

MEGANE

notice d'utilisation



Castrol, partenaire exclusif de Renault



bénéficiez des technologies de pointe issues de la compétition, pour assurer la performance et la longévité de votre véhicule Renault grâce à la gamme de lubrifiants moteurs spécialement développés par Renault et Castrol.

Renault recommande 

renault.fr

Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :

 et  visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

➡ présent dans toute la notice vous indique un report de page.

 présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation. De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document. Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.**

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

L'EXTÉRIEUR

Lève-vitres ➡ 3.28

Essue(s)-vitre(s) ➡ 1.108 et ➡ 1.114

Désembuage ➡ 3.5 et ➡ 3.8

Feux : fonctionnement ➡ 1.102

Feux : remplacement ➡ 5.16

Rétroviseurs ➡ 1.99

Clé/télécommande ➡ 1.2

Carte ➡ 1.6

Verrouillage/déverrouillage
des portes ➡ 1.14

Entretien de la carrosserie ➡ 4.15

Pneumatiques ➡ 5.13



Remplissage carburant ➡ 1.116

L'HABITACLE

Réglage de la position de conduite ➔ 1.29

Rangements, aménagements habitacle ➔ 3.36

Banquette arrière ➔ 3.44

Appuis-tête arrière ➔ 3.42

Sièges avant ➔ 1.21 et ➔ 1.24

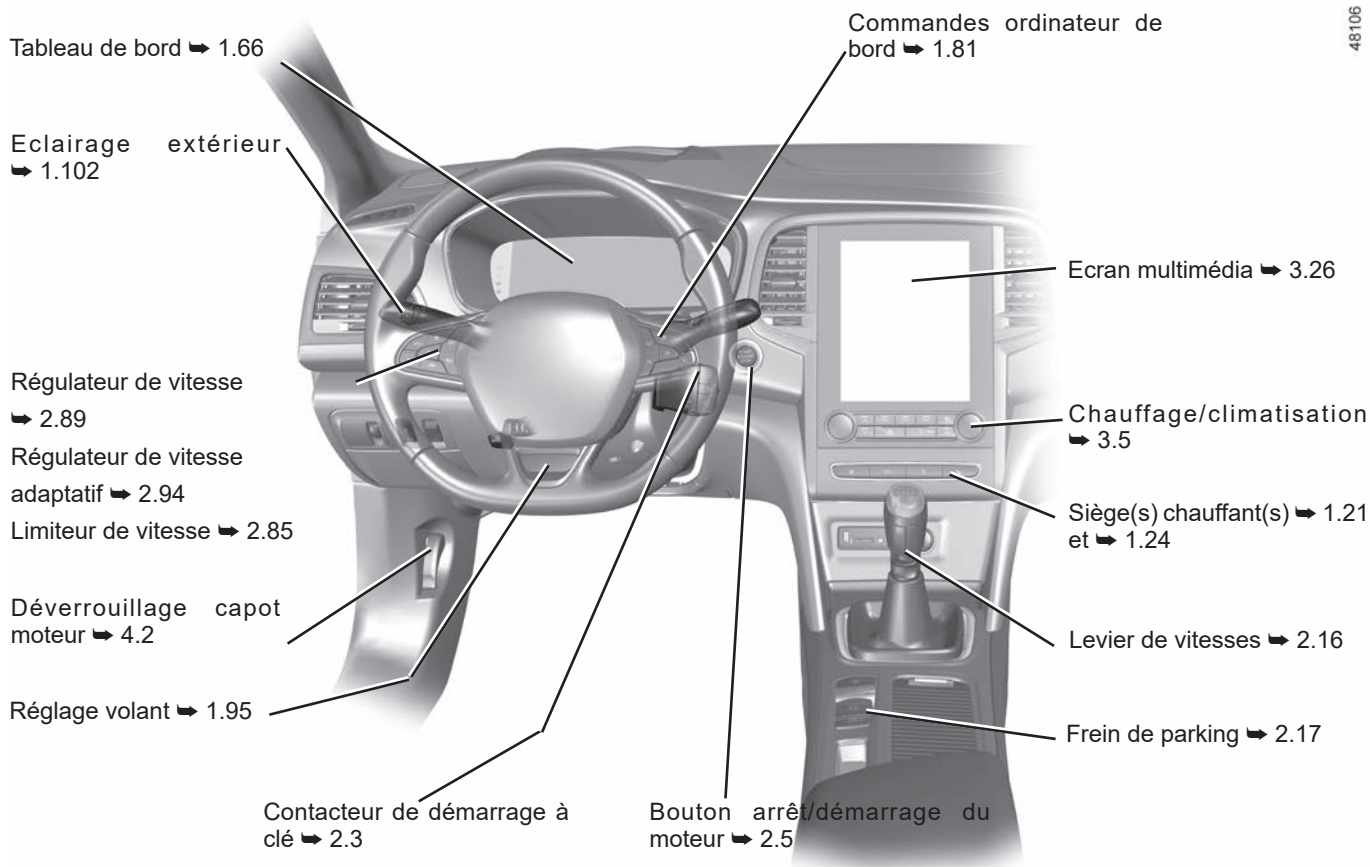
Appuis-tête avant ➔ 1.20

Sécurité enfants ➔ 1.43

Rangements/aménagements coffre ➔ 3.54

48107

LE POSTE DE CONDUITE



LES AIDES À LA CONDUITE

48101

ABS (antiblocage des roues)

ESC (contrôle dynamique de conduite)

Assistance de freinage

Aide au démarrage en côte ➔ 2.43

Alerte de sortie de voie ➔ 2.49

Aide au maintien de voie ➔ 2.54

Freinage actif d'urgence ➔ 2.71

Avertisseur d'angle mort ➔ 2.60

Alerte distances de sécurité ➔ 2.67

Stop and Start ➔ 2.8

Limiteur de vitesse ➔ 2.85

Détection de panneaux de signalisation routière ➔ 2.81

Régulateur de vitesse ➔ 2.89

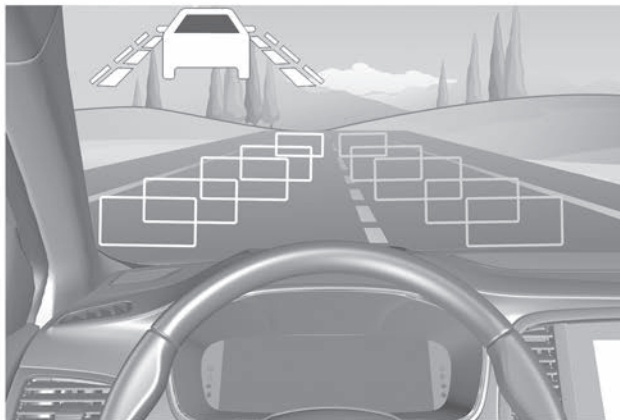
Régulateur de vitesse adaptatif ➔ 2.94

Aide au parking ➔ 2.124

Caméra de recul ➔ 2.130

Stationnement assisté ➔ 2.137

Système de surveillance de pression des pneumatiques ➔ 2.32



LA SÉCURITÉ À BORD

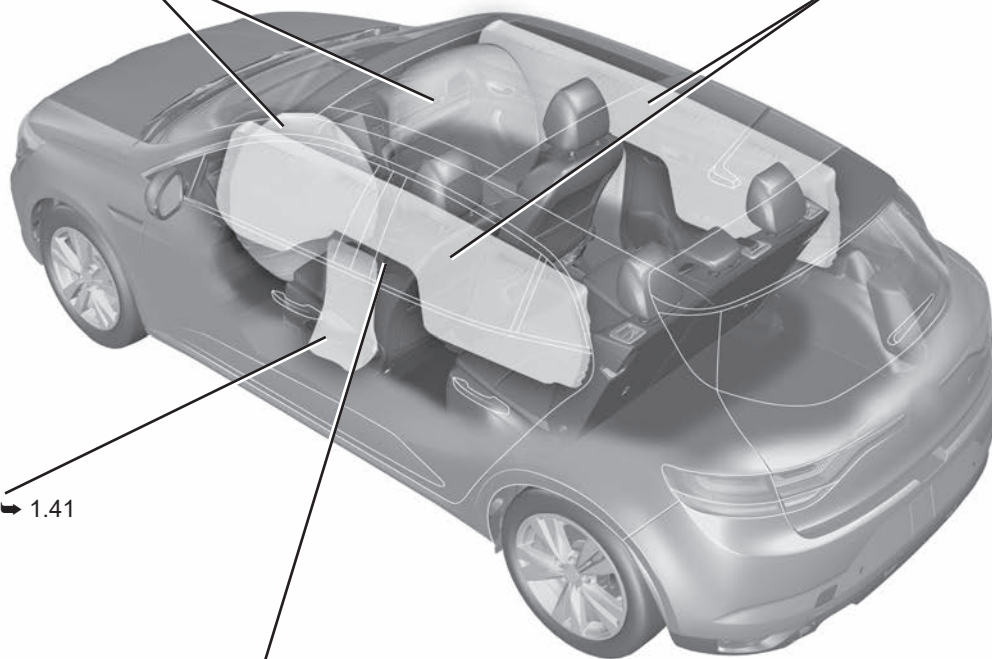
Airbags frontaux ➡ 1.34

Inhibition airbag frontal passager ➡ 1.58

Airbags rideaux ➡ 1.41

Airbags latéraux ➡ 1.41

Ceintures de sécurité ➡ 1.29



L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

48102

Plaque d'identification
véhicule ➡ 6.2

Informations techniques
pour les secours ➡ 6.3

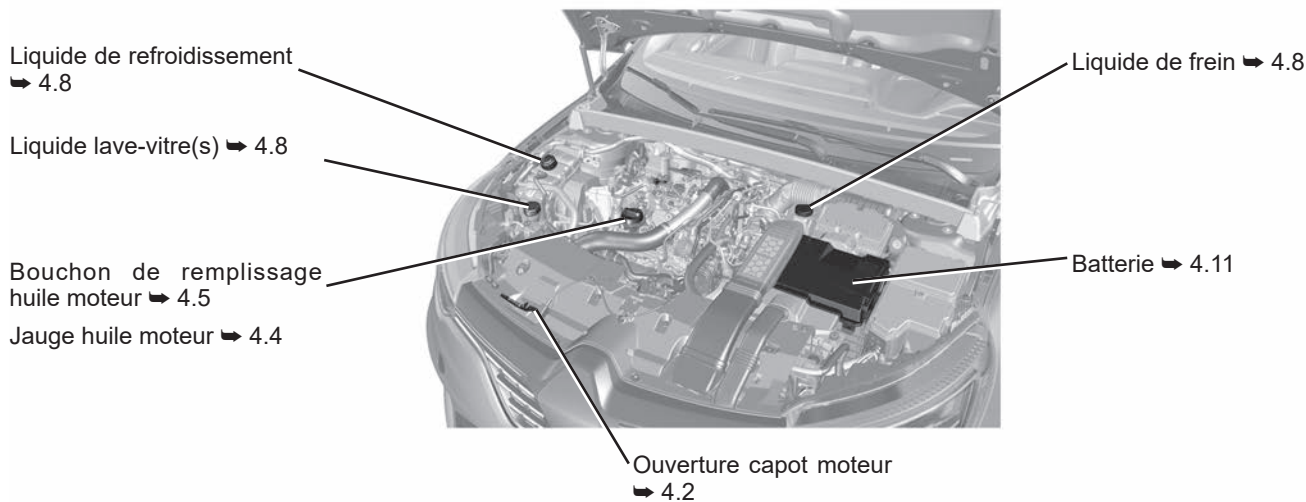
Identification moteur ➡ 6.4

Rappel du numéro d'identification
véhicule ➡ 6.2

Étiquettes pression des pneuma-
tiques ➡ 2.32 ➡ 4.13

LE COMPARTIMENT MOTEUR (entretien courant)

48169



LES DÉPANNAGES

Remplacement des balais
essuie-vitre(s) avant
➔ 1.108

Remplacement des
lampes avant ➔ 5.16

Point de remorquage
avant ➔ 5.39

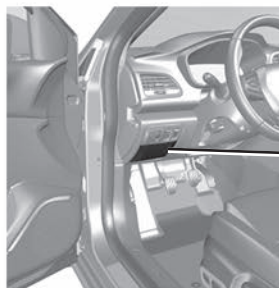
Remplacement du balai
essuie-vitre arrière
➔ 1.114

Remplacement
des lampes arrière
➔ 5.18

Point de remorquage arrière
➔ 5.39



Crevaison :
Outils ➔ 5.8
Roue de secours ➔ 5.2
Changement de roue
➔ 5.11



Fusibles ➔ 5.28

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

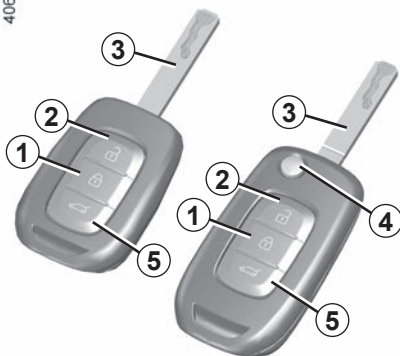
7

Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Clé, télécommande à radiofréquence : généralités, utilisation, supercondamnation	1.2
Carte : généralités, utilisation, supercondamnation.	1.6
Verrouillage, déverrouillage des portes	1.14
Ouverture et fermeture des portes	1.17
Condamnation automatique des ouvrants en roulage.	1.19
Appuis-tête — Sièges	1.20
Ceintures de sécurité.	1.29
Dispositifs de retenue complémentaires :	1.34
aux ceintures avant	1.34
aux ceintures arrière	1.40
de protection latérale	1.41
Sécurité enfants : généralités	1.43
choix de la fixation du siège enfant	1.46
installation du siège enfant, généralités.	1.50
Siège enfant : fixation par ceinture de sécurité ou par système ISOFIX.	1.52
désactivation-activation de l'airbag passager avant.	1.58
Avertisseurs sonores et lumineux	1.61
Poste de conduite	1.62
Tableau de bord :	1.66
ordinateur de bord	1.84
menu de personnalisation des réglages du véhicule	1.92
Volant de direction	1.95
Direction assistée	1.96
Heure et température extérieure	1.97
Rétroviseurs	1.99
Réglage des faisceaux lumineux.	1.101
Éclairages et signalisations extérieurs	1.102
Essuie-vitres, lave-vitres	1.108
Réservoir carburant (remplissage carburant)	1.116
Réservoir réactif	1.119

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (1/2)

40681



- 1 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Clé de contacteur-démarrreur et de la porte avant gauche.
- 5 Verrouillage/déverrouillage du coffre seul.

Télécommande avec insert rabattable :

- 4 Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton 4, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton 4 et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.

Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (2/2)

Champ d'action de la télécommande à radiofréquence

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la télécommande pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.

Remplacement, besoin d'une clé ou d'une télécommande supplémentaire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque :

- en cas de remplacement d'une clé, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez un Représentant de la marque pour initialiser l'ensemble ;
- suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de pile ➡ 5.34.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation

La télécommande **A** assure le verrouillage ou le déverrouillage des ouvrants.

Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer ➔ 5.34.

Verrouillage des portes

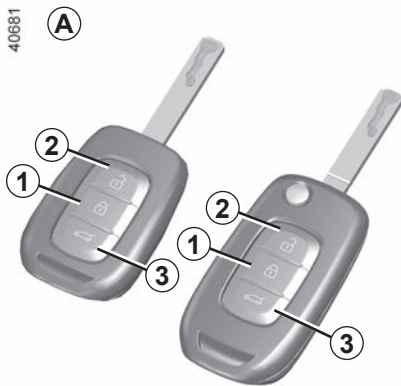
Appuyez sur le bouton de verrouillage **1**.

Le **verrouillage** est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, un double appui sur le bouton **1** verrouille le véhicule et permet la fermeture des vitres avant et arrière et, suivant véhicule, du toit ouvrant.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage/déverrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs ➔ 1.99.



Verrouillage/déverrouillage du coffre seul

Pressez le bouton **3** pour verrouiller/
déverrouiller uniquement le coffre.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : supercondamnation

40681



Lorsque le véhicule est équipé de la supercondamnation, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).

Pour cela, exercez deux appuis successifs sur le bouton **1**.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements lents** suivi de **trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

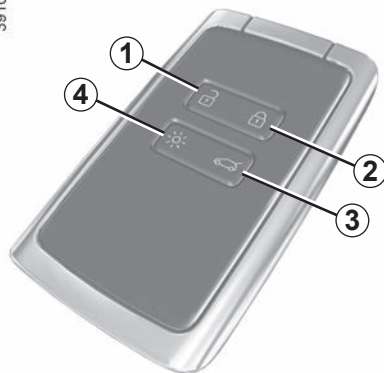
Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs
➡ 1.99.



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

CARTE : généralités (1/3)

39100



- 1 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Verrouillage/déverrouillage du coffre seul.
- 4 Allumage à distance de l'éclairage.

La carte permet :

- le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant (reportez-vous aux pages suivantes) ;
- l'allumage de l'éclairage à distance du véhicule (reportez-vous aux pages suivantes) ;
- la fermeture automatique à distance des vitres électriques ➔ 3.28 et, suivant véhicule, du toit ouvrant ➔ 3.30 ;
- le démarrage du moteur ➔ 2.5.

Autonomie

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans : remplacez-la lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord ➔ 5.32.

Champ d'action de la carte

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la carte pouvant verrouiller ou déverrouiller le véhicule par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte), le fonctionnement peut être perturbé.

Pile déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule ➔ 1.14 ➔ 2.5.

CARTE : généralités (2/3)

39100



Fonction « éclairage à distance »

Un appui sur le bouton **4** allume les feux de croisement et l'éclairage extérieur pendant environ vingt secondes. Cela permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule stationné dans un parking.

Un appui long d'environ deux secondes sur le bouton **4** allume l'éclairage extérieur et émet un signal sonore.

Nota : un nouvel appui sur le bouton **4** éteint l'éclairage.

Conseil

N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.

Remplacement, besoin d'une carte supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

En cas de remplacement d'une carte, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes par véhicule.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

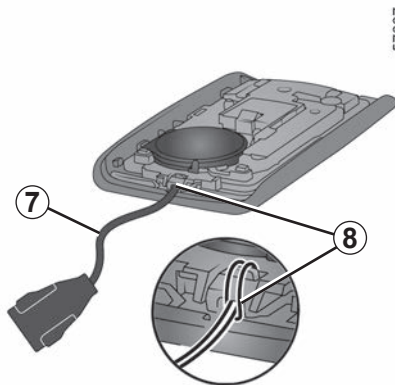
RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CARTE : généralités (3/3)



Installation d'une dragonne 7

Faites coulisser la coque arrière 5 vers le bas en exerçant une pression sur la zone A.



Insérez la dragonne dans l'élément 8 et passez l'extrémité de la dragonne dans la boucle.

Positionnez la dragonne au niveau de l'orifice 6 et refermez la carte.

Nota : vérifiez que le diamètre du cordon de la dragonne 7 soit adapté à celui de l'orifice 6.

Ne jamais introduire d'outils type tournevis dans l'orifice 6.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (1/4)



Vous disposez de trois modes de déverrouillage/verrouillage du véhicule :

- en « mains libres », à l'approche et à l'éloignement du véhicule ;
- en « mains libres », à l'aide du bouton **2** sur la poignée **1** d'une des deux portes avant ;
- en utilisant la carte en télécommande.

Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone...) qui peuvent perturber le fonctionnement.

Désactivation/activation du mode « mains libres »

Suivant véhicule, vous pouvez désactiver/activer :

- le déverrouillage à l'approche et le verrouillage à l'éloignement du véhicule ;
- le verrouillage et le déverrouillage par appui sur les boutons de poignée de porte.

Vous pouvez également désactiver/activer le signal sonore émis lors du verrouillage à l'éloignement du véhicule
➔ 1.92.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte à l'intérieur.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (2/4)



48126

Déverrouillage « mains libres » à l'approche du véhicule

Carte dans la zone d'accès **3**, le véhicule se déverrouille. Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage/déverrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs ➔ 1.99.



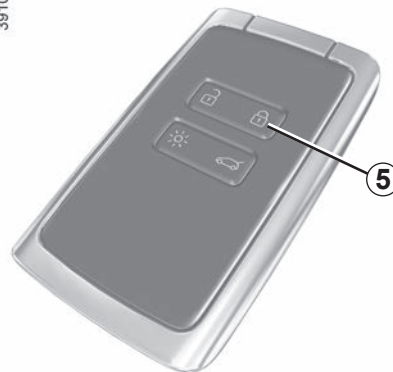
48042

Verrouillage « mains libres » à l'éloignement du véhicule

Carte sur vous, portes et coffre fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone d'accès **3**.

Nota : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse suivi d'**un allumage fixe** d'environ quatre secondes et confirmé par un signal sonore.



39100

Au-delà de 15 minutes environ, carte dans la zone de détection **3**, le verrouillage à l'éloignement du véhicule est désactivé. Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton **2** de la poignée **1** ou le bouton **5** de la carte.

Le verrouillage à l'éloignement du véhicule ne peut se faire si une carte est dans la zone **4**.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (3/4)



Déverrouillage/verrouillage « mains libres » à l'aide du bouton 2

Carte dans la zone **3** et véhicule verrouillé, appuyez sur le bouton **2** de la poignée **1** d'une des deux portes avant : le véhicule se déverrouille. Un appui sur le bouton **2** déverrouille également tout le véhicule.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Un nouvel appui sur le bouton **2** permet de verrouiller le véhicule.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse suivi d'**un allumage fixe** d'environ quatre secondes.

Particularités liées au déverrouillage

Dans certaines circonstances, le déverrouillage par l'approche est désactivé :

- après huit jours d'inutilisation du véhicule ;
- si la carte reste à proximité de la zone **3** du véhicule pendant cinq minutes environ après le verrouillage du véhicule ;
- après plusieurs passages à proximité de la zone **3** du véhicule et sans que le déverrouillage des portes ait été effectué.

Appuyez sur le bouton **2** (poignée de porte avant ou coffre) ou utilisez la carte en télécommande (reportez-vous en pages suivantes) pour déverrouiller le véhicule et réactiver le mode.



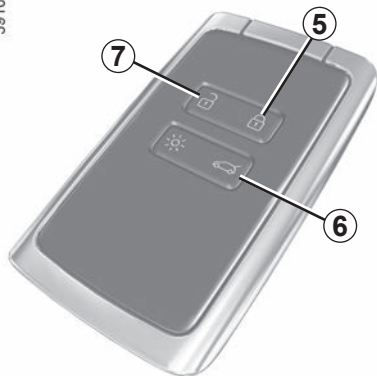
Particularités liées au verrouillage en mains libres

Après un verrouillage en mode « mains libres », il faut attendre environ trois secondes pour pouvoir déverrouiller le véhicule. Durant ces trois secondes, il est possible de s'assurer du bon verrouillage en actionnant les poignées de portes.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

CARTE « MAINS LIBRES » : utilisation (4/4)

39100



Utilisation de la carte en télécommande

Déverrouillage à l'aide de la carte

Pressez le bouton 7.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Moteur tournant, les boutons de la carte sont désactivés.

Verrouillage à l'aide de la carte

Portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton 5 : le véhicule se verrouille.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse suivi d'un **allumage fixe** d'environ quatre secondes.

Suivant véhicule, un double appui sur le bouton 5 verrouille le véhicule et permet la fermeture des vitres avant et arrière et, suivant véhicule, du toit ouvrant.

Nota :

- la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement ;
- si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

48042



Moteur démarré, si après avoir ouvert et fermé une porte, la carte n'est plus dans la zone 4, le message « Carte non détectée » vous alerte que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter, par exemple, de partir après avoir déposé un passager avec la carte sur lui.

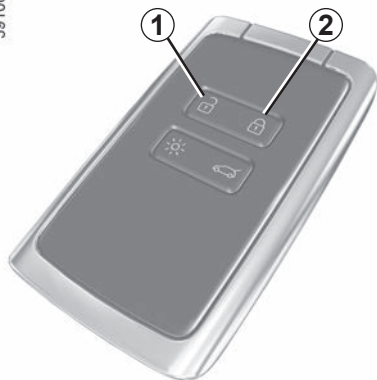
L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.

Verrouillage/déverrouillage du coffre seul

Pressez le bouton 6 pour verrouiller/déverrouiller uniquement le coffre.

CARTE : supercondamnation

39100



Lorsque le véhicule est équipé de la supercondamnation, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

Pour activer la supercondamnation

Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **2**.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements lents** et **trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs ➔ 1.99.

Pour désactiver la supercondamnation

Exercez une impulsion sur le bouton **1**.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES PORTES (1/3)

Cas de non fonctionnement de la télécommande ou, suivant véhicule, de la carte

Dans certains cas, la télécommande à radiofréquence ou la carte peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la télécommande à radiofréquence ou de la carte, batterie du véhicule déchargée... ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...) ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :

- d'utiliser, suivant véhicule, la clé intégrée à la télécommande à radiofréquence ou la clé de secours intégrée à la carte pour déverrouiller la porte avant gauche ;
- de verrouiller manuellement chacune des portes ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur (reportez-vous aux pages suivantes).

40303



Clé intégrée à la carte

La clé intégrée 2 sert à verrouiller ou déverrouiller la porte avant gauche lorsque la carte ne peut pas fonctionner.

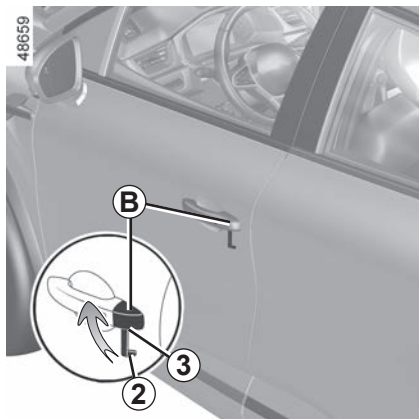
Accès à la clé 2

Faites coulisser la coque arrière 1 vers le bas en exerçant une pression sur la zone A.

39102



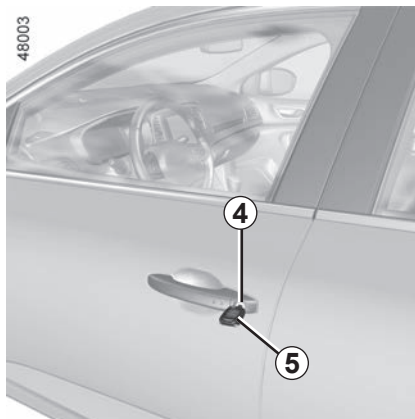
VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES PORTES (2/3)



Utilisation de la clé intégrée à la carte

- Insérez l'embout de la clé **2** dans l'encoche **3** en bas du cache **B** de la porte gauche ;
- effectuez un mouvement vers le haut pour ôter le cache **B** ;
- introduisez la clé **2** dans la serrure et verrouillez ou déverrouillez la porte avant gauche.

Une fois entré dans le véhicule, remplacez la clé intégrée dans son logement dans la carte.



Véhicules avec clé, télécommande

Utilisation de la clé

Introduisez la clé **5** dans la serrure **4** et verrouillez ou déverrouillez la porte avant gauche.



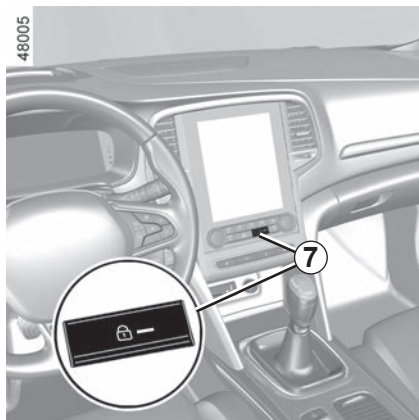
Verrouillage manuel des portes

Porte ouverte, faites pivoter la vis **6** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour la porte avant gauche.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES PORTES (3/3)



Commande de verrouillage/ Déverrouillage de l'intérieur

Le contacteur 7 commande simultanément les portes, le coffre et la trappe à carburant.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert, vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : **moteur arrêté**, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur 7 pour verrouiller les autres ouvrants.

Verrouillage des ouvrants sans la carte ou sans clé

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la carte ou de la clé...

Moteur arrêté, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur 7.

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte située dans la zone d'accès au véhicule ou à l'aide de la clé.

Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

Contact mis, le témoin intégré au contacteur 7 vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous verrouillez les portes de l'extérieur, le témoin reste allumé puis s'éteint.



Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à l'intérieur.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (1/2)

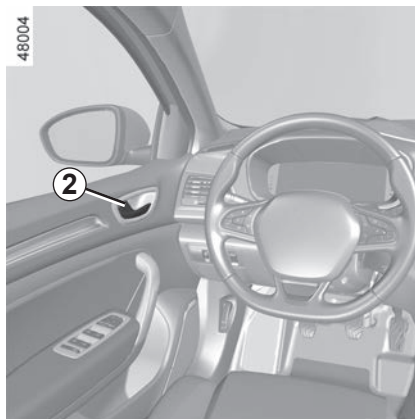


Ouverture de l'extérieur

Portes déverrouillées ou, suivant véhicule, carte sur vous, saisissez la poignée **1** et tirez vers vous.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.



Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **2**.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (2/2)



Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

À l'arrêt, contact mis, le témoin 3 s'allume au tableau de bord accompagné du témoin 4 indiquant le ou les ouvrants (porte, coffre) ouverts ou mal fermés.

Lorsque le véhicule atteint 20 km/h environ, un témoin indique le ou les ouvrants (porte ou coffre) ouverts ou mal fermés, accompagné du message « Coffre ouvert » ou « Porte ouverte » et un signal sonore retentit pendant 40 secondes environ ou jusqu'à la fermeture du ou des ouvrants.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.



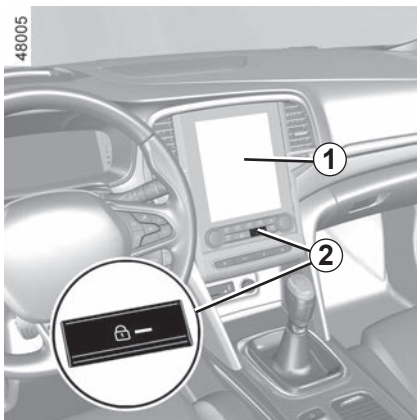
Sécurité enfants

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier 5 et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE



Principe de fonctionnement

Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le contacteur **2** de décondamnation des portes ;
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant depuis l'intérieur du véhicule.

Nota : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

Activation/Désactivation de la fonction

Pour l'activer : véhicule à l'arrêt et moteur tournant appuyez sur le contacteur **2** jusqu'à entendre un signal sonore.

Pour la désactiver : véhicule à l'arrêt et moteur tournant appuyez sur le contacteur **2** jusqu'à entendre deux signaux sonores.

Vous pouvez aussi activer/désactiver la fonction depuis le menu de l'écran multimédia **1** ➔ 1.92.

Anomalie de fonctionnement

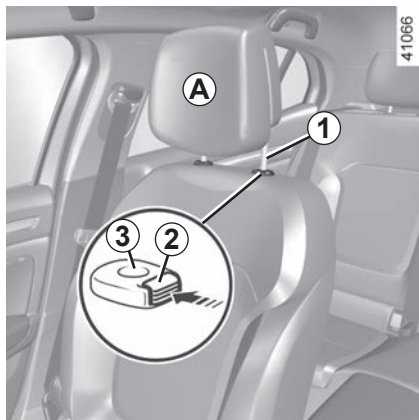
Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le voyant intégré au contacteur **2** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...), assurez-vous que la condamnation n'a pas été désactivée par erreur et vérifiez la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés et que le problème persiste, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

APPUIS-TÊTE AVANT



Pour monter l'appui-tête

Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton 2 et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour régler l'inclinaison

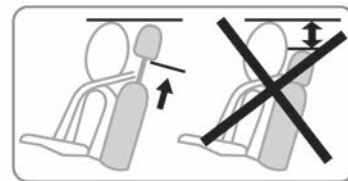
Si votre véhicule en est équipé, écartez ou rapprochez la partie **A** jusqu'au confort désiré

Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête dans sa position la plus haute (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Appuyez sur le bouton 2 et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer.

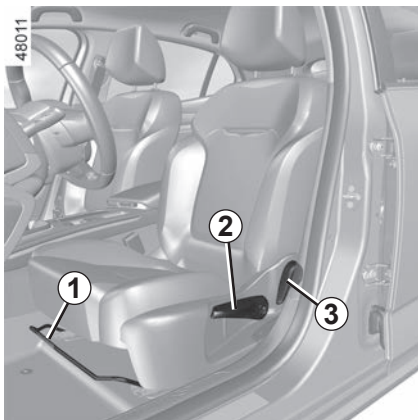
Pour remettre l'appui-tête

Veillez à la propreté des tiges d'appui-tête 1. La tige comportant l'encoche doit être insérée dans le fourreau 3 muni du bouton de verrouillage 2. Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Appuyez sur le bouton 2 et enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis réglez-le suivant la hauteur désirée. Vérifiez le bon verrouillage de chaque tige 1 sur le dossier du siège.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.

SIÈGES AVANT À COMMANDES MANUELLES (1/3)



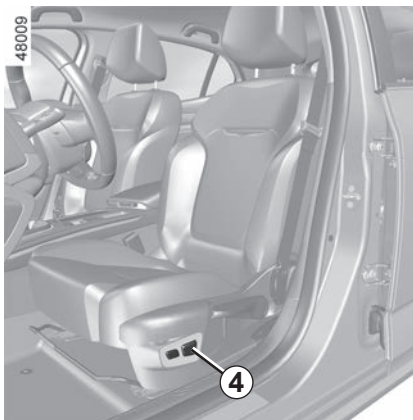
Réglages

Pour avancer ou reculer le siège

Levez la poignée **1** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.

Pour monter ou descendre l'assise du siège

Manœuvrez le levier **2** autant de fois que nécessaire vers le haut ou vers le bas.



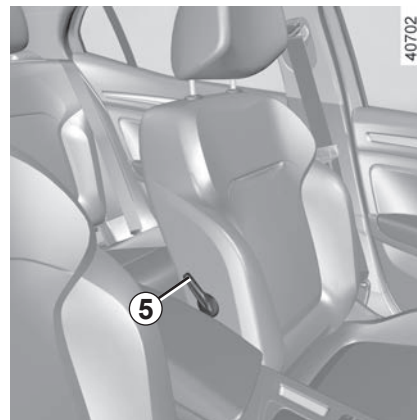
Pour incliner le dossier

Levez la poignée **3** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.

Pour régler le siège au niveau des lombaires

Suivant véhicule :

- actionnez le contacteur **4** vers l'avant, l'arrière, le haut ou le bas ;
- ou
- abaissez la manette **5** pour activer le soutien et levez-la pour l'atténuer.

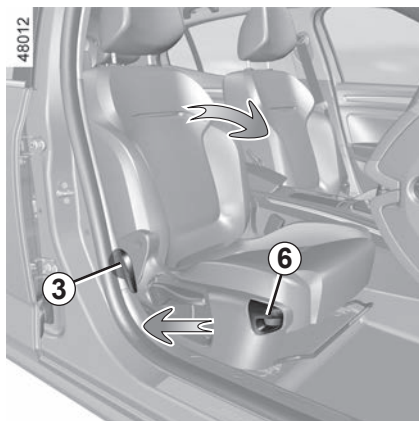


Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

SIÈGES AVANT À COMMANDES MANUELLES (2/3)



Position tablette

Suivant véhicule, le dossier côté passager peut se rabattre sur l'assise et permet d'obtenir une position tablette.

- Abaissez l'appui-tête ;
- reculez le siège ;
- levez le levier **3** et inclinez le dossier vers l'avant au maximum ;
- tirez la poignée **6** et abaissez complètement le dossier.



Pour votre sécurité, fixez les objets transportés lorsque le siège est en position tablette.

Lors de l'utilisation du siège passager en position tablette, il est interdit d'utiliser les deux places arrière se trouvant juste derrière lui.



Après réglage, veillez au bon verrouillage des sièges.



Lors de la mise en tablette du dossier du siège avant, désactivez impérativement l'airbag passager avant

➔ 1.58.

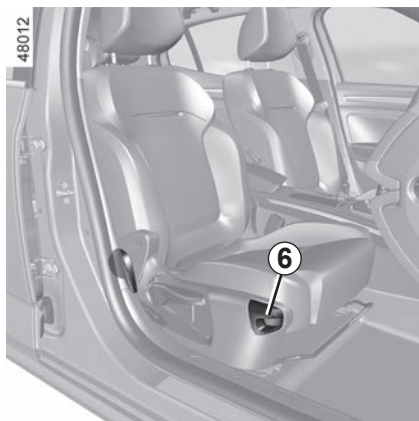
Risque de blessures graves en cas de déploiement de l'airbag par projection des objets posés sur le dossier mis en tablette.

L'étiquette (sur la planche de bord) et les marquages (sur le pare-brise) vous rappellent ces instructions.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

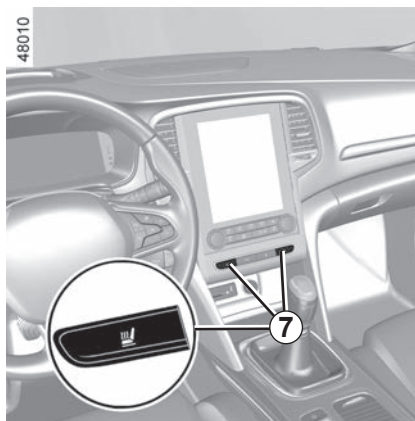
SIÈGES AVANT À COMMANDES MANUELLES (3/3)



Repositionnement du siège

Veillez à ce qu'aucun objet n'empêche la manipulation du siège.

- Tirez la poignée **6** et relevez le dossier, assurez-vous de son bon verrouillage ;
- repositionnez l'assise.

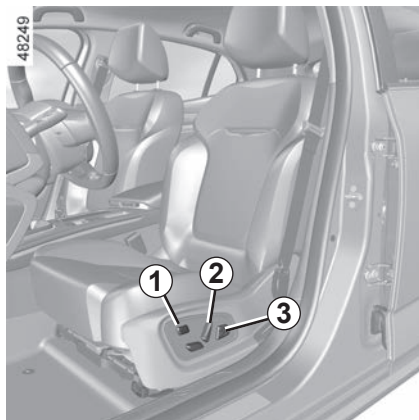


Sièges chauffants

Contact mis :

- un premier appui sur le contacteur **7** du siège désiré active le système de chauffage à la puissance maximale. Les deux témoins intégrés au contacteur sont allumés ;
- un second appui diminue le chauffage à la puissance minimale. Un seul témoin intégré est allumé ;
- un troisième appui éteint le chauffage.

SIÈGE AVANT À COMMANDES ÉLECTRIQUES (1/2)



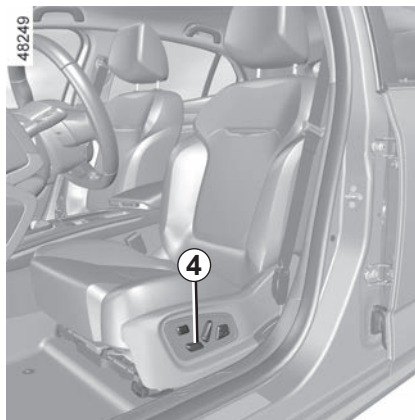
Pour les véhicules qui en sont équipés, le contacteur **1** permet d'accéder au menu « Sièges » de l'écran multimédia (reportez-vous en pages suivantes).

Réglage du dossier

Pour incliner le dossier, actionnez le haut du contacteur **2** vers l'avant ou vers l'arrière.

Réglage du siège conducteur au niveau des lombaires

Actionnez le contacteur **3** vers l'avant, l'arrière, le haut ou le bas.



Réglage de l'assise

Pour avancer ou reculer l'assise

Actionnez le contacteur **4** vers l'avant ou vers l'arrière.

Pour rehausser ou abaisser l'assise

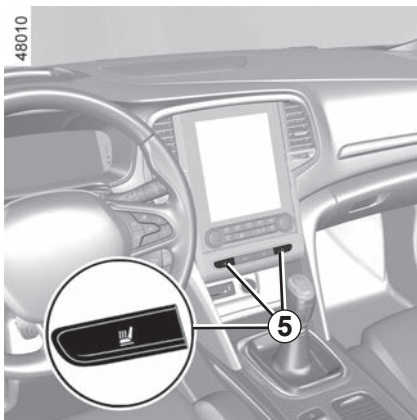
Actionnez l'arrière du contacteur **4** vers le haut ou vers le bas.

Pour incliner l'assise

(suivant véhicule)

Actionnez l'avant du contacteur **4** vers le haut ou vers le bas.

SIÈGE AVANT À COMMANDES ÉLECTRIQUES (2/2)



Sièges chauffants

Contact mis :

- un premier appui sur le contacteur **5** du siège désiré active le système en position de chauffage élevée. Les deux témoins du contacteur sont allumés ;
- un second appui diminue le chauffage à sa position basse. Un seul témoin est allumé ;
- un troisième appui éteint le chauffage.

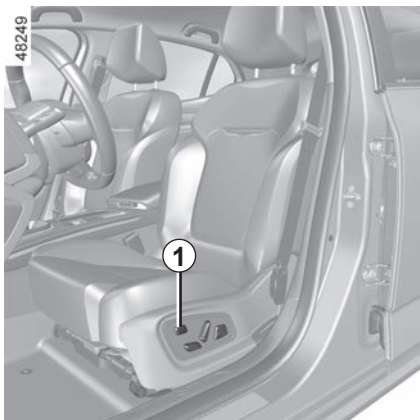


Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

SIÈGES AVANT : Fonctionnalités (1/3)



Depuis l'écran multimédia, vous pouvez accéder, suivant véhicule, à plusieurs fonctionnalités des sièges.

Pour les véhicules qui en sont équipés, le contacteur **1** permet l'accès direct au menu « Sièges » de l'écran multimédia.

Pour plus d'explications, reportez-vous à la notice multimédia.



Massage

Vous pouvez activer la fonction massage du siège conducteur.

Pour accéder aux réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

Naviguez dans le menu « Conducteur » pour :

- sélectionner le type de massage (Tonique, Relaxant ou Lombaires) ;
- régler l'intensité (+ ou -) ;
- régler la vitesse (+ ou -) ;
- réinitialiser les paramètres sélectionnés depuis le menu contextuel **2** ;
- activer/désactiver le siège massant (ON ou OFF).

Nota : le mode sélectionné dans le menu « MULTI-SENSE » peut influencer sur la configuration du massage ➡ 3.2.

SIÈGES AVANT : Fonctionnalités (2/3)

47563



Réglages

Pour accéder aux réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

Vous pouvez activer ou désactiver les éléments suivants :

- facilité d'accès du conducteur ;
- retour visuel du mouvement en cours.

Facilité d'accès du conducteur

Appuyez sur « ON » ou « OFF » pour activer ou désactiver cette fonction.

Quand cette fonction est activée, le siège recule automatiquement lorsque le conducteur quitte le véhicule et il reprend sa position à l'appui sur le bouton de démarrage.

SIÈGES AVANT : Fonctionnalités (3/3)

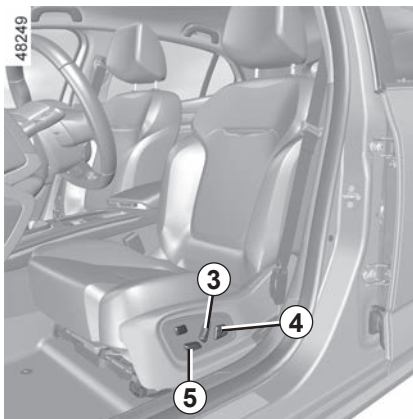
Position

Il est possible de mémoriser la position de conduite du siège conducteur.

La position de conduite regroupe les réglages de l'assise et du dossier.

La mémorisation et le rappel de la position de conduite par appui sur les boutons, sont possibles :

- carte « mains-libres » détectée ;
- à l'ouverture de la porte conducteur.



Mémorisation de la position de conduite

Réglez le siège conducteur à l'aide des contacteurs **3**, **4** et **5** (reportez-vous en page précédente).

Pour accéder à la mémorisation de la position de conduite, reportez-vous à la notice multimédia.

La position du siège conducteur est alors mémorisée.



Rappel de la position de conduite

Pour accéder au rappel de la position de conduite, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : le rappel de la position de conduite mémorisée est interrompu s'il y a appui sur l'un des boutons de réglage du siège durant le rappel.

En roulage, il n'est pas possible de procéder à un rappel de position de conduite.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/5)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière
➔ 3.44.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite;
- **réglez la position du volant.**



Ajustement des ceintures de sécurité

Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de thorax **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/5)



Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, du passager avant

Il s'allume sur l'afficheur central à la mise sous contact et si la ceinture conducteur ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée. Suivant véhicule, lorsque le siège est occupé, si l'une de ces ceintures n'est pas bouclée ou s'est débouclée et que la vitesse du véhicule est supérieure à

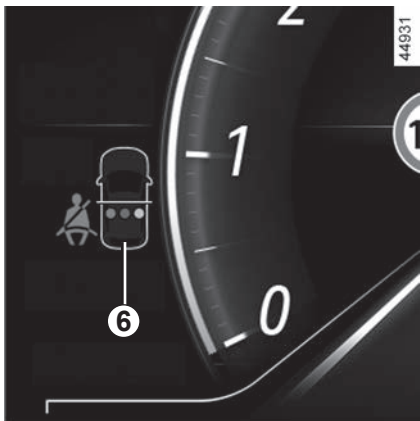
20 km/h, le témoin  clignote et un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes.

Nota : un objet posé sur l'assise passager peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/5)



Alerte de non-port de ceinture arrière (suivant véhicule)

Le visuel **6** s'allume sur le tableau de bord à la mise sous contact. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures arrière à chaque :

- mise sous contact ;
- ouverture d'une porte ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture arrière.

Lecture du visuel **6** :

- repère en vert : ceinture bouclée ;
- repère en rouge : ceinture non bouclée.

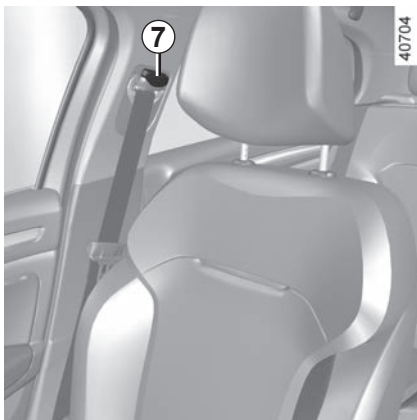
Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le visuel **6** s'allume pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures arrière.

Si une des ceintures arrière est débou-

clée pendant le trajet, le témoin  de l'afficheur central clignote et un signal sonore retentit pendant environ 30 secondes, lorsque la vitesse du véhicule est ou devient supérieure à 20 km/h. De plus, le visuel **6** est affiché pendant au moins 60 secondes et l'indicateur du siège concerné passe en repère rouge.

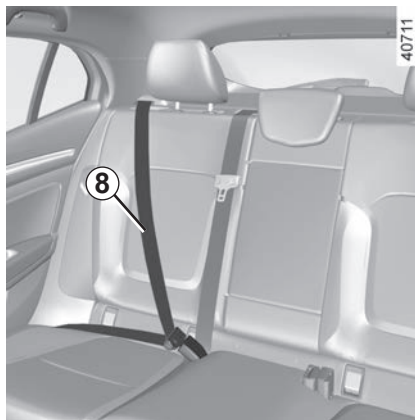
Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiqué correspond au nombre de places occupées sur les sièges arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (4/5)



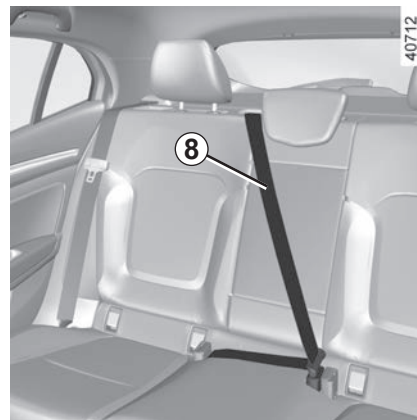
Réglage en hauteur des ceintures avant

Utilisez le bouton **7** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax passe comme indiqué précédemment. Pressez la commande **7** et montez ou descendez la ceinture. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.



Ceintures arrière 8

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (5/5)

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.
- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (ex. : pince à linge, clip...), car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la mise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner la ceinture de sécurité et les boucles de façon à pouvoir les utiliser correctement.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/6)

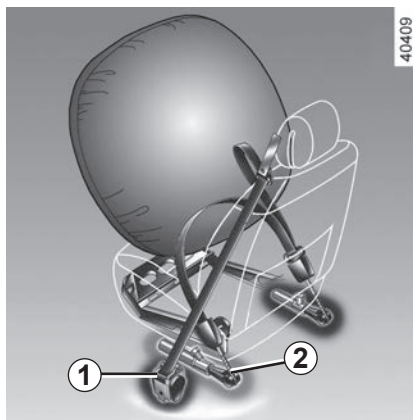
Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité** ;
- **prétensionneurs de ceinture ventrale** ;
- **limiteurs d'effort de thorax** ;
- **airbags frontaux conducteur et passager**.

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- le prétensionneur de ceinture ventrale pour plaquer l'occupant sur son siège ;
- l'airbag frontal.



Prétensionneurs

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture ventrale **2** sur les sièges avant.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (2/6)

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

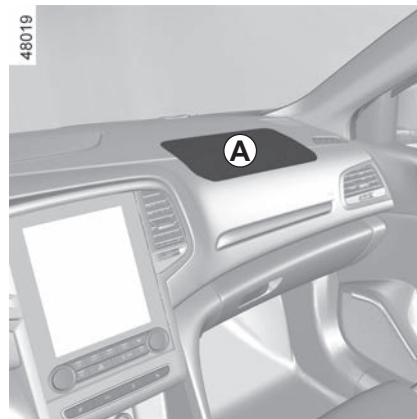
Airbags frontaux conducteur et passager

Ils équipent les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « airbag » sur le volant, la planche de bord (zone de l'airbag **A**) et, suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappelle la présence de cet équipement.

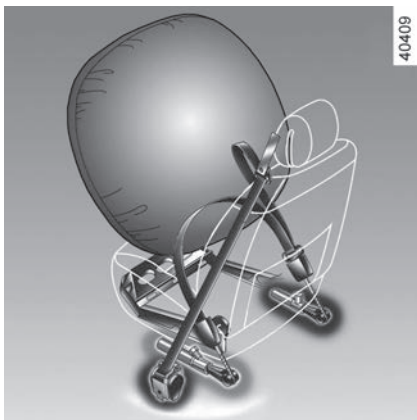
Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumage électrique du générateur de gaz ;
- des capteurs déportés ;
- un témoin de contrôle unique  au tableau de bord.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (3/6)



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type frontal, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Anomalies de fonctionnement



Ce témoin s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après trois secondes environ.

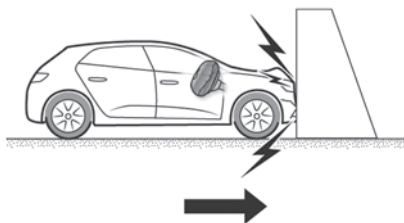
S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il reste allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (4/6)

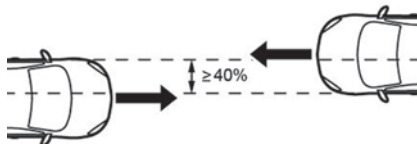
44446



Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags.

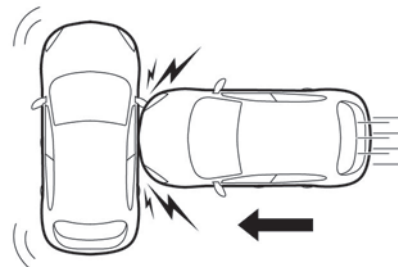
En choc frontal contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à **25 km/h**.

44448



En choc frontal avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40%, les vitesses des deux véhicules étant égales ou supérieures à **40 km/h**.

44452



En choc latéral avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à **50 km/h**.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (5/6)

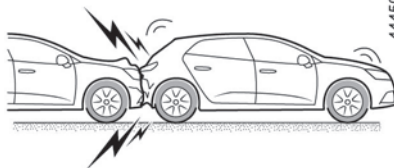


44449

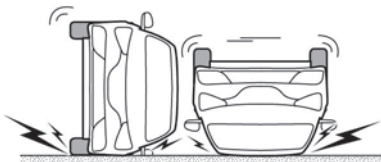


Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles d'être déclenchés :

- choc sous le véhicule de type trottoirs ;
- trous dans la chaussée ;
- chute ou atterrissage dur ;
- pierres ;
- ...

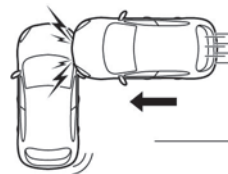


44450

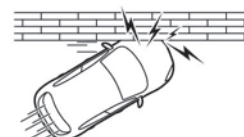


Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :

- choc arrière, même violent ;
- retournement ;
- ...



44451



- choc latéral, impactant l'avant ou l'arrière du véhicule ;
- choc frontal, sous le hayon d'un camion ;
- choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
- ...

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (6/6)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » ➡ 1.29). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité correcte du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège, car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS ➡ 1.58.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES ARRIÈRE

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet (airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les airbags.

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbags latéraux

Il s'agit d'un airbag équipant les places avant qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbags rideaux

Il s'agit d'un airbag équipant chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales des portes avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Suivant véhicule, un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de moyens de retenues complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- À l'avant, ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants »
➔ 1.17.



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres.

Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras.

En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. L'utilisation d'un siège enfant durant le transport dépend de l'âge et/ou de la taille et/ou du poids de l'enfant.

Pour les enfants qui n'ont plus besoin d'être transportés dans un siège enfant, veillez à ce que la ceinture de sécurité soit correctement ajustée et bouclée.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant passer la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant



31235

Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



38824

Sièges enfant face à la route

Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à la route.

Choisissez un siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



31234

Rehausses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (1/4)

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (2/4)

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant la réglementation en vigueur dans un des quatre cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique ;
- i-Size qui disposent :
 - soit d'une sangle qui s'attache sur le troisième anneau de la place concernée ;
 - soit d'une jambe de force qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size, dont le rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour ces trois derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.

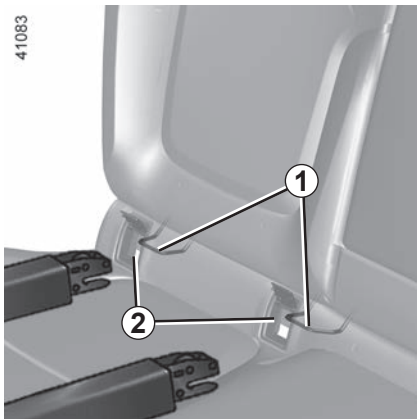


Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.



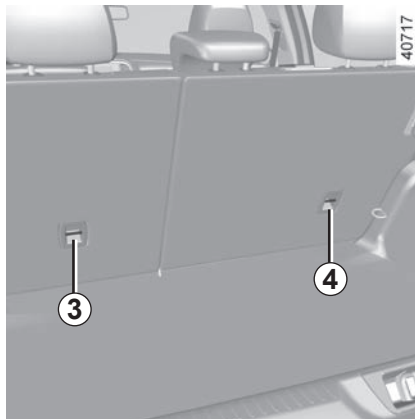
Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (3/4)



Fixation par système ISOFIX

Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage. Pour mettre en place et verrouiller le siège enfant sur les anneaux **1**, insérez les fixations du siège enfant dans les guides d'accès **2**.



Le troisième anneau **3** ou **4** est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges ISOFIX.

Les anneaux sont situés sur les dossiers des sièges arrière et sont repérés par le symbole .

Dans tous les cas, fixez le crochet de la sangle sur l'anneau correspondant **3** ou **4** et placez le siège du véhicule dans la position souhaitée.

Tendez la sangle pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du siège du véhicule.



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages. Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

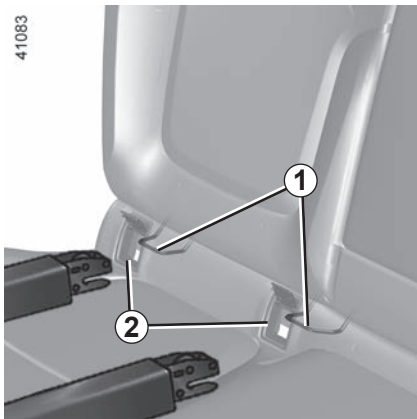
Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Fixez **impérativement** la sangle du siège enfant sur l'anneau correspondant.

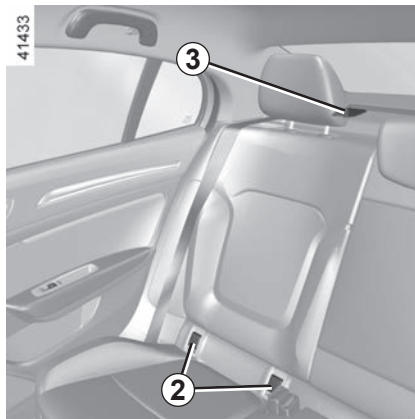
Vous ne devez pas vous servir d'un autre point de fixation.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (4/4)



Fixation par système ISOFIX
(version 4 portes)

Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage. Pour mettre en place et verrouiller le siège enfant sur les anneaux **1**, insérez les fixations du siège enfant dans les guides d'accès **2**.



Le troisième anneau **3** est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges ISOFIX.

Les anneaux sont situés derrière les sièges arrière et sont repérés par le symbole .

Fixez le crochet de la sangle sur l'anneau **3** correspondant et placez le siège du véhicule dans la position souhaitée.

Tendez la sangle pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du siège du véhicule.



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages. Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Fixez **impérativement** la sangle du siège enfant sur l'anneau correspondant.

Vous ne devez pas vous servir d'un autre point de fixation.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (1/2)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant ➡ 1.21.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Dans tous les cas, pour les véhicules qui sont équipés d'un appui-tête réglable, remontez au maximum l'appui-tête du siège afin que celui-ci n'interfère pas avec le siège enfant ➡ 1.20.

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au contact de la planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route à cette place, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➡ 1.58.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (2/2)

En place arrière

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route, reculez le siège le plus possible et avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant ➔ 3.42. Si nécessaire, placez le siège arrière du véhicule dans la position la plus reculée. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant.

Vérifiez que le siège enfant est appuyé sur le dossier du siège du véhicule.



Lors de l'installation d'un siège enfant (rehausse Groupe 2 ou 3), vérifiez le bon fonctionnement (enroulement) de la ceinture : ➔ 1.29. Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège situé en avant ➔ 1.21 ou ➔ 3.44.



Un siège enfant avec jambes de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez la ceinture centrale avec la main avant d'engager les verrous.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (1/3)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager	Places arrière latérales	Place arrière centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	U (2)	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 10 kg et < à 13 kg	U (1) (5)	U (3)	U (3)
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1) (5)	U (3)	U (3)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	X	U (4)	U (4)
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	X	U (4)	X



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➡ 1.58.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (2/3)

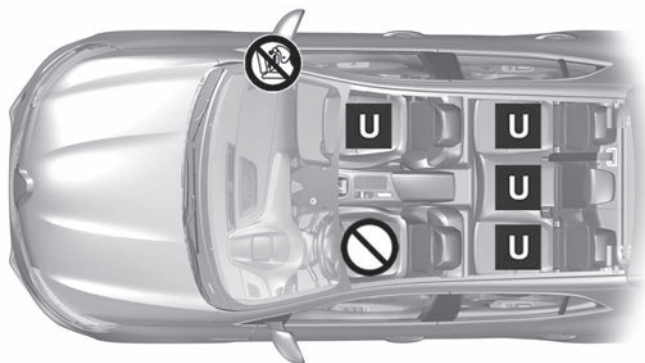
X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

- (2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (3) Si nécessaire placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (4) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➡ 3.42. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.
- (5) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (3/3)

Visuel d'installation



48099



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



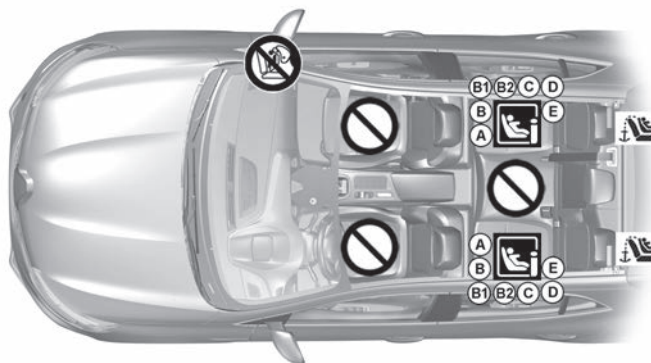
RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :
avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.58.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SIÈGES ENFANT : fixation par système isofix (1/3)

Visuel d'installation



55184

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés sur les dossiers des sièges arrière.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.58.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SIÈGES ENFANT : fixation par système isofix (2/3)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages précédentes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège [Gabarit]	Place avant passager	Places arrière latérales	Place arrière centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F, G [L1, L2]	X	X	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	E [R1]	X	IL (1)	X
Siège dos route Groupes 0 + ou 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C, D [R3, R2]	X	IL (1)	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1 [F3, F2, F2X]	X	IUF - IL (2)	X
Rehausseur Groupes 2 ou 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	[B2]	X	IUF - IL (2)	X

Siège i-Size			X	i-U	X
---------------------	--	--	---	-----	---



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➡ 1.58.

SIÈGES ENFANT : fixation par système isofix (3/3)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant ISOFIX.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

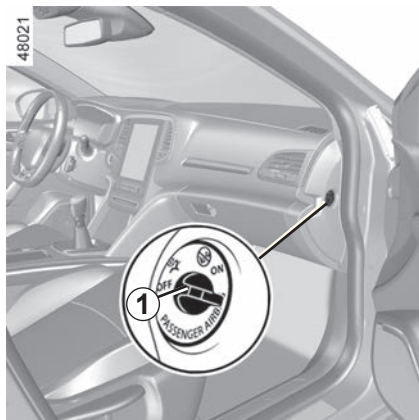
i-U = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

- (1) Si nécessaire placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (2) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➡ 3.42. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 [F3, F2, F2X] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C et D [R3, R2] : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- E [R1] : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G [L1, L2] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- [B2] : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (1/3)



Désactivation airbag passager avant

Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;
- désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.



Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **OFF**.

À la mise sous contact, vérifiez **impéra-**

tivement que le témoin  est bien allumé sur l'afficheur **2**.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

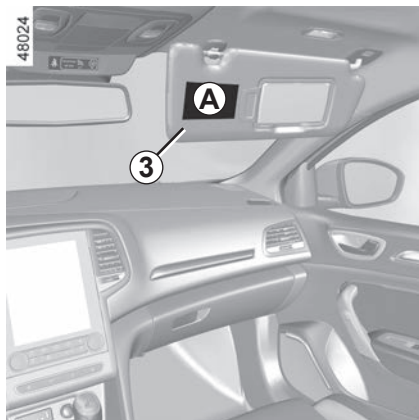
Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIF**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (2/3)



58034



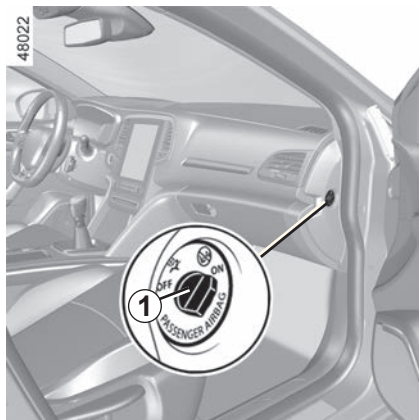
Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIF**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (3/3)



Activation airbag passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.



Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **ON**.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  **2** est éteint et que le témoin  s'allume sur l'afficheur **2** pendant environ 1 minute après chaque démarrage.

L'airbag passager avant est activé.

Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation de l'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

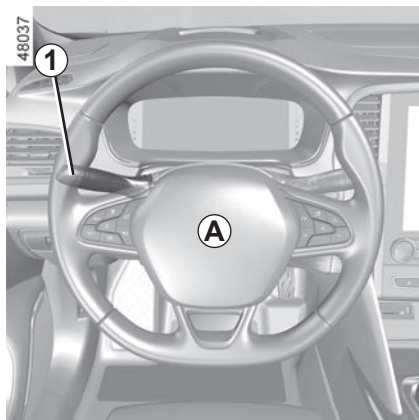


L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



Avertisseur sonore

Appuyez sur le coussin du volant **A** pour actionner l'avertisseur sonore.

Avertisseur lumineux

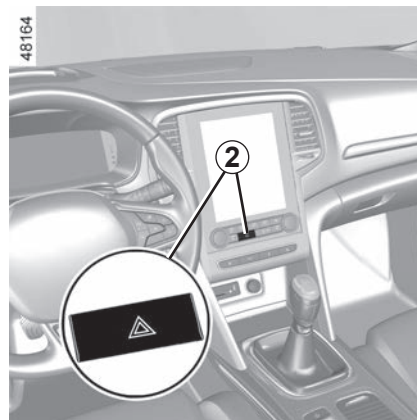
Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous puis relâchez.

Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le sens où vous allez tourner le volant.

Mode impulsif

Donnez une impulsion brève à la manette **1** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point dur, puis relâchez-la : la manette revient à son point de départ et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.

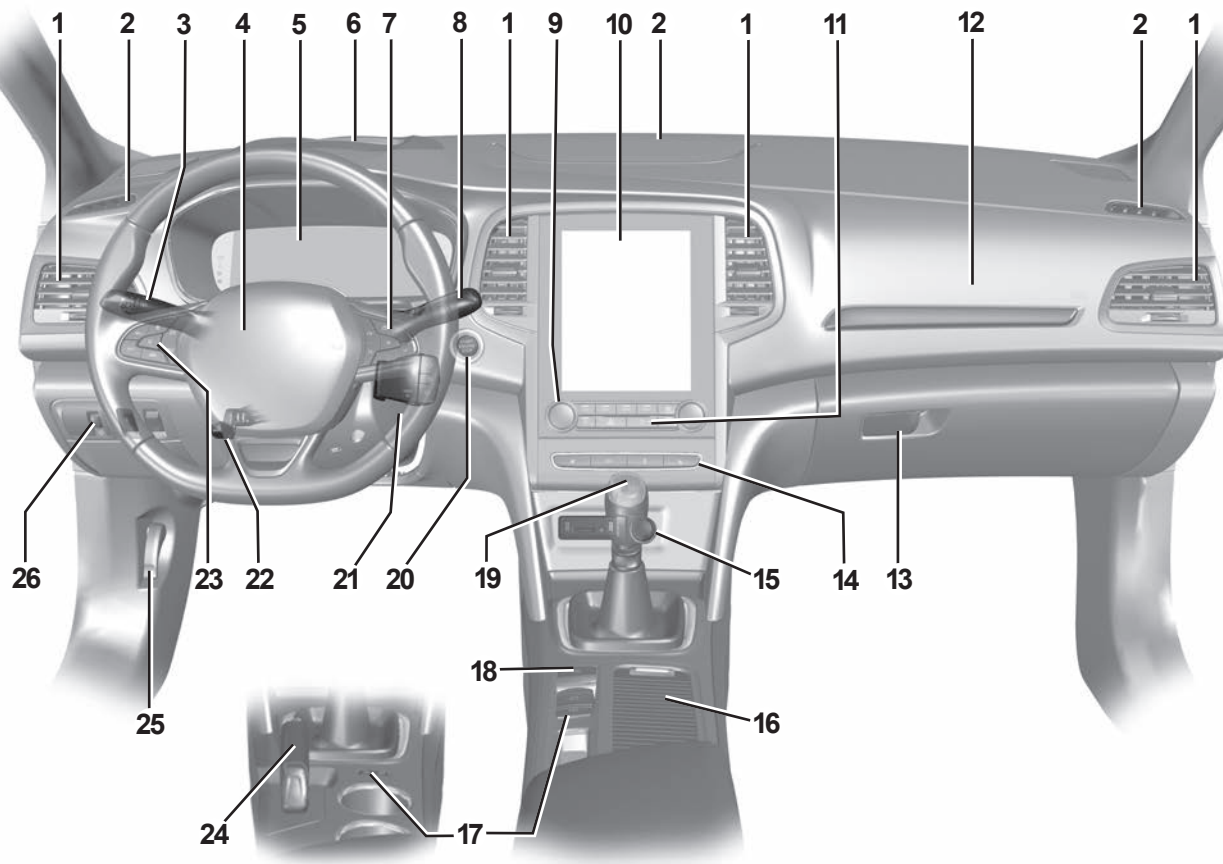


Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur **2**. Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répéteurs latéraux.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/2)

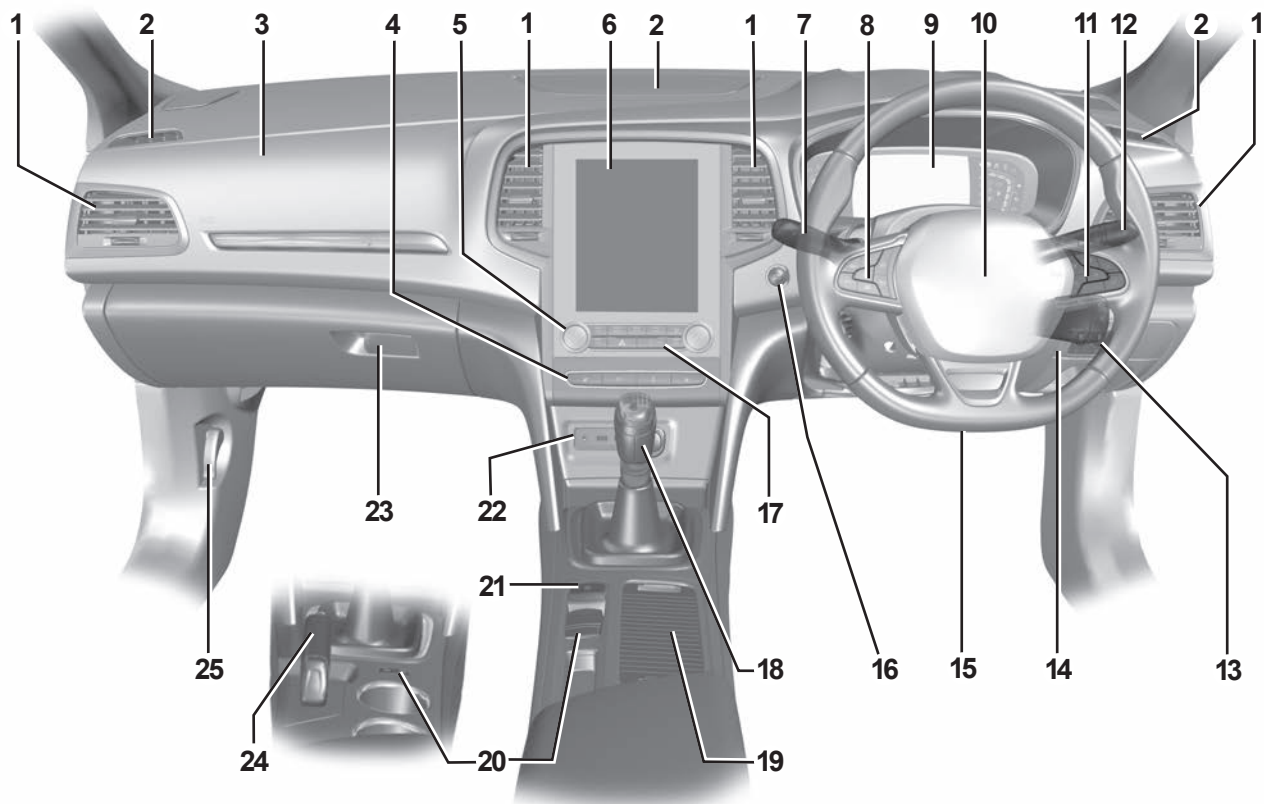


POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- | | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">1 Aérateurs.2 Frise de désembuage.3 Manette de :<ul style="list-style-type: none">– feux indicateur de direction ;– éclairage extérieur ;– feux de brouillard arrière.4 Emplacement Airbag conducteur, avertisseur sonore.5 Tableau de bord.6 Afficheur tête haute.7 Commandes :<ul style="list-style-type: none">– de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;– à distance de la radio, système de navigation.8 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.9 Commandes de chauffage ou de climatisation.10 Écran multimédia. | <ul style="list-style-type: none">11 Contacteurs de :<ul style="list-style-type: none">– feux de détresse ;– condamnation électrique des portes.12 Emplacement Airbag passager.13 Boîte à gants.14 Commandes de :<ul style="list-style-type: none">– sièges chauffants avant ;– sièges ventilés avant ;– activation/désactivation, suivant véhicule, du mode ECO ;– activation/désactivation du stationnement assisté ;– activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;– alerte de sortie de voie.15 Prises accessoires et multimédia.16 Vide-poches/porte-gobelets.17 Commandes de :<ul style="list-style-type: none">– activation/désactivation du frein de parking assisté ;– activation/désactivation de la fonction AUTOHOLD.18 Commande du MULTI-SENSE ou RS Drive. | <ul style="list-style-type: none">19 Levier de vitesses.20 Bouton de démarrage/arrêt du moteur (véhicules avec carte).21 Contacteur de démarrage (véhicules avec clé).22 Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.23 Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse, du régulateur de vitesse adaptatif et de la fonction « Centrage voie ».24 Frein à main.25 Commande de déverrouillage du capot moteur.26 Commandes de :<ul style="list-style-type: none">– réglage électrique de la hauteur des feux avant ;– rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;– chauffage du volant ;– déverrouillage de la porte de coffre ;– déverrouillage du portillon de réservoir à carburant. |
|--|---|---|

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (1/2)



48194

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

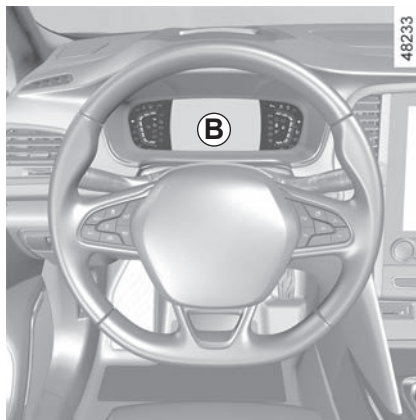
- | | | |
|--|--|--|
| <p>1 Aérateurs.</p> <p>2 Frise de désembuage.</p> <p>3 Emplacement Airbag passager.</p> <p>4 Commandes de :</p> <ul style="list-style-type: none">– sièges chauffants avant ;– sièges ventilés avant ;– activation/désactivation, suivant véhicule, du mode ECO ;– activation/désactivation du stationnement assisté ;– activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;– alerte de sortie de voie. <p>5 Commandes de chauffage ou de climatisation.</p> <p>6 Écran multimédia.</p> <p>7 Manette de :</p> <ul style="list-style-type: none">– feux indicateur de direction ;– éclairage extérieur ;– feux de brouillard arrière. | <p>8 Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse, du régulateur de vitesse adaptatif et de la fonction « Centrage voie ».</p> <p>9 Tableau de bord.</p> <p>10 Emplacement Airbag conducteur, avertisseur sonore.</p> <p>11 Commandes :</p> <ul style="list-style-type: none">– de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;– à distance de la radio, système de navigation. <p>12 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.</p> <p>13 Commandes de :</p> <ul style="list-style-type: none">– réglage électrique de la hauteur des feux avant ;– rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;– chauffage du volant ;– déverrouillage de la porte de coffre ;– déverrouillage du portillon de réservoir à carburant. <p>14 Contacteur de démarrage (véhicules avec clé).</p> | <p>15 Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.</p> <p>16 Bouton de démarrage/arrêt du moteur (véhicules avec carte).</p> <p>17 Contacteurs de :</p> <ul style="list-style-type: none">– feux de détresse ;– condamnation électrique des portes. <p>18 Levier de vitesses.</p> <p>19 Vide-poches/portes-gobelets.</p> <p>20 Commandes de :</p> <ul style="list-style-type: none">– activation/désactivation du frein de parking assisté ;– activation/désactivation de la fonction AUTOHOLD. <p>21 Commande du MULTI-SENSE ou RS Drive.</p> <p>22 Prises accessoires et multimédia.</p> <p>23 Boîte à gants.</p> <p>24 Frein à main.</p> <p>25 Commande de déverrouillage du capot moteur.</p> |
|--|--|--|

TÉMOINS LUMINEUX (1/6)

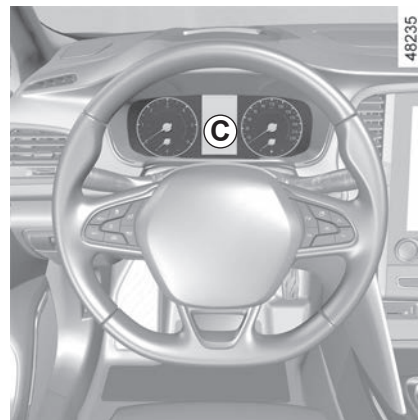
L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Tableau de bord A, B ou C : Il s'éclaire à l'ouverture de la porte conducteur.



L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

TÉMOINS LUMINEUX (2/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin de feux de brouillard arrière



Témoin des feux de route automatiques ➔ 1.102



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droite



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume en jaune à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis, suivant véhicule, s'éteint après quelques secondes ou s'affiche en blanc. S'il devient orange en roulage accompagné d'un signal sonore, faites le plein dès que possible. Il vous reste alors environ 50 km d'autonomie.



Témoin d'alerte

S'il s'allume en rouge en roulage accompagné du témoin **STOP**, il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.

S'il s'allume en jaune en roulage accompagné du témoin , il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

STOP

Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un signal sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (3/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de charge de batterie

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une défaillance du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de pression d'huile

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route, accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant accompagné du témoin **STOP**, cela indique une défaillance du système.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (4/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin ➔ 2.43.



Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur et, suivant véhicule, à la coupure du contact alors que le véhicule est en phase de veille moteur ➔ 2.8 puis il s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ➔ 2.30.



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il s'allume en rouge à la mise sous contact ou au démarrage du moteur.

S'il devient rouge, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

La température doit s'abaisser. Sinon arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le liquide de refroidissement.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'airbag

Il s'allume au tableau de bord à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin de préchauffage (version Diesel)

Contact mis, il doit s'allumer. Il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement.

Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu. Le moteur peut démarrer.



Indicateur de changement de vitesse

Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas) ➔ 2.22.



Témoin du système « AUTOHOLD » ➔ 2.21



Témoin de pied sur la pédale de frein

Il s'allume lorsqu'un appui sur la pédale de frein est requis ➔ 2.142.



Témoin de serrage du frein à main ou du frein de parking assisté ➔ 2.16 ➔ 2.17



Témoin de porte(s) ouverte(s)

TÉMOINS LUMINEUX (5/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin de mise en veille du moteur ➔ 2.8



Témoin de non-disponibilité de mise en veille du moteur ➔ 2.8



Témoin d'alerte de non-présence des mains sur le volant ➔ 2.54



Système de surveillance de pression des pneumatiques ➔ 2.32



Témoin de stationnement assisté ➔ 2.137



Témoin du système d'alerte de sortie de voie ➔ 2.49



Témoin du système d'aide au maintien de voie ➔ 2.54



(Suivant véhicule)

Témoin de défaillance ou de non-disponibilité du freinage actif d'urgence ➔ 2.71



Témoins du limiteur de vitesse ➔ 2.85



Témoins du régulateur de vitesse ➔ 2.89



Témoins du régulateur de vitesse adaptatif ➔ 2.94



Témoin de mode ECO

Il s'allume quand le mode ECO est enclenché ➔ 2.22.



Témoin de roue libre ➔ 2.22



Témoin d'alerte de niveau de réactif et d'anomalie du système de réduction des gaz d'échappement ➔ 1.119



Témoin d'alerte du système filtre à particules ➔ 2.12 ou ➔ 2.14

TÉMOINS LUMINEUX (6/6)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Sur l'afficheur C



Airbag passager ON

➔ 1.58



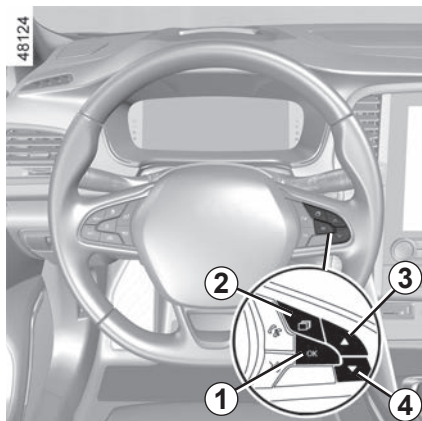
Airbag passager OFF

➔ 1.58



**Témoin d'alerte de non-port
de la ceinture conducteur et,
suivant véhicule, de la ceinture pas-
sager avant ➔ 1.29**

AFFICHEURS ET INDICATEURS (1/9)



Alerte niveau d'huile moteur minimum

Au démarrage moteur, l'afficheur au tableau de bord vous alerte lorsque le niveau d'huile minimum est atteint ➡ 4.4.

À la première alerte, vous pouvez la faire disparaître en appuyant sur le contacteur **1** « OK ».

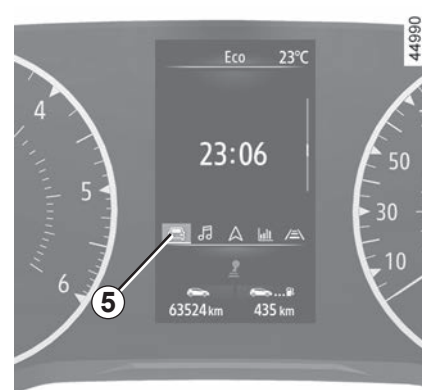
Les alertes suivantes disparaîtront automatiquement au bout de 30 secondes environ.

Tableau de bord en miles

(possibilité de passer en km/h)

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Contact coupé, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet véhicule **5** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **3** ou **4** pour atteindre « Réglages », appuyez sur le contacteur **1** « OK » ;
- effectuez la même opération pour atteindre « TABLEAU DE BORD », puis « Unités ».



Véhicules équipés d'un écran multimédia

Pour sélectionner l'unité, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : dans les deux cas, après une coupure de batterie, l'ordinateur de bord reviendra automatiquement à l'unité d'origine.

Pour revenir au mode précédent, effectuez la même opération.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (2/9)



Tableau de bord A

Il s'éclaire à la mise sous contact. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec un contenu et des couleurs différentes selon votre choix.

Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, reportez-vous à la notice de l'équipement.

Pour les véhicules non équipés d'un écran multimédia ➔ 1.92.



Indicateur de vitesse 6

Suivant le style sélectionné, l'affichage diffère.

Compte-tours 7 (graduations x 1000)

Il s'affiche différemment selon la personnalisation choisie au tableau de bord. Suivant le style sélectionné, il peut ne pas être affiché.

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule et pays, le témoin lumineux

mineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Totaliseur général 8 ➔ 1.85

Ordinateur de bord 9 ➔ 1.81

Autonomie prévisible avec le carburant restant 10

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres ➔ 1.85.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (3/9)



Informations multimédia 11

Suivant véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (la boussole, le téléphone, la navigation...).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Indicateur de style de conduite 12

➔ 2.22

Indicateur de température du liquide de refroidissement 13

En marche normale, l'indicateur **13** doit se situer avant la zone **14**. Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte que si le témoin **STOP** s'allume accompagné d'un message au tableau de bord et d'un signal sonore.

Indicateur de niveau de carburant 15

Si le niveau est au minimum, le témoin  intégré à l'indicateur s'affiche en jaune accompagné d'un signal sonore. Faites le plein rapidement.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (4/9)

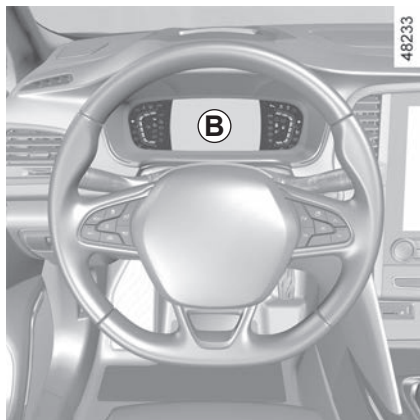


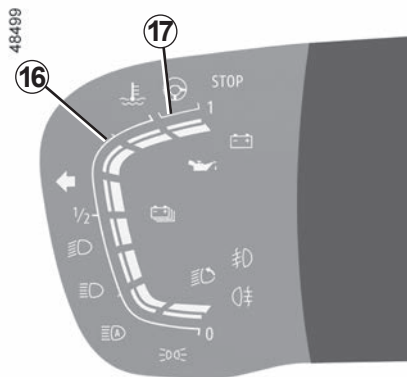
Tableau de bord B

Il s'éclaire à la mise sous contact. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Suivant véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec un contenu et des couleurs différentes selon votre choix.

Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, reportez-vous à la notice de l'équipement.

Pour les véhicules non équipés d'un écran multimédia ➔ 1.92.

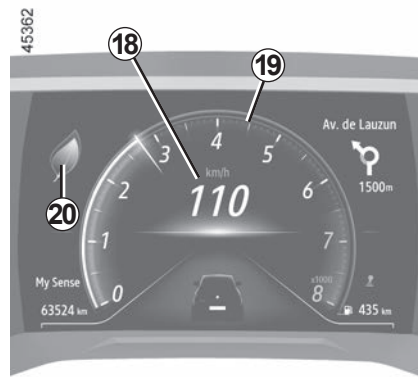


Indicateur de température du liquide de refroidissement 16

En marche normale, l'indicateur 16 doit se situer avant la zone 17. Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte que si le témoin **STOP** s'allume accompagné d'un message au tableau de bord et d'un signal sonore.

Indicateur de vitesse 18

Suivant le style sélectionné, l'affichage diffère.



Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule et pays, le témoin lumineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Compte-tours 19 (graduations x 1000)

Il s'affiche différemment selon la personnalisation choisie au tableau de bord. Suivant le style sélectionné, il peut ne pas être affiché.

Indicateur de style de conduite 20 ➔ 2.22.

45056



Suivant véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (la boussole, le téléphone, la navigation...).

Autonomie prévisible avec le carburant restant 22

Totaliseur général 23 ➡ 1.85

Ordinateur de bord 24 ➡ 1.81



Si le niveau est au minimum, le

témoin  de l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore. Faites le plein rapidement.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (6/9)

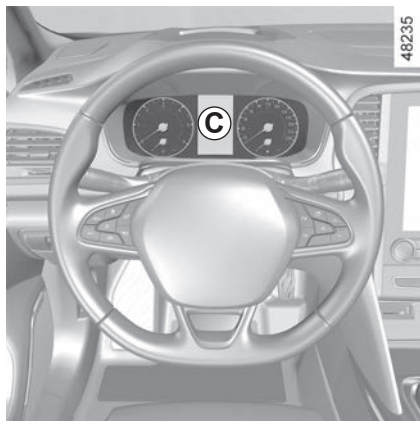
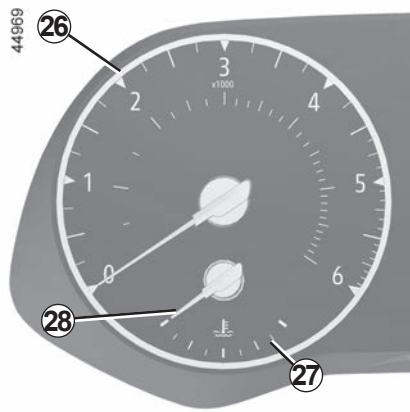


Tableau de bord C

Il s'éclaire à la mise sous contact. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Suivant véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec des couleurs différentes selon votre choix. Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, reportez-vous à la notice de l'équipement.

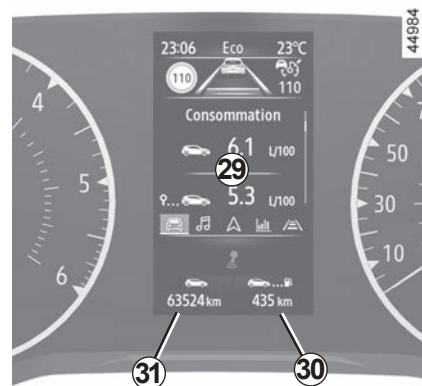
Pour les véhicules non équipés d'un système de navigation ➔ 1.92.



Compte-tours 26 (graduations x 1000)

Indicateur de température du liquide de refroidissement 28

En marche normale, l'indicateur **28** doit se situer avant la zone rouge **27**. Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte que si le témoin **STOP** s'allume accompagné d'un message au tableau de bord et d'un signal sonore.



Ordinateur de bord 29

➔ 1.81

Autonomie prévisible avec le carburant restant 30

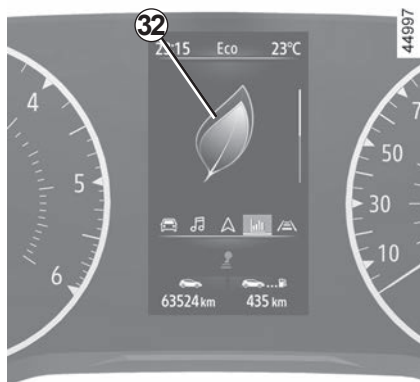
Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.

➔ 1.85

Totaliseur général 31

➔ 1.85

AFFICHEURS ET INDICATEURS (7/9)



Indicateur de style de conduite 32

→ 2.22



Indicateur de vitesse 33

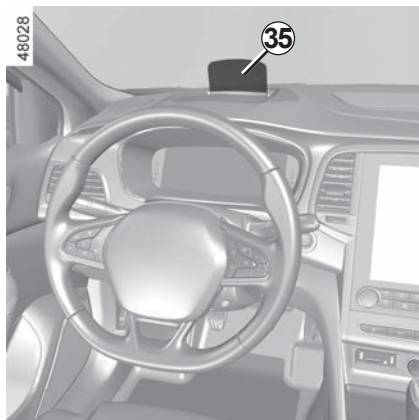
Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule et pays, le témoin lumineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Indicateur de niveau de carburant 34

Si le niveau est au minimum, le témoin  de l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore. Faites le plein rapidement.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (8/9)



Afficheur tête haute 35

L'afficheur reprend des informations de conduite et de navigation du tableau de bord et de l'écran multimédia.

Lorsque le véhicule en est équipé, il se déploie au démarrage du moteur et se rétracte à la coupure du moteur.

Ne forcez pas manuellement l'ouverture/fermeture de l'afficheur tête haute.

Vous pouvez régler certains paramètres depuis l'écran multimédia.

Pour cela, reportez-vous à la notice multimédia.

Réglage de la hauteur des informations sur l'afficheur

En fonction de votre position de conduite, vous pouvez monter ou descendre les informations sur l'afficheur.

Réglage de la luminosité de l'afficheur

Vous pouvez régler la luminosité (mode jour ou mode nuit) :

- **automatiquement** : la luminosité varie en fonction de lumière extérieure ;
- **manuellement** : la luminosité bascule automatiquement avec l'allumage/extinction des feux.

Dans les deux cas, le mode jour varie en fonction de la luminosité extérieure.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

La bonne visibilité des informations peut être affectée par :

- la position du siège ;
- la présence d'objet placé sur l'afficheur déployé ;
- la polarisation de certains verres de lunettes ;
- des conditions météorologiques extrêmes (pluie, neige, très fort ensoleillement...).



En cas d'informations contradictoires entre le tableau et l'afficheur tête haute/écran multimédia. Référez-vous aux informations affichées au tableau de bord.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (9/9)

Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement (l'afficheur ne se déploie pas au démarrage du moteur ou l'afficheur se rétracte, moteur tournant, suite à un choc d'un objet avec l'afficheur), effectuez :

- un arrêt/démarrage du moteur ;

ou

- depuis l'écran multimédia, une modification des réglages de déploiement de l'afficheur.

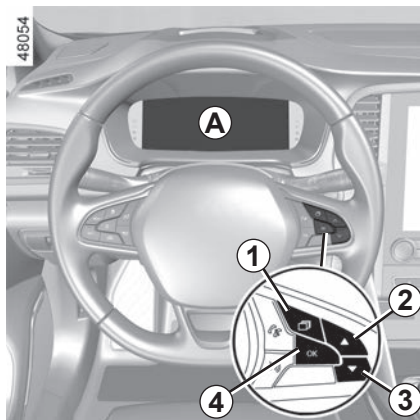
Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Afficheur déployé ou rétracté, aucun objet ne doit être placé sur celui-ci ou dans son rangement.

N'utilisez pas de produits solvants, détergents ou de chiffon abrasif pour nettoyer l'afficheur.

Utilisez uniquement des lingettes microfibres.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (1/4)

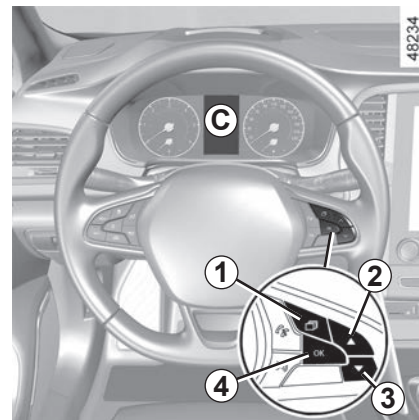
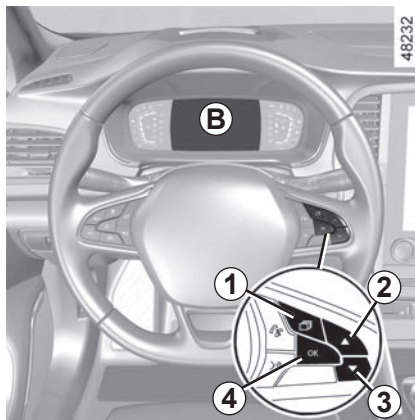


Ordinateur de bord A, B ou C

Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin ) ;
- messages d'alerte (associés au témoin **STOP**) ;
- menu de personnalisation des réglages du véhicule ➔ 1.92.

Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.



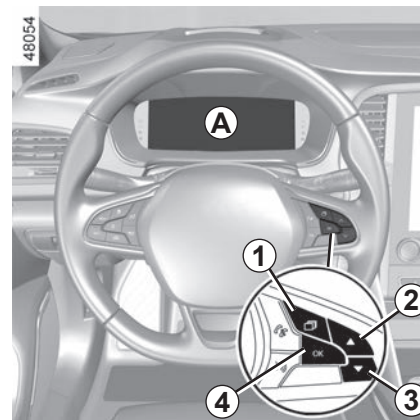
ORDINATEUR DE BORD : généralités (2/4)



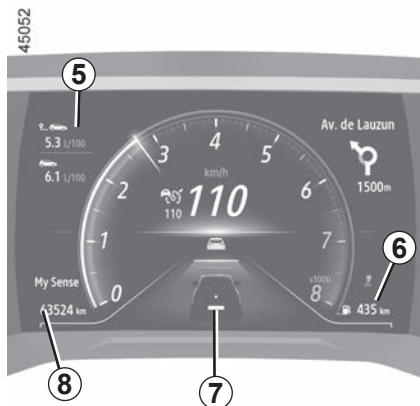
Véhicule équipé de l'ordinateur de bord A

Les fonctions sont réparties dans les zones **5**, **6**, **7**, et **8**. Suivant le style sélectionné, l'emplacement des zones diffère.

Appuyez sur le contacteur **1** pour naviguer entre les zones, et sélectionnez les fonctions par appuis successifs sur les contacteurs **2** ou **3**, puis validez si nécessaire avec le contacteur **4** « OK ».



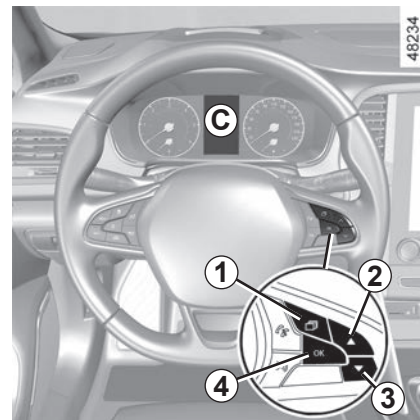
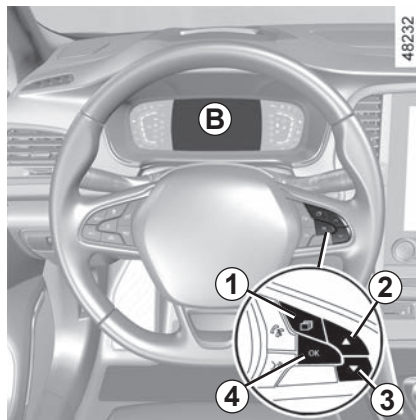
ORDINATEUR DE BORD : généralités (3/4)



Véhicule équipé de l'ordinateur de bord **B**

Les fonctions sont réparties dans les zones **5**, **6**, **7** et **8**.

Appuyez sur le contacteur **1** pour naviguer entre les zones, et sélectionnez les fonctions par appuis successifs sur les contacteurs **2** ou **3**, puis validez si nécessaire avec le contacteur **4** « OK ».



Véhicule équipé de l'ordinateur de bord **C**

Appuyez sur le contacteur **1**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule ».

Faites des appuis successifs sur les commandes **2** ou **3**, puis validez si nécessaire avec le contacteur **4** « OK ».

ORDINATEUR DE BORD : généralités (4/4)

Sélections

(l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays)

- a) Journal de bord, défilement des messages d'information et d'anomalie de fonctionnement ;
- b) consommation instantanée et consommation moyenne ;
- c) totaliseur partiel et vitesse moyenne ;
- d) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;
- e) réglage de l'heure ;
- f) autonomie de révision :
 - Autonomie de révision ;
 - Autonomie de vidange.
- g) autonomie prévisible avec le réactif restant.



Mise à zéro du totaliseur partiel et des paramètres de voyage (Top Départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, effectuez un appui long sur le contacteur 4 « OK » jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Cependant, la consommation moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (1/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Pas de message mémorisé	➡ a) Journal de bord. Affichage successif : – des messages d'information (airbag passager OFF ...); – des messages d'anomalie de fonctionnement (Injection à contrôler ...).
 7.4 L/100	➡ b) Consommation instantanée. Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.
 5.8 L/100	➡ Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.
 112,4 km	➡ c) Totaliseur partiel : distance parcourue depuis le dernier Top Départ.
 123.4 km/h	➡ Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (2/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Pression pneus init. appui long	 d) Réinitialisation de la pression des pneumatiques. ↳ 2.32
16:30	 e) Réglage de l'heure. ↳ 1.97

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (3/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision	
Révision dans 25 000 km / 12 mois Prévoir révision sous 300 km / 24 jours Faire révision	f) Autonomie de révision. Autonomie de révision Contact mis, moteur non démarré, accédez à l'information autonomie de révision. Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent : – autonomie inférieure à 1 500 km ou un mois : le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ; – autonomie égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin . Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.
Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche OK jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision. Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.	

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (4/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision (suite)	
Vidange dans 25 000 km / 24 mois	f) Autonomie de révision. Autonomie de vidange Contact mis, moteur non démarré , accédez à l'information autonomie de révision pour afficher l'autonomie de vidange.
Suivant véhicule, l'autonomie de vidange s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte-à-porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine vidange peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue. Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche OK jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de vidange. Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.	
Prévoir AdBlue avant 2400 km	 g) Autonomie prévisible avec le réactif restant.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.
Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Frein de parking serré »	Indique que le frein de parking est serré.
« Tourner volant + START »	Tournez légèrement le volant pendant l'appui sur le bouton de démarrage du véhicule pour déverrouiller la colonne de direction.
« Test fonctions sous contrôle »	S'affiche, contact mis, lorsque le véhicule s'autocontrôle.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Filtre à gazole à purger »	Indique une présence d'eau dans le filtre à gazole, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
« Véhicule à contrôler »	Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales, du système de gestion de la batterie ou d'un capteur du niveau d'huile.
« Airbag à contrôler »	Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher.
« Antipollution à contrôler »	– Indique une défaillance dans le système de dépollution du véhicule. – Indique une défaillance du système de réduction des gaz d'échappement lorsqu'il est accompagné du témoin  ➔ 1.119.

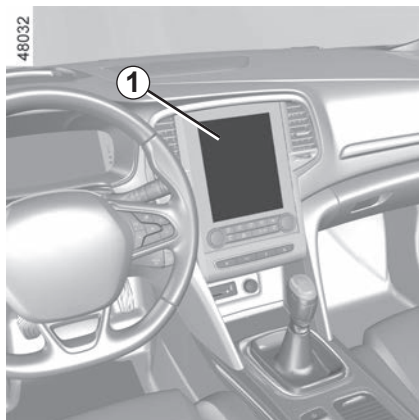
ORDINATEUR DE BORD : messages d'alerte

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un bip sonore.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Risque casse moteur »	Indique une défaillance de l'injection, une surchauffe du moteur du véhicule ou un problème grave au niveau du moteur.
« Panne du système de freinage »	Indique un problème du système de freinage.
« Panne électrique DANGER »	Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule (alternateur...).
« Crevaison »	Indique qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée.

MENU DE PERSONNALISATION DES RÉGLAGES DU VÉHICULE (1/3)



Cette fonction permet, suivant l'équipement du véhicule, l'activation/désactivation et le réglage de certaines fonctions du véhicule.

Véhicules équipés d'un écran multimédia 1

Accès au menu de réglage

Pour accéder aux différents réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

Sélection des réglages

Sélectionnez un menu puis la fonction à modifier (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

- a) « Conduite » :
 - Volume des clignotants.
- b) « Accès » :
 - Déverrouillage porte conducteur ;
 - Blocage portes en roulant ;
 - Ouvrir/fermer en mains libres ;
 - Fermeture à l'éloignement/ouverture à l'approche ;
 - Son fermeture à l'éloignement ;
 - Mode silencieux ;
 - Verrouillage automatique.
- c) « Essuyage et éclairage » :
 - Éclairage d'accompagnement ;
 - Essuyage en marche arrière ;
 - Essuyage avant automatique ;
 - Essuyage après lavage.

d) « Accueil » :

- Accueil extérieur ;
- Déploiement auto rétroviseurs ;
- Accueil intérieur ;
- Plafonnier mode auto.

Suivant la fonction, sélectionnez :

- « ON » ou « OFF » pour l'activer ou la désactiver,

ou

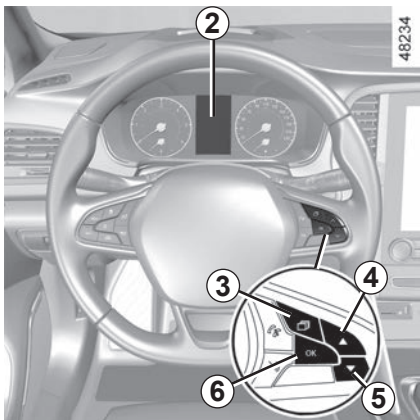
- une durée pour régler le temps d'allumage des feux (par exemple : pour la fonction « Éclairage d'accompagnement »).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

MENU DE PERSONNALISATION DES RÉGLAGES DU VÉHICULE (2/3)



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Accès au menu de réglage sur l'afficheur 2

Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **3** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule ». Faites des appuis successifs sur les commandes **4** ou **5** pour atteindre le menu « Réglages », puis validez en appuyant sur le contacteur **6** « OK ».

Sélection des réglages

Naviguez à l'aide des commandes **4** ou **5** pour sélectionner la fonction à modifier et appuyez sur le contacteur **6** « OK » pour valider (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

a) « TABLEAU DE BORD » :

- Langue ;
- Unité ;
- Style ;
- Couleur.

b) « VEHICULE » :

- Essuyage arrière en marche AR ;
- Essuyage auto du pare-brise ;
- Essuie goutte avant-arrière ;
- Accueil externe ;
- Roue libre en mode ECO ;
- Volume des clignotants.

c) « AIDES PARKING » :

- Volume bip ;
- détection d'obstacle avant ;
- détection d'obstacle latéral ;
- détection d'obstacle arrière.

d) « AIDES CONDUITE » :

- Sortie de voie sensibilité ;
- Sortie de voie vibration ;
- Maintien de voie sensibilité ;
- Angle mort ;
- Alerte fatigue ;
- Freinage actif ;
- Alerte vitesse ;
- Alerte distance.

e) « ECLAIRAGE » :

- Plafonnier Mode Auto ;
- Suivi éclairage automatique ;
- Suivi éclairage : XX secondes.

f) « ACCES » :

- Blocage portes en roulant ;
- Ouvrir / Fermer en mains libres ;
- Déverrouillage porte conducteur seule ;
- Recondamnation automatique ;
- Verrouillage silencieux ;
- Ouvrir / Fermer en automatique ;
- Déploiement Auto Rétroviseurs.

g) « REINITIALISATION ».

MENU DE PERSONNALISATION DES RÉGLAGES DU VÉHICULE (3/3)

☒ fonction activée

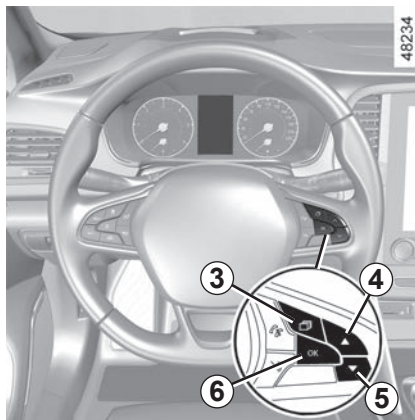
☐ fonction désactivée

Une fois la ligne sélectionnée, appuyez sur le contacteur **6** « OK » pour modifier la fonction.

Si vous sélectionnez l'un des choix « AIDES PARKING » puis « VOLUME » ou « TABLEAU DE BORD » puis « LANGUE », vous aurez de nouveau une sélection (volume sonore de l'aide au parking ou langue du tableau de bord). Dans ce cas, faites votre choix et validez en appuyant sur le contacteur **6** « OK », la valeur sélectionnée

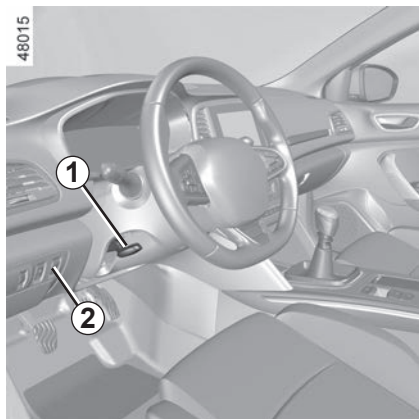
est représentée par ☒ devant la ligne.

Pour sortir du menu, appuyez sur les contacteurs **4** ou **5** pour atteindre « RETOUR » et validez en appuyant sur le contacteur **6** « OK ». Il peut être nécessaire d'effectuer cette opération plusieurs fois.



Le menu de personnalisation des réglages du véhicule ne peut pas être utilisé en roulant. Au-delà de 20 km/h, l'afficheur de bord repasse automatiquement en mode ordinateur de bord.

VOLANT DE DIRECTION



Réglage en hauteur et en profondeur du volant

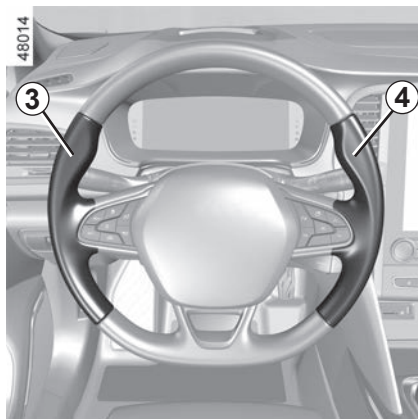
Abaissez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée.

Ensuite, relevez le levier à fond et au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.



Chauffage du volant

(Suivant véhicule)

Cette fonction assure le chauffage du volant de direction sur les zones **3** et **4**.

Principe de fonctionnement

Une fois la température atteinte, la fonction régule la température des zones chauffées pendant 30 minutes environ puis s'arrête automatiquement.

Activation de la fonction

Contact mis, appuyez sur le contacteur **2**, le témoin intégré au contacteur s'allume.

Désactivation de la fonction

- En automatique :

La fonction s'arrête automatiquement après la phase de régulation d'environ 30 minutes. Le témoin du contacteur **2** reste allumé.

Nota : Après un arrêt automatique de la fonction, pour relancer celle-ci appuyez deux fois sur le contacteur **2**.

Sans nouvel appui sur le contacteur **2**, la fonction se réactivera à la prochaine mise sous contact.

- En manuel :

Pour désactiver la fonction pendant la phase de régulation, appuyez sur le contacteur **2**. Le témoin intégré au contacteur **2** s'éteint.

DIRECTION ASSISTÉE

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

Particularité du Stop and Start

Suivant véhicule, à la mise en veille du moteur, l'assistance de direction peut ne plus être opérationnelle. Dans ce cas elle revient à son état d'origine dès le redémarrage du moteur ou dès que la vitesse est supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).

Nota : l'assistance de direction dépend du mode sélectionné dans le menu « MULTI-SENSE » (➡ 3.2).

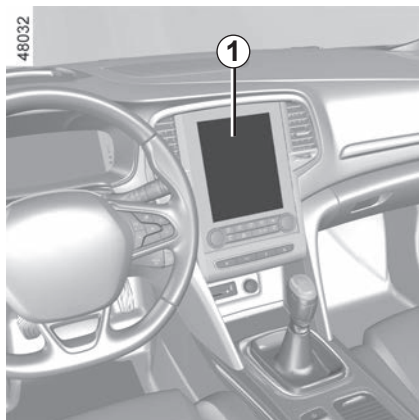
Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

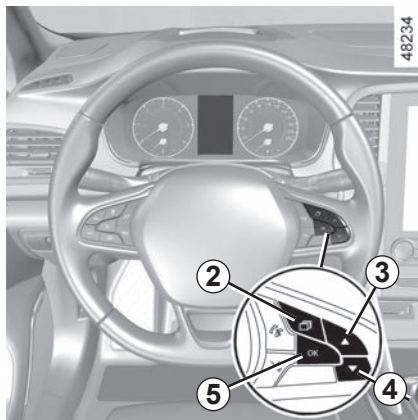
HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (1/2)



Véhicules équipés d'un écran multimédia

L'affichage de l'heure et de la température extérieure se situe sur l'écran multimédia **1**.

Reportez-vous à la notice multimédia.



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Appuyez sur le contacteur **2**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule ».

Faites des appuis successifs sur les commandes **3** ou **4**, pour atteindre le réglage de l'heure **6**.

Faites un appui long sur le contacteur **5** « OK » jusqu'au clignotement de l'heure.



Réglez l'heure à l'aide des commandes **3** ou **4**, puis appuyez sur le contacteur **5** « OK » pour valider.

Réglez les minutes à l'aide des commandes **3** ou **4**, puis appuyez sur le contacteur **5** « OK » pour valider.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (2/2)

Suivant véhicule, en cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), l'horloge se remet à l'heure automatiquement après quelques minutes dès lors que le système est capable de recevoir les informations GPS.

Indicateur de température extérieure

Particularité :

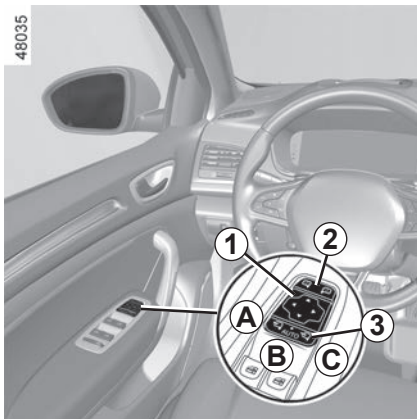
Lorsque la température extérieure est comprise entre $-3\text{ }^{\circ}\text{C}$ et $+3\text{ }^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

RÉTROVISEURS (1/2)



Rétroviseurs extérieurs

Réglage

Sélectionnez le rétroviseur à l'aide du contacteur **2**, puis avec le bouton **1**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

Rétroviseurs dégivrants

Le dégivrage est assuré conjointement avec celui de la lunette arrière ➔ 3.8.

Rétroviseurs rabattables

Le rabattement des rétroviseurs au verrouillage du véhicule est automatique (contacteur **3** en position **B**).

Dans tous les cas, vous pouvez forcer le rabattement (contacteur **3** en position **C**) ou le déploiement (contacteur **3** en position **A**) des rétroviseurs.

Le mode automatique est alors désactivé. Pour le réactiver, positionnez le contacteur **3** en position **B**.

Fonction d'accueil et au revoir

Pour accéder à la fonction accueil et au revoir, reportez-vous à la notice multimédia.

Activez ou désactivez la fonction en sélectionnant (ON ou OFF).

Suivant le choix sélectionné, les rétroviseurs se déploieront :

- à la mise sous contact suivante (fonction désactivée) ;
- à la détection de la carte ou au déverrouillage du véhicule (fonction activée).

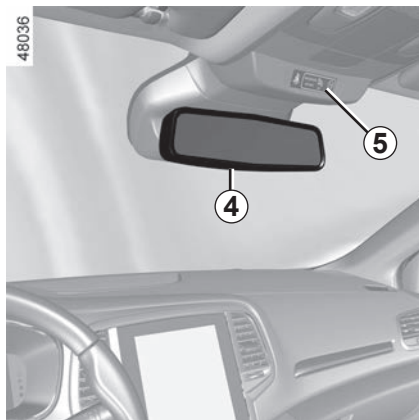


Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

RÉTROVISEURS (2/2)



Rétroviseur intérieur

Rétroviseur avec levier 4

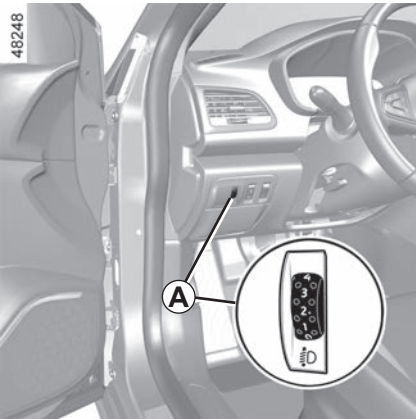
En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier **4** situé derrière le rétroviseur.

Rétroviseur sans levier 4

Le rétroviseur fonce automatiquement lorsque vous êtes suivi par un véhicule éclairé ou en cas de forte luminosité.

Les informations concernant l'activation ou la désactivation de l'airbag passager avant s'affichent sur l'afficheur **5** ➡ 1.58.

RÉGLAGE DES FAISCEAUX LUMINEUX



Pour les véhicules qui en sont équipés, la commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande **A** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

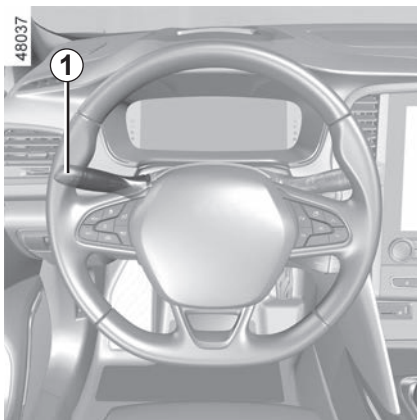
Pour les véhicules qui ne sont pas équipés de la commande **A**, le réglage des projecteurs est automatique suivant la charge du véhicule.

	Exemples de position de réglage de la commande A en fonction de la charge		
	5 portes	Break	4 portes
Conducteur seul ou avec un passager à l'avant	0	0	0
Tous les sièges occupés	1	1	1
Conducteur avec passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	3	3	3
Conducteur sans passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	3 ou 4 *	4	4

* suivant véhicule

Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande **A** en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicules.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/6)



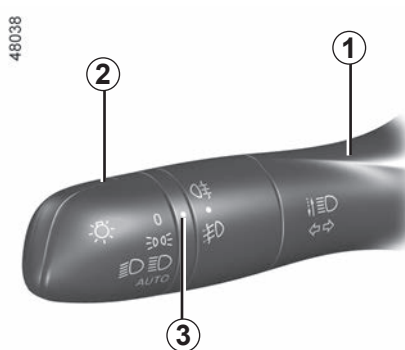
Feux de position

Tournez la bague 2 jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 3.

Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonction allumage des feux de jour

Les feux de jour s'allument automatiquement sans action sur la manette 1 au démarrage du moteur et s'éteignent à l'arrêt du moteur.



Feux de croisement Fonctionnement manuel

Tournez la bague 2 jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 3. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

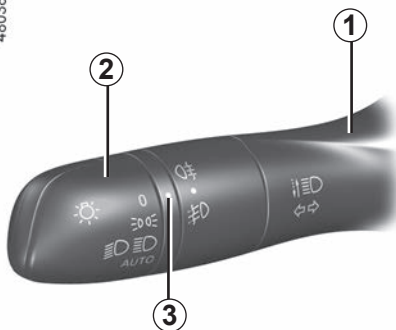
Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

Tournez la bague 2 jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère 3 : moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette 1.

Suivant véhicule, les feux de croisement s'allument automatiquement après plusieurs allers-retours des balais d'essuie-vitre avant.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/6)

48038



Feux de route

Moteur tournant, feux de croisement allumés, poussez la manette **1**. Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.
Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette **1** vers vous.

Lors de la désactivation des feux de route, les faisceaux des feux de croisement reviennent à leur position initiale.



Feux de route automatiques

Suivant véhicule, ce système allume et éteint les feux de route automatiquement. Il utilise une caméra située derrière le rétroviseur intérieur pour détecter les véhicules suivis et les véhicules venant en sens inverse.

Le système peut être perturbé dans certaines conditions, notamment :

- les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...);
- pare-brise ou caméra obstruée;
- lorsqu'un véhicule suivi ou de face possède un éclairage peu visible ou masqué;
- mauvais réglage des feux avant;
- systèmes réfléchissants ;
- ...

Les feux de route s'allument automatiquement si :

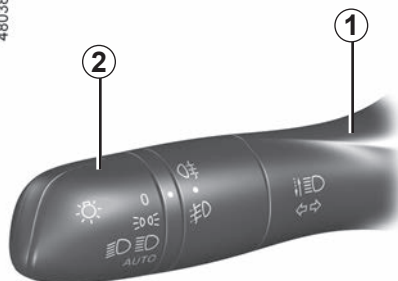
- la luminosité extérieure est faible ;
- aucun autre véhicule, ni éclairage n'est détecté ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.

Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système repasse en feux de croisement.

Nota : veuillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (3/6)

48038



Feux de route automatiques (suite)

Activation/désactivation

Pour activer les feux de route automatiques :

- tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère **3** ;
- poussez la manette **1**.

Le témoin  s'allume au tableau de bord.

Pour désactiver les feux de route automatiques :

- tirez sur la manette **1** ;
- ou, tournez la bague **2** dans une autre position que **AUTO**.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Automatisation feux à contrôler » apparaît au tableau de bord, le système est désactivé. Consultez un Représentant de la marque.



L'utilisation, de nuit, d'un système de navigation portable dans la zone du pare-brise située sous la caméra est susceptible de perturber le fonctionnement du système « feux de route automatiques » (risque de reflets sur le pare-brise).



Le système « feux de route automatiques » ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et la responsabilité du conducteur quant à l'éclairage du véhicule et de son adaptation aux conditions de luminosités, de visibilité et de circulation.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (4/6)

48038



Extinction des feux

Automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague 2.

Nota : dans le cas où les feux de brouillard sont allumés, il n'y a pas d'extinction automatique de l'éclairage.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Eclairage à contrôler » accompagné du témoin  s'affiche et que le témoin  clignote au tableau de bord, cela indique une défaillance de l'éclairage.

Consultez un Représentant de la marque.

Fonction accueil et au revoir (suivant véhicule)

Lorsque la fonction est activée, les feux de jour et les feux de position arrière s'allument automatiquement à la détection de la carte ou au déverrouillage du véhicule.

Ils s'éteignent automatiquement :

- une minute environ après leur allumage ;
- au démarrage du moteur en fonction de la position de la manette d'éclairage ;

ou

- au verrouillage du véhicule.

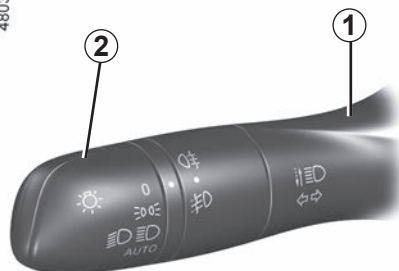
Activation/désactivation de la fonction

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de l'accueil extérieur, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « **ON** » ou « **OFF** ».

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (5/6)

48038



Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de position et de croisement (pour éclairer l'ouverture d'un portail...).

Moteur arrêté et feux éteints, la bague 2 en position **AUTO**, tirez la manette 1 vers vous : les feux de position et de croisement s'allument pendant environ trente secondes ainsi que les

témoins  et  au tableau de bord.

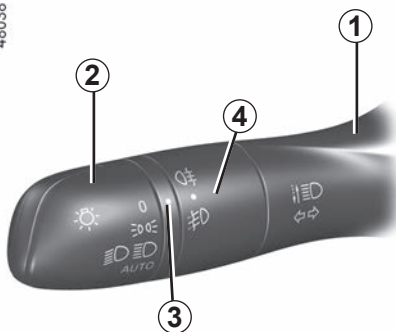
Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à deux minutes environ).

Le message « Eclairage pendant _ _ _ » accompagné du temps d'allumage s'affiche au tableau de bord pour confirmer cette action. Vous pouvez ensuite verrouiller votre véhicule.

Pour arrêter l'éclairage avant l'arrêt automatique, tournez la bague 2 dans une position quelconque puis ramenez-la en position **AUTO**.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (6/6)

48038



Feux de brouillard avant

Tournez l'anneau central **4** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3** puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.



Feux de brouillard arrière

Tournez l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Extinction

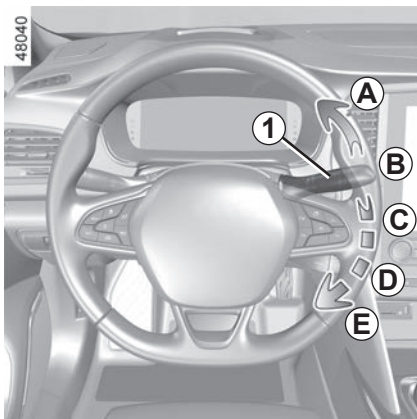
Faites de nouveau pivoter l'anneau central **4** pour amener le repère **3** face au symbole correspondant aux feux de brouillard. Le témoin correspondant s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard arrière.

Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (1/6)



Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent

A balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

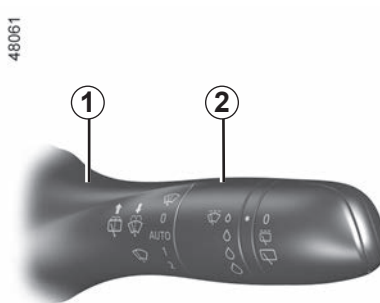
B arrêt

C balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague 2.

D balayage continu lent

E balayage continu rapide



Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage.

D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Les positions **A**, **C** et **D** sont accessibles contact mis. La position **E** est accessible moteur tournant uniquement.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

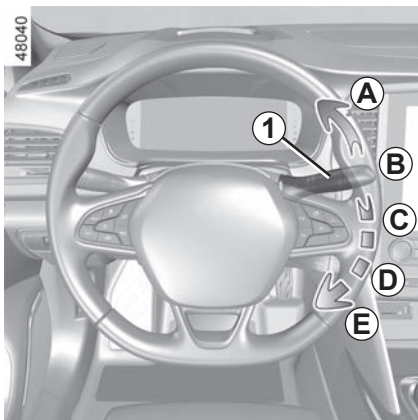
- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➡ 5.37.

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (2/6)



Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie

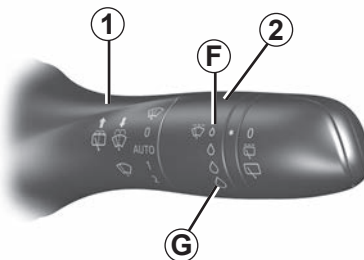
Le capteur de pluie se situe sur le pare-brise, devant le rétroviseur intérieur.

A balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller retour des essuie-vitres.

B arrêt

48061



C fonction essuyage automatique

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague 2 :

- **F** : sensibilité minimum ;
- **G** : sensibilité maximum.

Plus la sensibilité est élevée, plus les essuie-glaces réagissent rapidement et la fréquence de balayage augmente.

Lors de l'activation de l'essuyage automatique ou lors de l'augmentation de sensibilité, un aller-retour est effectué.

Nota :

- le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;
- en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;
- n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
- dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique ;
- lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez la manette 1 en position **B** afin de désactiver l'essuyage automatique.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (3/6)

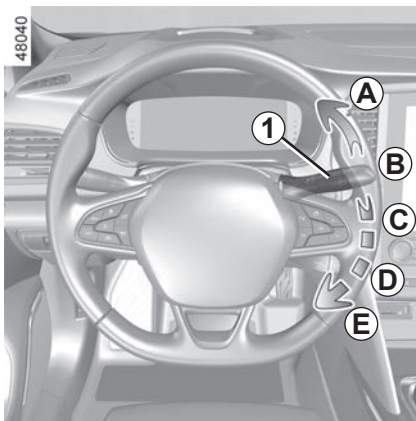
Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en balayage intermittent.

Faites appel à un Représentant de la marque.

Le fonctionnement du capteur de pluie peut être perturbé en cas de :

- balais d'essuie-vitre détériorés ; un voile d'eau ou des traces laissées par un balai sur la zone de détection du capteur peut augmenter le temps de réaction de l'essuie-vitre automatique ou augmenter la fréquence de balayage ;
- pare-brise présentant un éclat ou une fissure au niveau du capteur, ou pare-brise encrassé par de la poussière, des saletés, des insectes, du givre, l'utilisation de cires de lavage et de produits hydrophobes ; l'essuie-vitre automatique sera moins sensible, voire ne réagira pas.



D balayage continu lent

E balayage continu rapide

Les positions **A** et **D** sont accessibles contact mis.

Les positions **C** et **E** sont accessibles moteur tournant uniquement.

Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage.

D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si les balais ne sont pas collés. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que les balais sont bloqués par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas les essuie-vitres sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée des balais.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (4/6)

Position particulière de l'essuyage avant (position service)

Cette position permet de lever les balais pour pouvoir les écarter du pare-brise.

Elle peut être utile pour :

- nettoyer les balais ;
- dégager les balais du pare-brise par temps hivernal ;
- remplacer les balais ➡ 5.37.

Contact mis, moteur à l'arrêt, abaissez complètement la manette d'essuie-vitre (position balayage continu rapide), les balais s'arrêtent dans une position dé-gagée du capot.

Pour ramener les balais en position, assurez-vous que les balais ont bien été rabattus sur le pare-brise puis, ramenez la manette sur la position **B** (arrêt), contact mis.

Avant de mettre le contact, rabattez les essuie-vitres sur le pare-brise sinon il y a un risque d'endommagement du capot ou des essuie-vitres lors de la mise en marche des essuie-vitres.

Nota : après intervention, pour re-positionner correctement les balais, assurez-vous que les balais reposent sur le pare-brise, mettez le contact et actionnez la commande d'essuyage.

En cas d'obstacles présents sur le pare-brise (saletés, neige, gel...), dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

Si un obstacle empêche le mouvement d'un balai, celui-ci peut s'arrêter.

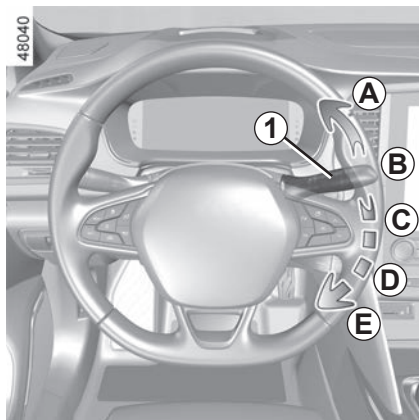
Retirez l'obstacle et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position **B** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (5/6)



Lave-vitre

Contact mis, tirez la manette **1** puis relâchez.

Une action brève déclenche, en plus du lave-vitre, un aller-retour des essuie-vitres.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, trois aller-retours suivis, après quelques secondes, d'un quatrième.

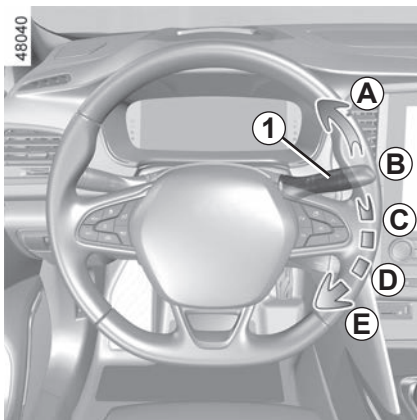
Nota : par température négative, le liquide de lave-vitres risque de geler sur le pare-brise et de réduire la visibilité. Chauffez le pare-brise à l'aide de la commande de désembuage avant de le nettoyer.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **B** (arrêt).

Risque de blessures.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (6/6)



Lave-projecteurs

Projecteurs allumés

Pour les véhicules qui en sont équipés, moteur tournant, maintenez la manette **1** tirée vers vous environ 2 secondes, vous actionnez les lave-projecteurs en même temps que le lave-vitre.

Les lave-projecteurs sont aussi activées après trois actions prolongées sur la commande de lave-vitre avant.

Nota : pour assurer un bon fonctionnement du lave-projecteur en période hivernale, retirez la neige des enjoliveurs de gicleurs et dégelez les enjoliveurs de gicleurs à l'aide d'un aérosol dégivrant.

Il est toutefois recommandé d'éliminer à intervalles réguliers les salissures adhérent fortement à la vitre des projecteurs.

Lorsque vous atteignez le niveau minimum de liquide de lave-vitre, le circuit de lave-projecteur peut se désamorcer.

Faites le plein de liquide de lave-vitre puis actionnez-le, **moteur tournant**, pour le réamorcer.

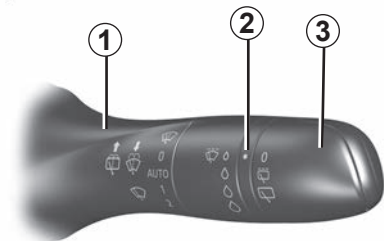


Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuiе-vitres est en position **B** (arrêt).

Risque de blessures.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE (1/2)

48061



Essuie-vitre arrière



Contact mis, faites pivoter l'anneau **3** de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère **2** :

- **arrêt ;**
- **balayage intermittent.**
Entre deux balayages, le balai s'arrête pendant plusieurs secondes. La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse du véhicule ;
- **balayage continu lent.**

Pour arrêter le fonctionnement, faites pivoter de nouveau l'anneau **3**.

Nota : lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez l'anneau **3** de la manette **1** en position arrêt afin de désactiver l'essuyage automatique. Respectez les préconisations d'usage.

Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.



Avant toute action sur la vitre arrière (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage...) ramenez la manette **1** en position arrêt.

Risque de blessures et/ou de détériorations.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➡ 5.37.

Précautions d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant d'actionner l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE (2/2)

Activation/désactivation de l'essuie-vitre arrière

Le passage en marche arrière déclenche l'essuyage arrière en balayage intermittent (si les essuie-vitres avant fonctionnent). Lorsque votre véhicule est équipé d'un menu de personnalisation des réglages du véhicule, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver la fonction ➔ 1.92.

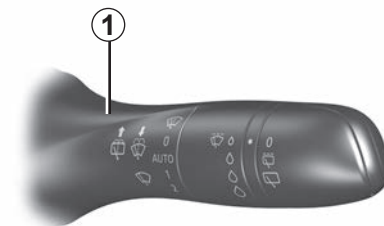
Pour les véhicules non équipés d'un menu de personnalisation des réglages, faites désactiver la fonction par un Représentant de la marque.

En cas d'obstacles présents sur la vitre arrière (saletés, neige...), l'essuie-vitre essaie de balayer tous les obstacles. Si un obstacle empêche le mouvement du balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle, attendez environ 30 secondes et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si le balai n'est pas collé. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que le balai est bloqué par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas l'essuie-vitre sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée du balai.

48061

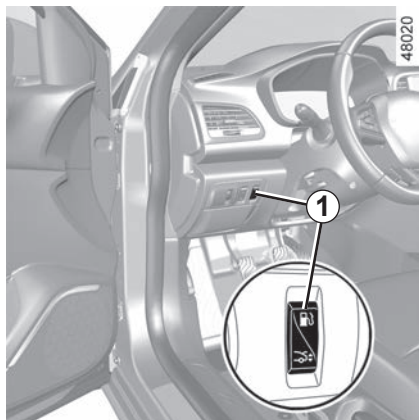


Essuie/lave lunette arrière

Contact mis, poussez la manette **1** de façon prolongée puis relâchez-la.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-lunette, trois aller-retours de l'essuie-vitre arrière suivis, après quelques secondes, d'un quatrième.

RÉSERVOIR CARBURANT (1/3)

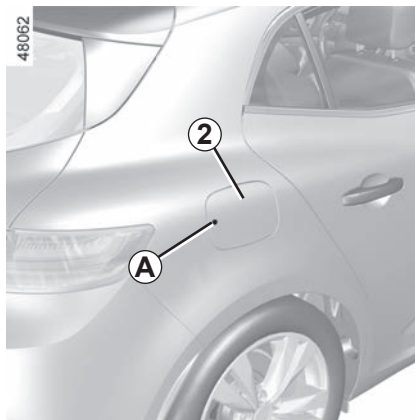


Capacité utilisable du réservoir :

- **50 litres** environ pour les versions essence ;
- **49 litres** environ pour les versions diesel quatre portes ;
- **45 litres** environ pour les versions diesel cinq portes et break.

Véhicule déverrouillé, pour ouvrir le portillon **2**, appuyez sur la zone **A** puis relâchez ou, suivant véhicule, appuyez sur la commande sur planche de bord **1**. Le portillon **2** s'entre-ouvre.

Le clapet **3** est intégré au conduit de remplissage.



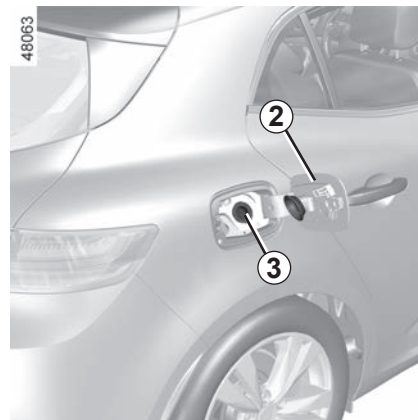
Pour le remplissage reportez-vous au paragraphe « Remplissage carburant » en page suivante.

Pour fermer, repoussez le portillon avec la main jusqu'en butée.



Ne **jamais** appuyer avec les doigts sur le clapet **3**.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

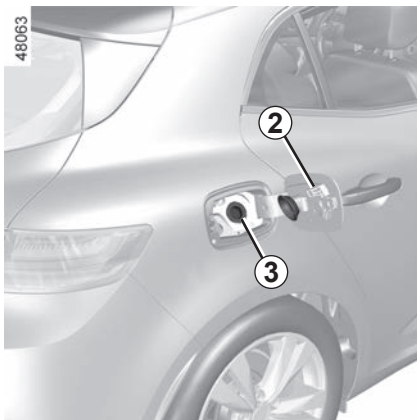


Qualité du carburant

Utilisez un carburant de **bonne qualité** respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et **impérativement** conformes aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **2** ➔ 6.9.

Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles : reportez-vous au tableau ➔ 6.9.

RÉSERVOIR CARBURANT (2/3)



Versions diesel

Utilisez **impérativement** du gazole conforme aux indications portées sur l'étiquette située à l'intérieur du portillon **2**.

Versions essence

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'Indice d'Octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **2** ➔ 6.9.

Remplissage carburant

Contact coupé, introduisez le pistolet pour repousser le clapet **3** et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage. À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau. Le clapet **3** et son pourtour doivent rester propres.

Versions essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie. Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui **ne doit permettre d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start) : coupez impérativement le contact ➔ 2.4 ➔ 2.5.

Risque d'incendie.



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne **pas** ajouter de réactif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur ➔ 1.119.

Si vous voulez ajouter un additif au carburant, utilisez un produit agréé par nos Services Techniques. Consultez un Représentant de la marque.

RÉSERVOIR CARBURANT (3/3)

Panne de carburant version diesel

Véhicules avec clé/télécommande

- Mettez la clé de contact en position « **ON** » **2** ➡ 2.3 et attendez quelques minutes avant de démarrer pour permettre le réamorçage du circuit de carburant ;
- tournez la clé en position « **START** » **3**. Si le moteur ne démarre pas, répétez la procédure.
- Si le moteur ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives, faites appel à un Représentant de la marque.



Véhicules avec carte

Carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton de démarrage **4** sans action sur les pédales. Attendez quelques minutes avant de démarrer. Ceci permet le réamorçage du circuit carburant. Si le moteur ne démarre pas, répétez la procédure.

Si le moteur ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives, faites appel à un Représentant de la marque.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteurs, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse et faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un représentant de la marque.

RÉSERVOIR RÉACTIF (1/4)

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez. Il est important de noter que le non-respect de la réglementation en vigueur peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

Principe de fonctionnement

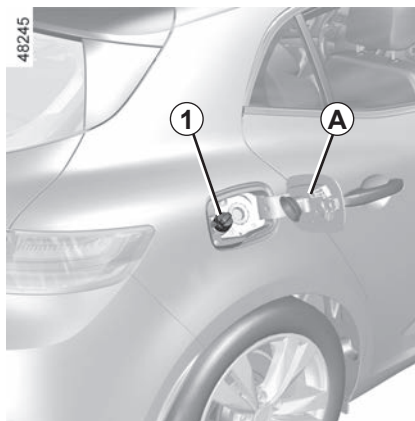
Le réactif est destiné aux moteurs diesel équipés du système SCR (réduction catalytique sélective).

L'utilisation de réactif permet de diminuer la quantité d'oxydes d'azote présents dans les gaz d'échappement.

La consommation de réactif en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite.

Qualité du réactif

Utilisez **exclusivement le liquide réactif conforme à la norme ISO 22241** et conformément au marquage présent sur le bouchon du réservoir.



Remplissage

Capacité utilisable du réservoir : 16 litres environ.

Contact coupé, ouvrez le portillon **A**, puis dévissez le bouchon **1**.

Nota : des vapeurs d'ammoniaque risquent de s'échapper à l'ouverture du bouchon lorsque la température du réservoir est élevée.

Pour un remplissage de réactif, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start) : coupez impérativement le contact moteur ➔ 2.4 ➔ 2.5.



En cas d'alerte « XXX KM BLOCAGE REMPLIR ADBLUE », faites le plein de réactif et reportez-vous aux consignes de remplissage.

Risque d'immobilisation du véhicule.



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque. Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.



Le réactif ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

RÉSERVOIR RÉACTIF (2/4)

Remplissage (suite)

Le remplissage peut s'effectuer à la pompe. Contact coupé, introduisez le pistolet et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures). Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Dans les autres cas de remplissage, lisez impérativement les informations indiquées sur le contenant (bidon, bouteille...) du réactif.

Précaution d'emploi

Lors du remplissage :

- **manipulez le réactif avec précaution. Celui-ci est agressif pour les vêtements, les chaussures, les éléments de carrosserie...** ;
- veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau.

Nettoyez rapidement et abondamment à l'eau froide les parties peintes avec un chiffon doux en cas de débordement et souillage par le réactif.

Nota : en cas de cristallisation du liquide réactif, utilisez une éponge douce.

Par conditions extrêmes climatiques froides

En conditions de gel, effectuez le remplissage du réservoir de réactif

dès que le témoin  et le message « **REEMPLIR ADBLUE AVANT 1200 km** » s'affichent au tableau de bord.

Cas particuliers

Le liquide réactif gèle en dessous de -10°C environ.

Dans ces conditions, n'effectuez pas de remplissage lorsque le liquide est gelé. En cas de nécessité d'effectuer un appoint ou de faire le plein de ré-

actif ( allumé), gardez, si possible, le véhicule dans un local plus chaud afin que le réactif revienne à son état liquide. Sinon, faites effectuer par un professionnel habilité un appoint ou le plein de liquide réactif.

Après le remplissage du réservoir de réactif, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon, démarrez le moteur et **attendez IMPÉRATIVEMENT 10 secondes, véhicule à l'arrêt, moteur tournant**, avant de reprendre la route.

Si cette opération n'est pas respectée, la prise en compte du remplissage du réservoir ne s'effectuera de manière automatique qu'après plusieurs dizaines de minutes de roulage.

Le message « --- REEMPLIR ADBLUE » et/ou les voyants continueront d'apparaître jusqu'à la prise en compte du remplissage par le système.



Toute intervention sur le système complet est rigoureusement interdite. Pour éviter tout dommage, seul le personnel qualifié du réseau de la marque est habilité à intervenir sur le système.

RÉSERVOIR RÉACTIF (3/4)

Entretien/Autonomie

L'affichage des informations au tableau de bord peut être accompagné d'un signal sonore.

Témoins	Message	Que faire ?
-	« PREVOIR ADBLUE AVANT 2400 km »	Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste moins de 2400 km d'autonomie . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer par un Représentant de la marque, le plein de réactif dans le réservoir.
 s'allume	« REMPLIR ADBLUE AVANT 1200 km »	Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste entre 1200 km et 800 km d'autonomie . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer par un Représentant de la marque, le plein de réactif dans le réservoir.
 s'allume	« XXX KM BLOCAGE REMPLIR ADBLUE »	Le message s'affiche à la mise sous contact et se répète : - tous les 100 km environ, il vous reste entre 800 km et 200 km d'autonomie ; - tous les 50 km environ, il vous reste moins de 200 km d'autonomie. Dans tous les cas, effectuez ou faites effectuer par un Représentant de la marque, le plein de réactif dans le réservoir dès que possible .
 clignote	« 0 KM BLOCAGE REMPLIR ADBLUE »	Le démarrage du moteur est impossible. Pour redémarrer, vous devez faire vous-même le plein de réactif dans le réservoir.

RÉSERVOIR RÉACTIF (4/4)

Anomalie de fonctionnement du système

L'allumage des témoins peut être accompagné d'un signal sonore.

Témoins	Message	Interprétations
 et  s'allument.	« ANTIPOLLUTION A CONTROLER » « QUALITE ADBLUE A CONTROLER » « INJECTION ADBLUE A CONTROLER »	Indique une défaillance du système. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« XXX KM BLOCAGE ANTIPOLLUTION »	Indique une défaillance du système et qu'il vous reste moins de 800 km à parcourir avant que le redémarrage du véhicule soit impossible. Ces alertes se répètent : - tous les 100 km jusqu'à ce qu'il vous reste entre 800 km et 200 km à parcourir avant que le redémarrage du véhicule ne soit plus possible ; - tous les 50 km lorsqu'il vous reste moins de 200 km à parcourir et jusqu'au redémarrage impossible du véhicule. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« 0 KM BLOCAGE ANTIPOLLUTION »	Indique qu'après coupure du contact, le redémarrage du véhicule est impossible. Faites appel à un Représentant de la marque.

Chapitre 2 : La conduite

Rodage	2.2
Contacteur de démarrage	2.3
Démarrage, arrêt moteur	2.4
Fonction Stop and start	2.8
Particularités des versions essence et diesel	2.12
Levier de vitesses, Frein à main	2.16
Frein de parking assisté	2.17
Fonction « AUTOHOLD »	2.21
Conseils de conduite, Eco conduite	2.22
Conseils entretien et antipollution	2.30
Environnement	2.31
Avertisseur et système de surveillance de pression des pneumatiques	2.32
Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	2.43
Alerte de sortie de voie	2.49
Aide au maintien de voie	2.54
Avertisseur d'angle mort	2.60
Alerte distances de sécurité	2.67
Freinage actif d'urgence	2.71
Alerte détection de fatigue	2.79
Détection de panneaux de signalisation routière	2.81
Limiteur de vitesse	2.85
Régulateur de vitesse	2.89
Régulateur de vitesse adaptatif	2.94
Assistant Autoroute et Trafic	2.108
Aide au parking	2.124
Caméra de recul	2.130
Avertisseur de sortie de stationnement	2.133
Stationnement assisté	2.137
Boîte de vitesses automatique	2.142
Appel d'urgence	2.145

RODAGE

Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Ce n'est qu'après **3 000 km environ** que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Nota : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau de liquide de refroidissement est susceptible d'être supérieur au repère « **MAXI** » du réservoir, puis de baisser entre le niveau « **MINI** » et « **MAXI** ». Cela ne présente aucun risque.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Version Diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 2 500 tr/mn.

Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est pas avant 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Nota : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau de liquide de refroidissement est susceptible d'être supérieur au repère « **MAXI** » du réservoir, puis de baisser entre le niveau « **MINI** » et « **MAXI** ». Cela ne présente aucun risque.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

CONTACTEUR DE DÉMARRAGE : véhicule avec clé



Contacteur de démarrage

Position « LOCK » 0

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « ON » 2

Le contact est mis.

Les accessoires éventuels (radio...) peuvent être utilisés.

Position « START » 3

Si le moteur ne démarre pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur démarre.

Nota : en version Diesel, il peut se passer quelques secondes entre l'action sur la clé et le démarrage du moteur pour permettre le préchauffage du moteur.

DEMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec clé



Démarrage du moteur

Versions essence

- Actionnez le démarreur **sans accélérer** ;
- relâchez la clé dès le départ du moteur.



Ne démarrez jamais votre véhicule en roue libre dans une pente. Risque d'inactivation de l'assistance de direction.

Risque d'accident.



Versions Diesel

- Tournez la clé de contact jusqu'à la position « ON » 2 et maintenez cette position jusqu'à l'extinction du voyant de préchauffage moteur ;
- amenez la clé jusqu'à la position « START » 3 **sans accélérer** ;
- relâchez la clé dès le démarrage du moteur.

Particularité : en cas de démarrage du moteur par température extérieure très basse (inférieure à -10°C) : maintenez la pédale d'embrayage enfoncée jusqu'au démarrage du moteur.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « LOCK » 0.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec carte (1/3)



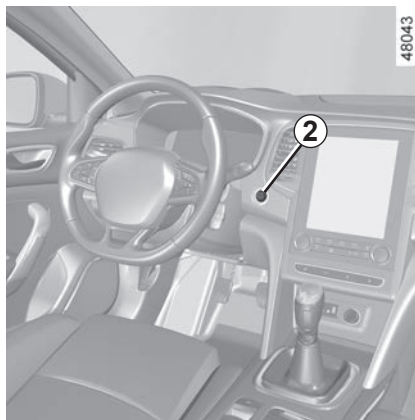
48042

Conditions de démarrage du moteur

La carte doit être dans la zone de détection 1.

Pour démarrer :

- véhicules à boîte de vitesses automatique, positionnez le levier en position **P**, appuyez sur la pédale de frein et appuyez sur le bouton **2** ;
- véhicules à boîte de vitesses manuelle, appuyez sur la pédale de frein et appuyez sur le bouton **2**. Si une vitesse est engagée, appuyez également sur la pédale d'embrayage.



48043

Particularités

- Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « Appuyer frein + START » ou « Débrayer + démarrer » ou « Mettre boîte de vitesses sur P » s'affiche au tableau de bord ;
- dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage **2** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, le message « Tourner volant + START » vous en avertit.

Démarrage « mains libres » coffre ouvert

Dans ce cas, la carte ne doit pas se situer dans le coffre afin d'éviter tout risque de perte.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec carte (2/3)

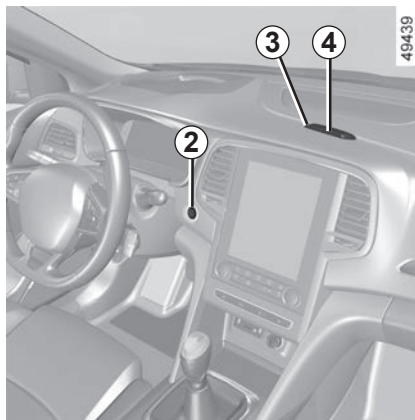


Fonction accessoires

(mise sous contact)

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de certaines fonctionnalités (radio, navigation, essuyage...).

Pour disposer des autres fonctionnalités, carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton 2 sans appui sur les pédales.



Anomalie de fonctionnement

Dans certains cas, la carte « mains libres » peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte... ;
- proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo...) ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.

Appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage, puis placez la carte 3 (côté boutons) pendant environ 2 secondes sur la zone de dépose 4.

Appuyez sur le bouton 2 pour démarrer le véhicule. Le message s'éteint.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec carte (3/3)



Conditions d'arrêt du moteur

Le véhicule doit être à l'arrêt, levier positionné sur **N** ou **P** pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique.

Carte dans le véhicule, appuyez sur le bouton **2** : le moteur s'arrête. La colonne de direction se verrouille à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle ou si la carte est usée, véhicule à l'arrêt, lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « Carte absente appui long START » apparaît au tableau de bord : appuyez plus de trois secondes sur le bouton **2**. Si la carte n'est plus dans l'habitacle, assurez-vous de pouvoir la récupérer avant de procéder à l'appui long, sans carte main libre, vous ne pourrez plus redémarrer.

Moteur arrêté, les accessoires (radio...) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant 10 minutes environ.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier carte sur vous, assurez-vous que le moteur est bien arrêté.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

FUNCTION STOP AND START (1/4)

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre. Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement. En roulage, le système stoppe le moteur (mise en veille) lors d'un arrêt du véhicule ou, suivant véhicule, à faible vitesse (embouteillage, arrêt à un feu...).

Conditions de mise en veille

Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

- la boîte est en position **D**, **M** ou **N** ;
- et
- la pédale de frein est appuyée (suffisamment fort) ;

Si le témoin  clignote, véhicule à l'arrêt, et que le message « Appuyer sur la pédale de frein » apparaît au tableau de bord, cela vous indique que la pédale de frein n'est pas suffisamment appuyée ;

et

- la pédale d'accélération n'est pas appuyée ;

et

- la vitesse est nulle pendant 1 seconde environ ou, suivant véhicule, dès que la vitesse est inférieure à 5 km/h environ.

La mise en veille moteur est maintenue si la position **P** est engagée, ou si la position **N** est engagée avec frein de parking serré, pédale de frein relâchée.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

- la boîte de vitesses est en position neutre (point mort) ;

Si le témoin  clignote, véhicule à l'arrêt, et que le message « Mettre au point mort » apparaît au tableau de bord, cela vous indique qu'il faut positionner le levier de vitesses au point mort ;

et

- la pédale d'embrayage est relâchée ;

et

- la vitesse du véhicule est inférieure à environ 5 km/h.

Pour tous les véhicules :

le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur.

Les équipements du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction peut ne plus être opérationnelle.

Dans ce cas, elle redevient opérationnelle en sortie de veille moteur ou à vitesse supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).



Dans le cas d'une mise en veille du moteur, le frein de parking assisté (suivant véhicule) ne se serre pas automatiquement.



Ne laissez pas rouler votre véhicule lorsque le moteur est en veille (le témoin  est allumé au tableau de bord).



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➡ 2.4 ➡ 2.5.

FONCTION STOP AND START (2/4)

Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible, système activé, de garder le moteur tournant en vue d'un démarrage rapide.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique et lorsque la mise en veille du moteur se fait uniquement à l'arrêt :

Maintenez le véhicule immobilisé avec peu d'effort sur la pédale de frein.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

Maintenez la pédale d'embrayage enfoncée.



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start) : coupez impérativement le contact ➡ 2.4 ➡ 2.5.

Risque d'incendie.

Sortie de veille moteur

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

- à l'ouverture de la porte conducteur ;
- ou
- au débouclage de la ceinture conducteur ;

ou

- la pédale de frein est relâchée, position **D** ou **M** (suivant véhicule) engagée ;

ou

- la pédale de frein est relâchée, position **N** engagée et frein de parking desserré ;

ou

- la pédale de frein est à nouveau appuyée, position **P** engagée, ou position **N** engagée avec frein de parking serré ;

ou

- la position **R** est engagée ;

ou

- la pédale d'accélérateur est appuyée ;

ou

- suivant véhicule, en mode manuel (**M**), les palettes de vitesses sont actionnées ➡ 2.142.

Fonction « AUTOHOLD » activée ➡ 2.21, la pédale de frein peut être relâchée et la mise en veille moteur conservée.

Pour la sortie de mise en veille moteur, appuyez sur la pédale d'accélérateur.

FUNCTION STOP AND START (3/4)

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

- à l'ouverture de la porte conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;

ou

- au débouclage de la ceinture conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;

ou

- vitesse au neutre et pédale d'embrayage légèrement enfoncée ;

ou

- vitesse engagée et pédale d'embrayage totalement enfoncée.

Particularité : suivant véhicule, si vous coupez le contact alors que le moteur est en veille, le témoin  s'affiche quelques secondes au tableau de bord.

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle :

le redémarrage peut être interrompu si la pédale d'embrayage est relâchée trop rapidement alors qu'une vitesse est engagée.

Conditions de non mise en veille du moteur

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :

- la porte conducteur n'est pas fermée ;
- la ceinture conducteur n'est pas bouclée ;
- la marche arrière a été enclenchée ;
- le capot moteur est non verrouillé ;
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la différence de température intérieure du véhicule avec celle de consigne de la climatisation automatique est trop importante ;
- l'aide au parking est en cours de fonctionnement ;
- l'altitude est trop élevée ;

- la pente est trop importante pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ;
- la fonction « voir clair » est activée ➔ 3.8 ;
- la température moteur est insuffisante ;
- le système de dépollution est en cours de régénération ;
- ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit de la non-disponibilité de la mise en veille du moteur.

Le témoin  peut être accompagné d'un message au tableau de bord :

- « Optimisation charge batterie » pour prioriser la charge batterie ;
- « Priorité confort thermique » pour prioriser l'air conditionné ;
- « Priorité moteur tournant » pour prioriser les activités moteur.



Désactivez la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.

FUNCTION STOP AND START (4/4)

Particularité de redémarrage automatique du moteur

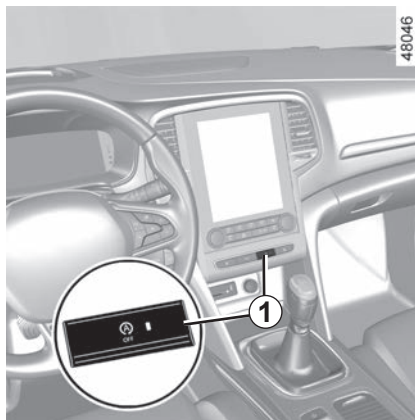
Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort. Cela peut se produire notamment lorsque :

- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la fonction « voir clair » est activée ➡ 3.8 ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (en descente...) ;
- appuis répétés sur la pédale de frein ou besoin du système de freinage ;
- ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit du redémarrage automatique du moteur.



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➡ 2.4 ➡ 2.5.



Le témoin  peut être accompagné d'un message au tableau de bord :

- « Optimisation charge batterie » pour prioriser la charge batterie ;
- « Priorité confort thermique » pour prioriser l'air conditionné ;
- « Priorité moteur tournant » pour prioriser les activités moteur.

Particularité : moteur en veille, un appui sur le contacteur **1** redémarre automatiquement le moteur.

Désactivation, activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver la fonction. Le message « Stop & Start désactivé » apparaît au tableau de bord et le témoin du contacteur **1** s'allume.

Un nouvel appui réactive le système. Le message « Stop & Start activé » apparaît au tableau de bord et le témoin du contacteur **1** s'éteint.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage volontaire du véhicule par appui sur le bouton de démarrage ➡ 2.4 ➡ 2.5.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Stop & Start à contrôler » apparaît au tableau de bord, accompagné de l'allumage du témoin du contacteur **1**, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE (1/2)

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiant ou carburant non agréés,

ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;

- perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à un Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans le carnet d'entretien, vous évitez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager le pot catalytique, le démarreur ou bien, de provoquer une usure prématurée de la batterie, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE (2/2)

Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs essence.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre. Pour cela, à l'appa-

rition du témoin , roulez dès que possible à une vitesse comprise entre 50 km/h et 110 km/h environ compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin.

Le témoin doit s'éteindre au bout de 5 à 20 minutes environ.

Nota : l'extinction du témoin peut se produire au-delà des 20 minutes lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies.

Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

En cas de saturation du filtre, le témoin  et, suivant véhicule,

le témoin  s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

Si le témoin **STOP** et, suivant véhicule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL (1/2)

Régime moteur Diesel

Les moteurs Diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

Si le message « Antipollution à contrôler » s'affiche accompagné des té-

moins  et , consultez rapidement un Représentant de la marque.

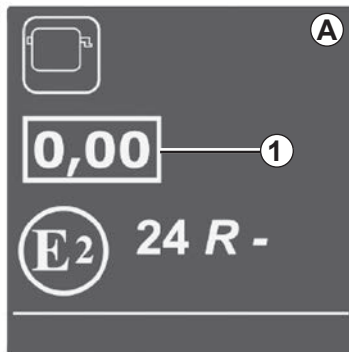
En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de **l'épuisement complet du carburant**, il est nécessaire de réamorcer le circuit à carburant : ➔ 1.116 avant de redémarrer le moteur.

43218



Étiquette opacité fumée moteur

Vous trouverez l'information **1** sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur ou, suivant véhicule, sur la plaque d'identification véhicule ➔ 6.2.

1 Émission échappement Diesel.

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée ;
- veillez à ne jamais laisser le niveau de gazole trop baisser dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL (2/2)

Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs Diesel.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre.

Pour cela, à l'apparition du témoin , continuez à rouler suivant les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin. Si possible, ne laissez pas le régime moteur descendre en dessous de 2000 tours/mn.

Le témoin doit s'éteindre au bout de 10 à 20 minutes environ ➔ 1.72.

L'affichage du témoin  au tableau de bord peut être accompagné de l'augmentation du régime de ralenti moteur et du système de refroidissement et ce, afin de nettoyer efficacement le filtre à particules.

Nota : le témoin peut réapparaître lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies. Un arrêt du véhicule ou des régimes moteur inférieurs à 2000 tours/mn avant l'extinction du témoin peuvent vous amener à recommencer l'opération.

Pour faciliter la régénération du filtre à particules, privilégiez un long trajet (supérieur à 20 minutes environ) sur des axes routiers tous les 200 km.

En cas de saturation du filtre, le témoin  et, suivant véhicule,

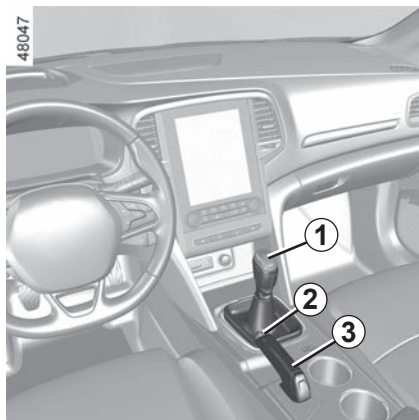
le témoin  s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

Si le témoin **STOP** et, suivant véhicule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

LEVIER DE VITESSES, FREIN À MAIN



Levier de vitesses

Véhicules à boîte de vitesses manuelle : suivez la grille dessinée sur le pommeau **1**.

Véhicules à boîte de vitesses automatique : ➔ 2.142.

Passage en marche arrière

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.

Frein à main

Pour desserrer

Tirez le levier **3** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **2** et ramenez le levier au plancher.

Si vous roulez avec le frein à main mal desserré, le témoin lumineux

rouge  du tableau de bord restera allumé, accompagné du message « Frein de parking serré » et d'un signal sonore.



En cas de choc sur le soulèvement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Pour serrer

Tirez le levier **3** vers le haut. Assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé. Le témoin lumineux  s'allume au tableau de bord.

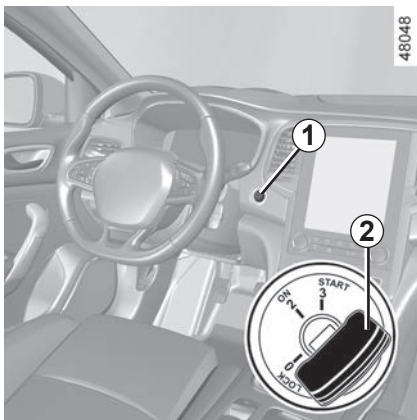


Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe, voire de détérioration.



À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière) pour les véhicules à boîte de vitesses mécanique ou la position **P** pour les véhicules à boîtes de vitesses automatiques.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (1/4)

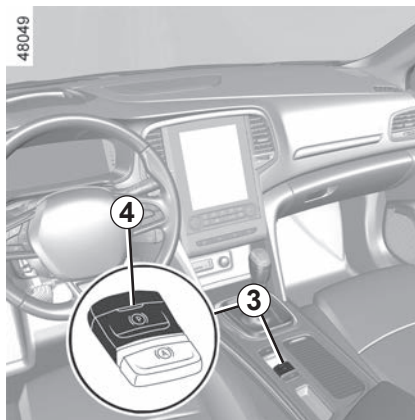


Fonctionnement assisté

Serrage assisté du frein de parking

Véhicule à l'arrêt, le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule :

- par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur 1 ou par action sur la clé de contact 2 (clé en position « ON » 2) ;



ou

- au **déboilage de la ceinture conducteur** ;

ou

- à l'**ouverture de la porte conducteur** ;

ou

- pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, lorsque la **position P est engagée**.

Dans tous les autres cas, par exemple **le calage moteur ou la mise en veille du moteur du fait de la fonction Stop and Start** ➔ 2.8, le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement.

Le mode manuel doit alors être utilisé.

Pour certains pays, la fonction serrage assisté n'est pas activée. Reportez-vous au paragraphe « Fonctionnement manuel ».

Le serrage du frein de parking assisté est confirmé par le message « Frein de parking serré » et le témoin  au tableau de bord et par l'allumage du témoin 4 sur le contacteur 3.

Suite à l'arrêt moteur, le témoin 4 s'éteint quelques minutes après le serrage du frein de parking assisté et le

témoin  s'éteint au verrouillage du véhicule.



Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin 4 du contacteur 3 et du témoin  au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une vignette présente en partie supérieure du pare-brise vous le rappelle.

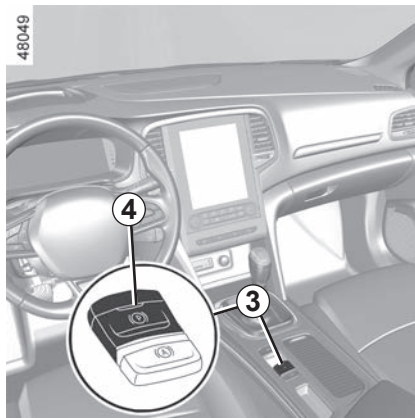
FREIN DE PARKING ASSISTÉ (2/4)

Fonctionnement assisté (suite)

Nota : dans certaines situations (défaillance du serrage assisté, desserrage manuel du frein de parking...), pour vous indiquer que le frein de parking assisté est desserré, un signal sonore retentit et le message « Serrer le frein de parking » apparaît au tableau de bord :

- moteur tournant : à l'ouverture de la porte conducteur ;
- moteur à l'arrêt (en cas de calage moteur par exemple) : à l'ouverture d'une porte avant.

Dans ce cas, tirez puis relâchez le contacteur **3** pour serrer le frein de parking assisté.



Desserrage assisté du frein de parking

Le desserrage se fait :

- dès le démarrage du véhicule en accélérant ;
- ou
- pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, lors de la sortie de la position **P**.

Fonctionnement manuel

Vous pouvez commander manuellement le frein de parking assisté.

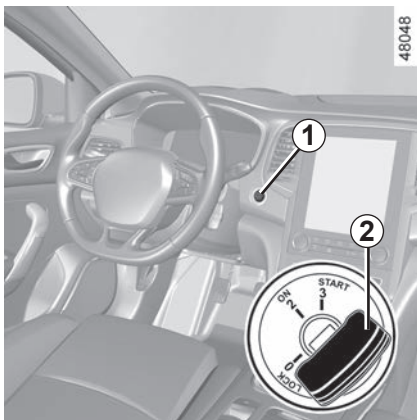
Serrage manuel du frein de parking assisté

Tirez le contacteur **3** : le témoin **4** du contacteur et le témoin  affiché au tableau de bord s'allument.



Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **4** du contacteur **3** et du témoin  au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une vignette présente en partie supérieure du pare-brise vous le rappelle.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (3/4)

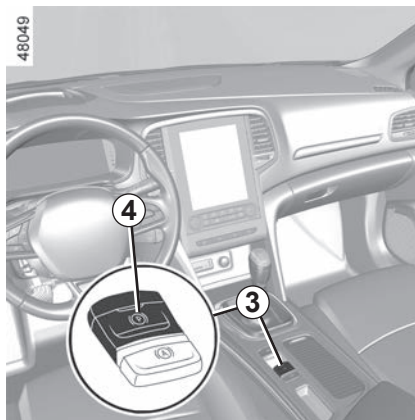


Desserrage manuel du frein de parking assisté

Appuyez sur le contacteur **1** sans appui sur les pédales ou, suivant véhicule, tournez la clé **2** en position « **ON** » **2** pour la mise sous contact du véhicule.

Appuyez sur la pédale de frein puis appuyez sur le contacteur **3** : le témoin **4**

du contacteur et le témoin **(P)** affiché au tableau de bord s'éteignent.



Arrêt ponctuel

Pour actionner manuellement le frein de parking assisté (arrêt à un feu rouge, arrêt moteur tournant...) : tirez et relâchez le contacteur **3**.

Le desserrage est automatique dès le redémarrage du véhicule.

Cas particuliers

Pour stationner sur plan incliné ou avec une remorque par exemple, tirez le contacteur **3** pendant quelques secondes pour obtenir le freinage maximum.

Pour stationner frein de parking assisté desserré (risque de gel par exemple) :

- engagez une vitesse ou la position **P** : les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission ;
- arrêtez le moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1** ou par action sur la clé de contact **2** ;
- débouclez la ceinture de sécurité conducteur ;
- ouvrez la porte conducteur ;
- desserrez manuellement le frein de parking assisté (reportez-vous au paragraphe « Desserrage manuel du frein de parking assisté » décrit précédemment).



En cas de débouclage de la ceinture de sécurité du conducteur avant l'arrêt complet du véhicule, assurez-vous du bon serrage du frein de parking : l'allumage du témoin **(P)** au tableau de bord vous le confirme.

Risque de perte d'immobilisation.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (4/4)



En cas de message « Panne électrique DANGER » ou « Batterie à contrôler » ou « Panne du système de freinage », il est impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la première vitesse (boîtes de vitesses mécaniques), la position **P** (boîtes de vitesses automatiques) ou en tirant sur le contacteur **3** pendant 10 secondes environ.

Si les conditions et la pente le justifient, calez le véhicule.

Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Ne sortez jamais de votre véhicule sans remettre le levier de sélection sur **P** et sans couper le moteur. En effet, véhicule à l'arrêt, moteur tournant avec une vitesse engagée, le véhicule peut se mettre en mouvement.

Risque d'accident.

Versions avec boîte de vitesses automatique

Porte conducteur ouverte ou mal fermée et moteur tournant, pour des raisons de sécurité, le desserrage automatique est désactivé (ceci afin d'éviter que le véhicule roule tout seul sans conducteur).

Le message « Desserrer manuellement » apparaît au tableau de bord lorsque le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela vous impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

- En cas d'anomalie, le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné du message « Frein de parking à contrôler » et dans certains

cas du témoin .

Consultez rapidement un Représentant de la marque.

- En cas de défaillance du frein de parking assisté, le témoin  s'allume accompagné du message « Panne du système de freinage », d'un signal sonore et dans certains

cas du témoin .

Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec la circulation.



Il est alors impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la première vitesse (boîtes de vitesses mécaniques) ou la position **P** (boîtes de vitesses automatiques). Si la pente le justifie, calez le véhicule.

FONCTION « AUTOHOLD »

Véhicule à l'arrêt (par exemple à un feu rouge, une intersection, un embouteillage...), la fonction assure le maintien de la force de freinage quand le conducteur relâche la pédale de frein. La force de freinage se relâche dès que le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé.

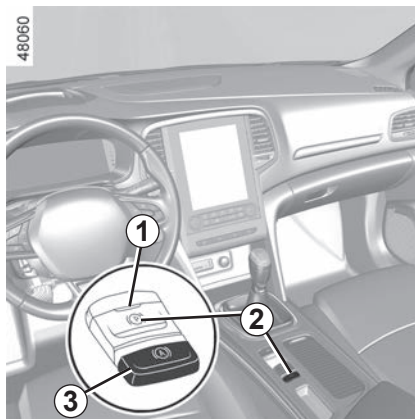
Activation

Appuyez sur le contacteur **3**.
Le témoin du contacteur **3** s'allume pour vous confirmer l'activation de la fonction.

Désactivation

Appuyez en même temps sur la pédale de frein et sur le contacteur **3**.
Le témoin du contacteur **3** s'éteint pour vous confirmer la désactivation de la fonction.
Lors d'un maintien de la force de freinage, le frein de parking se serre automatiquement lorsque :

- le conducteur quitte le véhicule ;
- ou
- le véhicule reste immobilisé plus de trois minutes environ.



Conditions de maintien de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :

- la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée ;
- et
- le frein de parking assisté est desserré ;
- et
- le véhicule n'est pas à l'arrêt dans une très forte pente.

Le maintien de la force de freinage est confirmé par le témoin  au tableau de bord.

Conditions d'interruption de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :

- le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé ;
- ou
- le conducteur désactive la fonction.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Après chaque démarrage, la fonction reprend l'état en cours lors du dernier arrêt.



Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **1** du contacteur **2** et

du témoin  au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une vignette présente en partie supérieure du pare-brise vous le rappelle.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (1/8)

La consommation de carburant est homologuée conformément à une méthode standard et réglementaire.

Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux.

La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite.

Pour optimiser la consommation, référez-vous aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant :

- le compte-tours ;
- l'indicateur de changement de vitesse ;
- la fonction roue libre ;
- l'indicateur de style de conduite ;
- l'indicateur d'accélération Eco ;
- le bilan trajet et les éco-conseils via l'écran multimédia ;
- le mode ECO ;
- la fonction Stop and Start ➔ 2.8.

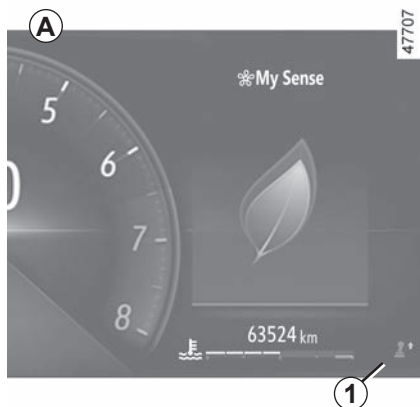
Fonction roue libre

Suivant véhicule, pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesse automatique, dans les phases de décélération (en enlevant complètement le pied de la pédale d'accélérateur), le passage en roue libre (point mort automatique) permet de diminuer le frein moteur et d'aller plus loin sans accélérer, afin d'économiser du carburant.

Le témoin  s'affiche au tableau de bord :

- en gris lorsque le véhicule n'est pas en roue libre ;
- en vert ou, suivant véhicule, en blanc, lorsque le véhicule est en roue libre (point mort automatique).

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (2/8)



Au tableau de bord A, B ou C

Suivant véhicule, l'affichage des informations peut être organisé et personnalisé en fonction du style de personnalisation du tableau de bord sélectionné à partir de l'écran multimédia.



Indicateur de changement de vitesse 1

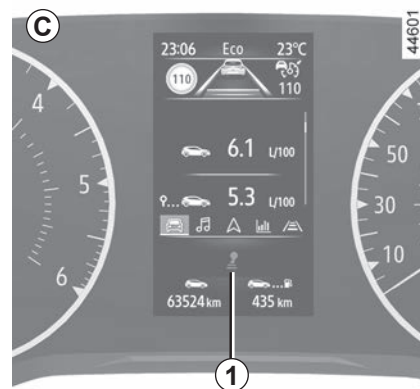
Suivant véhicule, afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur :



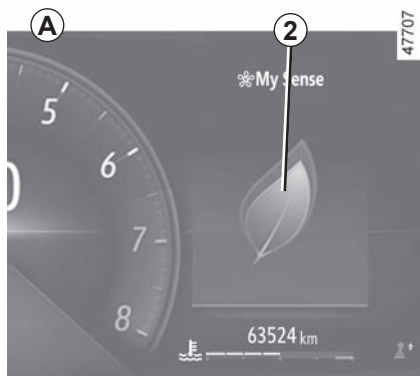
engagez le rapport supérieur ;

engagez le rapport inférieur.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation en carburant du véhicule.



CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (3/8)



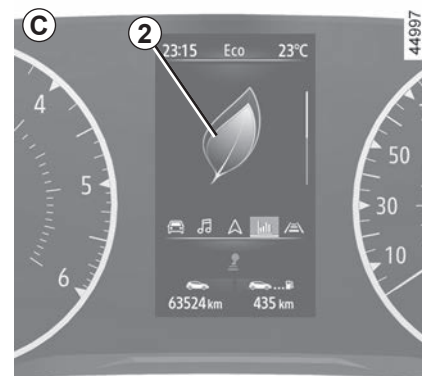
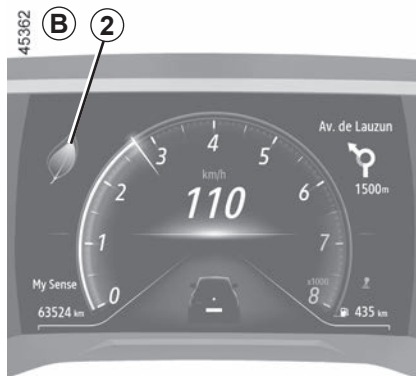
Indicateur de style de conduite 2

Il vous informe en temps réel sur le style de conduite adopté. Vous êtes averti par l'indicateur 2.

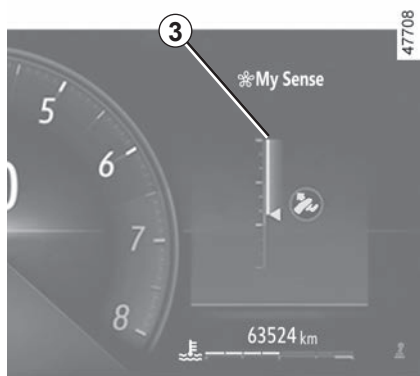
Plus la feuille de l'indicateur 2 est importante et plus votre conduite est souple et économique.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation du véhicule.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (4/8)



Indicateur d'accélération Eco 3

Il vous informe en temps réel si vous avez une accélération modérée ou forte.

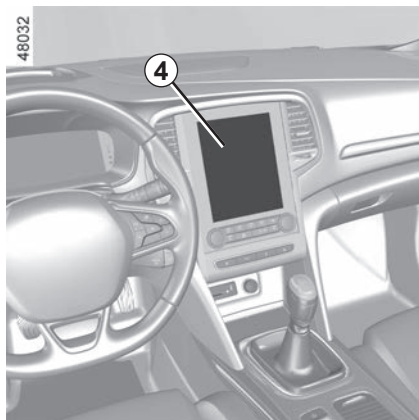
Vous êtes averti par l'indicateur 3 :

- vert : l'accélération est modérée et correcte ;
- blanc : l'accélération est trop élevée ;
- gris : l'accélération est forte.

Nota : il n'est pas possible d'afficher simultanément l'indicateur de style de conduite 2 et l'indicateur d'accélération Eco 3.



CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (5/8)



Sur l'écran multimédia

Bilan trajet

À la coupure du moteur, l'affichage « Bilan trajet » sur l'écran multimédia **4** donne les informations relatives à votre dernier trajet.

Il indique :

- le score général ;
- l'évolution du score ;
- la distance sans consommation.

Un score global de 0 à 100 s'affiche vous permettant d'évaluer votre performance d'éco-conducteur.

Plus le score est élevé, plus votre consommation de carburant est basse.

Des éco-conseils vous sont donnés afin d'améliorer votre performance.

La mémorisation de vos trajets préférés vous permettra de comparer vos performances entre elles et avec celles des autres utilisateurs du véhicule.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

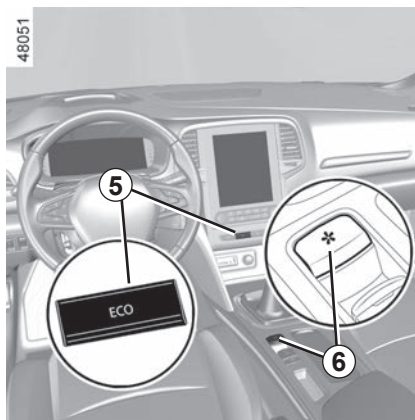
CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (6/8)

Mode ECO

Le mode ECO est une fonction qui optimise la consommation de carburant.

Elle agit sur certaines actions de conduite (accélération, passage de vitesses, régulation de vitesses, décélération...).

La limitation de l'accélération permet une conduite urbaine et périurbaine à faible consommation.



Activation de la fonction

La fonction peut être activée :

- par appui sur le contacteur **5** ;
- par la commande centrale **6** ➔ 3.2 ;
- depuis l'écran multimédia (reportez-vous à la notice multimédia).

Le témoin **ECO** s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

Désactivation de la fonction

Suivant véhicule, la fonction peut être désactivée soit :

- par appui sur le contacteur **5** ;
- par la commande centrale **6** ➔ 3.2.

Le témoin **ECO** s'éteint au tableau de bord pour confirmer la désactivation.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (7/8)



Conseils de conduite et ECO conduite

Comportement

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.

- Une vitesse élevée impacte fortement la consommation de carburant du véhicule.

À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :

- réduire la vitesse de 130 à 110 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 20 % de carburant environ ;
- réduire la vitesse de 90 à 80 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 10 % de carburant environ.
- La conduite dynamique avec des accélérations et décélérations importantes et fréquentes coûte cher en carburant par rapport au gain de temps gagné.
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.
- Évitez les accélérations brutales.
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.

- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.
- Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

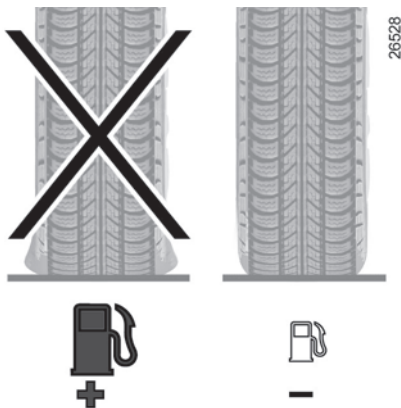


Gêne à la conduite

Coté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments pré installés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

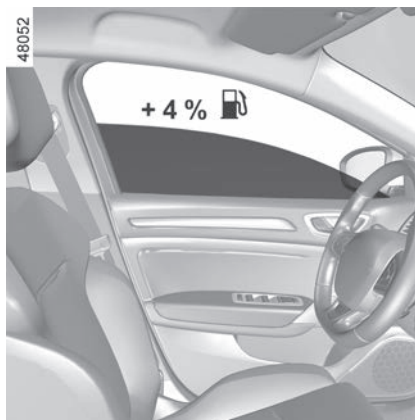
Risque de coincement des pédales.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (8/8)



Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- Privilégiez la pression à vitesse la plus élevée ou la pression préconisée pour optimiser la consommation de carburant indiquée sur le chant de porte côté conducteur ➔ 4.13.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.



Conseils d'utilisation

- Privilégiez le mode ECO.
- L'électricité « c'est du pétrole » : éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.

- **Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air**, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.
- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte » (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés) le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

CONSEILS ENTRETIEN ET ANTIPOLLUTION

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui sont entrés en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

- **Bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications établies par nos Bureaux d'Études.
En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écarts spécifiés pour votre moteur. Pour cela, consultez un Représentant de la marque.
- **Allumage et ralenti** : ne nécessitent aucun réglage.

- **Filtre à air, filtre à carburant** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule. Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



➡ 1.119

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter **l'environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100 km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules Diesel, ce système est complété par un filtre à particules permettant de réduire les émissions de particules de suie.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.

- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

Recyclage

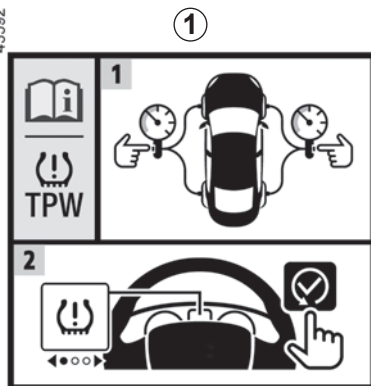
Votre véhicule est recyclable à 85 % et valorisable à 95 %.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre en particulier de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/6)

43592



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système avertit de la perte de pression d'un ou plusieurs pneumatiques.

Le système est identifiable par la présence de l'étiquette **1** dans le véhicule.

47977

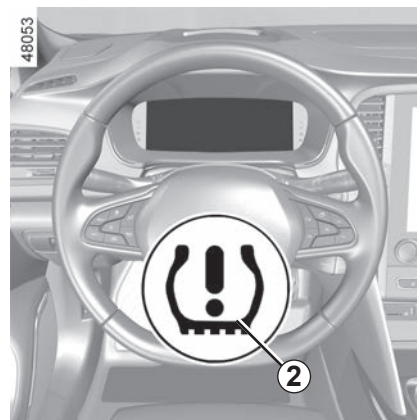


Principe de fonctionnement

Ce système détecte une perte de pression dans un des pneumatiques en mesurant la vitesse des roues pendant la conduite.

Le témoin  **2** s'allume fixe au tableau de bord pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).

48053



AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (2/6)

Conditions de fonctionnement

Le système doit être réinitialisé avec une pression de gonflage égale à celles inscrites sur l'étiquette de pressions de gonflage des pneumatiques (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques » en chapitre 4), sinon il pourrait ne pas donner un avertissement fiable en cas de perte de pression importante.

La réinitialisation doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Dans les situations suivantes, le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement :

- système non réinitialisé après un regonflage ou toute opération sur les roues ;
- système mal réinitialisé : pressions de gonflage différentes des pressions recommandées ;

- modification importante de la charge ou répartition de la charge sur un côté du véhicule ;
- conduite sportive avec forte accélération ;
- circulation sur chaussée enneigée ou glissante ;
- circulation avec des chaînes à neige ;
- montage d'un seul pneumatique neuf ;
- utilisation de pneumatiques non homologués par le réseau de la marque.

La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être détectée par le système.

Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques ;
- après un changement de roue ;
- après une permutation de roue.

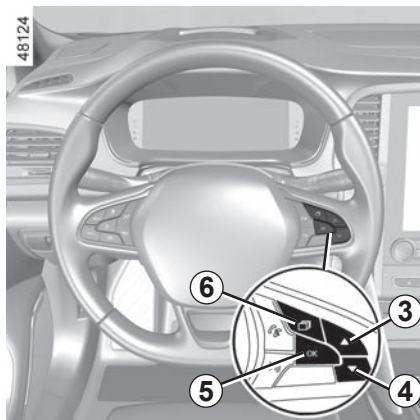
Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur. Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (3/6)



Procédure de réinitialisation

Contact mis, **véhicule à l'arrêt** :

- faites des appuis courts sur le contacteur **6** autant de fois que nécessaire pour se placer sur l'onglet « véhicule »  ;
- faites des appuis courts sur le contacteur **3** ou **4** pour atteindre la page « Pression pneus Init. appui long » ;
- faites un appui long sur le contacteur **5** OK pour lancer la réinitialisation.

Maintenez appuyé le contacteur **5** jusqu'à l'affichage du message « Opération terminée ». Vous pouvez rouler.

Lorsque le véhicule est équipé d'un système de navigation, la réinitialisation peut être aussi réalisée depuis l'écran multimédia, reportez-vous à la notice de l'équipement.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (4/6)

Le tableau ci-dessous reprend la succession des messages possibles de la procédure de réinitialisation des pneumatiques.

Étapes	Messages	Interprétations
-	Pression pneus init. à l'arrêt	Ce message s'affiche lorsque vous roulez. Si vous souhaitez réinitialiser la pression des quatre pneumatiques, arrêtez le véhicule.
1	Pression pneus init. appui long	Véhicule à l'arrêt, pour lancer la réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques, faites un appui long sur le contacteur 5 OK pour lancer la réinitialisation jusqu'à l'affichage du message « Si pressions OK [rester appuyé] ».
2	Si pressions OK [rester appuyé]	Le message clignote : le système a pris en compte la demande de réinitialisation. Si la pression des quatre pneumatiques a été correctement ajustée aux valeurs préconisées sur l'étiquette de pression de gonflage des pneumatiques ➡ 4.13, faites un appui long sur le contacteur 5 OK jusqu'à l'affichage du message « Opération terminée ».
3	Opération terminée	La procédure de réinitialisation est achevée et réussie. Vous pouvez rouler.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (5/6)

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions des quatre pneumatiques doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions préconisées de **0,2 à 0,3 bar (3 PSI)**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Remplacement roues/pneumatiques

N'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement ➡ 5.13.

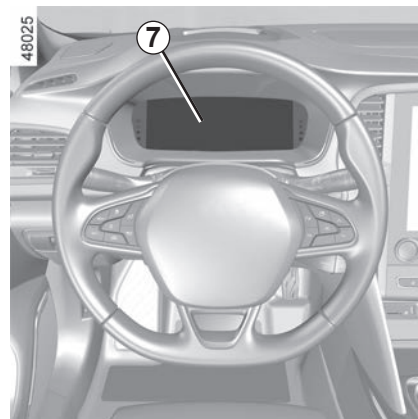
Après chaque changement de roue/pneumatique, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé et qu'elle est montée sur le véhicule, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

N'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement. ➡ 5.5. Après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.



Anomalies de gonflage

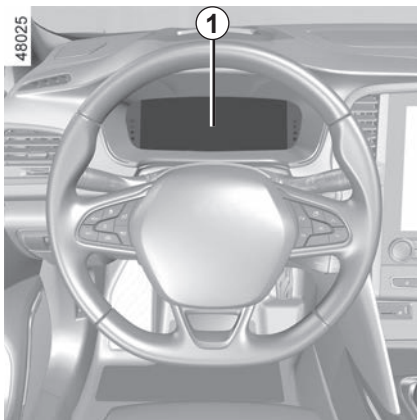
Le tableau en page suivante reprend les messages d'alerte au tableau de bord **7** lorsque le système détecte une éventuelle anomalie de gonflage.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (6/6)

Les informations au tableau de bord vous informent des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...).

Témoins	Messages	Interprétations
	Gonfler pneus et init.	Cela indique qu'un sous gonflage ou une crevaison d'un pneumatique a été détecté. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques et réinitialisez le système.
	Ajuster pression pneus et init.	Cela indique une réinitialisation non réussie. Faites une vérification et un réajustement de la pression des pneumatiques avant de relancer la procédure de réinitialisation.
	Ajuster pression pneus et init.	Cela indique que la dernière réinitialisation du système a été effectuée il y a plus de 6 mois ou plus de 10 000 km environ. Faites une vérification et un réajustement de la pression des pneumatiques avant de relancer une procédure de réinitialisation.
	TPW à contrôler	Cela indique un défaut du système. Consultez un Représentant de la marque.
	TPW indisponible	Cela indique qu'une roue de secours d'une taille différente aux quatre autres roues est montée sur le véhicule. Le système est indisponible jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par une roue de taille identique aux autres roues et que la procédure de réinitialisation soit effectuée.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/5)



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système surveille la pression de gonflage des pneumatiques.

Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur dans la valve de gonflage qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

Le système affiche au tableau de bord **1** les pressions courantes, et alerte le conducteur en cas de pression insuffisante.

Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

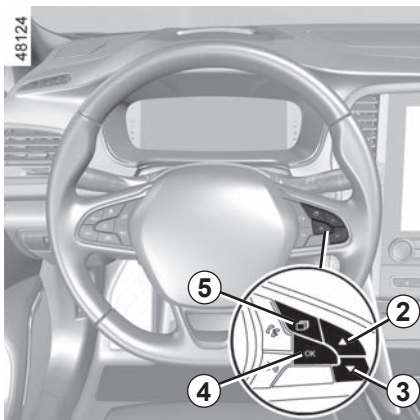
- lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...) ;
- après une permutation de roue (cette pratique étant toutefois déconseillée) ;
- après un changement de roue.

Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).

Lorsque le véhicule est équipé d'un système de navigation, la réinitialisation peut être aussi réalisée depuis l'écran multimédia, reportez-vous à la notice de l'équipement.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (2/5)



Procédure de réinitialisation

Contact mis, **véhicule à l'arrêt** :

- faites des appuis courts sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour se placer sur l'onglet

« Véhicule »  ;

- faites des appuis courts sur le contacteur **2** ou **3** pour atteindre la page « Pression des pneus » ;

- faites un appui long (environ 3 secondes) sur la commande **4** pour lancer l'initialisation. Le clignotement des pneumatiques suivi des messages « Apprentissage PP lancé » puis « Localisation pneus en cours » indiquent que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation peut prendre plusieurs minutes de conduite.

Si la réinitialisation est suivie de trajets courts, le message « Localisation pneus en cours » peut rester affiché après plusieurs redémarrages successifs.

Nota : la valeur de la pression de référence ne peut pas être inférieure à celle préconisée et indiquée sur le chant de porte.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (3/5)

Le tableau ci-dessous reprend la succession des messages possibles de la procédure de réinitialisation des pneumatiques.

Étapes	Affichages (suivant véhicule)	Messages	Interprétations
1		Pression pneus init. appui long	Contact mis et véhicule à l'arrêt, pour lancer la réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques, faites un appui long sur le contacteur 4 OK.
2		Apprentissage PP lancé	Les «---» devant chaque roue clignotent : le système prend en compte votre demande de réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques.
3		Localisation pneus en cours	Les «---» devant chaque roue s'allument fixes. Le système réinitialise la pression des quatre pneumatiques. Vous pouvez rouler. Le message peut rester affiché si vous effectuez de courts trajets. Nota : pendant la réinitialisation, la surveillance de la pression des pneumatiques reste opérationnelle.
4			La valeur des pressions des quatre pneumatiques est affichée : la procédure de réinitialisation est achevée et réussie.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (4/5)

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions des quatre pneumatiques doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur). Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques à froid, il faut majorer les pressions préconisées de 0,2 à 0,3 bar (3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé, la roue de secours ne possède pas de capteur.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur. Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

Remplacement roues/pneus

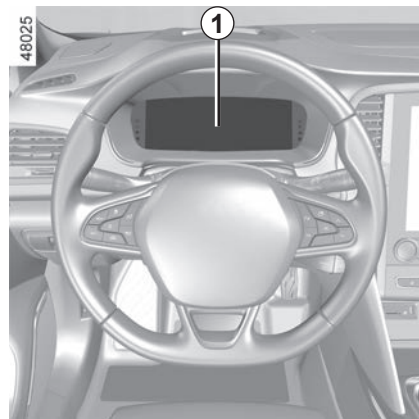
Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, pneumatiques, enjoliveurs...) ➔ 5.13.

Consultez un Représentant de la marque pour le remplacement des pneumatiques et pour connaître les accessoires compatibles avec le système et disponibles dans le réseau de la marque : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.



Changement de roue

Le système pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des positions de roues et des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.



Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

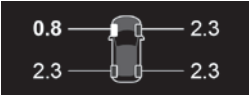
Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque. Reportez-vous au paragraphe ➔ 5.5.

Anomalies de gonflage

Le tableau en page suivante reprend les messages d'alerte au tableau de bord **1** lorsque le système détecte une éventuelle anomalie de gonflage.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (5/5)

Les informations au tableau de bord vous informent des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...). Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Témoins	Messages	Affichages (suivant véhicule)	Interprétations
	Pression pneus à réajuster.		Une roue et la valeur de pression associée s'affichent en jaune. Cela indique qu'un sous gonflage du pneumatique a été détecté. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques puis, réinitialisez le système.
 + STOP	Crevaision.		Une roue et la valeur de pression associée s'affichent en rouge. Cela indique que le pneumatique concerné est crevé ou fortement dégonflé. Ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques et réinitialisez le système si le pneumatique est dégonflé. Remplacez ou faites remplacer le pneumatique si il est crevé.
 + 	Capteurs pneus à contrôler		Une roue ne s'affiche plus. Cela indique qu'au moins une roue n'est pas équipée de capteur (roue de secours...) ou que le capteur est défaillant. Consultez un Représentant de la marque.
	Localisation pneus échec		Cela indique que le système n'a pas réussi à localiser les pressions de chaque pneumatique. Cela peut provenir d'un capteur non préconisé par la marque. La surveillance de la pression des pneumatiques reste néanmoins fonctionnelle.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (1/6)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- **ABS (antiblocage des roues) ;**
- **ESC (contrôle dynamique de conduite) avec contrôle du sous-virage et système antipatinage ;**
- **assistance au freinage d'urgence ;**
- **aide au démarrage en côte ;**
- **roues arrière directrices.**

D'autres systèmes d'aides à la conduite sont décrits en pages suivantes.

ABS (antiblocage des roues)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Ces fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (2/6)

Anomalies de fonctionnement :

-  et  allumés au tableau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler », « système freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : cela indique que l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré ;**
-  ,  ,  et **STOP** allumés au tableau de bord accompagnés du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (3/6)

Contrôle dynamique de conduite ESC avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement

du système le témoin  clignote au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accéléérations ou de décélérations.

Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler », le témoin 

et le témoin  s'affichent au tableau de bord.

Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés. Faites appel à un Représentant de la Marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (4/6)

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux stop

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent clignoter en cas de forte décélération.

Anticipation du freinage

Suivant véhicule, lorsque vous relâchez rapidement la pédale d'accélérateur, le système anticipe le freinage afin de diminuer les distances d'arrêt.

Cas particuliers

Lors de l'utilisation du régulateur de vitesse :

- si vous utilisez la pédale d'accélérateur, lorsque vous la relâchez le système peut se déclencher ;
- si vous n'utilisez pas la pédale d'accélérateur, le système ne se déclenchera pas.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Système freinage à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin .

Consultez un Représentant de la marque.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Ces fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (5/6)

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que le point mort (position autre que **N** ou **P** pour les boîtes de vitesses automatiques) et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent (le véhicule roule en fonction de la pente).



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (6/6)

A

48108



Roues arrière directrices

Pour les véhicules qui en sont équipés, ce système permet, lorsque le véhicule roule, d'orienter les roues arrière en fonction des conditions de conduite : à basse vitesse ce système privilégie la maniabilité, à vitesse plus élevée il optimise la stabilité.

Lors de roulage à petite vitesse, les roues arrière s'orientent dans le sens inverse des roues avant (figure **A**) afin d'améliorer la maniabilité du véhicule. Ceci est utile lors de roulages urbains, sur route sinueuse, en manœuvre sur un parking...

B

48105



Lors de roulage à vitesse plus élevée, les roues arrière s'orientent dans le même sens que les roues avant (figure **B**) afin d'optimiser la stabilité du véhicule. Ceci est utile lors d'un changement de voie, lors de la prise de virage...

Nota : la configuration du système (agilité...) dépend du mode sélectionné dans le menu « MULTI-SENSE » ➔ 3.2.

Anomalies de fonctionnement

- Si le témoin  accompagné du message « Direction à contrôler » s'affiche au tableau de bord : consultez un Représentant de la marque.
- Si le témoin  accompagné du message « Panne de la direction » s'affiche au tableau de bord, **cela indique une défaillance du système.**

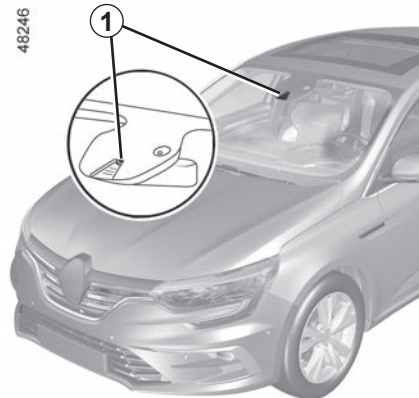


STOP vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

En cas de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (1/5)



À partir des informations provenant de la caméra **1**, la fonction avertit le conducteur en cas de franchissement d'une ligne (continue ou discontinue) ou à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans avoir activé les feux indicateurs de direction.

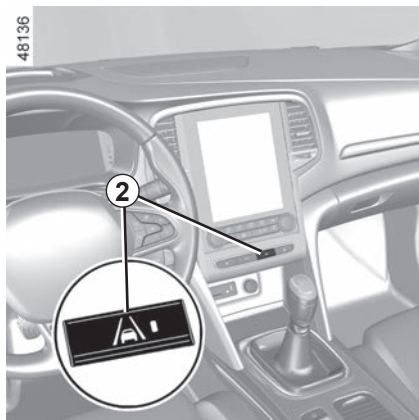
Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

La fonction d'alerte de sortie de voie ne corrige pas la trajectoire du véhicule.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (2/5)



Activation/désactivation

Pour activer la fonction, appuyez sur le contacteur **2**, autant de fois que nécessaire, pour sélectionner au tableau de bord « Alerte de sortie de voie ». Le message « Alerte sortie de voie activée » et le témoin  s'affichent au tableau de bord.

Pour désactiver la fonction, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire, pour sélectionner au tableau de bord « Alerte sortie de voie désactivée » ou suivant véhicule, « Maintien de voie désactivé ». Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

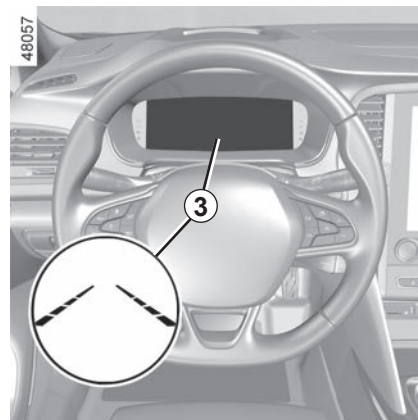
Fonctionnement

Fonction activée, le témoin  et les indicateurs des lignes gauche et droite **3** s'affichent en gris au tableau de bord.

La fonction est prête à alerter si :

- la vitesse est comprise entre 70 km/h et 180 km/h environ ;
- et
- le témoin  et les indicateurs de lignes **3** gauche et droite sont de couleur blanche.

La fonction entre en alerte si une ligne est franchie ou si le véhicule s'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans activation des indicateurs de changement de direction.



La fonction alerte le conducteur :

- au moyen d'une vibration au niveau du volant ;
- et
- le témoin  et l'indicateur **3** de la ligne franchie passent en rouge.

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (3/5)

Indisponibilité temporaire

- Franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation d'un des indicateurs de direction ;
- forte accélération ;
- ...

Lorsque la fonction est indisponible,

le témoin  et les indicateurs de lignes gauche et droite passent en gris au tableau de bord.

Conditions d'inhibition du système

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- la marche arrière est engagée ;
- le champ de vision de la caméra est obstrué ;
- le témoin **STOP** est affiché.

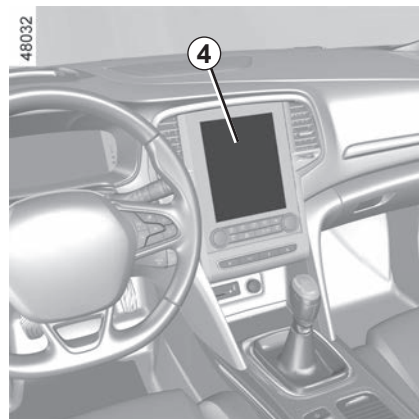
Le témoin  et les indicateurs de lignes gauche et droite passent en gris au tableau de bord.

Réglages

Véhicules équipés d'un écran multimédia

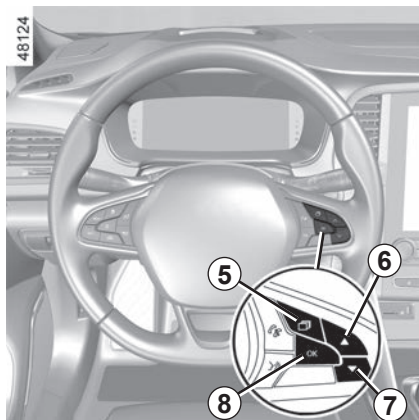
Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **4**, reportez-vous à la notice multimédia :

- « Vibration » : réglez le niveau de vibration du volant ;



- « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes. Pour cela, sélectionnez :
 - « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
 - « Standard » : ligne détectée en approche ;
 - « Tôt » : ligne détectée à proximité.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (4/5)



Réglages (suite)

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;

- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « Sortie de voie vibration » ou « Sortie de voie sensibilité ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur **8 OK**.

Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, les indicateurs de lignes gauche et droite et, suivant le style d'affichage sélectionné, le témoin  disparaissent ou restent en gris au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message « Caméra avant à contrôler » ou du témoin  au tableau de bord.

Consultez un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction, consultez un Représentant de la marque.
 - Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.
- Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

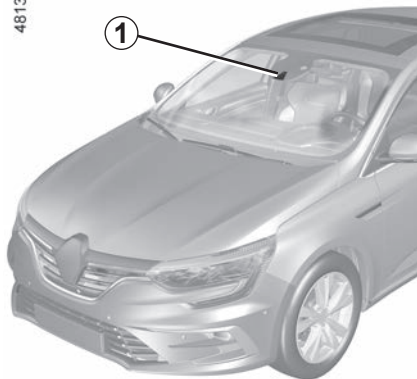
Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
- un environnement complexe (tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...) ;
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (1/6)

48137



À partir des informations provenant de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de franchissement d'une ligne (continue ou discontinue) ou à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans avoir activé les feux indicateurs de direction.

À tout moment, vous pouvez **reprendre le contrôle du véhicule** en actionnant le volant.

Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (2/6)



Activation/désactivation

Pour activer la fonction, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire pour sélectionner au tableau de bord « Aide au maintien de voie ».

Le message « Maintien de voie activé »

et le témoin  s'affichent au tableau de bord.

Lorsque l'aide au maintien de voie est activée, la fonction « Alerte de sortie de voie » est automatiquement activée

➡ 2.49.

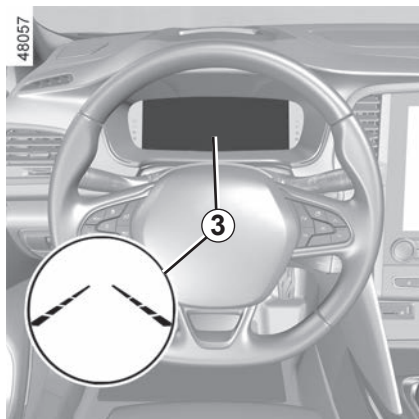
Pour désactiver la fonction, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire, pour sélectionner au tableau de bord « Maintien de voie désactivé ».

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Nota : la désactivation de la fonction « Aide au maintien de voie » entraîne la désactivation de la fonction « Alerte sortie de voie ».

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (3/6)



Fonctionnement

Fonction activée, le témoin  et les indicateurs de ligne gauche et droite **3** s'affichent en gris au tableau de bord.

La fonction est prête à intervenir si la vitesse est comprise entre 70 km/h et

180 km/h environ et si le témoin  et les indicateurs de correction **3** sont de couleur blanche.

La fonction intervient si le véhicule franchit une ligne ou si le véhicule s'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans activation des indicateurs de changement de direction.

Dans ces cas :

- la fonction déclenche une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;
- le témoin  et l'indicateur **3** du côté de la ligne latérale franchie passent en jaune au tableau de bord.

Nota : en courbes, la fonction autorise à couper légèrement un virage.

Si l'action corrective sur le système de direction n'est pas suffisante, le

témoin  et l'indicateur **3** du côté de la ligne latérale franchie passent en rouge au tableau de bord accompagné d'une vibration au volant.

Cas particuliers

Lors de l'utilisation de la fonction :

- si le système ne détecte plus d'activité du conducteur sur le volant, le

témoin  apparaît en jaune au tableau de bord, accompagné du message « Garder les mains sur le volant » et d'un signal sonore.

Le signal sonore retentit accompagné du témoin et du message jusqu'à ce que le contrôle soit repris ;

- si le système est en action depuis trop longtemps, un signal sonore retentit accompagné du clignotement de l'indicateurs **3** du côté de la ligne latérale concernée jusqu'à ce que le contrôle soit repris.

Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (4/6)

Indisponibilité temporaire

- Franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation d'un des indicateurs de direction ;
- forte accélération ;
- freinage d'urgence ;
- ...

Fonction indisponible, le témoin  et les indicateurs de correction gauche et droite **3** passent en gris au tableau de bord.

Conditions d'inhibition du système

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- la marche arrière est engagée ;
- le champ de vision de la caméra est obstrué ;
- le témoin **STOP** est affiché.

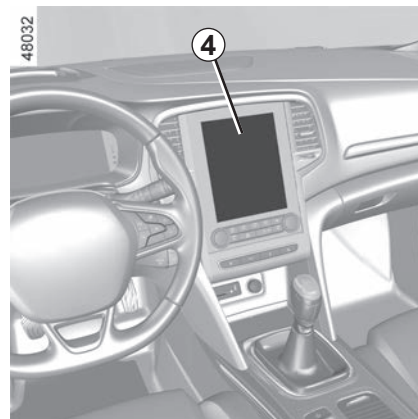
Le témoin  et les indicateurs de ligne gauche et droite s'affichent en gris au tableau de bord.

Réglages

Véhicules équipés d'un écran multimédia

Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **4**, reportez-vous à la notice multimédia :

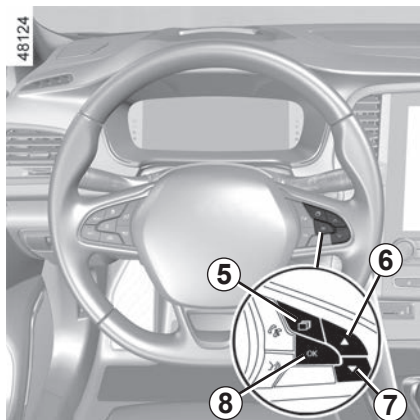
- « Vibration » : réglez le niveau de vibration du volant ;



- « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes. Pour cela, sélectionnez :
 - « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
 - « Standard » : ligne détectée en approche ;
 - « Tôt » : ligne détectée à proximité.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (5/6)



Réglages (suite)

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;

- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « Maintien de voie sensibilité ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur **8 OK**.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné du message « Caméra avant à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
- un environnement complexe (tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...) ;
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « Aide au maintien de voie » peut se produire à tort ou bien ne pas se faire.

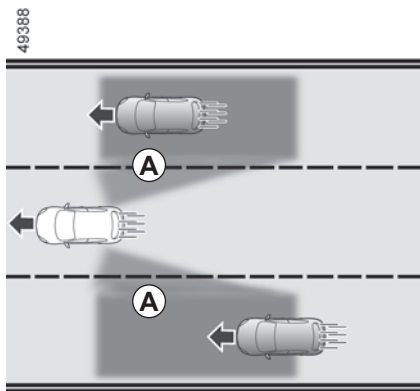
Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra a subi une dégradation (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur) ;
- la route est glissante (neige, verglas, aquaplanage, gravillons...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites le changer par un Représentant de la marque) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule entre dans une zone avec plusieurs marquages au sol (zone de travaux...).

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (1/7)



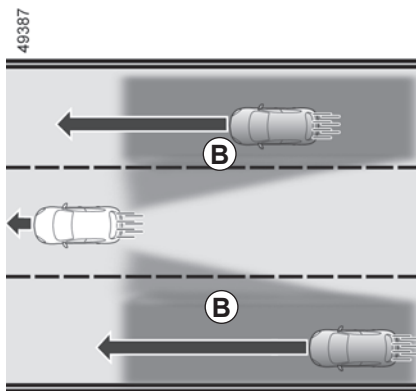
À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **C**), la fonction avertit le conducteur :

- lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **A** ;

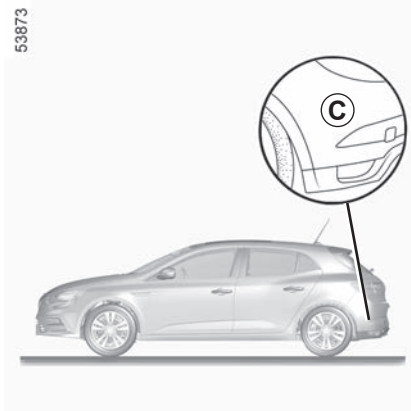
et/ou

- lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui se trouve dans la zone **B** et roulant à une vitesse supérieure.

La fonction alerte lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 15km/h environ.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.



Particularité

Veillez à ce que la zone **C** des radars ne soit pas occultée (autocollants, boue, neige...).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (2/7)



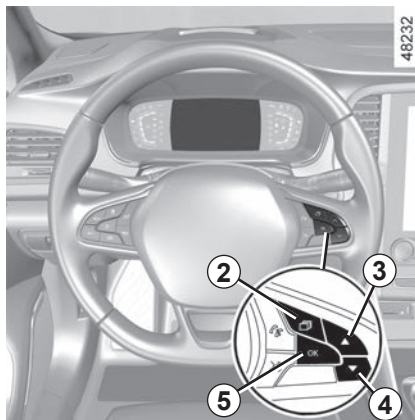
Activation/désactivation

Véhicules équipés d'un écran multimédia 1

Pour accéder à l'activation ou à la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia. Choisissez « ON » ou « OFF ».

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;



- faites des appuis successifs sur les commandes **3** ou **4** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **5 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **3** ou **4** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **5 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **3** ou **4** pour atteindre le menu « Alerte angle mort » et appuyez sur le contacteur **5 OK** ;

- appuyez de nouveau sur le contacteur **5 OK** pour activer ou désactiver la fonction :



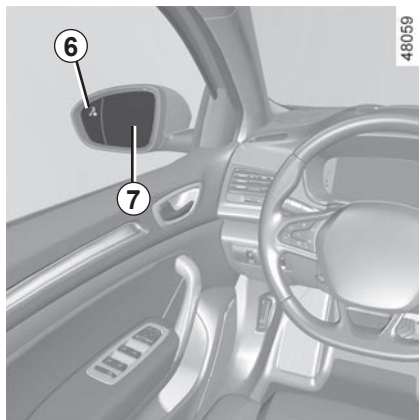
fonction activée



fonction désactivée

La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie étroite, la fonction peut vous alerter lorsqu'un véhicule est détecté au-delà de la voie adjacente à la vôtre.

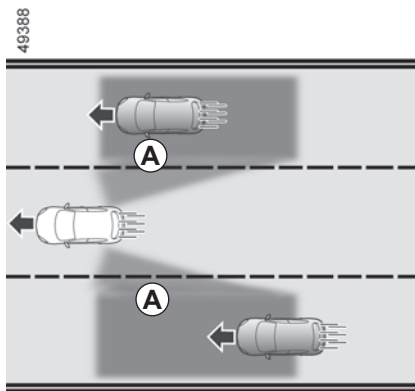
AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (3/7)



Indicateur 6

L'indicateur **6** se situe sur chacun des rétroviseurs **7**.

Nota : nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur **7** pour visualiser les indicateurs **6**.

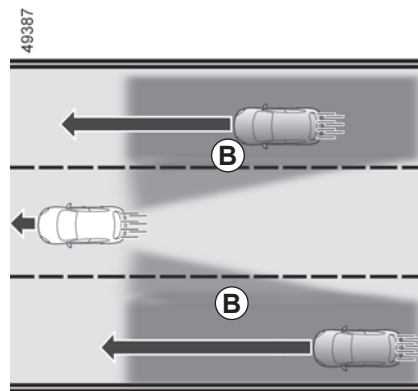


Fonctionnement

La fonction alerte lorsque la vitesse de votre véhicule est supérieure à 15 km/h environ et :

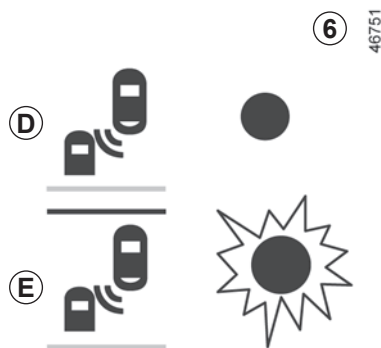
- lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort **A** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ;
- lorsqu'un véhicule approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente dans le périmètre de détection **B**.

Si votre véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur **6** s'activera uniquement si le véhicule dépassé se trouve suffisamment longtemps dans la zone d'angle mort **A** de votre véhicule.



La fonction n'alerte pas si les autres véhicules ne sont pas en mouvement.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (4/7)



Affichage D

Premier avertissement : **indicateur de direction non activé**, l'indicateur **6** signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente.

Au démarrage du moteur, la fonction retrouve le dernier état enregistré avant la coupure du contact (reportez-vous en pages précédentes).

Affichage E

Indicateur de direction activé, l'indicateur **6** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière du côté où vous allez tourner le volant. Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage **D**).

Conditions de non-fonctionnement

- En conduite sur route en virage serré ;
- en marche arrière.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque: alerte angle mort off » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle. Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (5/7)

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

En raison de la présence de radars derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.



- La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un véhicule dans l'angle mort.
- En cas d'exposition à de fortes ondes électromagnétiques (sous des lignes à haute tension...) ou de conditions météorologiques très mauvaises (forte pluie, neige...), le système peut être momentanément perturbé. Restez vigilant aux conditions de circulation.

Risque d'accident.

AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (6/7)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel, routes bordées de barrières...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.



Limitation du fonctionnement du système

– La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Dans un virage, les radars peuvent ne plus détecter temporairement les véhicules sur les voies adjacentes.
- La fonction peut vous alerter tardivement lorsque deux autres véhicules arrivent de l'arrière, côte à côte sur les voies adjacentes (circulation à trois voies...) et à une vitesse beaucoup plus importante que votre véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules est importante.
- En cas de dépassement par un véhicule long (véhicule poids lourd roulant à une vitesse proche du véhicule et effectuant un dépassement...), le système peut interrompre l'alerte avant la fin de la manœuvre.
- Le véhicule circule sur route sinueuse.

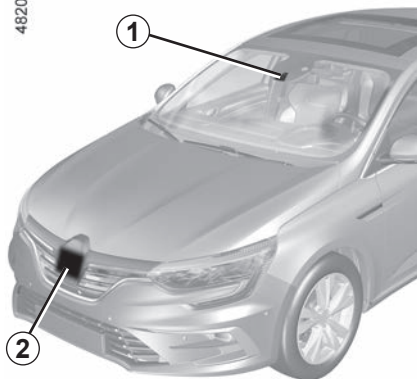
Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars a subi une dégradation (bouclier arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (1/4)

48207



À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, cette fonction avertit le conducteur de l'intervalle de temps qui le sépare du véhicule qui le précède afin de respecter les distances de sécurité entre les deux véhicules.

La fonction est active lorsque le véhicule roule à une vitesse située entre 30 km/h et 200 km/h environ.

Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

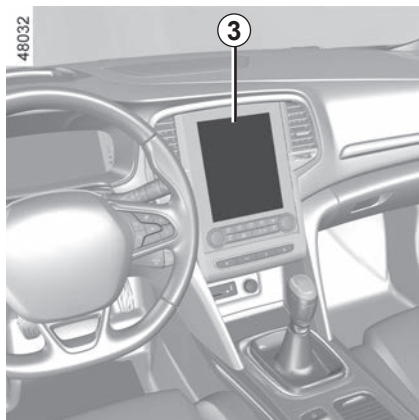
Localisation du radar **2**

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (2/4)

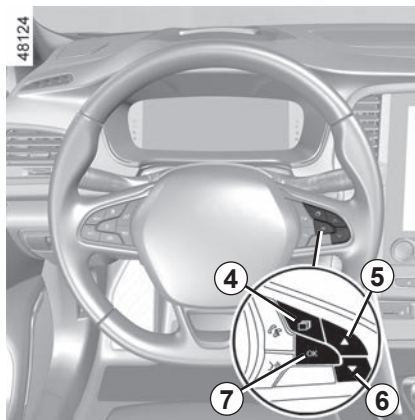


Activation/désactivation de la fonction

Véhicules équipés d'un écran multimédia 3

Pour accéder à l'activation ou à la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;

- faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « Alerte distance ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- appuyez de nouveau sur le contacteur **7 OK** pour activer ou désactiver la fonction :



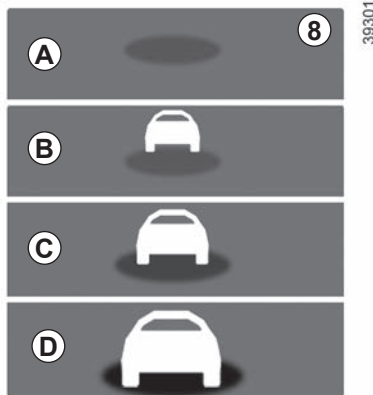
fonction activée



fonction désactivée

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (3/4)



Fonctionnement

Fonction activée, l'indicateur **8** s'affiche au tableau de bord et vous avertit de la distance qui vous sépare du véhicule qui vous précède.

- **A** (gris) : fonction non opérationnelle ;
- **A** (vert) : aucun véhicule détecté ;
- **B** (vert) : l'intervalle de temps est supérieur ou égal à 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules adaptée à votre vitesse) ;

- **C** (orange) : l'intervalle de temps est compris entre 1 et 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules insuffisante) ;
- **D** (rouge) : l'intervalle de temps est inférieur ou égal à 1 seconde environ (distance entre les deux véhicules très insuffisante).

Lorsque l'intervalle entre les deux véhicules est inférieur à 0,5 seconde environ, l'indicateur **8**, affichage **D**, clignote en rouge au tableau de bord accompagné de l'indication « -, - s ».

Dans certaines conditions, l'intervalle de temps peut ne pas être affiché :

- dans un virage ;
- lors d'un changement de voie ;
- lorsque le véhicule précédent est suffisamment loin ou hors de portée du radar ou de la caméra.



La mesure est affichée à titre d'information : le système n'a aucune action sur le véhicule.

La fonction n'est pas conçue pour être utilisée dans des conditions urbaines ni dans le cadre d'une conduite dynamique (virages, accélérations, freinages brusques...), mais lorsque les conditions de roulage sont stabilisées.

La fonction n'agit pas sur le système de freinage.

Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

Toute intervention dans la zone de localisation du radar ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise et/ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (4/4)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

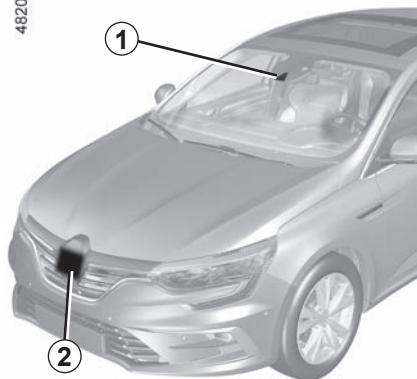
Cas de perturbations du système

- l'occultation du pare-brise ou de la grille du bouclier (saleté, glace, neige, buée...) ;
- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- la route est étroite, sinueuse et vallonnée (virage serré...).

Risque d'alertes intempestives et erronées.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (1/8)

48207



À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, le système détermine la distance qui le sépare :

- du véhicule qui le précède dans la même voie ;
- des piétons et cyclistes environnants.

Le système alerte le conducteur en cas de risque de collision frontale pour lui permettre d'entreprendre les manœuvres d'urgence adéquates (appui sur la pédale de frein et/ou action sur le volant).

Selon la réaction du conducteur, le système peut l'assister au niveau du freinage afin de limiter les dommages ou éviter une collision.

Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Localisation du radar 2

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Ce système peut appliquer un freinage maximal au véhicule jusqu'à l'arrêt complet si nécessaire.

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements et veillez à ce que le chargement soit fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (2/8)

Fonctionnement

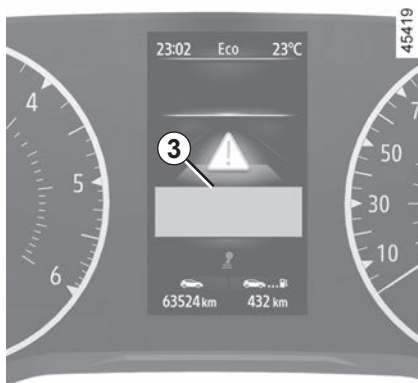
Détection de véhicules

En roulage, lorsqu'il y a un risque de collision avec le véhicule qui le précède, le système :

- **vous alerte d'un risque de collision** : vitesse comprise entre 7 km/h et 170 km/h environ, le message « Freinez » s'affiche en rouge au tableau de bord **3** accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage est accentuée ;

- **peut déclencher le freinage** : à vitesse inférieure à 120 km/h environ, si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient imminente.



Si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein.

Nota : lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer.

Particularités des alertes

Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent s'activer simultanément.

Particularités des véhicules arrêtés

Les véhicules arrêtés sont détectés lorsque votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 7 km/h et 80 km/h environ. Le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte si vous dépassez 80 km/h environ pour les véhicules arrêtés.

En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :

- appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;
- ou
- un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (3/8)

Détection de piétons et cyclistes

(Suivant véhicule)

En roulage, lorsqu'il y a un risque de collision avec un cycliste ou un piéton, le système :

- **vous alerte d'un risque de collision** : vitesse comprise entre 7 km/h et 80 km/h environ, le message « Freinez » s'affiche en rouge au tableau de bord **3** accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage est accentuée ;

- **peut déclencher le freinage** : si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient imminente.



Si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein.

Nota : lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer.

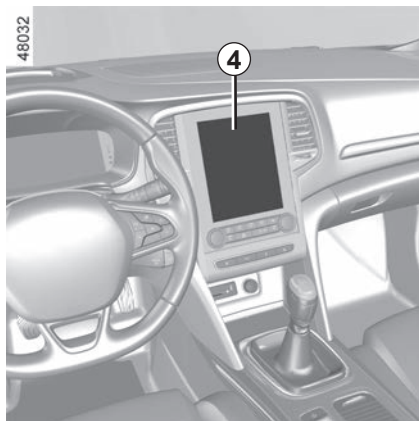
Particularités des alertes

Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent s'activer simultanément.

En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :

- appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;
- ou
- un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (4/8)

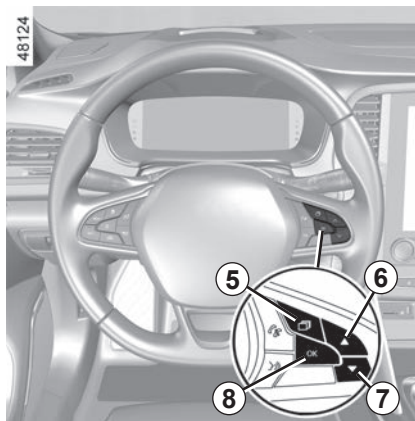


Activation, désactivation du système

Véhicules équipés d'un écran multimédia 4

Pour accéder à l'activation ou à la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



Pour les véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur 5 autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur la commande 6 ou 7 pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur 8 OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande 6 ou 7 pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur 8 OK ;

- faites des appuis successifs sur la commande 6 ou 7 pour atteindre le menu « Freinage actif » et appuyez sur le contacteur 8 OK.

Appuyez de nouveau sur le contacteur 8 OK pour activer ou désactiver la fonction :



fonction activée

fonction désactivée

À la désactivation du système, le

témoin  ou, suivant véhicule, le

témoin , s'allume au tableau de bord.

Le système se réactive à chaque mise sous contact du véhicule.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (5/8)

Indisponibilité temporaire

Lorsque le système détecte une indisponibilité temporaire, le témoin



ou, suivant véhicule, le témoin s'allume au tableau de bord.

Les causes possibles sont :

- le système est momentanément aveuglé (soleil rasant, feux de croisement, mauvaises conditions météorologiques...). Le système sera de nouveau fonctionnel lorsque les conditions de visibilité seront meilleures ;
- le système est momentanément perturbé (par exemple : le pare-brise ou la grille du bouclier avant sont occultés par des saletés, boue, neige, buée...). Dans ce cas, stationnez le véhicule et arrêtez le moteur. Nettoyez le pare-brise et la grille du bouclier avant. Au prochain démarrage du moteur, le témoin et le message s'éteignent.

Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement



et



ou, suivant véhi-

cule  allumés au tableau de bord : cela indique que le système a détecté une anomalie de fonctionnement. Consultez un Représentant de la marque.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (6/8)



Freinage actif d'urgence

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

Le système ne peut pas s'activer :

- lorsque le levier de boîte de vitesses est en position neutre ou la pédale d'embrayage est appuyée depuis dix secondes environ ;
- lorsque le frein de parking est activé ;
- lorsque le contrôle dynamique de conduite (ESC) s'est déclenché.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (7/8)



Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- un mauvais contraste entre un objet (véhicule, piéton...) et son environnement (exemple : piéton habillé en blanc situé dans une zone enneigée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- l'occultation du pare-brise ou de la zone du radar (saleté, glace, neige, buée...) ;
- ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.

Limitation du fonctionnement du système

- À chaque démarrage, le système réalise une calibration suivant l'environnement autour du véhicule et peut être inactif pendant une durée comprise entre deux et cinq minutes environ ;
- un véhicule circulant en sens inverse ne déclenche aucune alerte ni aucune action sur le fonctionnement du système ;
- les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système ;
- le système peut ne pas réagir sur les véhicules de petit gabarit tels que les motos aussi efficacement que sur les autres véhicules ;
- le système ne peut pas fonctionner de manière optimale lorsque la chaussée est glissante (pluie, neige, verglas...) ;
- pour fonctionner correctement, le système a besoin d'identifier la silhouette du piéton dans son intégralité. Aussi le système ne peut pas détecter :
 - les piétons dans l'obscurité ou dans des conditions de luminosité réduite ;
 - les piétons partiellement visibles ;
 - les piétons de taille inférieure à 80 cm environ ;
 - les piétons portant des objets larges ;
- ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.

FREINAGE ACTIF D'URGENCE (8/8)



Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- les feux de stop ne fonctionnent pas ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- l'avant du véhicule a subi une dégradation (choc, rayure sur la zone de localisation du radar...) ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites-le changer par un Représentant de la marque) ;
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Interruption de la fonction

Le freinage actif d'urgence peut être interrompu à tout moment par un appui rapide sur la pédale d'accélérateur ou un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

ALERTE DÉTECTION DE FATIGUE (1/2)

L'alerte de détection de fatigue est une fonction qui est utile sur des routes à caractère monotone (autoroute, voie rapide...).

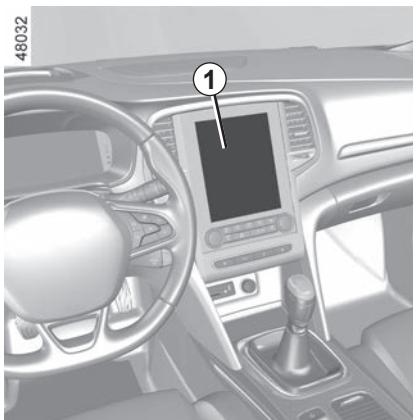
Cette fonction analyse le comportement du conducteur et tient compte d'événements pour l'avertir du risque de fatigue tels que :

- mouvement du volant ;
- actions du conducteur sur d'autres systèmes (clignotants, lave-glace...) ;
- temps passé sur la route sans s'arrêter ;
- ...



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite en cas de risque de fatigue. Cette fonction n'intervient pas à la place du conducteur.

La fonction ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur pendant la conduite.



Activation/désactivation

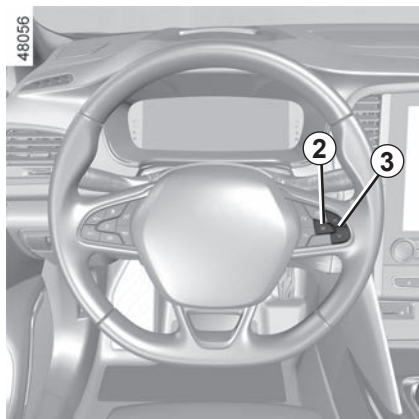
Véhicules équipés d'un écran multimédia 1

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Au démarrage du moteur, le système retrouve le dernier état avant la coupure de contact.

ALERTE DÉTECTION DE FATIGUE (2/2)



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, faites un appui long sur le contacteur **2 OK** pour accéder au menu de réglage ;
- faites des appuis successifs sur la commande **3** vers le haut ou vers le bas jusqu'au menu « Aides à la conduite ». Appuyez sur le contacteur **2 OK** ;

- faites des appuis successifs sur la commande **3** vers le haut ou vers le bas jusqu'au menu « Alerte détection de fatigue » et appuyez sur le contacteur **2 OK** ;
- appuyez de nouveau sur le contacteur **2 OK** pour activer ou désactiver la fonction.

Fonctionnement

La fonction est prête à alerter si :

- la vitesse est supérieure à environ 60 km/h ;
- et
- 15 minutes environ se sont écoulées depuis l'effacement de la précédente alerte.

La fonction entre en alerte si le système évalue des signes répétés de fatigue du conducteur sur le volant.

Lorsqu'un risque de fatigue est détecté, le message « Alerte fatigue faire une pause » s'affiche au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Appuyez sur le contacteur **2 OK** pour effacer l'alerte.

Il est conseillé de vous arrêter dès que possible pour faire une pause.

Nota :

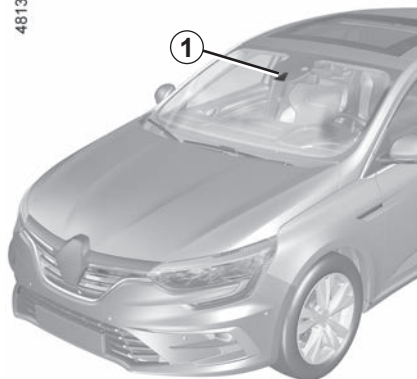
- si l'alerte n'est pas effacée par appui sur le contacteur **2 OK**, le signal sonore se répète ;
- la fonction peut interpréter comme un signe de fatigue certains styles de conduite (conduite sportive, conduite inappropriée...) ou la conduite sur une route en mauvais état.

Anomalie de fonctionnement

Si le système détecte un défaut, le message « Alerte de fatigue à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Faites appel à un Représentant de la marque.

DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (1/4)

48137



Le système détecte les panneaux de limitation de vitesse sur le bord de la route et les affiche au tableau de bord.

Il utilise principalement les informations provenant de la caméra **1** fixée sur le pare-brise derrière le rétroviseur.

Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Pour les véhicules qui en sont équipés, le système utilise également les informations provenant du système de navigation.

Lorsque le limiteur de vitesse est actif, il vous est possible d'adapter la consigne de limitation à la vitesse affichée par le système.

En cas de dépassement de la vitesse limitée, l'affichage du panneau est modifié pour vous en informer.

Pour les véhicules équipés d'un système de navigation et lorsque le véhicule circule dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles du véhicule, le système affiche le panneau de limitation de vitesse dans l'unité du pays ainsi que la conversion de la vitesse limitée dans l'unité du tableau de bord du véhicule.

Pour les pays réduisant la vitesse limitée par temps de pluie sur certains types de route, des véhicules équipés d'un système de navigation, le système peut modifier la vitesse limitée après plusieurs secondes d'essuyage du pare-brise.

Situations particulières

Le système ne prend pas en compte les limitations exceptionnelles comme, par exemple, les jours de pic de pollution.

DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (2/4)

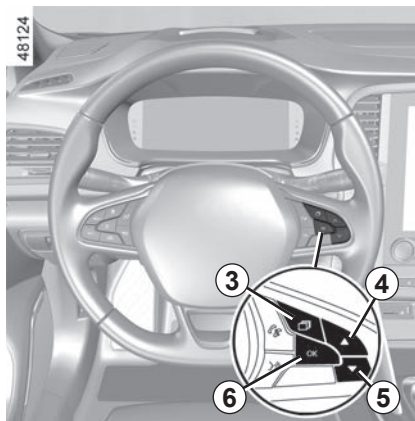


Activation/désactivation du système

Véhicules équipés d'un écran multimédia 2

Pour accéder à l'activation ou à la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



Fonction activée et suivant la législation locale, vous pouvez activer l'option « Affichage zones à risque ». Le système vous avertira de la distance qui vous sépare de cette zone puis, tant que vous circulerez dans cette zone.

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur 3 autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;

- faites des appuis successifs sur les commandes 4 ou 5 pour atteindre le menu « Réglages » et appuyez sur le contacteur 6 OK ;
- faites des appuis successifs sur les commandes 4 ou 5 pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » et appuyez sur le contacteur 6 OK ;
- faites des appuis successifs sur les commandes 4 ou 5 pour atteindre le menu « Alerte vitesse » et appuyez sur le contacteur 6 OK ;
- appuyez sur le contacteur 6 OK pour activer ou désactiver la fonction :

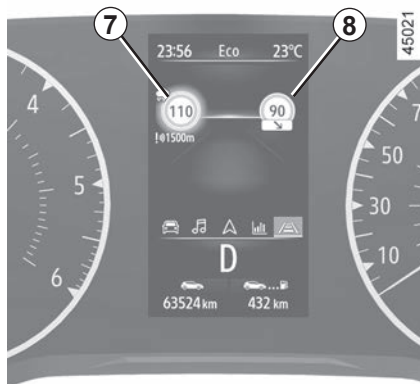


fonction activée



fonction désactivée

DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (3/4)



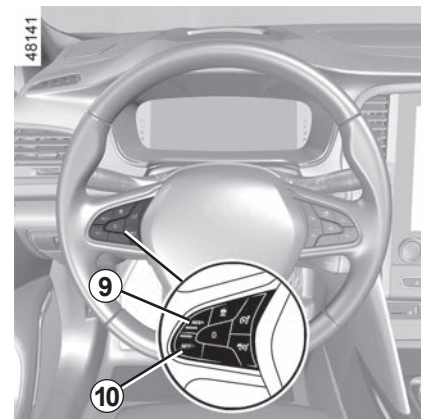
Fonctionnement

Indicateurs

La fonction affiche les indicateurs suivants :

- **7** Panneaux de signalisation routière de limitation de vitesse.
- **8** Panneaux de signalisation routière additionnels (début ou fin d'interdiction de dépasser, vitesse sur bretelle de sortie avec flèche, vitesse avec présence d'une caravane, vitesse avec panneau étendu...).

En cas de dépassement de la vitesse limitée, le cercle autour du panneau **7** clignote et, suivant véhicule, est accompagné d'un signal sonore pour vous en informer.



Variation de la vitesse limitée

Si la consigne du limiteur de vitesse est différente de la valeur de la vitesse détectée, faites un appui long sur les contacteurs :

- **9** (RES/+) pour augmenter la vitesse de consigne jusqu'à la vitesse détectée ;
- **10** (SET/-) pour diminuer la vitesse de consigne jusqu'à la vitesse détectée.

DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (4/4)

Anomalies de fonctionnement

Le système peut ne pas détecter la limitation de vitesse si :

- le pare-brise n'est pas propre ;
- la caméra est éblouie par le soleil ;
- la visibilité est insuffisante (nuit, brouillard...) ;
- les panneaux sont illisibles (neige...) ou masqués (par un autre véhicule ou par des arbres) ;
- les informations issues du système de navigation ne sont pas à jour.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de circulation indépendamment des indications du système.

Le système permet de détecter les panneaux de limitation de vitesse maximale et ne détecte pas les autres panneaux de signalisation (exemple : entrées/sorties de ville...).

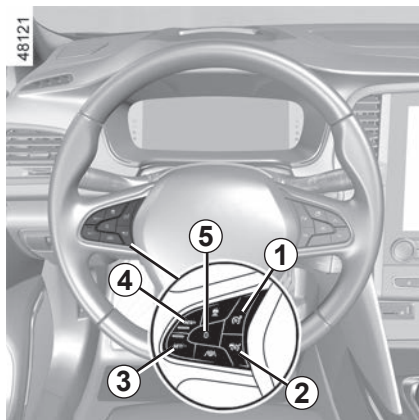
Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de limitation de vitesse ou qu'il les interprète de façon erronée.

Le conducteur ne doit pas ignorer les panneaux qui ne seraient pas détectés par le système et doit se conformer en priorité aux panneaux de la circulation et aux consignes du Code de la route.

En cas de mauvaise visibilité (brouillard, neige, givre...), le système peut ne pas indiquer au conducteur la limitation adéquate.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

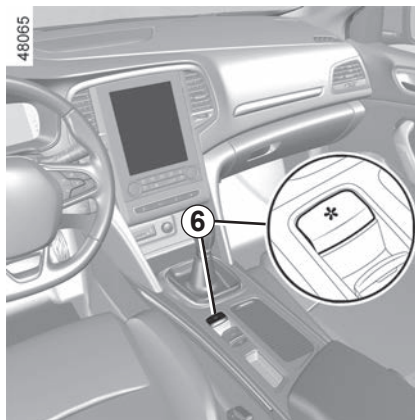
LIMITEUR DE VITESSE (1/4)



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.

Suivant véhicule, le limiteur est associé à la fonction « maintien sur pente » qui permet, en agissant sur le système de freinage, d'étendre les possibilités de limitation en descente.

La présence de la fonction « maintien sur pente » est reconnaissable par la présence du bouton 6.

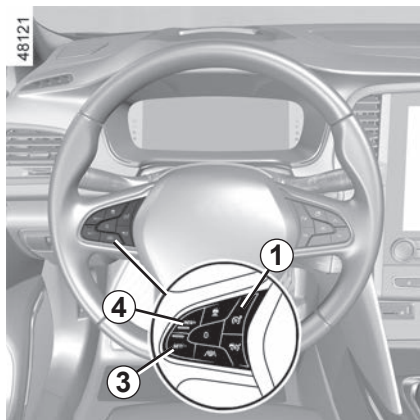


Commandes

- 1 Contacteur Marche/Arrêt limiteur de vitesse.
- 2 Contacteur Marche/Arrêt régulateur de vitesse.
- 3 Contacteur d'activation, variation décroissante de la vitesse limitée (SET/-).
- 4 Contacteur d'activation, variation croissante de la vitesse limitée ou rappel de la vitesse limitée mémorisée (RES/+).
- 5 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).

Vous pouvez associer au limiteur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➡ 2.81.

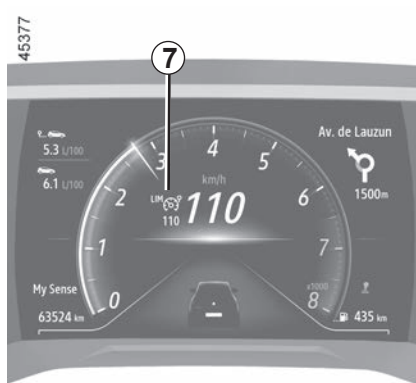
LIMITEUR DE VITESSE (2/4)



Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est prise en compte, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).



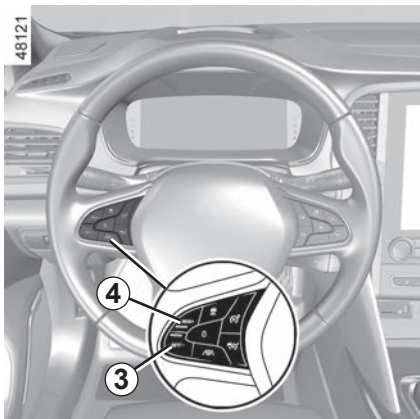
Mise en service

Appuyez sur le contacteur **1**. Le témoin **7** s'allume en gris. Le message « Limiteur ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.



Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur **4** (RES/+) ou le contacteur **3** (SET/-) : la vitesse limitée remplace les tirets, et, suivant véhicule, le témoin **7** s'allume en blanc. La vitesse minimum enregistrée sera de 30 km/h.

LIMITEUR DE VITESSE (3/4)



Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs ou par appui continu sur :

- le contacteur **4** (RES/+) pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **3** (SET/-) pour diminuer la vitesse.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote en rouge au tableau de bord. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.



Dans le cas où le limiteur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un représentant de la marque.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée peut ne pas être maintenue par le système : la vitesse limitée clignote en rouge au tableau de bord et un signal sonore retentit à intervalle régulier pour vous en informer.



Régulateur/limiteur de vitesse avec maintien sur pente :

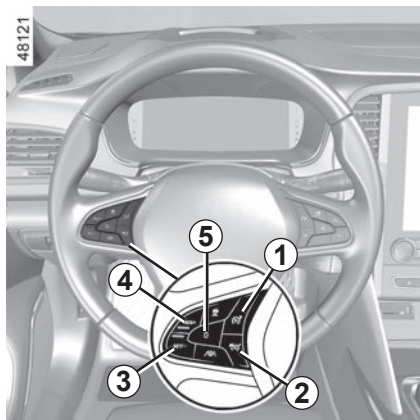
la fonction peut agir sur le système de freinage.

Régulateur/limiteur de vitesse sans maintien sur pente :

La fonction n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dans tous les cas, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

LIMITEUR DE VITESSE (4/4)

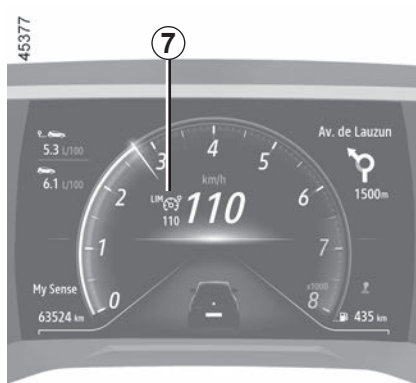


Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **5** (0). La vitesse de limitation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **4**.



Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **3** réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



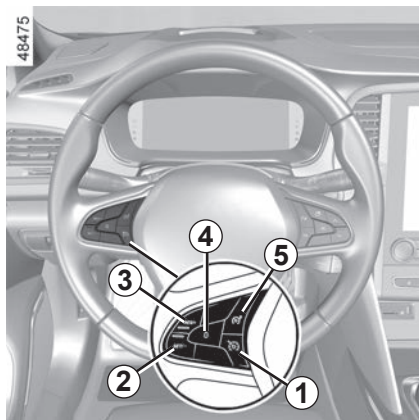
Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue :

- lorsque vous agissez sur le contacteur **1**. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée ;
- lorsque vous agissez sur le contacteur **2**. Dans ce cas le régulateur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction du témoin **7** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

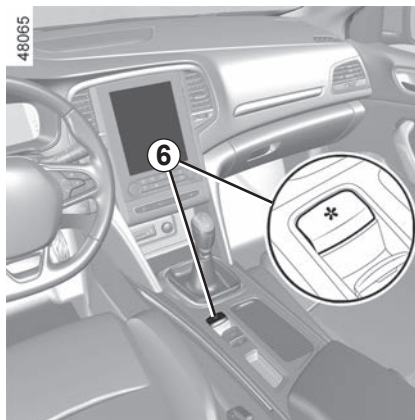
RÉGULATEUR DE VITESSE (1/5)



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.

Suivant véhicule, le régulateur est associé à la fonction « Maintien sur pente » qui permet, en agissant sur le système de freinage, d'étendre les possibilités de régulation en descente.



La présence de la fonction « Maintien sur pente » est reconnaissable par la présence du bouton **6**.

Commandes

- 1** Contacteur Marche/Arrêt régulateur de vitesse.
- 2** Activation et variation décroissante de la vitesse de régulation (**SET/-**).
- 3** Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (**RES/+**).

- 4** Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (**0**).
- 5** Contacteur Marche/Arrêt limiteur de vitesse.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

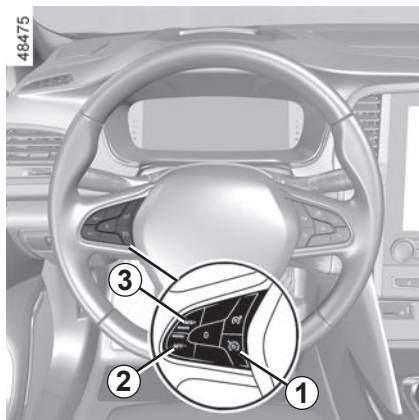
Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

RÉGULATEUR DE VITESSE (2/5)



Mise en service

Pressez le contacteur **1**.

Le témoin **7** s'allume en gris.

Le message « Régulateur ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.



Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **2** (**SET/-**) ou le contacteur **3** (**RES/+**) : la fonction est activée et la vitesse courante est prise en compte.

La vitesse de régulation remplace les tirets. La régulation est confirmée par l'allumage en vert de la vitesse enregistrée et du témoin **7**.

Si vous essayez d'activer la fonction en dessous de 30 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.



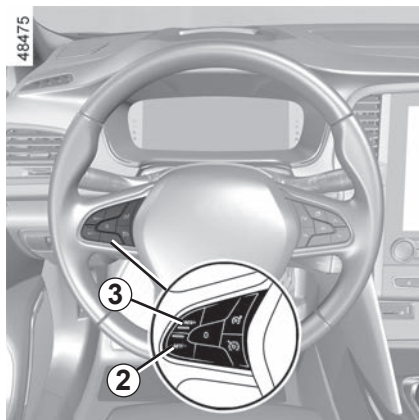
Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est prise en compte et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

RÉGULATEUR DE VITESSE (3/5)



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2 (SET/-)** pour diminuer la vitesse ;
- le contacteur **3 (RES/+)** pour augmenter la vitesse.

Nota : un appui continu sur l'un des contacteurs permet de modifier la vitesse par incrémentations successives.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote en rouge au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation peut ne pas être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote en rouge au tableau de bord et un signal sonore retentit à intervalle régulier pour vous en informer.



Dans le cas où le régulateur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

Régulateur de vitesse avec maintien de la vitesse de régulation en changement de rapport :

La fonction permet de conserver l'état actif de la régulation de vitesse avant et après un changement de rapport, sans intervention du conducteur.

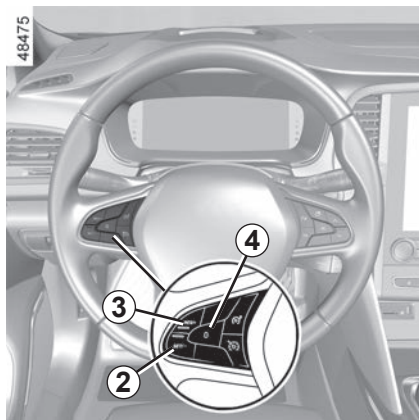


Régulateur/limiteur de vitesse avec maintien sur pente : la fonction peut agir sur le système de freinage.

Régulateur/limiteur de vitesse sans maintien sur pente : la fonction n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dans tous les cas, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

RÉGULATEUR DE VITESSE (4/5)



Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **4 (0)** ;
- la pédale de frein ;
- la pédale d'embrayage de manière prolongée ou sur une mise au point mort prolongée pour les véhicules à boîte de vitesse manuelle ;
- le passage en position neutre pour les véhicules à boîtes de vitesses automatique.

La vitesse de régulation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.



Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).

Appuyez sur le contacteur **3 (RES/+)** si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

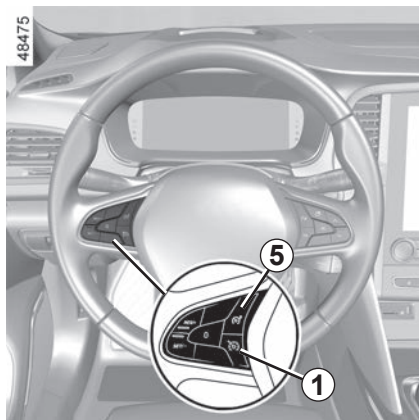
Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation et, suivant véhicule, de l'allumage du témoin **7**.



Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **2 (SET/-)** réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

RÉGULATEUR DE VITESSE (5/5)



Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue :

- lorsque vous agissez sur le contacteur **1**. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée ;
- lorsque vous agissez sur le contacteur **5**. Dans ce cas le limiteur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.



L'extinction du témoin **7** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (1/14)

À partir des informations provenant d'un radar et d'une caméra, le régulateur de vitesse adaptatif (ou le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, en cas d'arrêt du véhicule suivi, le régulateur adaptatif Stop and Go peut freiner votre véhicule jusqu'à son arrêt complet puis le faire repartir.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La portée maximale du système est de 150 mètres environ.

Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).

En fonction des conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...), la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif » est activable :

- de 0 km/h à 170 km/h pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ;
- de 30 km/h à 170 km/h pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle.

La fonction est représentée par le symbole .

Nota :

- le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;
- le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

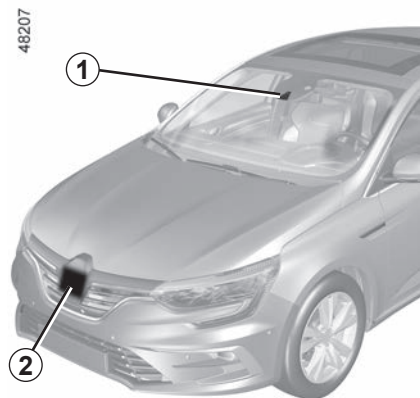
Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation.

Le régulateur de vitesse adaptatif doit être utilisé exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).

Le régulateur ne doit pas être utilisé sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (2/14)

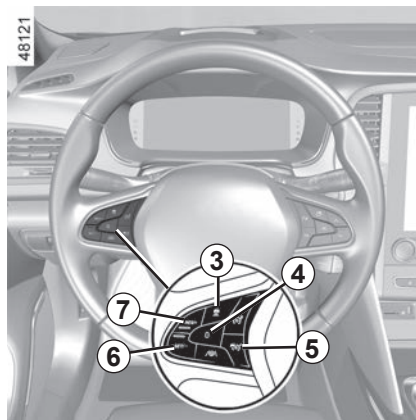


Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

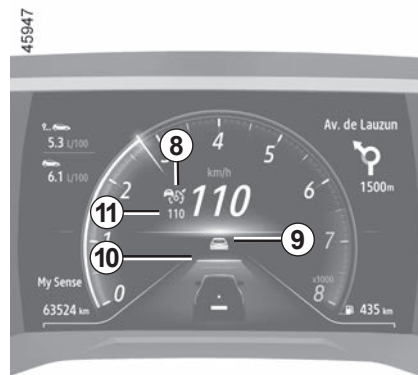
Localisation du radar 2

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).



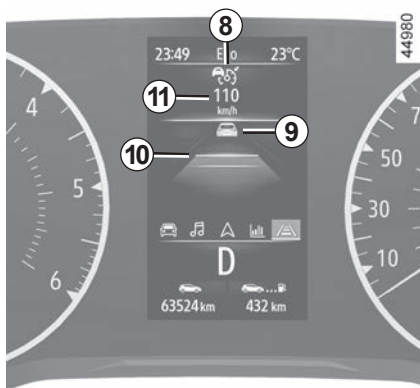
Commandes

- 3 Réglages de la distance de suivi.
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).
- 5 Contacteur général Marche/Arrêt régulateur de vitesse adaptatif .
- 6 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).
- 7 Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).



Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (3/14)



Affichages

- 8** Témoin régulateur de vitesse adaptatif.
- 9** Véhicule suivi.
- 10** Distance de suivi mémorisée.
- 11** Vitesse de régulation mémorisée.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

Mise en service

Pressez le contacteur **5**.

Le témoin  s'allume en gris et le message « Régul. adaptatif ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

La mise en service de la fonction n'est pas possible lorsque :

- le frein de parking est serré ;
- la fonction stationnement assisté est déjà activée ➔ 2.137.

Le message « Régul. adaptatif indisponible » s'affiche au tableau de bord.

Mise en régulation de la vitesse

À l'arrêt pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ou à vitesse stabilisée pour tous les véhicules, pressez les contacteurs **6 (SET/-)** ou **7 (RES/+)** : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée.

La vitesse minimum de régulation pouvant être sélectionnée est de 30 km/h.

La vitesse de régulation **11** remplace les tirets et la fonction régulation est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation et du témoin .

Si vous essayez d'activer la fonction au-dessus de 170 km/h ou en-dessous de 30 km/h pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesse manuelle, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

Particularité des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique : si la vitesse de votre véhicule est inférieure à 30 km/h environ, la vitesse de régulation prise en compte par la fonction est de 30 km/h par défaut. Le véhicule accélérera jusqu'à atteindre la vitesse de régulation enregistrée.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (4/14)

Mise en régulation de la distance de suivi

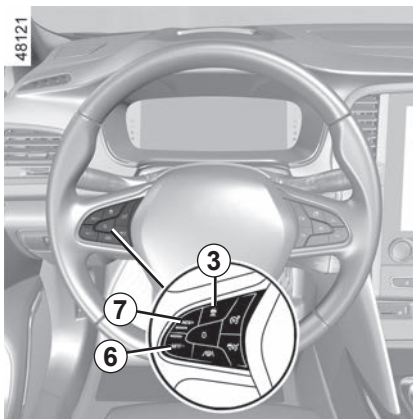
Dès la mise en régulation de la vitesse, la distance de suivi par défaut **10** s'affiche en vert au tableau de bord.

La distance de suivi par défaut correspond à un temps de suivi de deux secondes environ (reportez-vous aux pages suivantes).

Lorsqu'un véhicule est détecté par le système sur votre voie de circulation, la silhouette d'un véhicule **9** apparaît au-dessus des barres de suivi **10** au tableau de bord.

Votre véhicule adapte sa vitesse sur celle du véhicule suivi et freine si besoin (les feux de stop s'allument) pour respecter la distance de suivi affichée au tableau de bord.

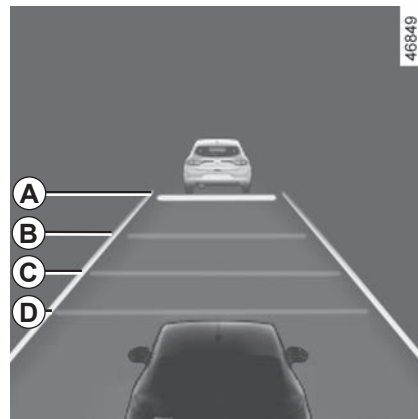
Nota : la taille de la silhouette **9** varie en fonction de la distance qui vous sépare du véhicule suivi. Plus la silhouette est grande et plus le véhicule suivi est proche.



Réglage de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs (faible variation) ou par un appui prolongé (forte variation) sur les contacteurs **6** ou **7** :

- contacteur (**SET/-**) **6** pour diminuer la vitesse ;
- contacteur (**RES/+**) **7** pour augmenter la vitesse.



Réglage de la distance de suivi

À tout moment, vous pouvez faire varier la distance de suivi du véhicule qui vous précède en agissant par appuis successifs sur le contacteur **3**.

Les barres de suivi horizontales au tableau de bord indiquent les différentes distances de suivi disponibles :

- barre de suivi **A** : distance longue (correspondant à un temps de suivi de 2,4 secondes environ) ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (5/14)

Réglage de la distance de suivi (suite)

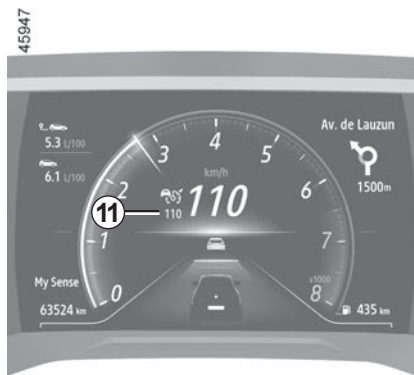
- barre de suivi **B** : distance intermédiaire 2 (correspondant à un temps de suivi de 2 secondes environ) ;
- barre de suivi **C** : distance intermédiaire 1 (correspondant à un temps de suivi de 1,6 seconde environ) ;
- barre de suivi **D** : distance courte (correspondant à un temps de suivi de 1,2 seconde environ).

La barre de suivi sélectionnée apparaît en vert au tableau de bord.

Les autres barres restent en gris.

Nota : le réglage de la distance de suivi doit être adapté en fonction du trafic, des législations locales et des conditions climatiques.

La distance de suivi est réglée par défaut sur la barre de suivi **B**.

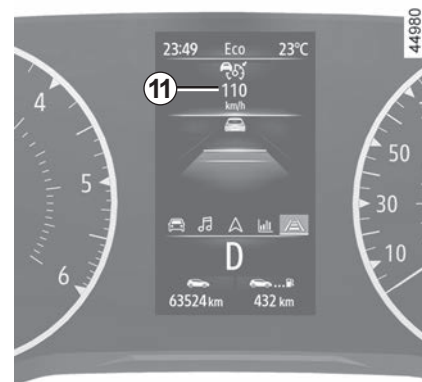


Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, vous pouvez dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation **11** s'affiche en rouge.

Les barres de suivi clignotent si la distance par rapport au véhicule qui vous précède est inférieure à la distance de suivi sélectionnée : la fonction « Contrôle de distance » n'est plus assurée.



Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la régulation de vitesse et de distance reprend automatiquement les consignes de vitesse et de distance que vous aviez sélectionnées précédemment.

Manoeuvre de dépassement

Si vous souhaitez dépasser le véhicule suivi, l'activation du clignotant réduit temporairement la distance de suivi et procure une accélération facilitant la manœuvre de dépassement.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (6/14)

Arrêt et départ

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, si le véhicule suivi ralentit, le système adapte sa vitesse jusqu'à l'arrêt complet si nécessaire (en situation d'embouteillage). Le véhicule s'arrête à quelques mètres du véhicule suivi. La fonction Stop and Start peut mettre en veille le moteur ➔ 2.8.

Lorsque le véhicule suivi repart :

- si l'arrêt n'a pas dépassé trois secondes environ, le véhicule repart sans action du conducteur ;
- si l'arrêt a dépassé trois secondes environ, une pression sur la pédale d'accélérateur ou un appui sur le bouton **7 (RES/+)** est nécessaire pour confirmer le départ du véhicule. Le message « Appuyer RES/+ ou accélérer » apparaît au tableau de bord pour vous le confirmer.

Au delà de trois minutes d'arrêt environ, le frein de parking assisté se serre automatiquement et le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go se désactive.

L'extinction du témoin



confirme l'arrêt de la fonction.

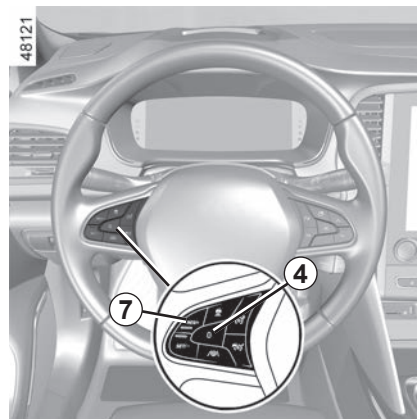
Mise en veille de la fonction

Vous pouvez mettre en veille la fonction lorsque :

- vous appuyez sur le contacteur **4 (0)** ;
- véhicule en mouvement, vous agissez sur la pédale de frein.

La fonction est mise en veille par le système si :

- vous positionnez la boîte de vitesses automatique sur **P** ou **N** ;
- vous passez la marche arrière ;
- vous débouclez la ceinture conducteur ;
- vous ouvrez un des ouvrants ;
- vous appuyez sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur ;
- la pente est trop forte ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 180 km/h ;
- certains dispositifs de correction et d'assistance à la conduite se déclenchent (freinage actif d'urgence, ABS, ESC...) ;



- vous appuyez sur la pédale d'embrayage de manière prolongée, ou sur une mise au point mort prolongée pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle.

Dans tous les cas, la mise en veille est confirmée par l'affichage en gris des témoins accompagnés du message « Régul. adaptatif déconnecté » au tableau de bord.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse adaptatif n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein si nécessaire.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (7/14)

Sortie de mise en veille de la fonction

À partir de la vitesse de régulation mémorisée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).

Appuyez sur le contacteur **7 (RES/+)** dans la plage de vitesses valides.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation.

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélère jusqu'à ce seuil.

À partir de la vitesse courante

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **6 (SET/-)** réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



Alertes « reprise de contrôle du véhicule »

Dans certaines situations (arrivée sur un véhicule roulant beaucoup moins vite, changement de voie rapide des véhicules vous précédant...), **le système peut ne pas avoir le temps de réagir.**

Selon la situation, le système émet un signal sonore associé à :

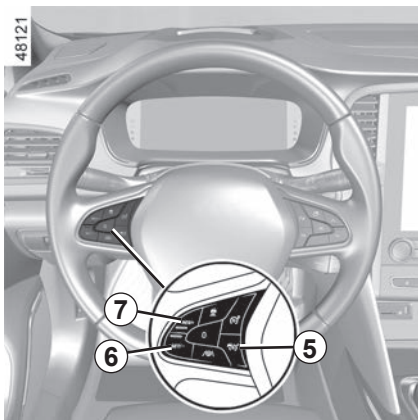
- l'alerte orange **E** lorsque la situation nécessite l'attention du conducteur ;

ou

- l'alerte rouge **F** accompagnée du message « Freinez » lorsque la situation nécessite une action immédiate du conducteur.

Dans tous les cas, réagissez en conséquence et exécutez les manœuvres appropriées.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (8/14)



Arrêt de la fonction

La fonction « Régulateur de vitesse adaptatif » est interrompue lorsque vous appuyez sur le contacteur 6.

L'extinction du témoin  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Indisponibilités temporaires

Le radar permet de détecter les véhicules qui vous précèdent. Le système ne peut pas fonctionner correctement si la zone du radar est occultée ou si son signal est perturbé.

En cas d'occultation de la zone du radar ou de perturbation du signal radar, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord et la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif » est interrompue. L'extinction

du témoin vert  confirme l'arrêt automatique de la fonction.

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement de la fonction telles que :

- une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
- une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver la fonction.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif », le message « Régul. adaptatif à contrôler » apparaît au tableau de bord et la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif » est interrompue.

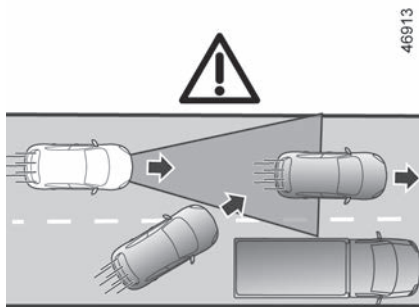
Si une anomalie de fonctionnement sur un ou plusieurs composants du système est détectée, la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif » est interrompue.

Le témoin  apparaît au tableau de bord, accompagné, selon la nature du dysfonctionnement, du message :

- « Caméra avant à contrôler » ;
- « Radar avant à contrôler » ;
- « Caméra/Radar à contrôler » ;
- « Véhicule à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (9/14)



(G)

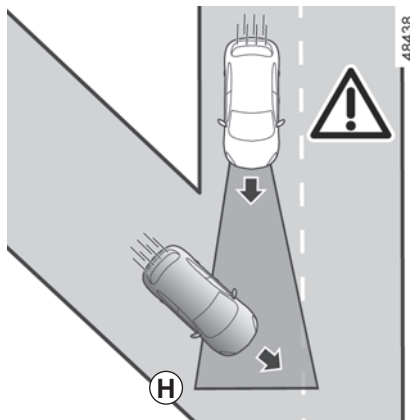
Limitations du fonctionnement du système

Détection des véhicules

Le système détecte uniquement les véhicules (voiture, camion, moto) circulant dans le même sens que votre véhicule.

Un véhicule s'insérant dans la même voie de circulation (exemple **G**) sera pris en compte par le système qu'une fois entré dans les champs de détection du radar et de la caméra.

Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.

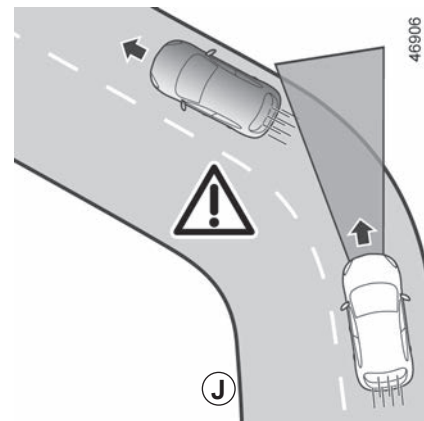


(H)

Le système ne détecte pas :

- les véhicules arrivant aux intersections : voie d'insertion (exemple **H**) ;
- les véhicules circulant en sens inverse ou reculant dans votre direction.

Le régulateur de vitesse adaptatif doit être exclusivement utilisé sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).



(J)

Détection en virage

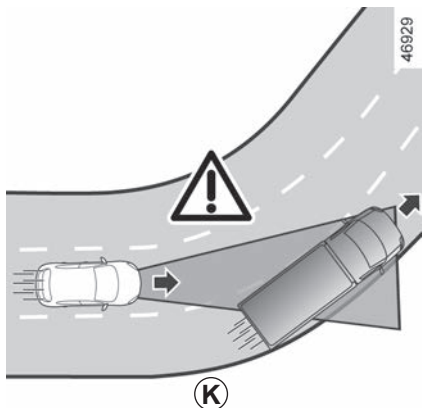
À l'entrée d'un virage et en courbe, le radar et/ou la caméra peuvent ne plus détecter temporairement le véhicule précédent (exemple **J**).

Le système peut déclencher une accélération.

À la sortie d'un virage, la détection du véhicule précédé par le système peut être perturbée ou retardée.

Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (10/14)

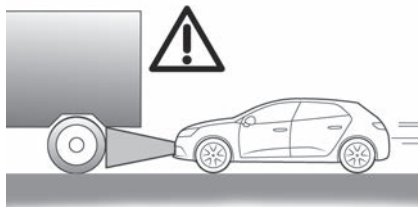


Détection des véhicules dans les voies adjacentes

Le système peut détecter des véhicules circulant sur une voie adjacente lorsque :

- vous entrez dans un virage (exemple **K**) ;
- vous circulez sur une route avec des voies réduites ;
- la vitesse du véhicule circulant sur la voie adjacente est plus lente et si l'un des deux véhicules est situé trop près de la voie de l'autre.

Le système peut déclencher un ralentissement ou un freinage inapproprié.



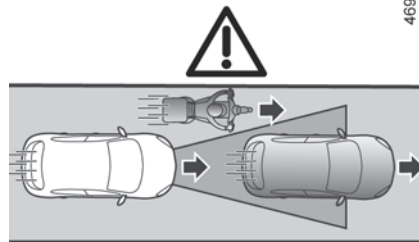
(L)

Véhicules cachés par le relief

Les véhicules cachés par le relief ou situés en dehors des champs de détection du radar et de la caméra, en montée ou en descente, ne sont pas pris en compte par le système.

Véhicules en dehors des champs de détection du radar et de la caméra

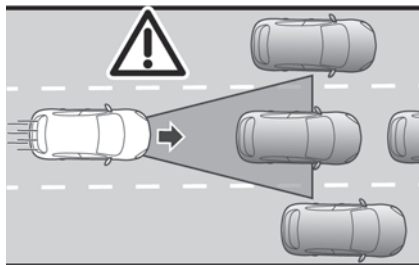
Le système ne réagira pas ou réagira tardivement si les véhicules détectés sont en dehors des champs de détection du radar et de la caméra notamment dans les cas suivants :



(M)

- véhicules transportant des objets longs dépassant du gabarit ;
- la longueur réelle des véhicules hauts (exemple **L**) en dehors du champ du radar (engin de chantier, véhicule tractant du matériel agricole...) ;
- véhicule fortement décalé dans sa voie ;
- véhicule étroit en proximité immédiate (exemple **M**).

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (11/14)



(N)

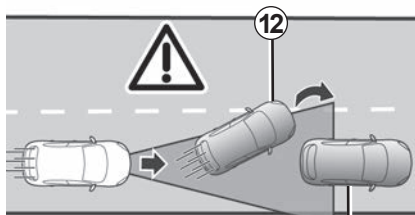
Véhicule arrêté ou se déplaçant à faible vitesse

Lorsque votre vitesse est supérieure à 50 km/h environ, **le système ne détecte pas** :

- les véhicules arrêtés (exemple **N**) ;
- les véhicules roulant très lentement.

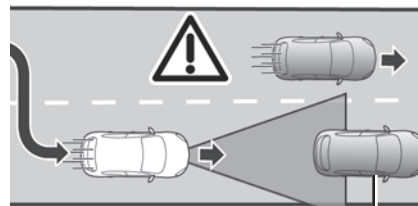
Lorsque votre vitesse est inférieure à 50 km/h environ, **le système peut ne pas réagir ou réagir très tardivement** sur :

- les véhicules arrêtés (exemple **N**) ;
- les véhicules roulant très lentement ;



(P)

- les véhicules suivis **12** qui déboîtent ou changent de voie, découvrant un véhicule **13** à l'arrêt (exemple **P**) ;
- les véhicules à l'arrêt **14**, lorsque vous changez de voie (exemple **Q**).

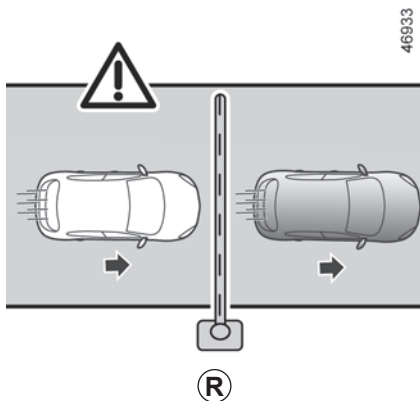


(Q)

Soyez toujours prêt à intervenir lorsque vous arrivez sur des véhicules arrêtés ou roulant à très faible vitesse (exemple N).

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (12/14)

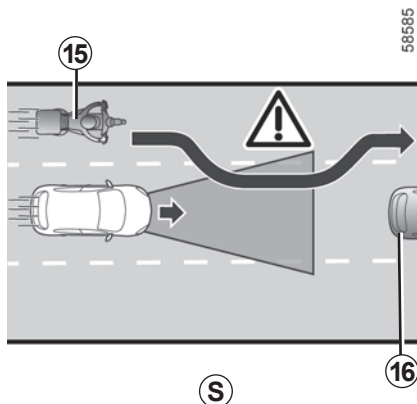


Non détection des obstacles fixes et des petits gabarits

Le système ne détecte pas :

- les piétons, vélos, trottinettes... ;
- les animaux ;
- les obstacles fixes (barrières de péage, murs...) (exemple **R**).

Ces éléments ne sont pas pris en compte par le système. Ils ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.



Détection des véhicules venant s'intercaler à grande vitesse

Lorsque votre véhicule est dépassé par un autre véhicule roulant à grande vitesse **15** (moto, voiture...) et que celui-ci s'intercale temporairement entre vous et le véhicule suivi **16**, **le système peut déclencher une accélération, un ralentissement ou un freinage inapproprié.**

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (13/14)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système. Hormis les lignes délimitant la voie de circulation, les informations routières (feux de signalisation, panneaux de circulations, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Elles ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- le véhicule circule sur route sinueuse ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule circule dans un tunnel ou près d'une structure métallique ;
- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
- la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...) ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare brise extérieur ou intérieur) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.



Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise ou de la zone du radar (saleté, glace, neige, buée, plaque d'immatriculation...) ;
- un environnement complexe (tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...) ;
- un véhicule plus lent ayant une forte différence de vitesse ;
- l'utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

Dans ces cas, le système peut intervenir à tort.

Risque de freinage ou d'accélération intempestif.

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (1/16)

L'« Assistant Autoroute et Trafic » est un système d'aide à la conduite pour une utilisation sur autoroute, en cas de trajets fluides ou de situation d'embouteillage.

Suivant véhicule, ce système est composé de la fonction « **Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go** » ➔ 2.94 et de la fonction « Centrage voie ».

Lorsque ces deux fonctions sont activées simultanément, le système permet au conducteur :

- de maintenir la vitesse du véhicule à partir d'une vitesse préalablement enregistrée ;
- d'ajuster la distance entre son véhicule et celui qui le précède (véhicule suivi) ;
- d'accompagner la trajectoire de son véhicule au centre de la voie.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

La fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go »

À partir des informations provenant d'un radar et d'une caméra, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

En cas d'arrêt du véhicule suivi, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut freiner votre véhicule jusqu'à son arrêt complet puis le faire repartir.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » est activable de 0 km/h à 170 km/h en fonction des conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...).

Elle est représentée par le symbole  ➔ 2.94.

Nota :

- le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;
- le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (2/16)

La fonction « Centrage voie »

À partir des informations provenant d'une caméra, la fonction « Centrage voie » intervient sur le système de direction pour accompagner le véhicule au centre de la voie de circulation. Cette fonction est disponible uniquement lorsque le régulateur adaptatif Stop and Go est actif ➡ 2.94.

Lorsque les conditions le permettent, la fonction est disponible entre :

- 0 km/h et 160 km/h environ avec un véhicule suivi ;

ou

- 60 km/h et 160 km/h environ sans véhicule suivi.

La fonction « Centrage voie » est une fonction de confort. Elle est représentée par le symbole .

Nota : en cas de virage important, les capacités de maintien latéral de la fonction sont limitées et nécessitent l'action immédiate du conducteur sur le volant.

Informations complémentaires

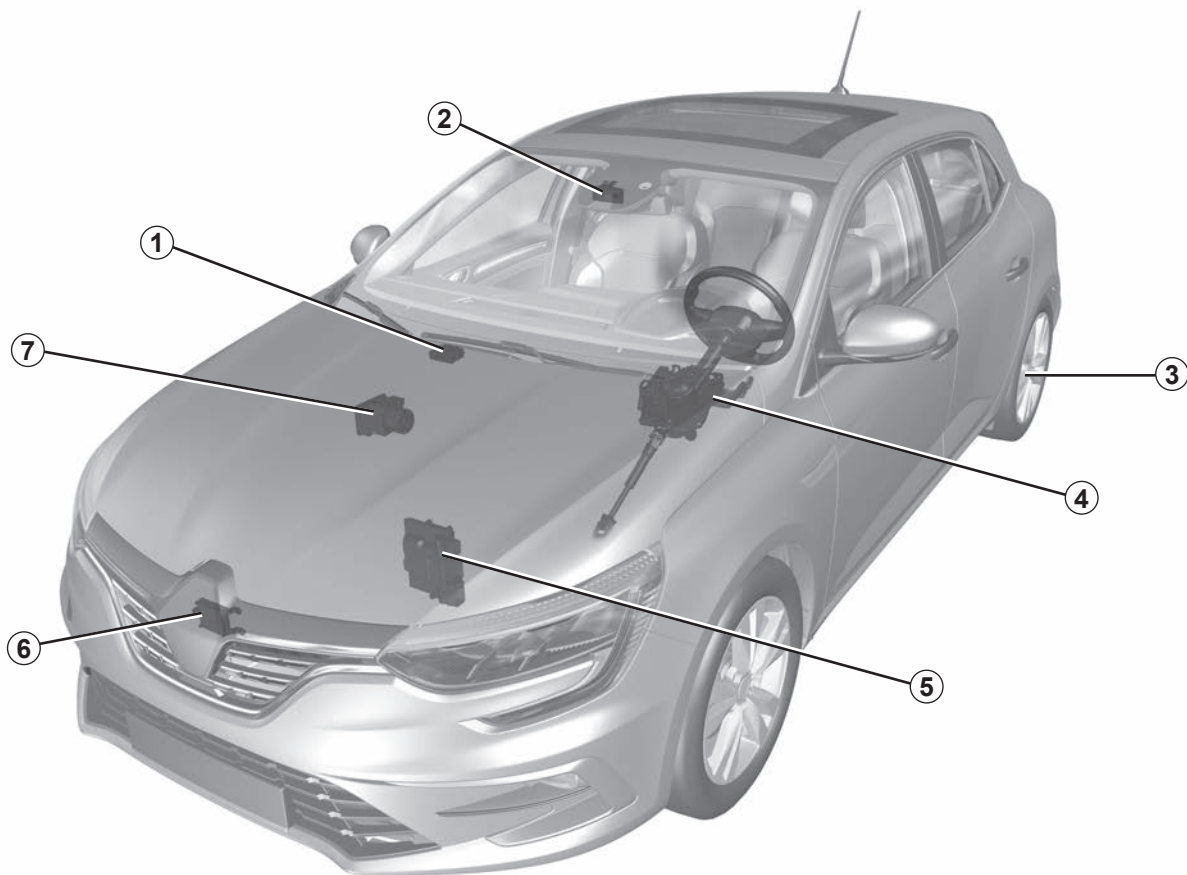
Suivant véhicule, l'« Assistant Autoroute et Trafic » peut être utilisé avec d'autres fonctions d'aide à la conduite.

En complément, prenez en compte que :

- l'activation du limiteur de vitesse entraîne la désactivation du système ;
- le système ne peut pas être activé lorsque la fonction « Stationnement assisté » a été enclenchée ;
- l'activation de la fonction « Centrage voie » entraîne la suspension des fonctions « Alerte sortie de voie » ou « Aide au maintien de voie » si celles-ci ont été activées. Elles se réactivent lorsque le conducteur décide d'arrêter la fonction « Centrage voie ».

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (3/16)

49435



ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (4/16)

Calculateur 1

Il reçoit les informations du radar et de la caméra pour déterminer la trajectoire et la vitesse du véhicule (accélération/freinage). Entre autres, il contrôle également les paramètres d'activation/désactivation du système (ouverture des portes...).

Caméra 2

Elle détecte les marquages au sol et la position des véhicules sur les différentes voies de circulation. Elle complète les informations transmises par le radar 6.

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige...).

Frein de parking assisté 3

Il maintient le véhicule à l'arrêt dans certaines conditions.

Direction assistée 4

Elle agit sur les roues avant pour accompagner la trajectoire de votre véhicule en fonction des informations transmises par le calculateur 1. Elle permet également de détecter la présence des mains du conducteur sur le volant.

Calculateur moteur 5

Il contrôle et commande le moteur pour obtenir les accélérations souhaitées.

Radar 6

Il détermine la distance entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède.

La portée maximale du système est de 150 mètres environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).
Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

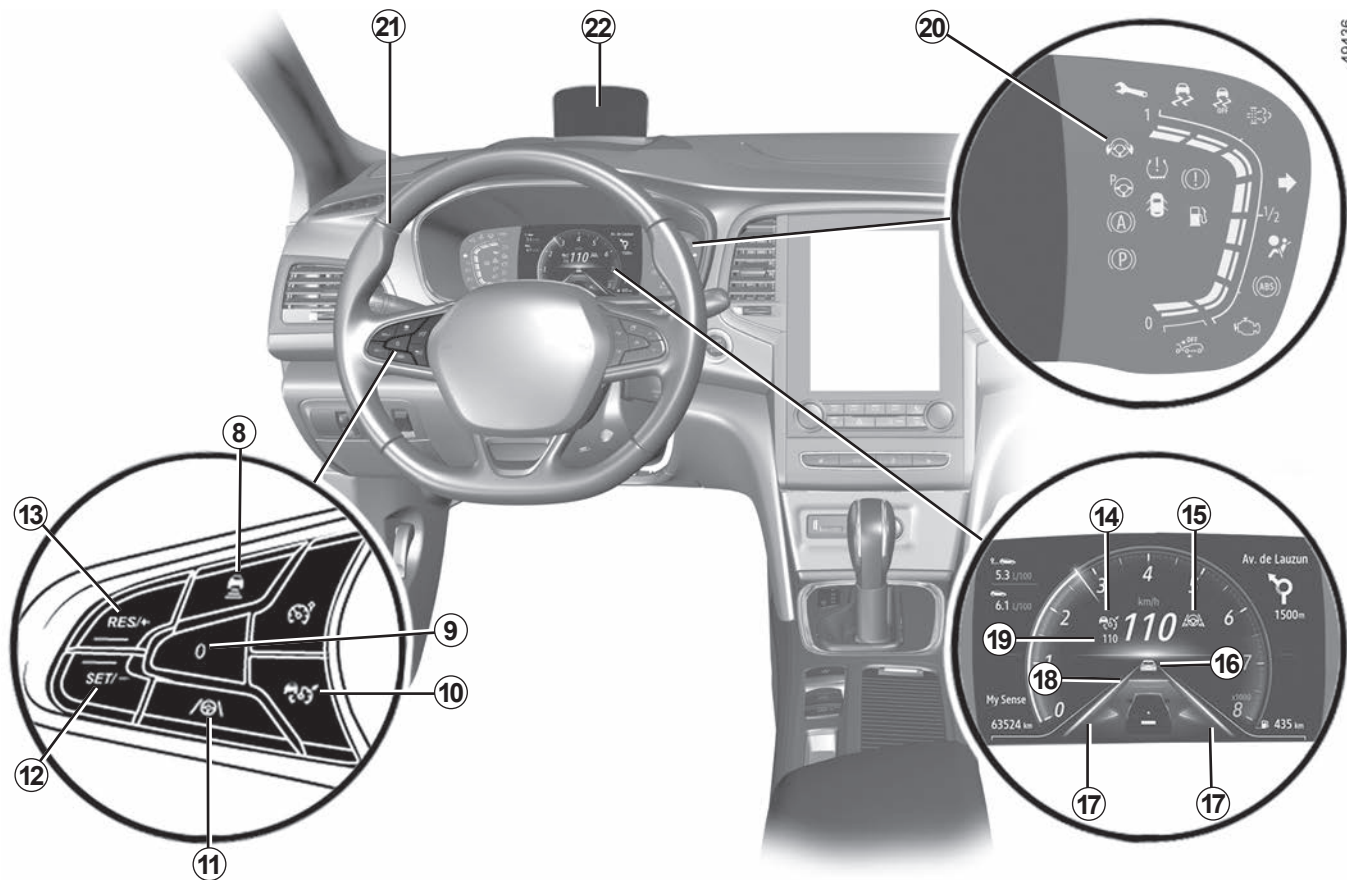
Contrôle dynamique du véhicule 7

Ce système fournit des informations sur la dynamique du véhicule au calculateur 1 (vitesse, accélérations latérales...) et agit sur le système de freinage pour contrôler les décélérations et maintenir le véhicule à l'arrêt.



Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (5/16)



49436

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (6/16)

Commandes

- 8** Réglages de la distance de suivi.
- 9** Mise en veille des fonctions actives (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).
- 10** Contacteur général Marche/Arrêt régulateur de vitesse adaptatif .
- 11** Contacteur activation/désactivation de la fonction « Centrage voie » .
- 12** Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).
- 13** Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).

Affichages au tableau de bord

- 14** Témoin de la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » .
- 15** Témoin de la fonction « Centrage voie » .
- 16** Véhicule suivi.
- 17** Indicateurs de lignes gauche et droite.
- 18** Distance de suivi mémorisée.
- 19** Vitesse de régulation mémorisée.
- 20** Témoin d'alerte de non-présence des mains sur le volant .

Volant de direction 21

Le conducteur doit garder en permanence les mains sur le volant. Si son action est trop brutale (coup de volant donné...), la fonction « Centrage voie » est mise en attente pour permettre au conducteur de reprendre le contrôle du véhicule.

Dans certaines conditions (virage important...), une vibration peut être déclenchée au volant pour alerter le conducteur qu'il doit reprendre le contrôle du véhicule.

Lorsqu'il n'y a aucune activité du conducteur sur le volant (absence des mains...), la fonction « Centrage voie » se désactive après plusieurs alertes.

Afficheur tête haute 22

Pour les véhicules qui en sont équipés, certaines informations sont rappelées sur l'afficheur tête haute.

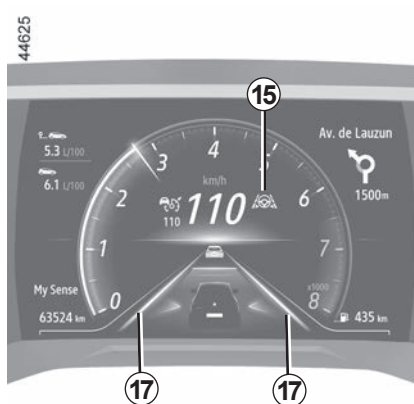
ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (7/16)



Activation de la fonction « Centrage voie »

Une fois le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go actif ➔ 2.94, faites un appui sur le bouton **11** pour activer la fonction « Centrage voie ».

Le message « Centrage voie activé » accompagné du témoin **15**  et du symbole  apparaît au tableau de bord et confirme l'activation de la fonction.



Nota : l'utilisation de la fonction « Centrage voie » vous impose de garder les mains sur le volant.

L'affichage du symbole  vous le confirme au moment de l'activation de la fonction.

L'affichage en vert du témoin **15**  et des indicateurs de lignes gauche et droite **17** au tableau de bord vous confirme que la fonction intervient et qu'elle accompagne votre véhicule au centre de la voie.

Nota : lors de l'appui sur le bouton **11**, si le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go n'est pas activé, le message « Activer d'abord Régul. adaptatif » apparaît au tableau de bord.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (8/16)

Mise en attente de la fonction « Centrage voie »

La fonction « Centrage voie » se met en attente automatiquement lorsque :

- le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est mis en veille ➡ 2.94 ;
- le système ne détecte plus les lignes ou une seule ligne est détectée sur votre voie de circulation ;
- la largeur de la voie est trop étroite ou trop large ;
- le système ne détecte plus d'activité sur le volant (mains) ;
- le virage est trop important ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 160 km/h environ ;
- la vitesse du véhicule est inférieure à 60 km/h environ sans véhicule suivi ;
- le véhicule touche ou franchit une ligne ;
- le système est momentanément perturbé (par exemple : caméra occultée par des saletés, boue, neige, buée...).

Certaines actions du conducteur mettent également en attente la fonction « Centrage voie » :

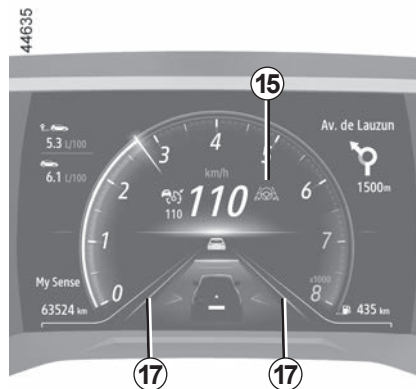
- l'activation des clignotants ;
- l'action sur le volant est trop brutale.

La mise en attente de la fonction est confirmée par l'affichage en gris du

témoin **15**  et des indicateurs de lignes gauche et droite **17** au tableau de bord.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.



Dès que les conditions sont réunies, la fonction accompagne à nouveau le véhicule au centre de la voie. Le

témoin **15**  et les indicateurs de lignes gauche et droite **17** s'affichent en vert au tableau de bord.

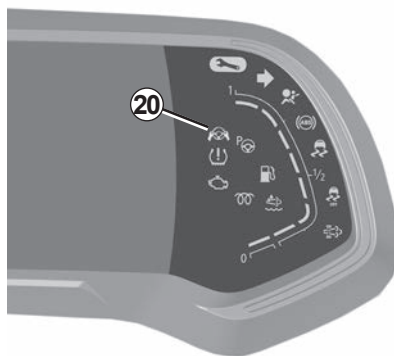
À tout moment, vous pouvez agir sur **la trajectoire du véhicule** en actionnant le volant.



Alerte « mains sur le volant »

Lorsque la fonction « Centrage voie » ne détecte plus la présence de vos mains sur le volant, plusieurs niveaux d'alerte vont être effectués :

- **au bout de 15 secondes environ**, le message « Garder les mains sur le volant » apparaît en jaune au tableau de bord **23** ;



- **au bout de 30 secondes environ**, le message « Garder les mains sur le volant » au tableau de bord **23** et

le témoin **20** , apparaissent en rouge et sont accompagnés d'un signal sonore dont l'intensité augmente progressivement ;

- **au bout de 45 secondes environ**, les sources audio sont mises en veille, le signal sonore retentit en continu, le témoin **20** 

s'éteint et le message « Centrage voie désactivé » apparaît en rouge au tableau de bord **23** : **la fonction « Centrage voie » est désactivée.**

Nota : dans certaines situations, la fonction « Centrage voie » peut ne plus détecter la présence des mains sur le volant et émettre une alerte :

- le véhicule roule sur une longue voie rectiligne et les mains du conducteur sur le volant sont stables (sans mouvement) ;
- le conducteur tient très légèrement le volant ;
- ...

En cas de désactivation de la fonction « Centrage voie » par la non-présence des mains du conducteur sur le volant, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go reste en fonctionnement.

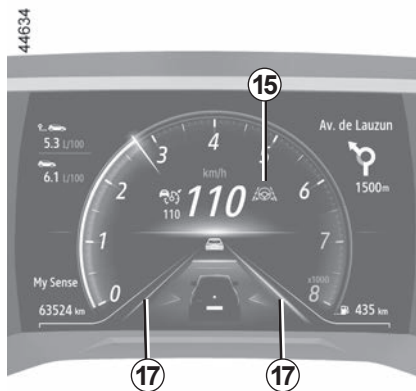
Pendant les deux premiers niveaux d'alerte, lorsque le système détecte à nouveau la présence des mains du conducteur sur le volant, le système stoppe les alertes. La fonction continue d'accompagner le véhicule au centre de la voie.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (10/16)



Cas d'un virage important

En cas de virage important et suivant la vitesse du véhicule, les capacités de maintien latéral de la fonction sont limitées et nécessitent l'intervention immédiate du conducteur sur le volant pour que la fonction puisse continuer à maintenir le véhicule au centre de la voie.



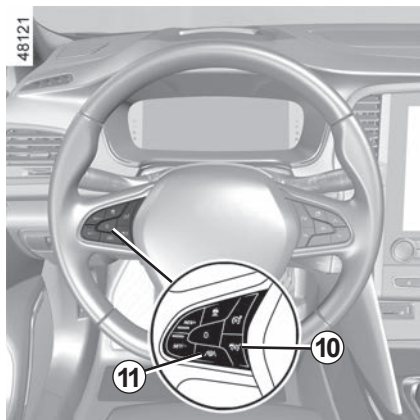
Si le conducteur n'intervient pas, la fonction émet une vibration dans le volant pour signaler que le véhicule s'apprête à franchir une ligne et qu'une action immédiate du conducteur est nécessaire.

Le témoin 15  et l'indicateur de la ligne concernée gauche ou droite 17 apparaissent en rouge au tableau de bord.

Si le véhicule franchit totalement une ligne et sort de sa voie, la fonction « Centrage voie » est mise en attente. La mise en attente de la fonction est confirmée par l'affichage en gris du

témoin 15  et des indicateurs de lignes gauche et droite 17 au tableau de bord.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (11/16)



Désactivation de la fonction « Centrage voie »

La fonction « Centrage voie » se désactive lorsque :

- vous appuyez sur le contacteur **11**.
La désactivation de la fonction est confirmée par l'affichage du message « Centrage voie désactivé » au tableau de bord ;

Nota : un appui sur le contacteur **11** désactive uniquement la fonction « Centrage voie » et n'affecte pas le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go.

- le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est désactivé ➡ 2.94 ;

Nota : un appui sur le bouton **10**



désactive simultanément la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et la fonction « Centrage voie ».

- le système ne détecte plus la présence des mains du conducteur pendant une durée supérieure à 45 secondes environ.

Le témoin **15**  et les indicateurs de lignes gauche et droite **17** s'éteignent au tableau de bord.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (12/16)

Indisponibilités temporaires

Le radar permet de détecter les véhicules qui vous précèdent. Le système ne peut pas fonctionner correctement si la zone du radar est occultée ou si son signal est perturbé.

En cas d'occultation de la zone du radar ou de perturbation du signal radar, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord et la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » est interrompue.

L'extinction du témoin vert  confirme l'arrêt automatique de la fonction.

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement de la fonction telles que :

- une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
- une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver la fonction.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction « Centrage voie », le message « Centrage voie à contrôler » s'affiche au tableau de bord et la fonction se désactive.

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go reste fonctionnel.

Consultez un Représentant de la marque.

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go », le message « Régul. adaptatif à contrôler » apparaît au tableau de bord et les deux fonctions, « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et « Centrage voie », sont interrompues.

Consultez un Représentant de la marque.

Si une anomalie de fonctionnement sur un ou plusieurs composants du système « Assistant Autoroute et Trafic » est détectée, le témoin  apparaît au tableau de bord, accompagné, selon la nature du dysfonctionnement, du message :

- « Caméra avant à contrôler » ;
- « Radar avant à contrôler » ;
- « Caméra/Radar à contrôler » ;
- « Véhicule à contrôler ».

Les deux fonctions, « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et « Centrage voie », sont interrompues.

Consultez un Représentant de la marque.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (13/16)



L'« Assistant Autoroute et Trafic » est un système d'aide supplémentaire à la conduite. Ce système n'intervient pas à la place du conducteur.

Il ne peut donc, en aucun cas, dispenser du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances) et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule. Le conducteur doit toujours adapter sa trajectoire et sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation.

L'« Assistant Autoroute et Trafic » utilise les fonctions « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et « Centrage voie ». Il doit être utilisé exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).

Il ne doit pas être utilisé sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (14/16)



L'« Assistant Autoroute et Trafic » est une aide supplémentaire à la conduite. Il ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa trajectoire ainsi que sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système.

Hormis les lignes délimitant la voie de circulation, les informations routières (feux de signalisation, panneaux de circulation, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Elles ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

L'« Assistant Autoroute et Trafic » utilise les fonctions « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et « Centrage voie ». Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Utilisez l'« Assistant Autoroute et Trafic » exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.



Désactivation du système

Vous devez désactiver le système si :

- le véhicule circule sur route sinueuse ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule roule avec une roue de secours ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule circule dans un tunnel ou près d'une structure métallique ;
- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation ;
- la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...) ;

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.



Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- l'occultation du pare-brise ou de la zone du radar (saleté, glace, neige, buée...). Vérifiez régulièrement l'état de propreté et l'intégrité du pare-brise, des balais d'essuie-vitre avant et du bouclier avant ;
- un environnement complexe (tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...) ;
- les raccords de goudron détectés comme une ligne par le système ;
- les rétrécissements/agrandissements de voies ;
- les marquages au sol usés, peu contrastés ou très espacés les uns des autres (lignes partiellement effacées...) ;
- les marquages multiples sur la voie de circulation (zone de travaux, entrées/sorties d'autoroutes adjacentes, bandes d'arrêt d'urgence...) ;
- un véhicule plus lent ayant une forte différence de vitesse ;
- l'utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. **Risque de coincement des pédales.**

Dans ces cas, le système peut intervenir à tort.

- **Risque de freinage ou d'accélération intempestif.**
- **Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.**

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

AIDE AU PARKING (1/6)

Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons, implantés dans le bouclier du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 20 ou 30 centimètres du véhicule.

Le système détecte des obstacles à l'avant, à l'arrière et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est activé que lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

La fonction ne tient pas compte des systèmes d'attelage ou de portage non reconnus par le système.



48129

Localisation des détecteurs à ultrasons 1

Veillez à ce que les détecteurs ultrasons indiqués par les flèches **1** ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée / mal posée...), choqués, modifiés (y compris peinture...) ou masqués par tout accessoire monté à l'arrière et suivant véhicule, à l'avant ou sur les cotés de votre véhicule.

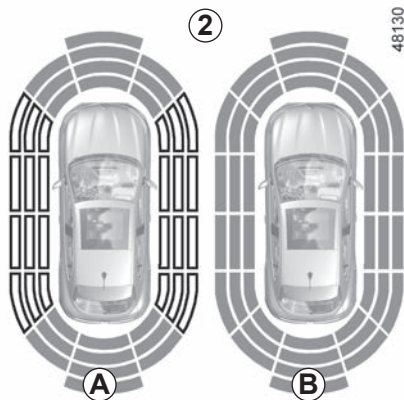


Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une manœuvre.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, pierre, piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

AIDE AU PARKING (2/6)



Nota : l'affichage 2 permet de visualiser l'environnement du véhicule en complétant les signaux sonores.

Il est nécessaire de parcourir quelques mètres avant que la détection latérale soit active.

Lorsque toutes les zones ont un fond grisé, l'ensemble du contour du véhicule est surveillé :

- **A** : analyse de l'environnement autour du véhicule en cours ;
- **B** : analyse de l'environnement autour du véhicule effectuée.



Fonctionnement

La plupart des objets se trouvant à proximité de l'avant, de l'arrière et des côtés du véhicule sont détectés.

Selon la distance de l'obstacle, la fréquence du signal sonore sera plus élevée en approche jusqu'à devenir continue vers 20 cm pour un obstacle sur les côtés et 30 cm pour un obstacle à l'avant ou à l'arrière. Les zones vertes, orange et rouges s'afficheront sur l'afficheur C.

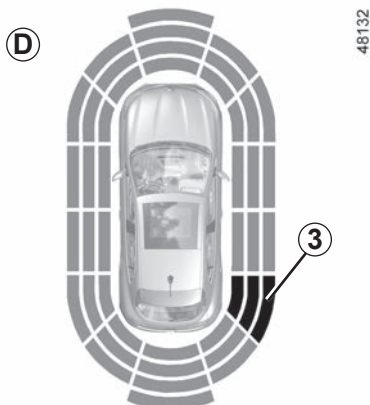
Nota : en cas de modification de trajectoire pendant une manoeuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manoeuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (3/6)



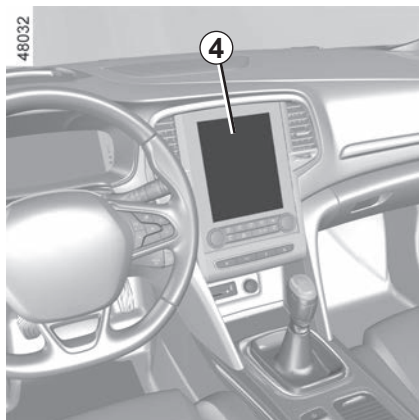
Détection d'obstacles sur le côté

Suivant l'orientation des roues, le système détermine la trajectoire du véhicule et vous avertit du risque ou non de collision avec un obstacle **3** situé sur le côté du véhicule.

Lorsqu'un obstacle situé sur le côté est détecté :

- s'il y a un risque de collision, des signaux sonores retentissent avec une fréquence de plus en plus élevée à l'approche de l'obstacle jusqu'à devenir continue. Les zones vertes, orange et rouges s'afficheront sur l'afficheur **D** ;
- s'il n'existe aucun risque de collision, aucun signal ne sera émis à l'approche de l'obstacle. Les zones vertes, orange et rouges s'afficheront en hachurées sur l'afficheur **D**.

AIDE AU PARKING (4/6)



Activation/désactivation

Véhicules équipés d'un écran multimédia 4

Pour accéder à l'activation ou la désactivation des différentes zones couvertes par les détecteurs à ultrasons, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le bouton 6 pour désactiver l'aide au parking. Le témoin intégré 5 au contacteur s'allume. Un nouvel appui sur le contacteur 6 active la fonction. Le témoin intégré 5 au contacteur s'éteint.

Réglage

Véhicules équipés d'un écran multimédia 4

Suivant véhicule, moteur tournant, vous pouvez régler certains paramètres depuis l'écran multimédia 4.

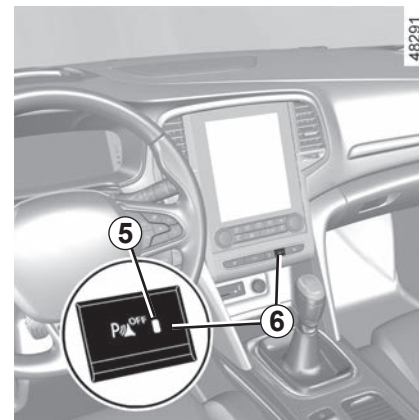
Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Volume sonore de l'aide au parking

Réglez le volume de l'aide au parking en appuyant sur « + » ou « - ».

Son du système

Permet de choisir le son du système.



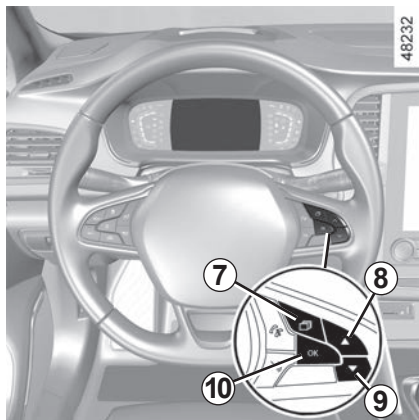
Désactivation du son du système

Activez ou désactivez le son de l'aide au parking.

Nota : si vous désactivez le son, vous ne serez plus alerté à l'approche d'un obstacle par des signaux sonores.

Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher les signaux sonores de l'aide au parking.

AIDE AU PARKING (5/6)



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **7**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **8** ou **9** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **10 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **8** ou **9** pour atteindre le menu « AIDES PARKING ». Appuyez sur le contacteur **10 OK** ;

- sélectionnez « VOLUME BIP » pour régler le son de l'aide au parking avec la commande **8** ou **9**.

Désactivation manuelle de l'aide au parking

- En cas de présence d'un système d'attelage, de portage ou de remorque non reconnu par le système devant les détecteurs à ultrasons ;
- en cas de détérioration des détecteurs ultrasons.

Désactivation automatique de l'aide au parking

Le système se désactive :

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;
- suivant véhicule, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas par exemple d'un embouteillage...);
- lorsque vous êtes au point mort avec une boîte de vitesses manuelle, ou en position **N** ou **P** avec une boîte de vitesses automatique ;

- lorsque une anomalie de fonctionnement est détectée.

Nota : si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, seulement l'aide au parking arrière est désactivée.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un signal sonore retentit à chaque passage de la marche arrière pendant environ 3 secondes accompagnées du message « Aide au parking à contrôler » au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.



En cas de choc sur le soulèvement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des détecteurs peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des détecteurs (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- de mauvaises conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas...) ;
- en cas d'exposition à de fortes ondes électromagnétiques (sous des lignes à haute tension...) ;
- certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) ;
- l'installation d'un crochet ou d'une boule d'attelage non adaptée.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Limitation du fonctionnement du système

- La zone des détecteurs doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Le système peut ne pas détecter les objets trop proches du véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules ou objets est importante.
- Lors d'une modification de trajectoire, pendant une manœuvre, les obstacles peuvent être signalés tardivement par le système.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque, le système d'aide au parking arrière doit être désactivé.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des détecteurs a subi une dégradation ;
- le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage non reconnu par le système (boule, crochet, adaptateur électrique...).

CAMÉRA DE REcul (1/3)



La caméra de recul **1** est située sur la porte de coffre.



Particularité

Veillez à ce que la caméra **1** ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

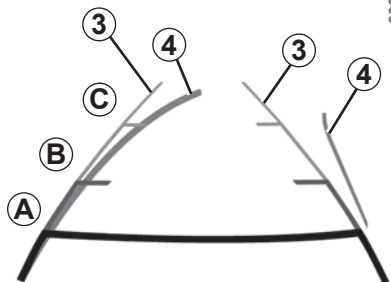
Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

CAMÉRA DE RECUL (2/3)



Fonctionnement

Au passage de la marche arrière, la caméra transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur l'écran **2** accompagné d'un ou de deux gabarits **3** et **4** (mobile et fixe). Ce système s'utilise d'abord à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.



Gabarit fixe 3

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.

Gabarit mobile 4

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia **2**. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

Activation, désactivation de la caméra de recul

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction depuis l'écran multimédia **2**, reportez-vous à la notice multimédia. Activez ou désactivez la caméra de recul et validez votre choix. Vous pouvez également régler les paramètres de l'image de la caméra (luminosité, contraste...).

Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat, cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

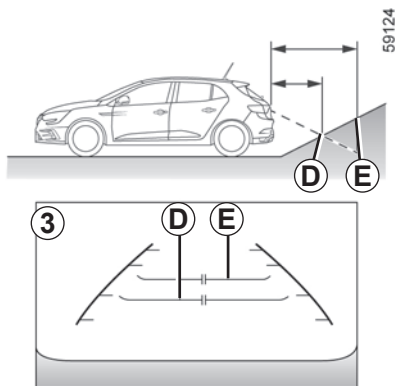
L'écran représente une image inversée comme dans un rétroviseur.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque le coffre est ouvert ou mal fermé, le message « coffre ouvert » apparaît et l'affichage caméra disparaît.

CAMÉRA DE REcul (3/3)



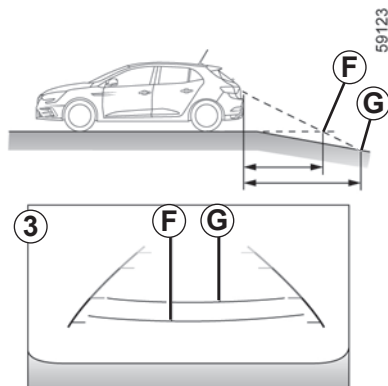
Différence entre la distance prévue et la distance réelle

Reculer vers une forte pente ascendante

Les repères gabarit fixe **3** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.

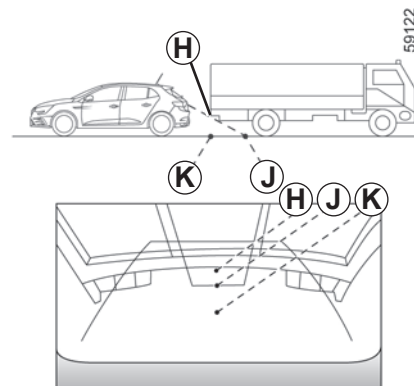


Reculer vers une forte pente descendante

Les repères du gabarit fixe **3** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.



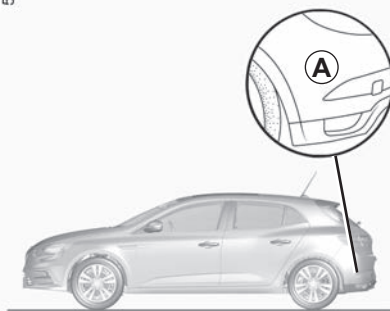
Reculer près d'un objet saillant

La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran. La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la prééminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.

AVERTISSEUR DE SORTIE DE STATIONNEMENT (1/4)

53873

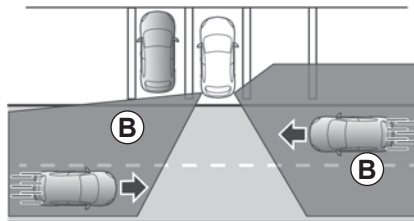


À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **A**), la fonction avertit le conducteur lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **B**.

La fonction s'active lorsque :

- la marche arrière est enclenchée ;
- et
- le véhicule est à l'arrêt ou à faible vitesse.

49310

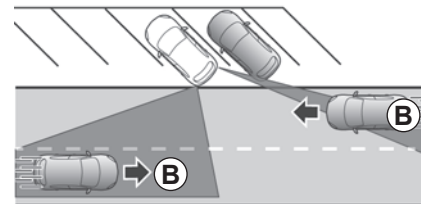


La capacité de détection du système dépend de l'environnement (objets statiques...) autour du véhicule, de l'état du pare-choc...



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

49666

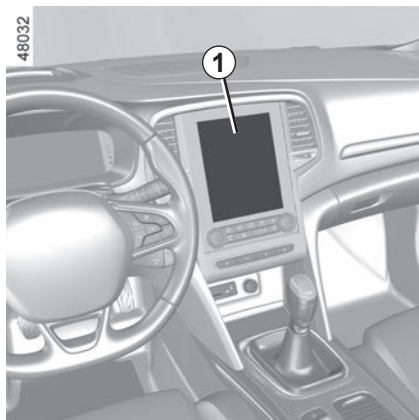


Particularité

Veillez à ce que la zone **A** des radars ne soit pas occultée (autocollants, boue, neige...).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

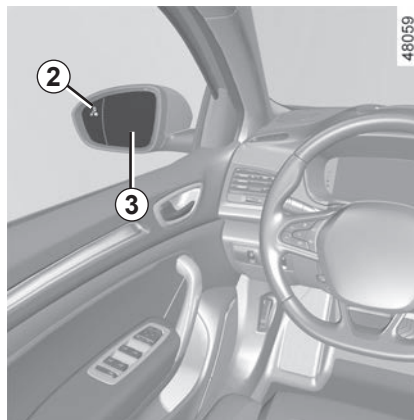
AVERTISSEUR DE SORTIE DE STATIONNEMENT (2/4)



Activation/désactivation depuis l'écran multimédia 1

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

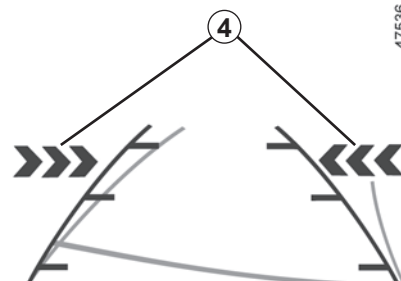


Fonctionnement

La fonction alerte lorsqu'un véhicule se trouve en zone **B** et se rapproche de votre véhicule.

L'indicateur 2 s'affiche sur les rétroviseurs 3 extérieurs des deux côtés.

Nota : nettoyez régulièrement les miroirs des rétroviseurs 3 pour visualiser les indicateurs 2.



Les indicateurs 4 sur l'écran multimédia, vous indiquent le côté où le véhicule en approche a été détecté.

Nota : nettoyez régulièrement la caméra pour qu'elle ne soit pas occultée.

Les indicateurs 2 et 4 sont accompagnés d'un signal sonore lorsque votre véhicule, marche arrière enclenchée, est en mouvement.

AVERTISSEUR DE SORTIE DE STATIONNEMENT (3/4)

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

En raison de la présence de radars derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.



Limitation du fonctionnement du système

- La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...), se déplaçant en direction de votre véhicule, peuvent ne pas être pris en compte par le système.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars **A** a subi une dégradation (bouclier arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

AVERTISSEUR DE SORTIE DE STATIONNEMENT (4/4)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, le positionnement des radars peut être modifié et les prestations de la fonction peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation, tôlerie...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars **A** a subi une dégradation (bouclier arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (parking souterrain, structures métalliques...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas, pluie intense...).

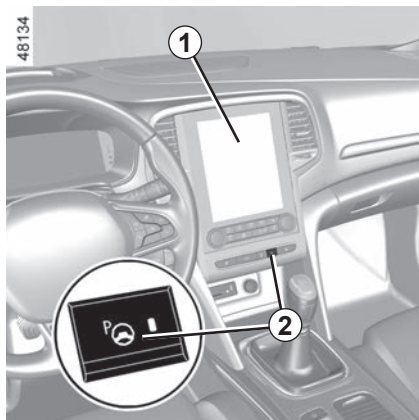
Limitation du fonctionnement du système

- La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...), se déplaçant en direction de votre véhicule, peuvent ne pas être pris en compte par le système.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

STATIONNEMENT ASSISTÉ (1/5)

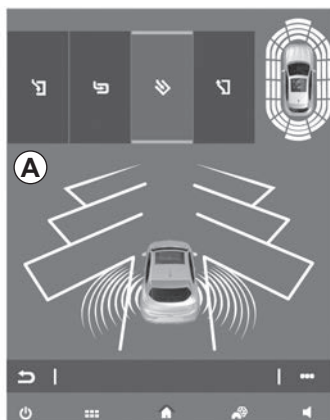


À l'aide de détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **3**, implantés dans les boucliers du véhicule, cette fonction vous assiste dans la recherche de places disponibles et accessibles ainsi que dans la manœuvre de stationnement.

Retirez les mains du volant, vous ne contrôlez que :

- la pédale d'accélérateur ;
- la pédale de frein ;
- le levier de vitesses.

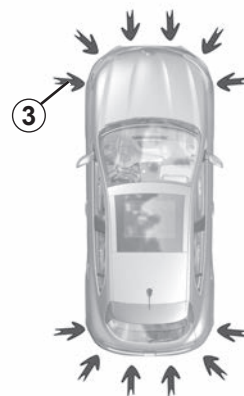
À tout moment, vous pouvez reprendre le contrôle en actionnant le volant.



Mise en service

Véhicule à l'arrêt ou roulant à moins de 30 km/h environ :

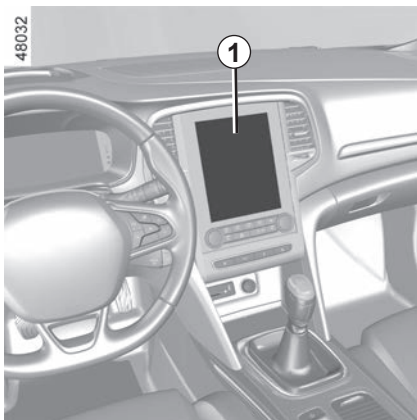
- appuyez sur le contacteur **2**. Le témoin du contacteur **2** s'allume et l'affichage **A** apparaît sur l'écran multimédia **1** ;
- actionnez les feux indicateurs de direction vers le côté du véhicule où vous voulez vous stationner.



Particularités

Veillez à ce que les détecteurs ultrasons indiqués par les flèches **3** ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choqués, modifiés (y compris peinture...) ou masqués par tout accessoire monté sur la face avant ou arrière de votre véhicule.

STATIONNEMENT ASSISTÉ (2/5)



Choix de la manœuvre

Le système peut réaliser quatre types de manœuvres :

- stationnement du véhicule dans une place en créneau ;
- stationnement du véhicule dans une place en bataille ;
- stationnement du véhicule dans une place en épi ;
- sortie de stationnement du véhicule d'une place en créneau.

Depuis l'écran multimédia **1**, sélectionnez la manœuvre à effectuer.

Nota : au démarrage du véhicule, ou après une manœuvre en créneau réussie à l'aide du système, la manœuvre par défaut proposée par le système est l'aide à la sortie de place en créneau. Dans les autres cas, la manœuvre par défaut est paramétrable depuis l'écran multimédia **1**. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

La mise en marche du système s'accompagne de l'activation de l'aide au parking et, pour les véhicules qui en sont équipés, de la caméra de recul pour vous aider dans la manœuvre ➡ 2.124, ➡ 2.130.

Fonctionnement

Stationnement

Tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h environ, le système cherche les places de stationnement disponibles sur le côté de stationnement choisi.

Nota : en cas de places de stationnement disponibles de l'autre côté du véhicule, actionnez les feux indicateurs de direction de l'autre côté pour que le système puisse détecter la place.

Lorsqu'une place est détectée, elle s'affiche sur l'écran multimédia, repérée par la lettre « **P** » affichée en petit. Conduisez lentement, feux indicateurs de direction activés du côté de la place, jusqu'à l'apparition du message « Stop » accompagné d'un signal sonore.

STATIONNEMENT ASSISTÉ (3/5)

La place est alors repérée sur l'écran multimédia par la lettre « P » affichée en grand.

- Arrêtez le véhicule ;
- engagez la marche arrière.

Le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

- Lâchez le volant ;
- suivez les instructions affichées sur l'écran multimédia **1**.

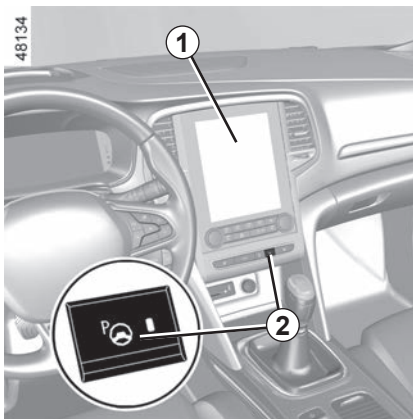
Votre vitesse ne doit pas dépasser les 7 km/h environ.

L'extinction du témoin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore vous avertit de la fin de la manœuvre.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.



Sortie de stationnement d'une place en créneau

- Faites un appui court sur le contacteur **2** ;
- sélectionnez le mode « Sortie de créneau » ;
- actionnez les feux indicateurs de direction du côté vers lequel vous souhaitez sortir le véhicule ;
- faites un appui long sur le contacteur **2** (deux secondes environ).

Le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

- Lâchez le volant ;
- effectuez des manœuvres en avant et en arrière en suivant les instructions affichées sur l'écran multimédia **1** et en vous aidant des alertes du système d'aide au parking.

Votre vitesse ne doit pas dépasser les 7 km/h environ.

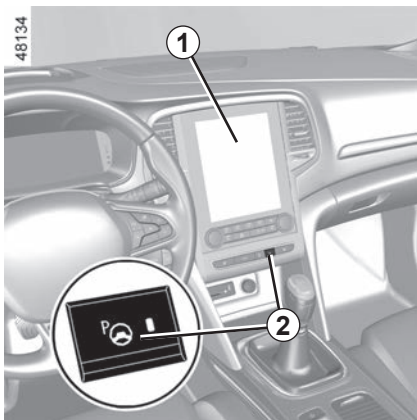
Une fois en position pour sortir du stationnement, l'extinction du

témoin  au tableau de bord accompagnée d'un signal sonore et d'un message sur l'écran multimédia **1** vous avertit de la fin de la manœuvre.



Pendant les phases de manœuvre, le volant peut tourner rapidement : ne pas mettre les mains à l'intérieur, et veiller à ce que rien ne se prenne dedans.

STATIONNEMENT ASSISTÉ (4/5)



Suspension/Reprise de la manœuvre

La manœuvre est suspendue dans les cas suivants :

- vous prenez le volant ;
- le véhicule est immobile depuis trop longtemps ;
- un obstacle sur la trajectoire empêche la fin de la manœuvre ;
- le moteur s'arrête ;
- une des portes ou le coffre s'ouvre.

L'extinction du témoin du contacteur **2**

et du témoin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore vous avertit de la suspension de la manœuvre. Le motif de l'interruption s'affiche sur l'écran multimédia **1**.

Assurez-vous :

- d'avoir lâché le volant ;
- et
- que toutes les portes et le coffre sont fermés ;
- et
- qu'aucun obstacle n'est sur la trajectoire ;
- et
- que le moteur est démarré.

Si le témoin du contacteur **2** clignote, celui-ci vous indique que le système est de nouveau disponible pour continuer la manœuvre.

Pour reprendre la manœuvre, faites un appui long sur le contacteur **2**. Le témoin du contacteur **2** s'allume et le témoin  s'affiche au tableau de bord.

Suivez les instructions affichées à l'écran Multimédia **1**.

Annulation de la manœuvre

La manœuvre est annulée dans les cas suivants :

- la vitesse du véhicule a dépassé 7 km/h ;
- par appui sur le contacteur **2** ;
- vous avez effectué plus de dix mouvements avant/arrière en manœuvre ;
- les capteurs d'aide au parking sont sales ou obstrués ;
- les roues du véhicule ont patiné ;
- la manœuvre a été suspendue trop longtemps.

L'extinction du témoin du contacteur **2**

et du témoin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore vous avertit de l'annulation de la manœuvre. Le motif de l'annulation s'affiche sur l'écran multimédia **1**.

STATIONNEMENT ASSISTÉ (5/5)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Veillez à ce que la manœuvre reste conforme aux règles de circulation en vigueur dans les voies empruntées.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet, un système d'attelage...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des capteurs peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des capteurs (remplacement, réparation, modification des garnitures extérieures...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Risque d'alertes intempestives et erronées.

Limitations de fonctionnement du système

- Le système peut ne pas détecter des objets situés dans les angles morts des capteurs.
- Effectuez toujours un contrôle visuel pour vérifier que la place de parking proposée par le système est toujours disponible et sans obstacle.
- Le système ne doit pas être utilisé lorsque vous tractez une remorque ou lorsqu'il y a présence d'un système d'attelage ou de portage sur le véhicule ainsi que sur les véhicules environnants.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (1/3)



Levier de sélection 1

P : parking

R : marche arrière

N : point mort

D : mode automatique

M : mode manuel

+ : rapport montant

- : rapport descendant

Le rapport de boîte engagé est affiché au tableau de bord **B** et, suivant véhicule, sur l'afficheur **A**.

Nota : appuyez sur le bouton **2** pour passer de la position **D** ou **N** vers **R** ou **P**.

40780



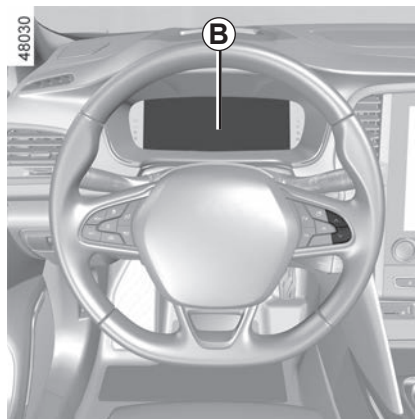
Mise en route

Le levier de sélection **1** en position **P**, mettez le contact.

Pour quitter la position **P**, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage **2**.

Pied sur la pédale de frein (le témoin  sur l'afficheur s'éteint), quittez la position **P**.

L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.



BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (2/3)

Conduite en mode automatique

Engagez le levier **1** en position **D**.

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car « l'automatisme » tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à un régime moteur plus bas.

Accélération et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

Conduite en mode manuel

Le levier de sélection en position **D**, amenez le levier vers la gauche jusqu'en position **M**. Des impulsions successives sur le levier ou sur les palettes permettent de passer les rapports de vitesse manuellement :

- pour descendre les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'avant ;
- pour monter les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'arrière.

Le rapport de vitesse engagé apparaît sur l'afficheur au tableau de bord.

Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (entraînant par exemple la protection du moteur, la mise en action du contrôle dynamique de conduite : ESC...) « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport. De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport peut être refusé par « l'automatisme » : dans ce cas l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.

Situations exceptionnelles

Si le profil de la route et sa sinuosité ne permettent pas de se maintenir en mode automatique (ex. : en montagne), il est conseillé de passer en mode manuel. Ceci afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.

En montée, pour rester à l'arrêt, ne laissez pas le pied sur l'accélérateur.

Risque de surchauffe de la boîte de vitesses automatique.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (3/3)

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Serrez le frein à main ou, suivant véhicule, assurez-vous que le frein de parking assisté est serré.

La position **P** doit être uniquement engagée à l'arrêt complet du véhicule.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manoeuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

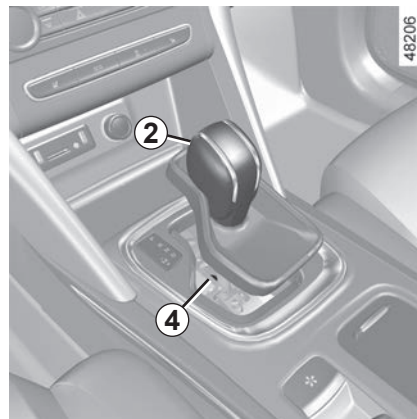
Périodicité d'entretien

Reportez-vous au document d'entretien ou consultez un Représentant de la marque pour vérifier si la boîte de vitesses automatique nécessite un entretien périodique.

Si elle ne nécessite pas d'entretien, vous ne devez pas faire d'ajout d'huile.

Anomalie de fonctionnement

- **en roulant**, si le message « Boîte vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord, il indique une défaillance, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- **en roulant**, si le message « Boîte vitesses surchauffe » apparaît au tableau de bord, arrêtez-vous dès que possible pour laisser refroidir la boîte de vitesses et jusqu'à la disparition du message ;
- **dépannage d'un véhicule à boîte automatique** ➔ 5.39.



À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier. Pour cela, déclipsez la base du levier, puis passez un outil (tige rigide) dans la fente **4** et appuyez simultanément sur le bouton **2** afin de déverrouiller le levier.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

APPEL D'URGENCE (1/3)

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appel d'urgence est un système qui permet d'appeler automatiquement ou manuellement les services de secours (appel gratuit) en cas d'accident ou de malaise afin de réduire le temps de leur arrivée sur les lieux.

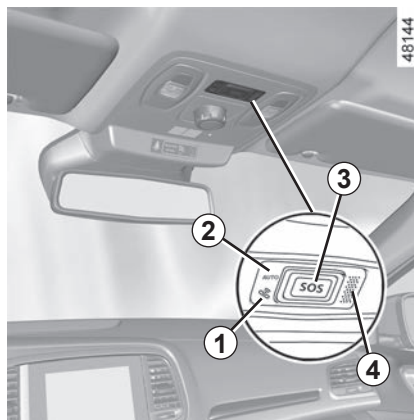
Nota : l'appel d'urgence est opérationnel :

- dans les pays couverts par les infrastructures et services de secours téléphoniques associés et compatibles avec le système ;
- suivant la couverture géographique du réseau où le véhicule circule.

Si vous utilisez l'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous êtes témoin, cela suppose un arrêt compatible avec les conditions de circulation pour permettre aux services de secours de localiser votre véhicule et donc, le lieu de l'accident signalé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale.

Utilisez l'appel d'urgence uniquement si vous êtes victime ou témoin d'un accident ou en cas de malaise.



1 Témoin de fonctionnement du système :

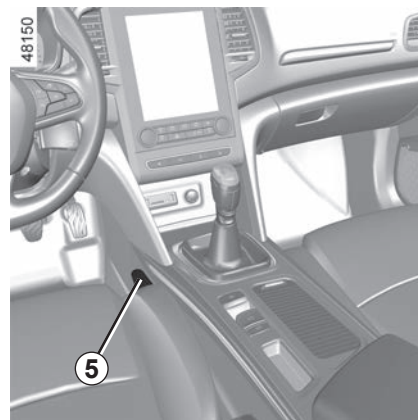
- vert : fonctionnel (réseau disponible) ;
- éteint : non fonctionnel (réseau indisponible) ;
- rouge : anomalie de fonctionnement ;
- vert clignotant : appel en cours.

2 Témoin de mode automatique.

3 Bouton **SOS**.

4 Micro.

5 Haut-parleur.



Un appel se passe toujours de la façon suivante :

- établissement de l'appel avec les secours ;
- envoi des données liées à l'événement (plaque constructeur, heure de l'appel, dernières positions, direction du véhicule...) ;
- communication vocale avec les secours ;
- éventuellement, rappel des secours.

L'appel d'urgence présente deux modes :

- le mode automatique ;
- le mode manuel.

APPEL D'URGENCE (2/3)

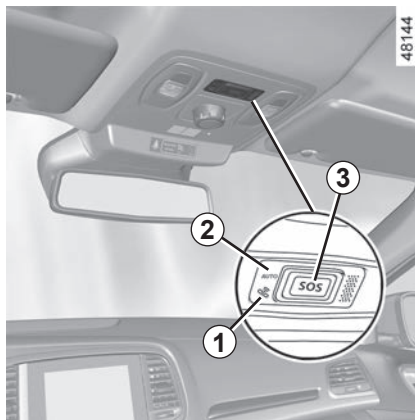
Mode automatique

Le témoin mode automatique **2** allumé en vert indique que le système automatique est activé.

L'appel d'urgence est déclenché automatiquement en cas d'accident ayant nécessité l'activation des moyens de protection (prétensionneurs de ceinture, airbag...).



En cas d'accident, si le lieu et les conditions de circulation le permettent, il est recommandé de rester à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre au centre d'appels d'urgence si besoin.



Mode manuel

L'appel d'urgence est réalisé par :

- un appui long de plus de 3 secondes environ sur le bouton **3** ;
- ou
- cinq appuis sur le bouton **3** dans une durée inférieure à 10 secondes environ.

En cas de mauvaise manipulation, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton **3** pendant deux secondes environ avant que la communication avec le centre d'appels soit établie.

Une fois que la communication est établie, seul le centre d'appels peut terminer la communication.

Mode test

(suivant législation locale)

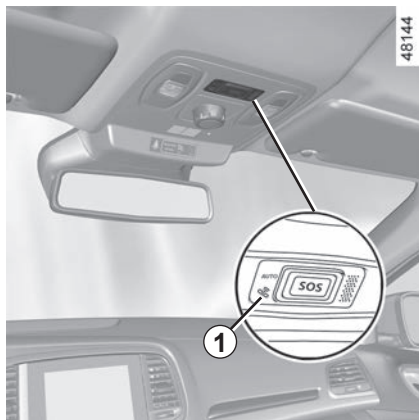
Le mode test est réservé exclusivement au Représentant de la marque pour vérifier le bon fonctionnement de l'appel d'urgence.

Il se fait par :

- trois appuis courts sur le bouton **3** ;
- attente de 15 secondes environ ;
- trois appuis courts sur le bouton **3**.

La sortie du mode test est automatique.

APPEL D'URGENCE (3/3)



Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (ex. : batterie faible...).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **1** s'allume en rouge pendant plus de 30 minutes. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Le système fonctionne avec une batterie dédiée. La durée de vie de la batterie est d'environ quatre ans (le témoin **1** s'allume en rouge pour vous en avertir). Consultez un Représentant de la marque.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système, toute intervention sur la batterie (démontage, débranchement...) doit impérativement être effectuée par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

En l'absence d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne garde en mémoire que les trois dernières positions du véhicule.

Suivant la législation locale, l'envoi des données est uniquement réalisé en cas d'appel d'urgence. L'utilisation des données transmises au centre d'appels respecte la réglementation de protection des données à caractère personnel du pays où vous vous trouvez. Le système garde en mémoire l'historique des données d'activité pendant 13 heures uniquement.

Le propriétaire du véhicule dispose d'un droit d'accès aux données. Il peut demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de ces données.



Chapitre 3 : Votre confort

Multi-Sense	3.2
Aérateurs	3.3
Chauffage et air conditionné manuel	3.5
Climatisation automatique	3.8
Air conditionné : informations et conseils d'utilisation	3.23
Fonctions qualité de l'air extérieur et désodorisation	3.25
Équipements multimédia	3.26
Lève-vitres	3.28
Toit ouvrant électrique	3.30
Éclairage intérieur	3.33
Pare-soleil, stores	3.35
Rangements/aménagements habitacle	3.36
Prise accessoires	3.40
Cendrier	3.40
Allume-cigares	3.40
Appuis-tête arrière	3.42
Banquette arrière	3.44
Coffre à bagages	3.46
Tablette arrière	3.50
Cache-bagages	3.51
Filet de séparation	3.52
Rangements, aménagements du coffre à bagages	3.54
Transport d'objets dans le coffre	3.59
Transport d'objets : attelage	3.60
Barres de toit	3.61

MULTI-SENSE

Le système MULTI-SENSE permet de choisir entre quatre modes de conduite agissant, suivant véhicule, sur la conduite, l'ambiance lumineuse, le confort et la sonorité moteur :

- les modes Eco, Sport et Comfort sont prédéfinis et partiellement paramétrables (ambiance lumineuse...) ;
- le mode My Sense est paramétrable.

Les modes de conduite agissent sur :

- l'assistance de direction ;
- le contrôle dynamique de conduite ;
- la réactivité du moteur et de la boîte de vitesses.

Ils agissent aussi sur :

- l'éclairage de l'habitacle et du tableau de bord ;
- les informations au tableau de bord et sur l'écran multimédia ;
- suivant véhicule, la sonorité moteur.

Mode Sport

Ce mode autorise une réactivité accrue du moteur et de la boîte de vitesses. La direction est plus ferme.

Mode Eco

Le mode Eco est axé sur l'économie d'énergie. La direction est souple, la gestion du moteur et de la boîte de vitesses permet de réduire la consommation ➔ 2.22.

Mode My Sense

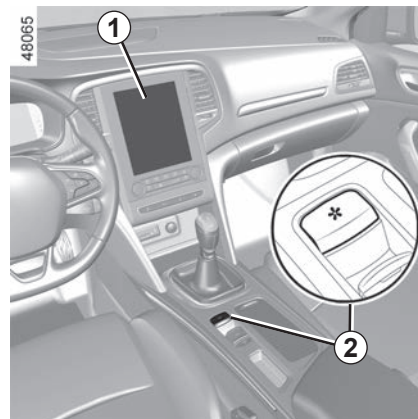
Disposant par défaut des réglages standards du véhicule, ce mode vous permet de configurer manuellement la conduite, l'ambiance lumineuse, le confort et, suivant véhicule, la sonorité moteur.

Mode Comfort

Ce mode privilégie la souplesse de la direction. L'ambiance intérieure est feutrée. Suivant véhicule, la fonction siège conducteur massant est activée.

Dans tous les modes, il est possible de modifier la couleur de l'ambiance lumineuse, ainsi que le format des informations en mode My Sense, affichées au tableau de bord et sur l'afficheur multimédia.

Vous pouvez également réinitialiser les réglages par défaut.



Accès au menu

Vous pouvez accéder au MULTI-SENSE, suivant véhicule :

- depuis l'écran multimédia **1** ;
- par le contacteur **2**.

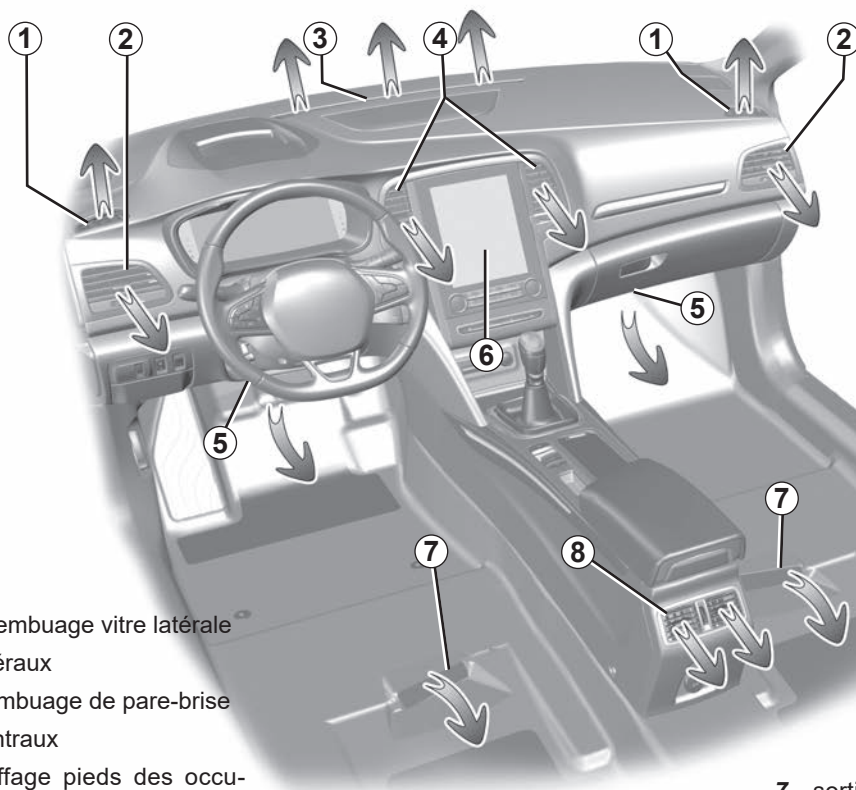
Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Les réglages du moteur sont spécifiques à chacun des modes de conduite et ne sont pas paramétrables.

Après arrêt du moteur, le véhicule redémarrera toujours en mode My Sense.

AÉRATEURS : sorties d'air (1/2)

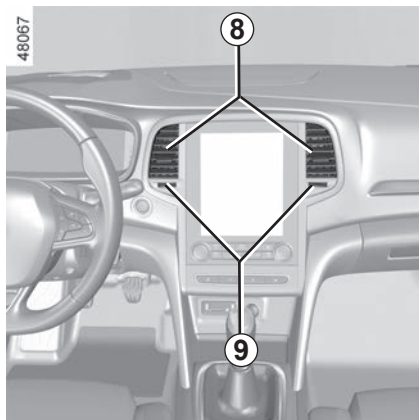
48109



- 1 frises de désembuage vitre latérale
- 2 aérateurs latéraux
- 3 frise de désembuage de pare-brise
- 4 aérateurs centraux
- 5 sorties chauffage pieds des occupants avant
- 6 écran multimédia

- 7 sorties chauffage pieds des occupants arrière
- 8 aérateurs de console centrale

AÉRATEURS : sorties d'air (2/2)



Places avant

Orientation

Orientation droite/gauche

Manœuvrez le curseur **8**.

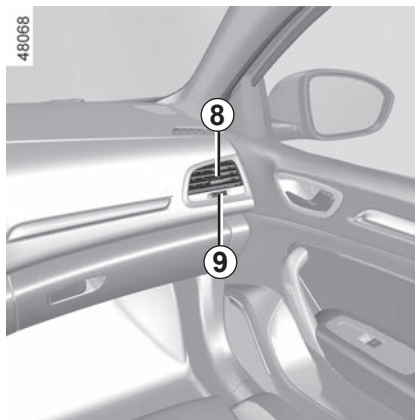
Orientation haut/bas

Manœuvrez le curseur **9**.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.



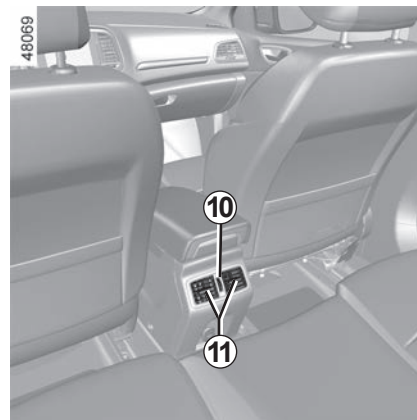
Débit

Tournez la molette **9** :

vers  : ouverture maximale ;

vers  : fermeture.

Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.



Places arrière

Orientation droite/gauche

Manœuvrez le curseur **11**.

Orientation haut/bas

Manœuvrez le curseur **11**.

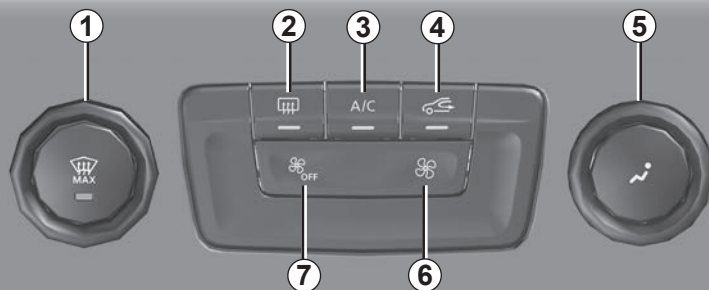
Débit

Tournez la molette **10** :

vers le haut : ouverture maximale ;

vers le bas : fermeture.

AIR CONDITIONNÉ MANUEL (1/3)



Les commandes

- 1 Réglage de la température de l'air/
Fonction « voir clair ».
- 2 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.
- 3 Air conditionné.
- 4 Recyclage de l'air.
- 5 Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.
- 6 Augmentation de la vitesse de ventilation.
- 7 Diminution de la vitesse de ventilation jusqu'à l'arrêt du système.

Les indicateurs

Les indicateurs suivants s'affichent sur l'écran multimédia **A** :

- 8 Température de l'air.
- 9 Mode actif.
- 10 Vitesse de ventilation.
- 11 Répartition de l'air dans l'habitacle.



Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La commande **3** permet d'autoriser la mise en service (témoin allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

AIR CONDITIONNÉ MANUEL (2/3)

Répartition de l'air dans l'habitacle

Il y a cinq possibilités de répartition d'air. Tournez la commande **5** pour choisir votre répartition.

La répartition de l'air s'affiche sur l'écran multimédia.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



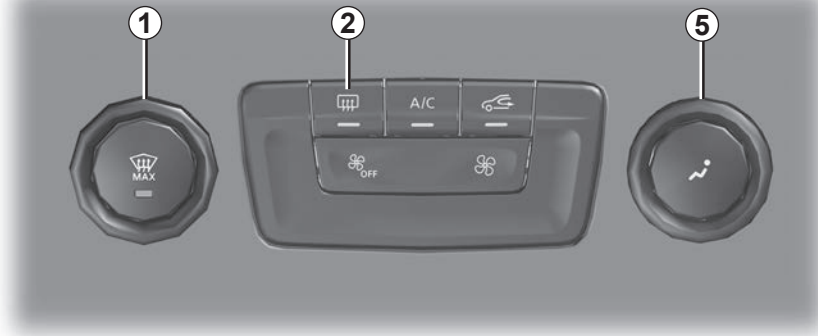
Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord, vers les pieds des occupants en place avant et, suivant véhicule, des occupants des sièges de deuxième rangée.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **1** en fonction de la température désirée. Plus le nombre de barrettes est important sur l'écran multimédia, plus la température est élevée.

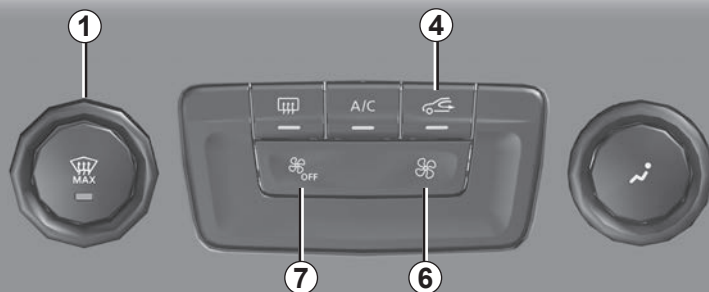
Lors d'une utilisation prolongée de l'air conditionné, une sensation de froid peut apparaître. Pour augmenter la température, tournez la commande **1** vers la droite.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Moteur tournant, appuyez sur la commande **2**. Le témoin de fonctionnement s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la commande **2**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.



Fonction « voir clair »

Appuyez sur la commande **1** : le témoin intégré à la touche s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Mise en service du recyclage d'air

Appuyez sur la commande **4** : le témoin intégré à la touche s'allume. Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur. **Le recyclage d'air permet :**

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- de refroidir plus rapidement la température de l'habitacle.

Modification de la vitesse de ventilation

Vous pouvez ajuster la vitesse de ventilation en appuyant sur les commandes **6** ou **7** pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

Le système est arrêté (OFF) : la vitesse de ventilation de l'air est nulle (véhicule à l'arrêt). Vous pouvez, cependant, ressentir un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

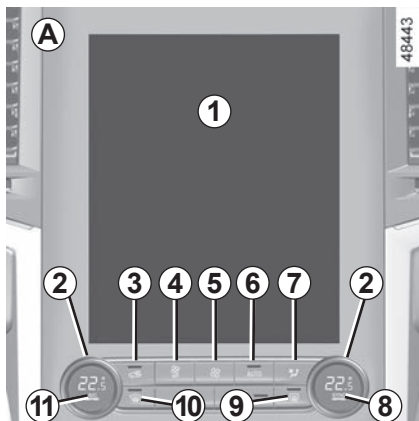
Arrêt du système

Pour arrêter le système, appuyez plusieurs fois sur la commande **7** jusqu'à l'apparition du message « OFF » sur l'écran multimédia.

Vous pouvez, cependant, ressentir un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

L'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle. Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant de nouveau sur la commande **4** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE : Commande A (1/5)

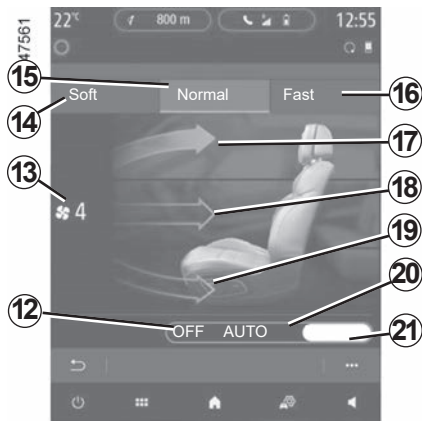


Les commandes A

Pour accéder aux réglages de la climatisation automatique depuis l'écran multimédia **1**, reportez-vous à la notice multimédia.

La présence des commandes décrites ci-après dépend de la version du véhicule.

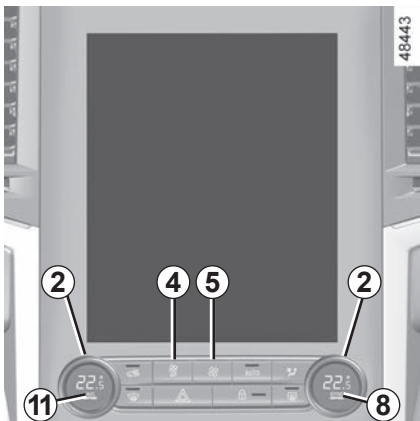
- 2** Réglage de température de consigne côté gauche et droit.
- 3** Recyclage de l'air.
- 4** Diminution de la vitesse de ventilation jusqu'à l'arrêt du système.
- 5** Augmentation de la vitesse de ventilation.
- 6, 14, 15 et 16** Modes automatiques.



- 7** Raccourci à la page climatisation.
- 8** Fonction « Synchronisation » SYNC.
- 9** Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et suivant véhicule des rétroviseurs.
- 10** Fonction « voir clair ».
- 11** Air conditionné.
- 12** Mode OFF Climatisation additionnelle.
- 13** Affichage de la vitesse de ventilation.
- 17, 18 et 19** Répartition de l'air dans l'habitable.
- 20** Mode Auto Climatisation additionnelle.
- 21** Mode Manual Climatisation additionnelle.

Certaines touches disposent d'un témoin qui indique l'état de la fonction.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE : Commande A (2/5)

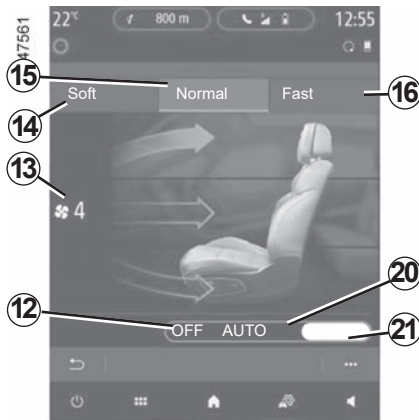


Modification de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en appuyant sur les contacteurs **4** ou **5**.

Nota : La configuration de la climatisation dépend du mode sélectionné dans le menu « MULTI-SENSE » ➔ 3.2.



Réglage de la température

Il existe deux types de réglages :

- réglage indépendant de l'habitacle ;
- réglage en fonction SYNC pour synchroniser le côté passager et le côté conducteur.

Fonction SYNC

Pour un réglage uniforme de l'habitacle, appuyez sur le bouton **8** pour l'activer. Le témoin du bouton **8** s'allume. Puis agissez sur la commande **11**.

Pour désactiver la fonction, appuyez de nouveau sur le bouton **8** ou agissez sur la commande **2** et réglez indépendamment le côté droit du côté gauche. Le témoin du bouton **2** s'éteint.

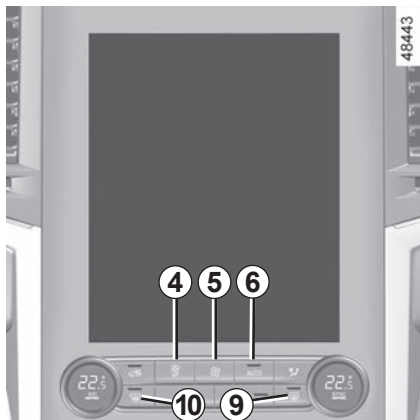
Nota : La configuration de la climatisation dépend du mode sélectionné dans le menu « Multi-Sense » ➔ 3.2.

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le niveau de confort. Le système optimise toujours la descente ou la montée en température (la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente progressivement) cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts.

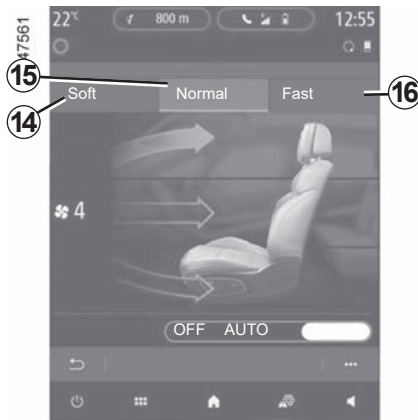
CLIMATISATION AUTOMATIQUE : Commande A (3/5)



Fonction « voir clair »

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière et, suivant véhicule, du dégivrage électrique de pare-brise.

Appuyez sur le contacteur **10**, le témoin intégré s'allume.



Pour arrêter le fonctionnement de la lunette arrière dégivrante, appuyez sur le contacteur **9**, le témoin intégré s'éteint.

Pour modifier la vitesse de ventilation : appuyez sur les contacteurs **4** ou **5**.

Pour sortir de cette fonction,

appuyez soit :

- sur le contacteur **6** ;
- de nouveau sur le contacteur **10** ;
- sur l'une des touches **14**, **15** ou **16**.

Mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation. Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

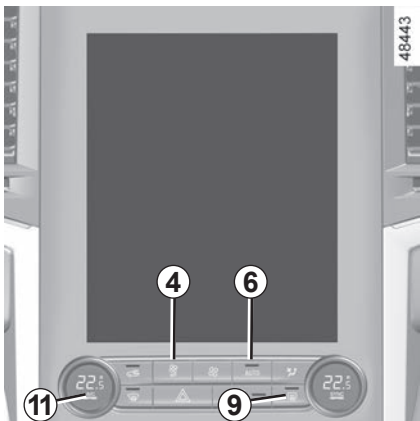
Ce mode est composé de trois programmes au choix :

NORMAL : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur le contacteur **6** ou sur la touche **15**.

SOFT : permet d'atteindre le niveau de confort souhaité de manière plus douce et silencieuse. Appuyez sur la touche **14**.

FAST : permet d'accentuer le débit d'air diffusé dans l'habitacle. Ce mode est en particulier conseillé pour optimiser le confort aux places arrière. Appuyez sur la touche **16**.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE : Commande A (4/5)

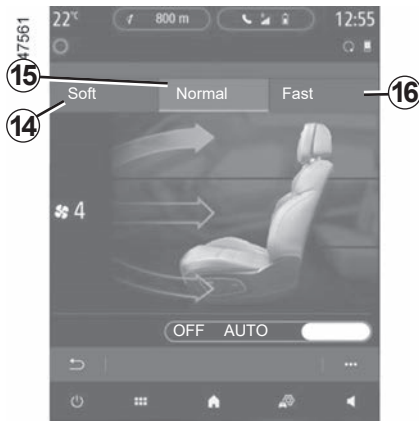


Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

Appuyez sur la commande **11** pour :

- activer volontairement l'air conditionné (le témoin de la commande **11** s'allume) ;
- désactiver volontairement l'air conditionné (le témoin de la commande **11** s'éteint).



Arrêt du système

Appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur **4** jusqu'à l'arrêt du système.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur le contacteur **9**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur le contacteur **9**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Utilisez de préférence un des programmes automatiques **NORMAL**, **SOFT** ou **FAST**.

En mode automatique (témoin du contacteur **6** allumé), toutes les fonctions de la climatisation sont contrôlées par le système.

Vous pouvez toujours modifier le choix du système, dans ce cas, le témoin du contacteur **6** s'éteint.

Pour revenir en mode automatique, appuyez sur un des programmes **NORMAL 15**, **SOFT 14** ou **FAST 16** ou le contacteur **6**.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE : Commande A (5/5)



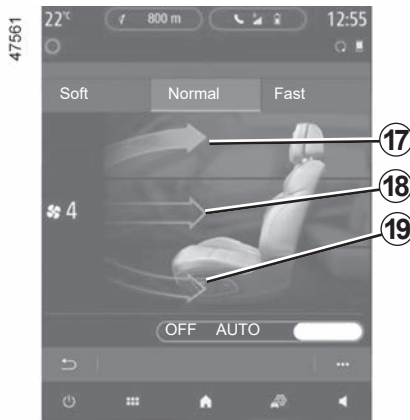
Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Appuyez sur les touches **17**, **18** et **19** pour choisir les répartitions recherchées (le flux d'air concerné s'affiche).

17 Le flux d'air est principalement dirigé vers les frises de désembuage de pare-brise et les frises de désembuage latérales avant.

18 Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

19 Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.



Recyclage d'air

Cette fonction est gérée automatiquement, mais vous pouvez aussi l'activer manuellement.

Nota :

- pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur ;
- le recyclage d'air permet de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...) et de refroidir plus rapidement la température de l'habitacle.

Utilisation manuelle

Appuyez sur le contacteur **3** (le témoin du contacteur **3** s'allume).

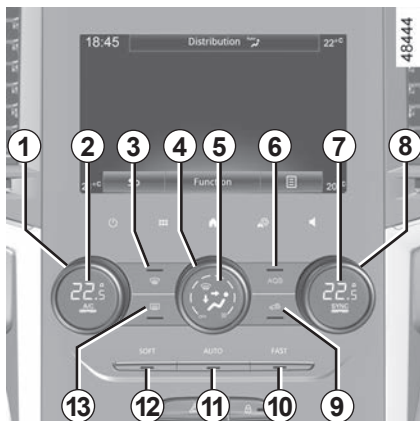
L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en mode automatique en appuyant de nouveau sur le contacteur **3** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur le contacteur **3**.

Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE : Commande B (1/5)



Les commandes

(suivant véhicule)

- 1 Réglage de la température de l'air côté conducteur.
- 2 Commande d'activation de l'air conditionné.
- 3 Fonction « voir clair ».
- 4 Réglage de la vitesse de ventilation.
- 5 Répartition de l'air dans l'habitacle.
- 6 Qualité de l'air extérieur.
- 7 Fonction « Synchronisation » **SYNC**.
- 8 Réglage de la température de l'air côté passager.

- 9 Recyclage de l'air.
- 10 Mode automatique « **FAST** ».
- 11 Mode automatique « **AUTO** ».
- 12 Mode automatique « **SOFT** ».
- 13 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

Toutes actions sur une touche autre que la touche **AUTO** entraîne la désactivation du mode automatique

Mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation. Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

Ce mode est composé de trois programmes au choix :

AUTO : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur la touche **11**.

SOFT : permet d'atteindre le niveau de confort souhaité de manière plus douce et silencieuse. Appuyez sur la touche **12**.

FAST : permet d'accentuer le débit d'air diffusé dans l'habitacle. Ce mode est en particulier conseillé pour optimiser le confort aux places arrière. Appuyez sur la touche **10**.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE : Commande B (2/5)

Réglage de la vitesse de ventilation

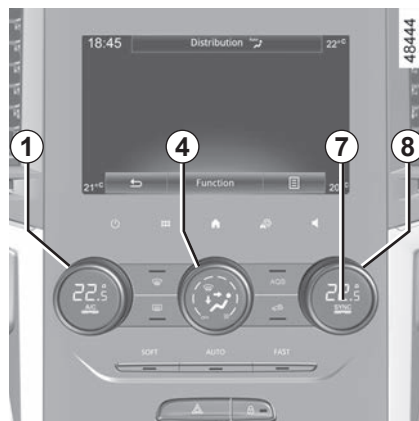
En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en tournant la commande **4** pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **1** ou la commande **8** en fonction de la température désirée.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.



Fonction SYNC

Pour un réglage uniforme de l'habitable, appuyez sur le bouton **7** pour l'activer. Le témoin du bouton **7** s'allume.

Pour désactiver la fonction, appuyez de nouveau sur le bouton **7** ou agissez sur la commande **8** et réglez indépendamment le côté droit du côté gauche. Le témoin du bouton **7** s'éteint.

Nota : La configuration de la climatisation dépend du mode sélectionné dans le menu « Multi-Sense » ➔ 3.2.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE : Commande B (3/5)

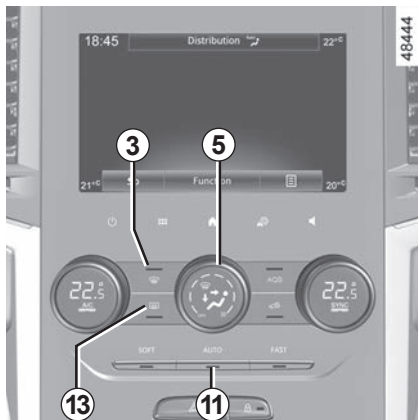
Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **3**, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Appuyez sur la touche **13** pour arrêter le fonctionnement de la lunette arrière dégivrante, le témoin intégré s'éteint.

Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche **3** ou **11**.



Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Appuyez sur la commande **5** autant de fois que nécessaire pour sélectionner la répartition de l'air dans l'habitacle. L'affichage de la commande **5** rappelle la répartition sélectionnée.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord, vers les pieds des occupants en place avant et, suivant véhicule, des occupants des sièges de deuxième rangée.



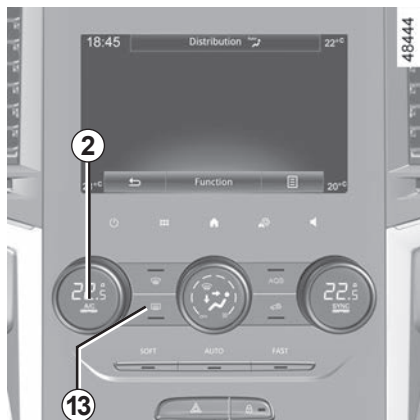
Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.

Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE : Commande B (4/5)



Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche **13**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

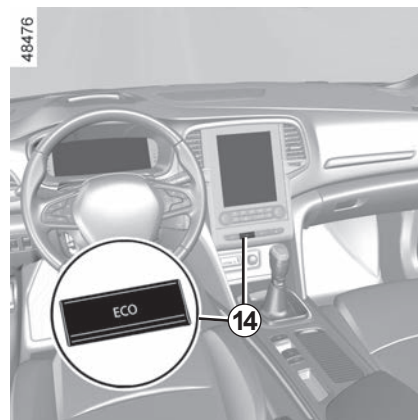
Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **13**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

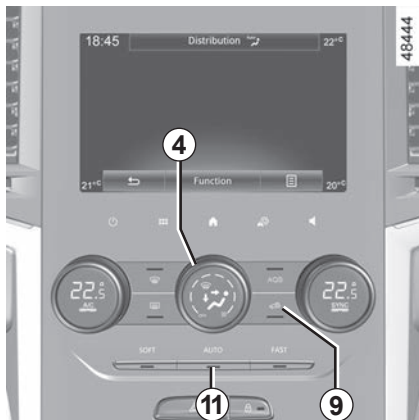
Appuyez sur la touche **2** pour forcer l'arrêt de l'air conditionné. Le témoin intégré s'éteint.

Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de carburant (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).



Véhicules équipés du mode ECO (contacteur 14 ou, suivant véhicule, depuis l'écran multimédia) : lorsqu'il est actionné, le mode ECO peut diminuer les performances de l'air conditionné automatique ➡ 2.22 ➡ 3.2.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE : Commande B (5/5)



Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Cette fonction est gérée automatiquement mais vous pouvez aussi l'activer manuellement. Dans ce cas, la mise en fonction est confirmée par l'allumage du témoin intégré à la touche **9**.

Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche **9**, le témoin intégré s'allume.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

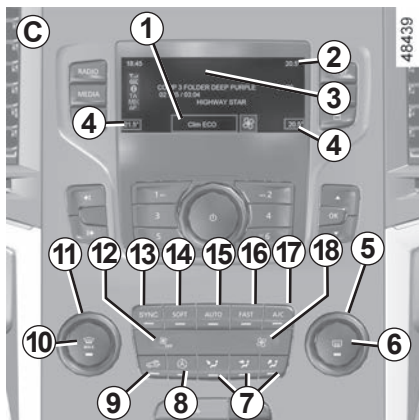
Il est donc conseillé de repasser en mode automatique en appuyant de nouveau sur la touche **9** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Arrêt du système

Tournez la commande **4** sur « **OFF** » pour arrêter le système. Pour le démarrer, tournez de nouveau la commande **4** pour ajuster la vitesse de ventilation ou appuyez sur la touche **11**.

Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE : Commande C (1/5)



Commande C

- 5 et 11** Réglage de température de consigne côté gauche et droit.
- 6** Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.
- 7** Répartition de l'air dans l'habitacle.
- 8** Fonction « Recyclage automatique ».
- 9** Recyclage de l'air.

10 Fonction « voir clair ».

12 et 18 Vitesses de ventilation.

13 Fonction « Synchronisation » SYNC.

14, 15 et 16 Modes automatiques.

17 Air conditionné.

Les indicateurs

Les indicateurs suivants s'affichent sur l'écran **3** :

- 1** Mode actif, vitesse de ventilation et répartition de l'air dans l'habitacle (affichage temporaire après appui sur les commandes associées).
- 2** Température de l'air extérieur.
- 4** Température de l'air côté gauche et droit.

Mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation. Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

Ce mode est composé de trois programmes au choix :

AUTO : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur le bouton **15**.

SOFT : permet d'atteindre le niveau de confort souhaité de manière plus douce et silencieuse. Appuyez sur le bouton **14**.

FAST : permet d'accentuer le débit d'air diffusé dans l'habitacle. Ce mode est en particulier conseillé pour optimiser le confort aux places arrières. Appuyez sur le bouton **16**.

Certaines touches disposent d'un témoin qui indiquent l'état de la fonction.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE : Commande C (2/5)



Modification de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en appuyant sur les boutons **12** ou **18**.

Réglage de la température

Il existe deux types de réglages :

- réglage indépendant de l'habitacle ;
- réglage en fonction SYNC pour synchroniser les passager et conducteur.

Réglage de l'habitacle

Agissez sur la commande **11**.

Fonction SYNC

Appuyez sur le bouton **13** pour l'activer. Le témoin du bouton **13** s'allume.

Pour désactiver la fonction, appuyez de nouveau sur le bouton **13** ou agissez sur la commande **5** et régler indépendamment le côté droit du côté gauche. Le témoin du bouton **13** s'éteint.

Nota : La configuration de la climatisation dépend du mode sélectionné dans le menu « Multi-Sense » ➡ 3.2.

Pour désactiver la fonction, appuyez de nouveau sur le bouton **13** ou agissez sur la commande **5** et régler indépendamment le côté droit du côté gauche.

Nota : La configuration de la climatisation dépend du mode sélectionné dans le menu « Multi-Sense » ➡ 3.2.

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le niveau de confort. Le système optimise toujours la descente ou la montée en température (la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente progressivement) cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE : Commande C (3/5)



Fonction « voir clair »

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière et, suivant véhicule, du dégivrage électrique de pare-brise.

Appuyez sur le bouton **10**, le témoin intégré s'allume.

Pour arrêter le fonctionnement de la lunette arrière dégivrante, appuyez sur le bouton **6**, le témoin intégré s'éteint.

Pour modifier la vitesse de ventilation : appuyez sur les boutons **12** ou **18**.

Pour sortir de cette fonction, appuyez soit :

- de nouveau sur le bouton **10** ;
- sur l'un des boutons **14**, **15** ou **16**.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE : Commande C (4/5)



Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

Appuyez sur le bouton **17** pour :

- activer volontairement l'air conditionné (le témoin en zone **1** s'allume).
- désactiver volontairement l'air conditionné (le témoin en zone **1** s'éteint).

Arrêt du système

Pour arrêter le système, appuyez plusieurs fois sur le bouton **12** jusqu'à l'apparition du message OFF dans la zone **1**.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur le bouton **6**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur le bouton **6**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Utilisez de préférence un des programmes automatiques **AUTO**, **SOFT** ou **FAST**.

En mode automatique (témoin du bouton **14**, **15** ou **16** allumé), toutes les fonctions de la climatisation sont contrôlées par le système.

Vous pouvez toujours modifier le choix du système, dans ce cas, le témoin du bouton **14**, **15** ou **16** s'éteint.

Pour revenir en mode automatique, appuyez sur un des programmes **AUTO 15**, **SOFT 14** ou **FAST 16**.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE : Commande C (5/5)



Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Appuyez sur les boutons **7** pour choisir les répartitions recherchées (un témoin s'affiche en zone **1**) :



Le flux d'air est principalement dirigé vers les frises de désembuage de pare-brise et les frises de désembuage latérales avant.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.

Recyclage d'air

Cette fonction est gérée automatiquement, mais vous pouvez aussi l'activer manuellement.

Nota :

- pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur ;
- le recyclage d'air permet de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...) et de refroidir plus rapidement la température de l'habitacle.

Utilisation automatique

Appuyez sur le bouton **8** (un témoin s'affiche en zone **1**).

Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.

Utilisation manuelle

Un appui sur le bouton **9** permet de forcer le recyclage de l'air.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en mode automatique en appuyant de nouveau sur le bouton **8** ou le bouton **9** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur le bouton **8** ou le bouton **9**.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (1/2)

Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « **voir clair** » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.

Véhicules équipés du mode ECO

Une fois activé, le mode ECO peut réduire les performances de la climatisation automatique
➔ 2.22.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air. Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

– Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

– Non-production d'air froid.

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

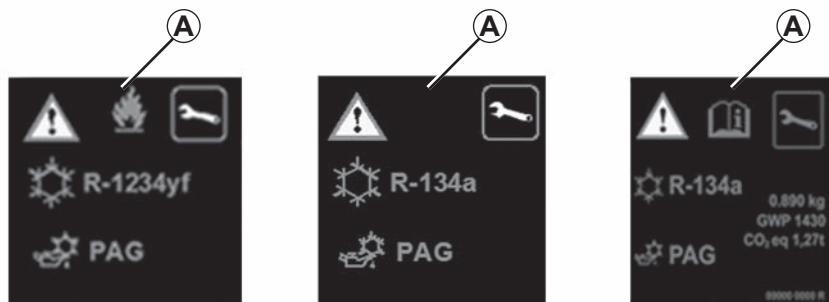
Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (2/2)



Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette **A** dépendent du véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.4.

➔ 2.5.



Type du fluide frigorigène



Type d'huile du circuit de climatisation



Produit inflammable



Consultez la notice d'utilisation



Maintenance

x.xxx kg

Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.

GWP xxxxx

Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO₂).

CO₂ eq
x,xxt

La quantité en poids et en équivalent CO₂.

FONCTION QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR ET DÉSODORISATION



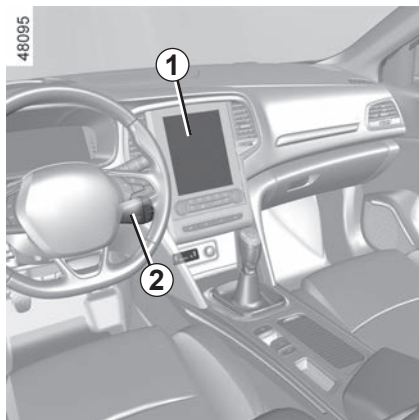
Pour accéder à la fonction depuis l'écran multimédia **1**, reportez-vous à la notice multimédia.

Qualité de l'air extérieur

La qualité de l'air présent dans le véhicule est présentée par un texte explicatif et une animation sur l'écran multimédia.

Pour plus d'explications, reportez-vous à la notice de l'équipement multimédia.

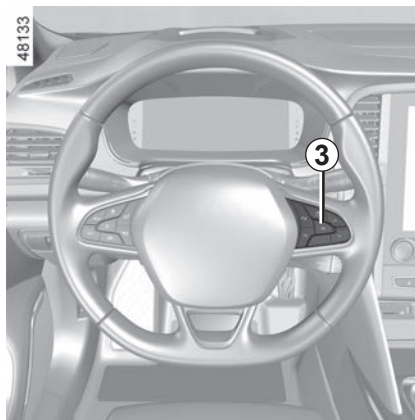
ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (1/2)



Système multimédia

- 1 Ecran multimédia ;
- 2 Commandes sous volant ;
- 3 Commandes au volant ;
- 4 Micro.

Consultez la notice de l'équipement pour en connaître le fonctionnement.



Commande intégrée de téléphone mains libres

Pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez les commandes du volant 3.

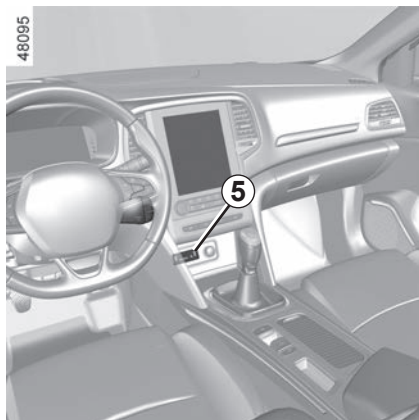


Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.



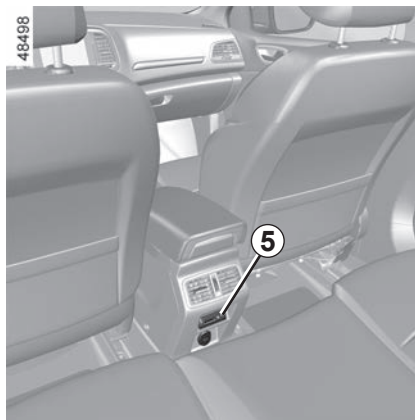
ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (2/2)



Prises multimédia 5

Vous pouvez utiliser les prises USB ou, suivant véhicule, le lecteur de carte SD, pour accéder au contenu multimédia de vos accessoires et la mise à jour du système (reportez-vous à la notice de l'équipement).

Les différentes sources sont sélectionnables via l'écran multimédia et depuis les commandes sous volant.



Les prises USB permettent également de recharger des accessoires agréés par les Services techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 12 Watts (tension 5 V) par prise.

La prise JACK permet d'écouter de l'audio à l'aide d'un câble auxiliaire.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 12 Watts.

Risque d'incendie.

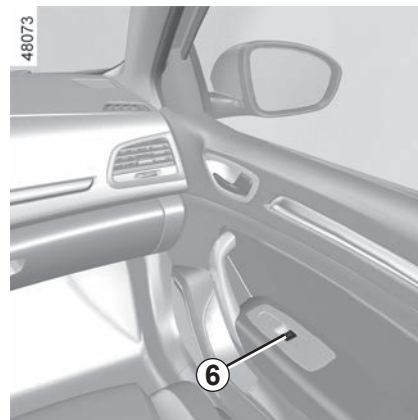
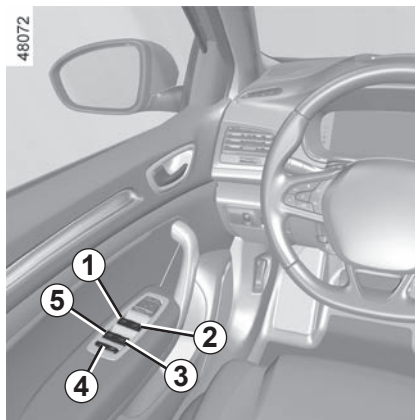
LÈVE-VITRES (1/2)

Lève-vitres électriques

Ces systèmes fonctionnent :

- moteur tournant ;
- après coupure moteur jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 12 minutes) ;
- moteur arrêté, portes avant fermées, après appui sur le bouton de démarrage.

Appuyez ou tirez sur le contacteur d'une vitre pour la baisser ou la relever jusqu'à la hauteur désirée : les vitres arrière ne descendent pas complètement.



De la place conducteur agissez sur le contacteur :

- 1** pour le côté conducteur ;
- 2** pour le côté passager avant ;
- 3** et **5** pour les passagers arrière.

Des places passagers agissez sur le contacteur **6**.



Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres arrière en appuyant sur le contacteur **4**. Un message de confirmation s'affiche au tableau de bord.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé ou carte à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entrouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

LÈVE-VITRES (2/2)

Mode impulsional

Ce mode s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment.

Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur d'une vitre : la vitre se relève ou s'abaisse complètement. Une action sur le contacteur arrête le fonctionnement de la vitre.

Impossibilité de faire fonctionner le lève-vitre impulsional

Le lève-vitre impulsional est équipé d'une protection thermique : si vous actionnez le contacteur du lève-vitre plus de seize fois consécutives il se met en protection (blocage de la vitre).

Vous pouvez :

- utiliser le lève vitre de façon ponctuelle, par action sur le contacteur, une fois toutes les 30 secondes environ ;
- sortir de ce blocage de façon définitive, moteur tournant, en n'effectuant aucune action sur le contacteur pendant 20 minutes environ.

Nota : lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...) elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

Fermeture à distance des vitres

(véhicules avec quatre lève-vitres électriques impulsionnels).

Au verrouillage des portes de l'extérieur si vous **exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton de verrouillage de la carte, ou de la porte conducteur** en mode mains libres, toutes les vitres se ferment automatiquement et, suivant véhicule, le toit ouvrant.

Il est recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.

Anomalies de fonctionnement

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsional : tirez sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture complète de la vitre, maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde environ puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Lève-vitres manuels

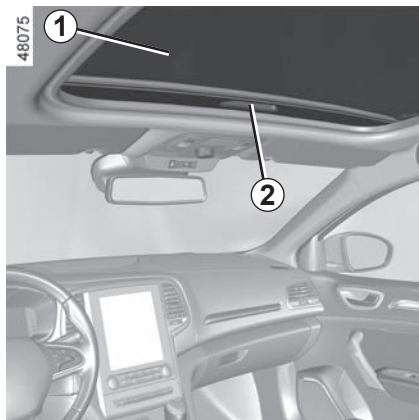
Tournez la manivelle 7.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

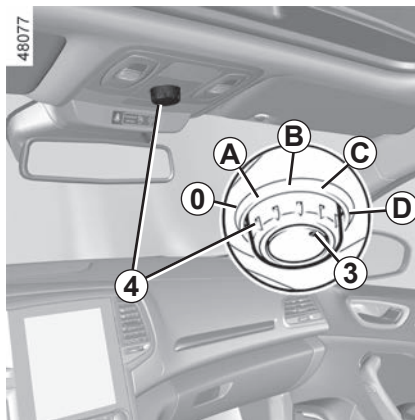
Risque de blessures graves.

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (1/3)



Pour faire coulisser le rideau 1

- **Ouverture** : poussez la poignée 2 vers l'arrière pour déplacer le rideau jusqu'à la position désirée ;
- **fermeture** : tirez la poignée 2 vers l'avant pour déplacer le rideau jusqu'à la position désirée.



Pour faire coulisser le toit ouvrant

- **Entrebâillement** : amenez le repère 3 en position A ;
- **ouverture** : amenez le repère 3 en position B, C ou D en fonction de l'ouverture désirée ;
- **fermeture** : amenez le repère 3 en position 0.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple le toit ouvrant ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en tournant le bouton 4 tout à droite (position D).

Risque de blessures graves.

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (2/3)

Fermeture à distance du toit ouvrant

Si vous **exercez deux impulsions rapprochées** sur le bouton de verrouillage de la carte, ou de la porte conducteur en mode mains libres, **toutes** les vitres et le toit ouvrant se ferment automatiquement.

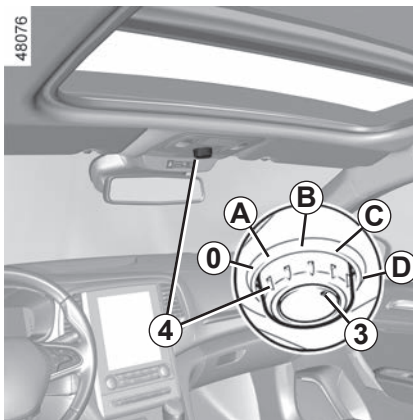
Il est recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.



Pour les véhicules qui en sont équipés, cette manœuvre activera la supercondamnation ➔ 1.5 ou

➔ 1.13.

Assurez-vous que personne n'est resté à l'intérieur du véhicule.



Particularités

Votre véhicule est équipé d'un limiteur d'effort : lorsque la vitre du toit rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...) elle s'arrête puis recule de quelques centimètres.

Après une fermeture à distance du toit ouvrant, un appui sur le bouton 4 permet de retrouver la position sélectionnée avant fermeture.

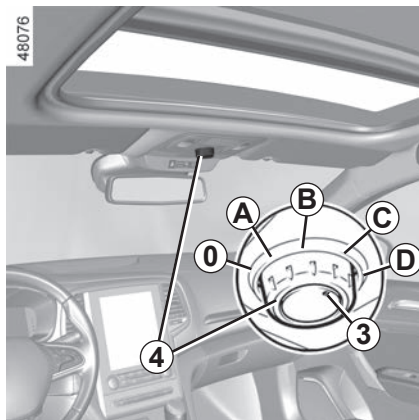
L'ouverture du toit ouvrant est impossible sous -20°C. Cependant, la fermeture reste possible.



Lors de la fermeture du toit ouvrant, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

Risque de blessures graves.

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (3/3)



Anomalies de fonctionnement

Si le toit refuse de se refermer, amenez le repère **3** en position **0** puis appuyez sur le bouton **4** jusqu'à la fermeture complète du toit : consultez un Représentant de la marque.

Attention : pendant cette manipulation, la fonction limiteur d'effort du toit est désactivée. Consultez au plutôt un Représentant de la marque.

Précautions d'utilisation

– Véhicule avec barres de toit chargées.

De manière générale, lorsque le toit est chargé, il est déconseillé de manœuvrer le toit ouvrant.

Avant de manipuler le toit ouvrant, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement du toit ouvrant.

Adressez-vous à un Représentant de la marque pour connaître les adaptations possibles ;

- **veillez** à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule ;
- **nettoyez** tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos Services Techniques ;
- **n'ouvrez pas** le toit ouvrant immédiatement après passage sous la pluie ou après avoir lavé votre véhicule.



Responsabilité du conducteur

Ne quitter jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple le toit ouvrant ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en tournant le bouton **4** tout à droite (position **D**).

Risque de blessures graves.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (1/2)

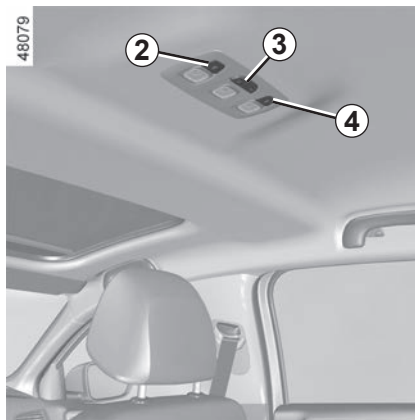


Spots de lecture

Appuyez sur l'interrupteur **1**, vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- une extinction immédiate.

Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du coffre entraînent l'éclairage temporisé des spots de lecture et des éclaireurs.



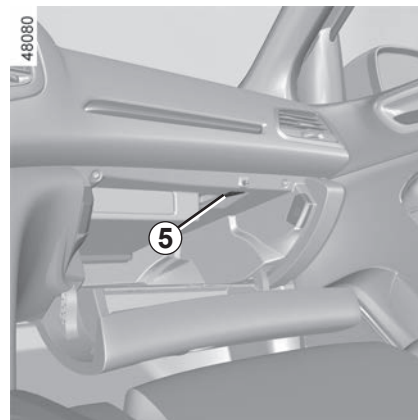
Plafonnier

Appuyez sur le contacteur **3**, vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées et après une temporisation ;
- une extinction immédiate.

Spots de lecture

Appuyez sur les contacteurs **2** et **4**.



Nota : pour les véhicules équipés d'un système multimédia, il est possible depuis l'écran multimédia (➔ 1.92) de :

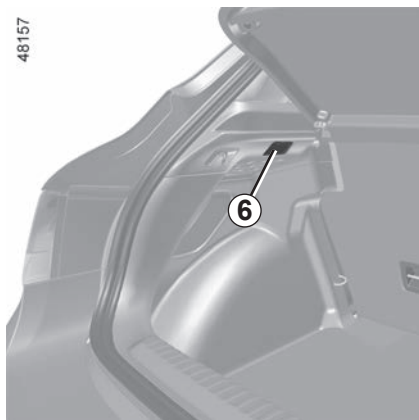
- désactiver/activer l'allumage des plafonniers à l'ouverture des portes ou du coffre ;
- suivant véhicule, de modifier la couleur de l'éclairage d'ambiance (8 choix possibles).

Éclaireur de boîte à gants 5

L'éclaireur s'allume à l'ouverture du portillon.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (2/2)

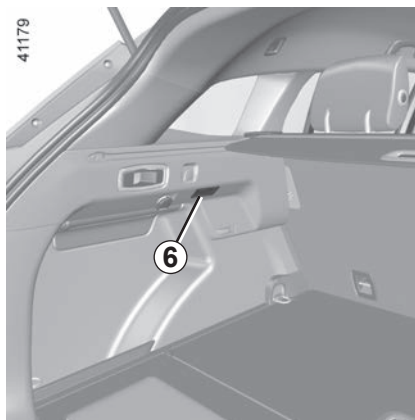
48157



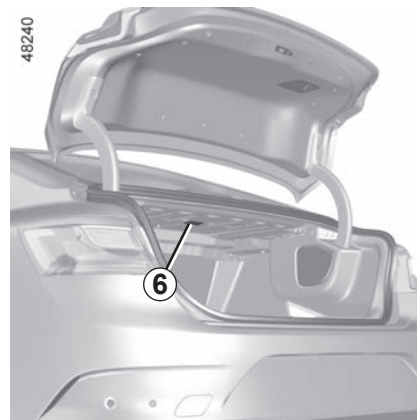
Éclaireur de coffre 6

L'éclaireur s'allume à l'ouverture du coffre.

41179

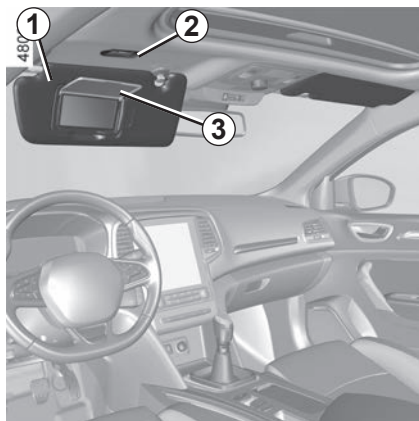


48240



Portes correctement fermées, le verrouillage des portes ou le démarrage du moteur entraîne l'extinction du plafonnier et des éclaireurs.

PARE-SOLEIL, STORES



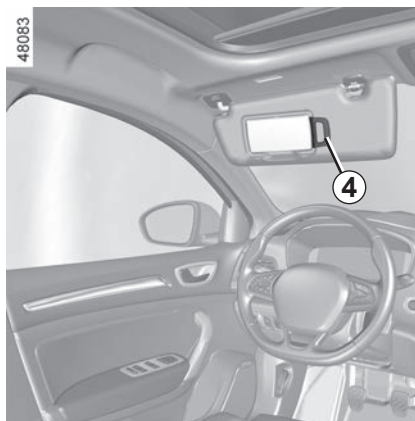
Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil **1** sur le pare-brise ou déclipsez-le et abaissez-le sur la vitre latérale.

Miroir de courtoisie

Levez le couvercle **3**.

L'éclairage **2** est automatique.



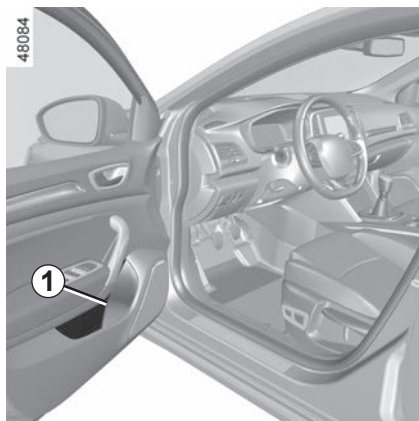
Range tickets **4**

Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...



En roulage, veillez à refermer le couvercle du miroir de courtoisie. Risque de blessures.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (1/4)



Vide-poches de portes 1

Il peut recevoir une bouteille.



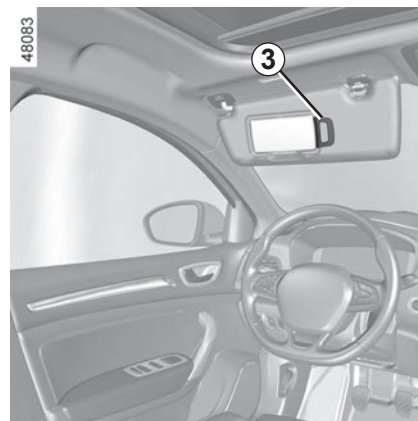
Vide-poches passager

Pour ouvrir, tirez la palette 2.

Ce vide-poches peut accueillir des documents de format A4, une bouteille...



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts » de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.



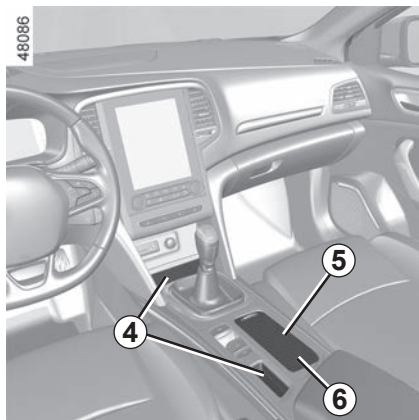
Rangement pare-soleil 3

Il peut accueillir des tickets d'auto-route, des cartes...



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

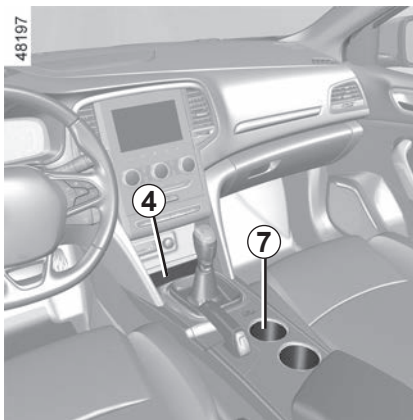
RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (2/4)



Rangement central 5

Un système coulissant 6 permet de maintenir les gobelets.

Vide-poches de console central 4

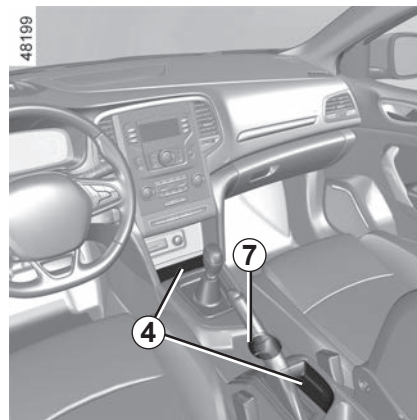


Porte-gobelets 7

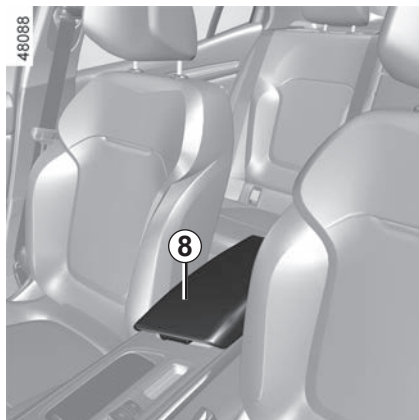


Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

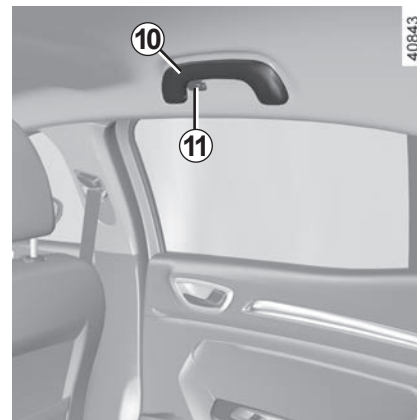
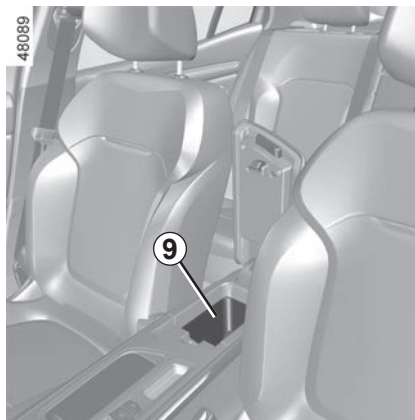


Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts » de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.



Vide-poches de console centrale 9

Accoudoir coulissant 8 en position arrière, soulevez-le.



Poignée de maintien 10

Elle sert à se maintenir en roulage.

Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

Crochets porte-vêtements 11

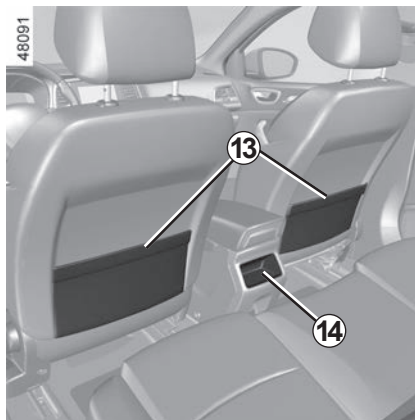


Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (4/4)



Vide-poches de porte arrière 12



Poches de rangements sièges avant 13

Vide-poches arrière de console centrale 14



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts » de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.



Accoudoir arrière avec porte-gobelets 15

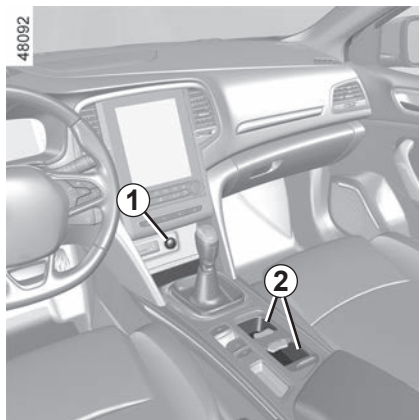
Abaissez l'accoudoir 15.



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

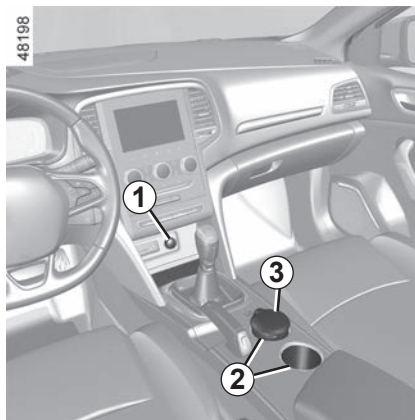
CENDRIER, ALLUME-CIGARES, PRISE ACCESSOIRES (1/2)



Allume-cigares 1

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares **1**, il revient de lui-même avec un petit déclic dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, remettez-le sans l'enfoncer à fond.

Si votre véhicule n'est pas équipé d'un allume-cigares et d'un cendrier, vous pouvez vous les procurer chez un Représentant de la marque.



Cendrier 3

Il peut se loger indifféremment dans l'un des emplacements **2**.

Pour ouvrir, soulevez le couvercle. Pour le vider, tirez sur l'ensemble, le cendrier se dégage de son logement **2**.

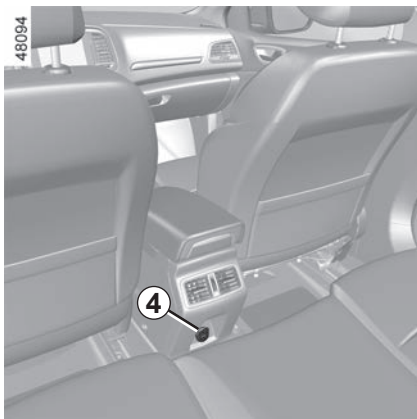


Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

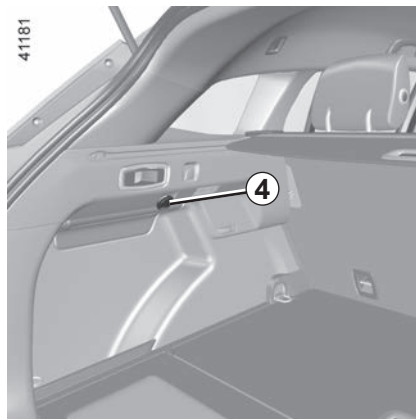
Risque d'incendie.

CENDRIER, ALLUME-CIGARES, PRISE ACCESSOIRES (2/2)



Prises accessoires 4

Vous pouvez utiliser l'une des prises 4. Elles sont prévues pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques de la marque.

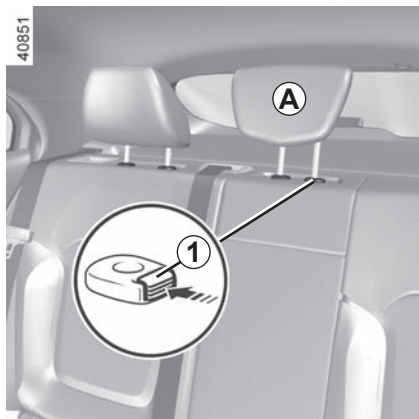


Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Risque d'incendie.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE (1/2)



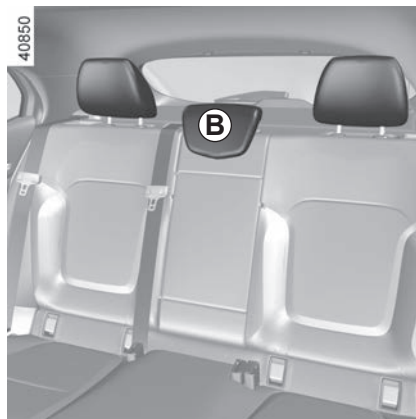
Position d'utilisation de l'appui-tête central A

Montez l'appui-tête au maximum jusqu'au blocage.

Assurez-vous de son bon verrouillage.



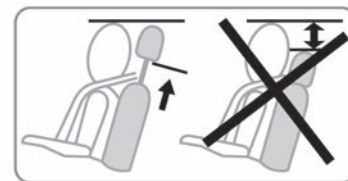
L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.



Position de rangement de l'appui-tête central B

Appuyez sur le bouton **1** et abaissez complètement l'appui-tête.

La position de l'appui-tête complètement abaissée ou basculée vers l'avant est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis ou lors de l'installation du siège enfant.



Pour enlever un appui-tête

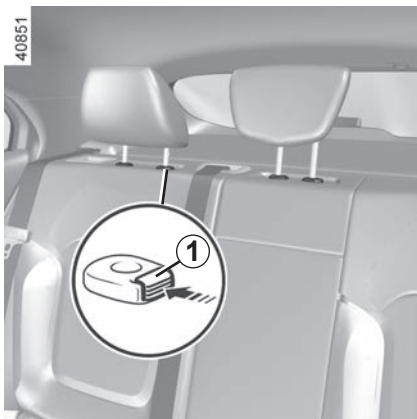
Montez l'appui-tête au maximum puis appuyez sur le bouton **1** et sortez l'appui-tête.

Pour remettre un appui-tête

Introduisez les tiges dans les fourreaux, appuyez sur le bouton **1** et enfoncez l'appui-tête.

Assurez-vous de son bon verrouillage.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE (2/2)



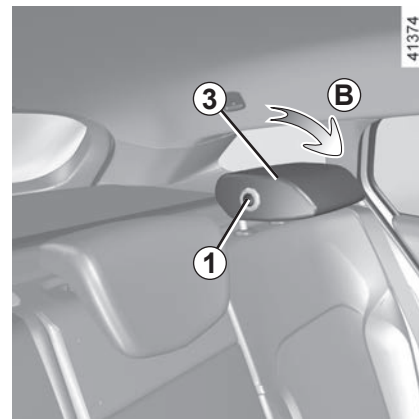
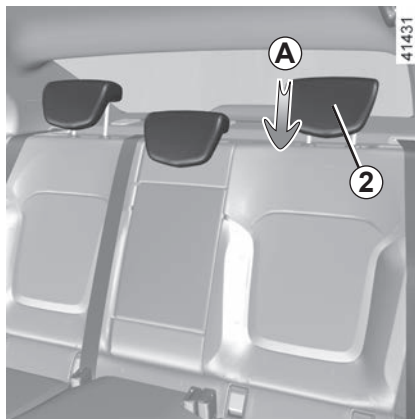
Position de rangement des appuis-tête latéraux

Appuyez sur le bouton **1** et, suivant véhicule :

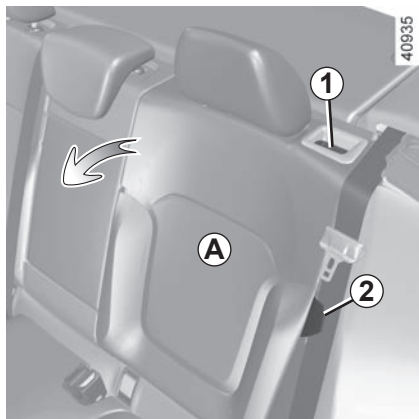
- abaissez complètement (mouvement **A**) l'appui-tête **2** ;

ou

- abaissez et basculez complètement (mouvement **B**) l'appui-tête **3** vers l'avant.



BANQUETTE ARRIÈRE (1/2)

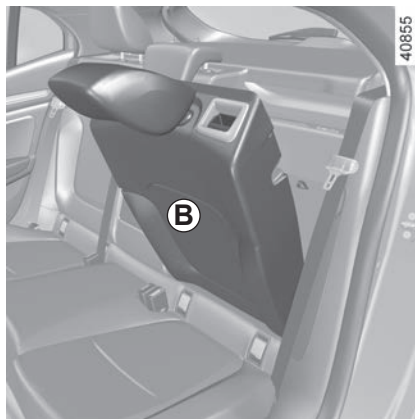


Pour rabattre manuellement les dossiers

Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés.

Positionnez les appuis-tête latéraux en position haute et abaissez complètement l'appui-tête central.

Suivant véhicule, placez la ceinture dans le passant **2** pour éviter toute détérioration de celle-ci, ou bouclez-la dans son boîtier correspondant. Cela évitera son blocage lors de la remise en position d'utilisation du siège. Dans tous les cas, vérifiez le bon fonctionnement des ceintures de sécurité.



Tirez la commande **1** et abaissez le dossier **A**.

Pour remonter le dossier, procédez dans le sens inverse.

Remontez le dossier et encliquez-le contre son support.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



La configuration en banquette deux places, avec le petit dossier **B** rabattu interdit l'usage de la place assise centrale compte tenu de l'impossibilité de boucler la ceinture (boîtiers de ceinture inaccessibles).



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housses de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.

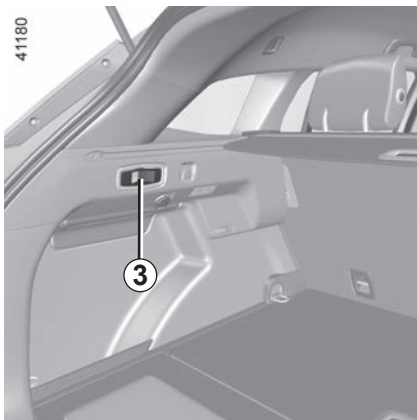
Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).

BANQUETTE ARRIÈRE (2/2)



Pour rabattre automatiquement les dossiers (position plancher plat)

(version break)

Depuis le coffre, en tirant la commande **3**, vous pouvez déverrouiller automatiquement les dossiers de la banquette arrière afin d'obtenir un plancher plat.

Conditions d'utilisation

- Véhicule à l'arrêt ;
- porte de coffre ouverte ;
- ceintures arrière verrouillées.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque toutes les conditions d'utilisation sont remplies et que le rabattement ne se fait pas, contactez un Représentant de la marque.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).

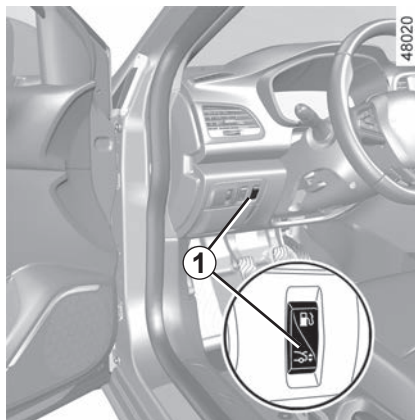
COFFRE À BAGAGES : VERSION 4 PORTES (1/3)

Conditions d'utilisation

- Immobilisez le véhicule.
- En cas de gel/neige pouvant empêcher l'ouverture du coffre, retirez impérativement le gel/neige pour libérer la porte de coffre.
- En cas de déchargement de la batterie ou de son changement, le coffre doit être fermé (manuellement si nécessaire) pour retrouver la motorisation de la porte de coffre.

Suivant véhicule, vous disposez de différents modes pour déverrouiller et manœuvrer la porte de coffre :

- par le bouton de verrouillage/déverrouillage de la clé télécommande ➔ 1.4 ;
- par le bouton de verrouillage/déverrouillage de la carte ➔ 1.9 ;
- par la commande extérieure de la porte de coffre ;
- par la fonction « mains libres » ;
- par la commande sur planche de bord.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

Risques de blessures.



Lors de l'ouverture/fermeture de la porte de coffre, assurez-vous que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

Risques de blessures.



Commandes manuelles

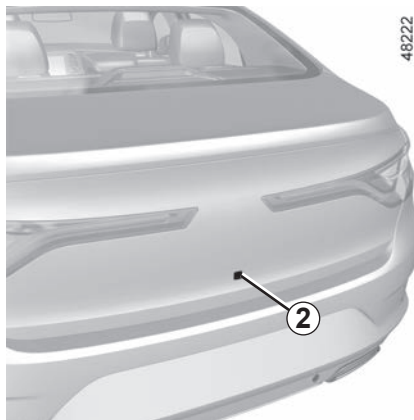
Pour ouvrir

Suivant véhicule, pressez la commande sur planche de bord **1** ou le bouton **2**, la porte de coffre s'ouvre automatiquement.

Nota : avant d'ouvrir la porte de coffre, assurez-vous que l'espace environnant est suffisant pour permettre le déploiement de la porte de coffre.

Pendant l'ouverture/fermeture de la porte de coffre, veillez à ce que rien ne vienne gêner la manœuvre.

COFFRE À BAGAGES : VERSION 4 PORTES (2/3)



Pour fermer

Abaissez la porte de coffre en vous aidant, dans un premier temps, de la poignée intérieure.



Par la fonction « mains libres »

La fonction « mains libres » permet d'accéder au coffre les mains chargées.

Assurez-vous que la carte se trouve à un mètre environ dans la zone centrale du bouclier arrière du véhicule (zone **B**).

Contact coupé, positionnez-vous à une distance de 45 centimètres environ du bouclier arrière du véhicule et effectuez un mouvement avant/arrière avec votre pied dans la zone **A**.

Le capteur détecte l'approche puis l'éloignement de votre pied et déclenche l'ouverture du coffre.

Ne conservez pas le pied en l'air.

Effectuez le mouvement sans interruption et sans toucher le bouclier arrière.



Désactivez la fonction « mains libres » avant de :

- passer le véhicule sous un portique de lavage ;
- laver le véhicule manuellement ;
- manipuler l'attelage ;
- ...

Risque d'ouverture involontaire de la porte de coffre pouvant entraîner des blessures.

COFFRE À BAGAGES : VERSION 4 PORTES (3/3)

Activation/désactivation de la fonction « mains libres »

Pour accéder à l'activation ou à la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Sélectionnez « ON » ou « OFF ».

Particularités d'utilisation de la fonction « mains libres »

- La fonction « mains libres » n'est plus disponible après plusieurs jours d'inactivité du véhicule ou après 15 minutes environ si le véhicule est déverrouillé. Pour la réactiver, utilisez le bouton de déverrouillage de la carte.
- La fonction « mains libres » n'est disponible que véhicule à l'arrêt, moteur arrêté (et non mis en veille par la fonction Stop and start).
- La fonction « mains libres » peut ne pas fonctionner si le véhicule est équipé d'un attelage ou est situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Précautions d'utilisation

- Avant d'ouvrir la porte de coffre, assurez-vous que l'espace environnant est suffisant pour permettre le déploiement de la porte de coffre. Sinon, arrêtez le mouvement de la porte de coffre avant le contact.
- Le système peut être momentanément perturbé lorsque l'un des capteurs intégrés à l'arrière du bouclier est occulté (saletés, boue, neige, sel d'épandage...). Nettoyez les capteurs. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Nota : dans des conditions climatiques très froides, l'ouverture automatique peut ne pas fonctionner si les joints de la porte sont gelés.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur la porte de coffre. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.



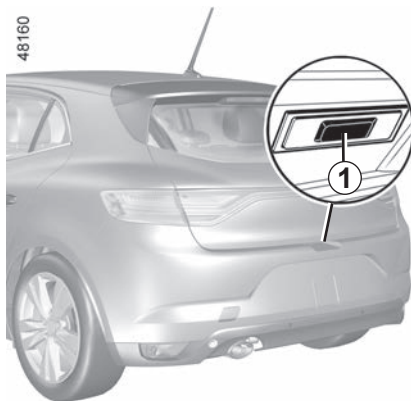
41399

Ouverture manuelle de l'intérieur

En cas d'impossibilité de déverrouillage du coffre, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur :

- accédez au coffre en basculant le(s) dossier(s) de la banquette arrière ;
- insérez un outil de type tournevis plat sous la moquette au-dessus du mécanisme **3** et faites coulisser l'ensemble comme indiqué sur le dessin ;
- poussez la porte de coffre pour l'ouvrir.

COFFRE À BAGAGES : VERSION 5 PORTES

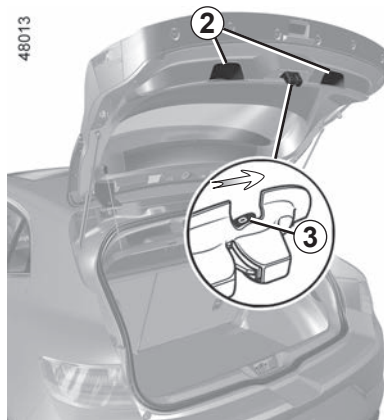


Pour ouvrir

Pressez le bouton **1** et soulevez la porte de coffre.

Pour fermer

Abaissez la porte de coffre en vous aidant, dans un premier temps, des poignées intérieures **2**.



Ouverture manuelle de l'intérieur

Particularité :

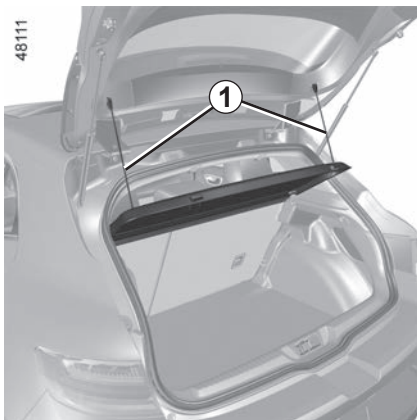
En cas d'impossibilité de déverrouillage du coffre, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur :

- accédez au coffre en basculant le(s) dossier(s) de la banquette arrière ;
- insérez un crayon, ou un objet similaire, dans la cavité **3** et faites coulisser l'ensemble comme indiqué sur le dessin ;
- poussez la porte de coffre pour l'ouvrir.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur la porte de coffre. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

TABLETTE ARRIÈRE



Dépose

Décrochez les deux cordons **1** (côté porte de coffre).



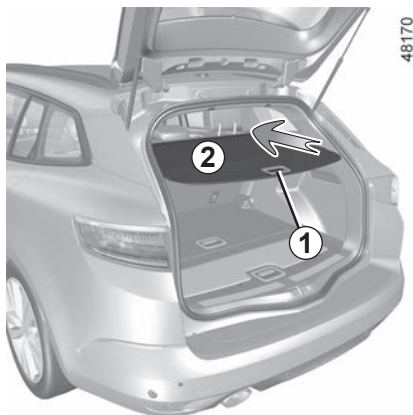
Déclippez la tablette **2** et tirez-la vers vous.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse de la dépose.



Ne placez aucun objet lourd ou dur sur la tablette. En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

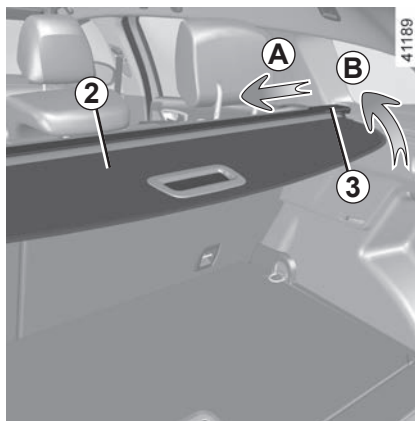
CACHE-BAGAGES



Pour enrouler la partie souple du cache-bagages 2

Appuyez sur la poignée **1** pour dégager les pions de leurs points de fixation situés de chaque côté du coffre.

Laissez s'enrouler le cache-bagages.

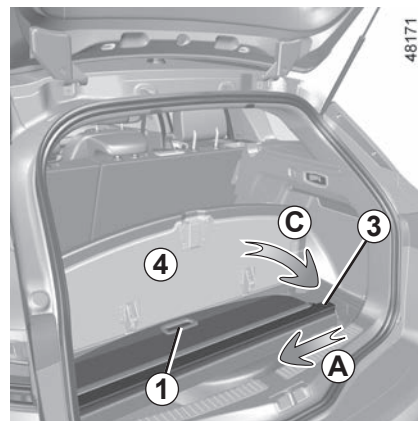


Dépose/repose du cache-bagages 2

Faites coulisser la partie **3** (mouvement **A**) et soulevez le côté droit (mouvement **B**) de l'enrouleur en même temps.

Soulevez ensuite le côté gauche de l'enrouleur puis déposez l'ensemble.

Pour la repose du cache-bagages, effectuez ces opérations dans l'ordre inverse.



Rangement du cache-bagages 2

Relevez la partie **4** du plancher de coffre.

Faites pivoter le cache-bagages de manière à ce que la poignée **1** soit visible et vers l'avant du véhicule.

Rangez le cache-bagages, poignée **1** vers l'avant, en insérant d'abord le côté gauche dans son logement, puis insérez le côté droit (mouvement **C**) en faisant coulisser la partie **3** (mouvement **A**).

Fermez le plancher de coffre.



Ne placez aucun objet lourd ou dur sur le cache-bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident ils seront susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

FILET DE SÉPARATION DE BAGAGES (1/2)



Suivant véhicule, il est utile lors du transport d'animaux ou de bagages pour les isoler de la partie passager.

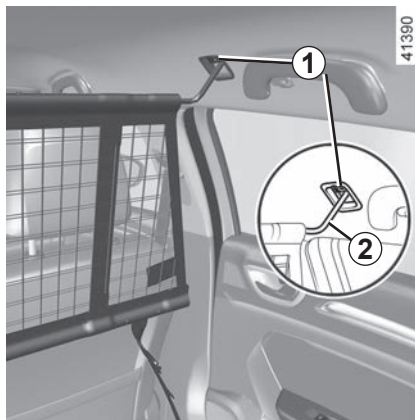
Il peut être positionné :

- derrière les sièges arrière **A** ;
- derrière les sièges avant **B**.



Le filet de séparation de bagages est prévu pour retenir une masse maximum de 10 kg.

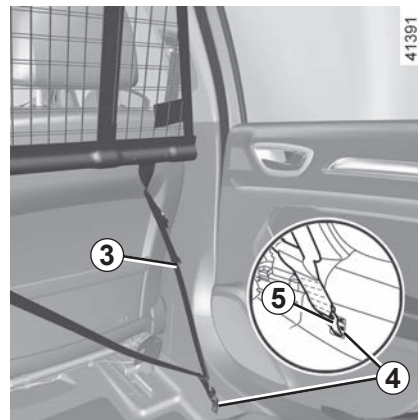
Risques de blessures.



Pose du filet de séparation derrière les sièges avant

À l'intérieur du véhicule de chaque côté :

- levez le cache **1** pour accéder aux points d'ancrage servant de fixation supérieure du filet ;
- introduisez la tringle supérieure du filet **2** dans les points d'ancrage ;

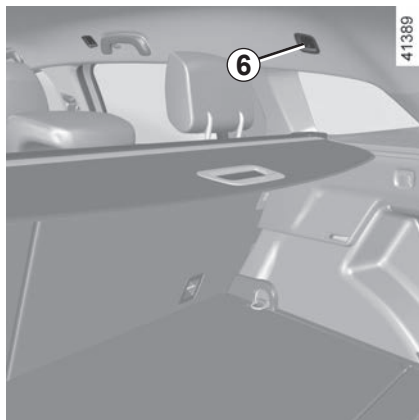


- pour accéder aux ancrages **4** situés sous le tapis de sol lors de la première utilisation du filet, adressez-vous à un Représentant de la marque ;
- fixez les deux crochets **5** des sangles **3** du filet sur les ancrages **4** ;
- réglez la sangle **3** du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.



N'installez pas le filet de séparation de bagages à cette position lorsqu'un passager occupe un siège arrière.

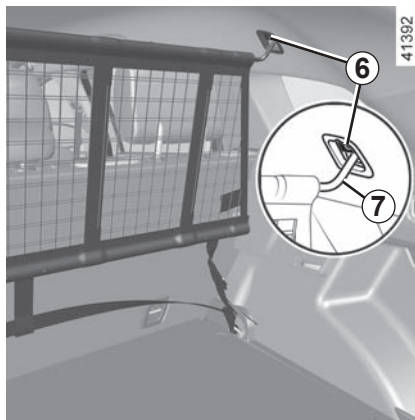
FILET DE SÉPARATION DE BAGAGES (2/2)



Pose du filet de séparation derrière les sièges arrière

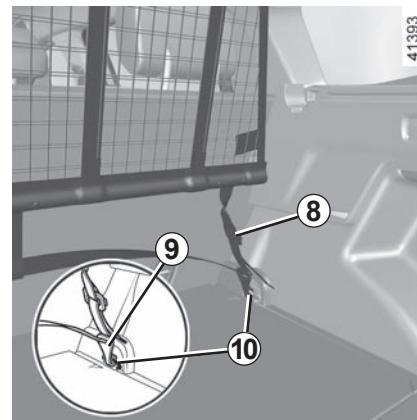
À l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

- levez le cache **6** pour accéder au rail servant de fixation supérieure du filet ;
- introduisez la tringle supérieure **7** du filet dans le rail ;

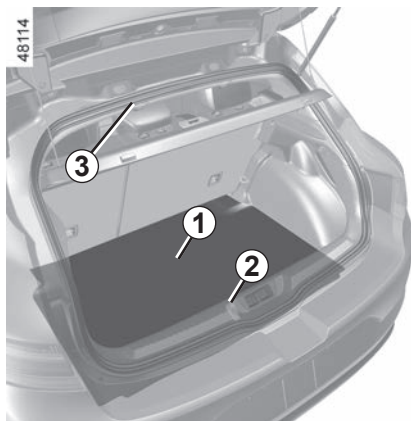


– fixez le crochet **9** de la sangle du filet dans les ancrages **10** ;

– réglez la sangle **8** du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu. Les dossiers des sièges ne doivent pas toucher le filet de séparation.

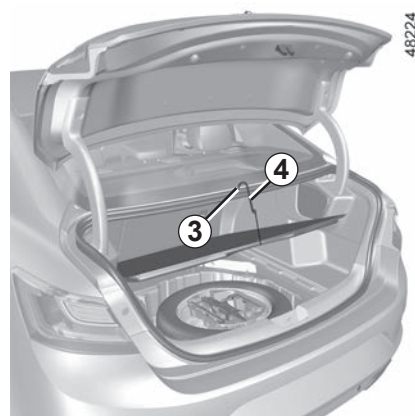


RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS COFFRE À BAGAGES (1/5)



Rangement sous tapis

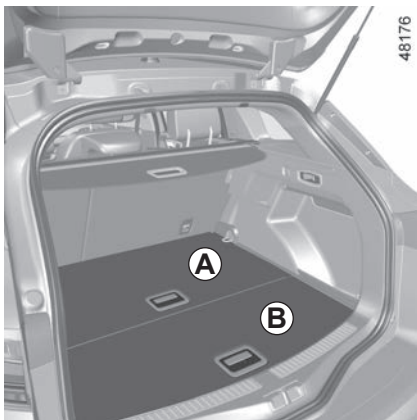
Pour y accéder, relevez le tapis de coffre 1 à l'aide de la languette 2.



Le faux plancher peut être fixé avec le crochet 4 dans le logement 3.

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que les plus lourds soient en appui contre le dossier de la banquette arrière.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS COFFRE À BAGAGES (2/5)

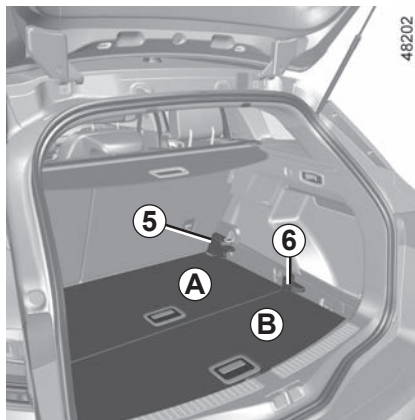


Plancher mobile

(version break)

Il est composé de deux parties **A** et **B** indépendantes.

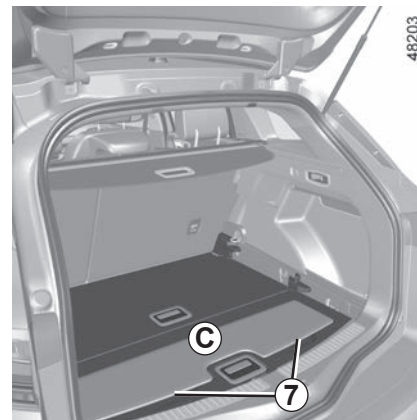
Lorsque les sièges arrière sont rabattus, cette position permet d'obtenir un plancher plat.



Position de rangement

Elle permet d'obtenir un plus grand volume de rangement du coffre :

- Retirez la partie **B** puis la partie **A** du plancher mobile ;
- placez la partie **A** puis la partie **B** sous les appuis 5 et 6.



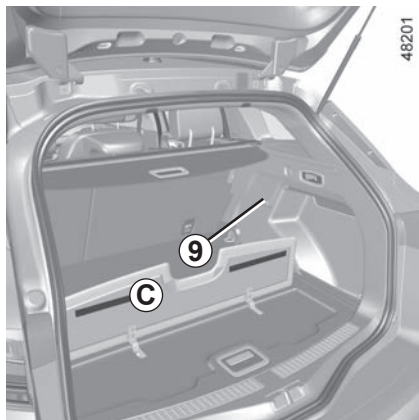
Position de séparation

Elle permet de compartimenter le coffre en deux espaces distincts.

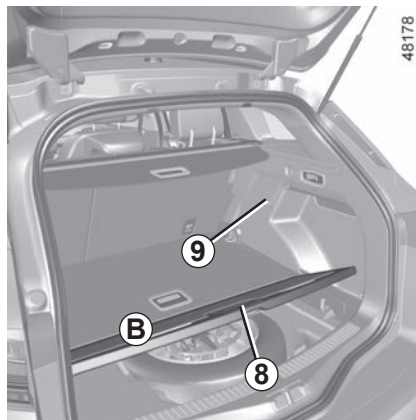
Glissez les doigts sous les espaces 7.

Charge admise sur le plancher mobile en position plancher plat :
50 kg uniformément répartis.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS COFFRE À BAGAGES (3/5)

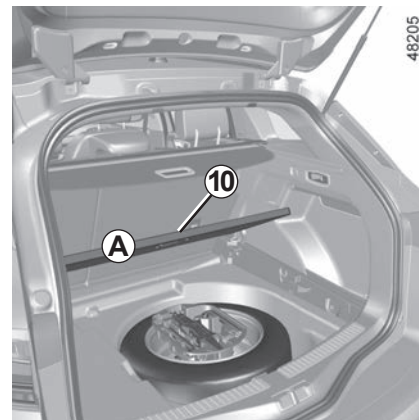


Soulevez la partie **C** en position verticale jusqu'à son verrouillage.



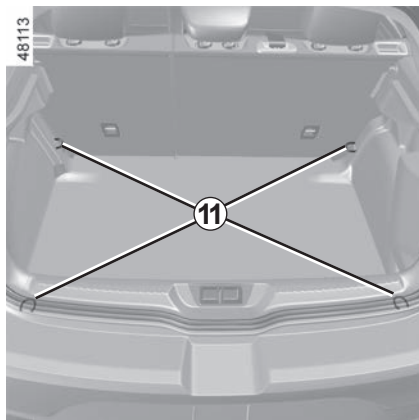
Rangement sous plancher

Pour y accéder, levez la partie **B** du plancher mobile à l'aide de la poignée **8**, puis posez-la sur la partie **A**.



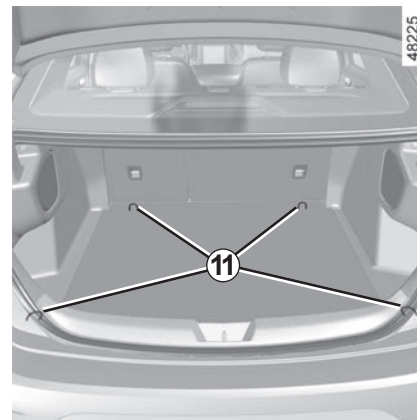
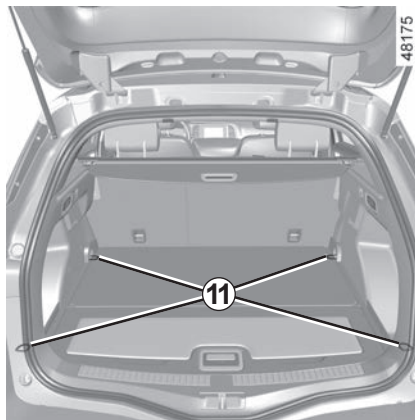
Soulevez la partie **A** à l'aide de la poignée **10** et placez-la sur les ergots **9**.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS COFFRE À BAGAGES (4/5)



Crochets d'arrimage

Points de fixation **11**.

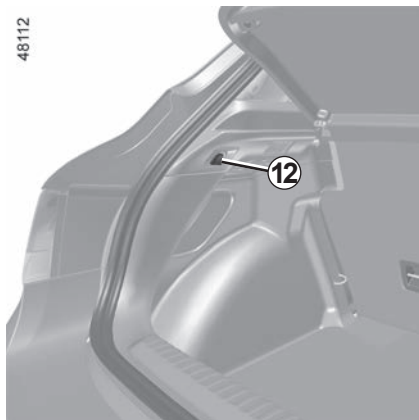


Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage **11** situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

Si votre véhicule n'est pas équipé de crochets d'arrimage, vous pouvez vous en procurer chez un Représentant de la marque.

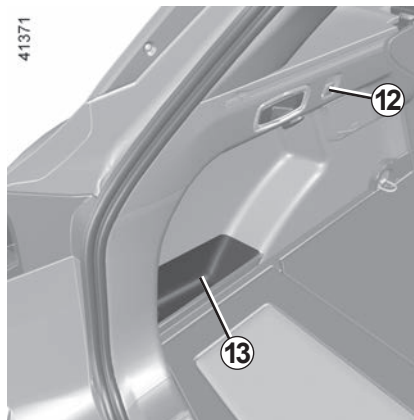
Placez toujours les objets transportés de façon à ce que les plus lourds soient en appui contre le dossier de la banquette arrière.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS COFFRE À BAGAGES (5/5)



Crochet porte-sacs 12

Masse maximum par crochet : 5 kg.



Rangement 13 (version break)

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

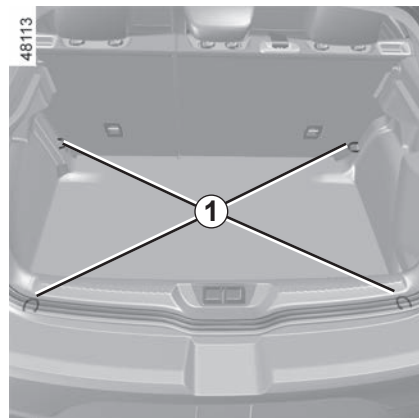
Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- Le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas **A**) ;
- Les dossiers des sièges avant avec les dossiers arrière rabattus, ce qui est le cas pour les chargements maximums (cas **B**).



Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement.

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher.

Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage **1** situés sur le plancher du coffre.

Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque.

Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : ➔ 6.12.

Choix et montage de l'attelage

Masse maximum de l'attelage :

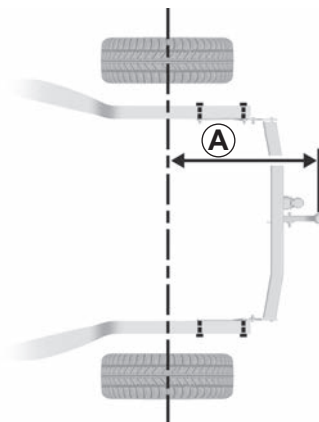
- 36 kg (version 5 portes) ;
- 37 kg (versions break et 4 portes).

Il n'est pas permis d'installer un dispositif d'attelage mécanique (rotule, crochet...) démontable sans outils ou escamotable qui ne puisse pas être facilement enlevé ou repositionné en cas de non utilisation.

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

24981



A : 896 mm maximum (version 5 portes).

A : 1 120 mm maximum (version break).

A : 1 127 mm maximum (version 4 portes).



Ne touchez pas au système d'échappement.

Risque de brûlures.

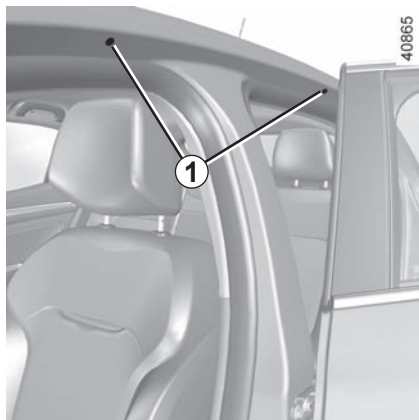
24982



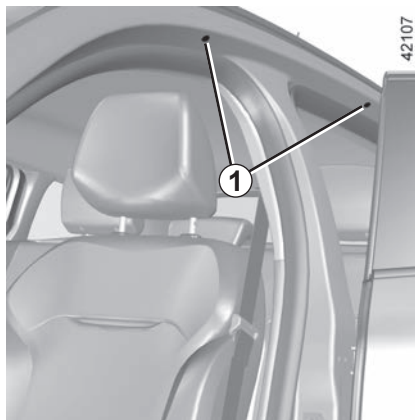
Un dispositif d'attelage ne doit pas masquer un élément d'éclairage ou la plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé. Les dispositifs d'attelage mécanique (rotule, crochet...) démontables sans outils ou escamotables doivent être enlevés ou repositionnés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

BARRES DE TOIT (1/2)

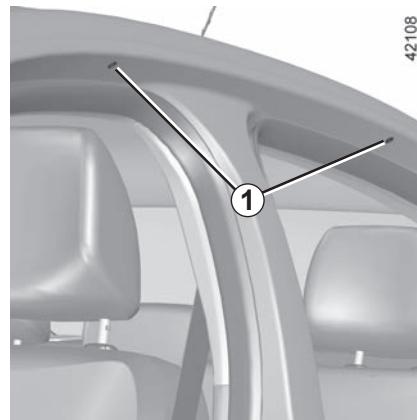


Accès aux points de fixation



Véhicules non équipés de barres de toit longitudinales

Ouvrez les portes pour accéder aux points de fixation **1**.



Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

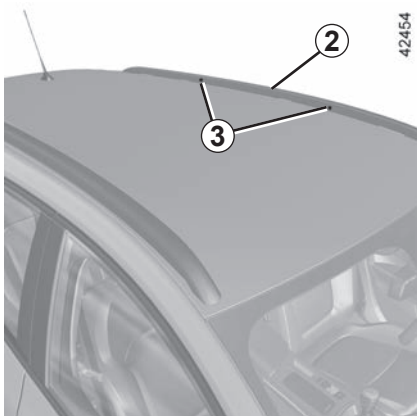
Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur la galerie de toit : ➔ 6.12.



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos services techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

BARRES DE TOIT (2/2)



Véhicules équipés de barres de toit longitudinales

Les inserts de fixation **3** sont situés sur les barres de toit longitudinales **2**.

Précautions d'utilisation

Manipulation de la porte de coffre

Avant de manipuler la porte de coffre, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement de la porte de coffre.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur la porte de coffre. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur	4.2
Niveau huile moteur : généralités	4.4
Niveau huile moteur : appoint remplissage	4.5
Vidange moteur	4.7
Niveaux :	4.8
liquide de refroidissement moteur	4.8
liquide de frein	4.9
réservoir lave-vitres	4.10
Filtres	4.10
Batterie	4.11
Pression de gonflage des pneumatiques	4.13
Entretien de la carrosserie	4.15
Entretien des garnitures intérieures	4.18

CAPOT MOTEUR (1/2)



Pour ouvrir, tirez la manette **1**, située du côté gauche de la planche de bord.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.4

➔ 2.5.



Déverrouillage de sécurité du capot

Pour déverrouiller, poussez la languette **3** en même temps que vous soulevez le capot.

Ouverture du capot

Levez le capot, accompagnez-le, il est maintenu à l'aide de deux vérins **2**.



Éviter de s'appuyer sur le capot moteur : risque de fermeture involontaire du capot.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

CAPOT MOTEUR (2/2)

Fermeture du capot

Vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...). En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.



S'assurer du bon verrouillage du capot.
S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage de capot par un Représentant de la marque.

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des appoints d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

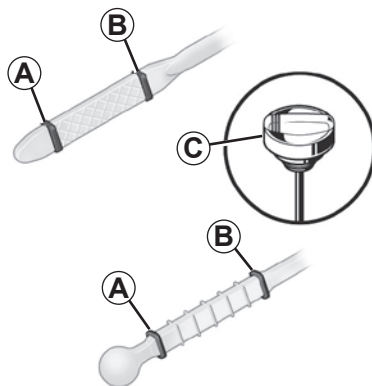
Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.

Suivant véhicule, l'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.



- Sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » **C**, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « **MINI** » **A** ni dépasser le « **MAXI** » **B**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncez la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.4

➔ 2.5.



Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.

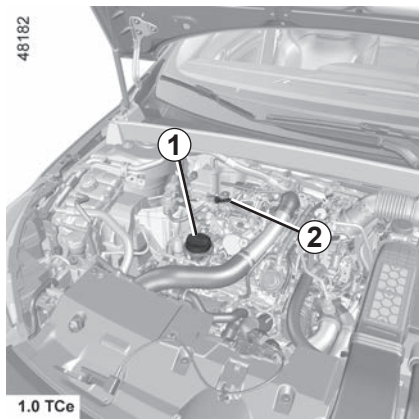


Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution.

Si le niveau maxi est dépassé, **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage, vidange moteur (1/3)



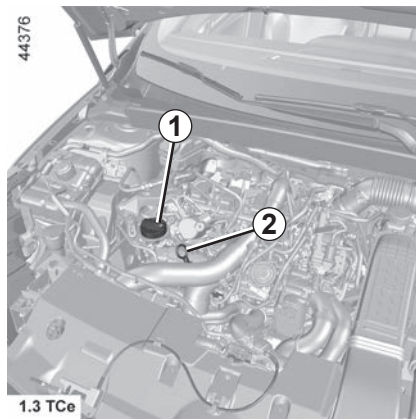
Appoint/Remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).



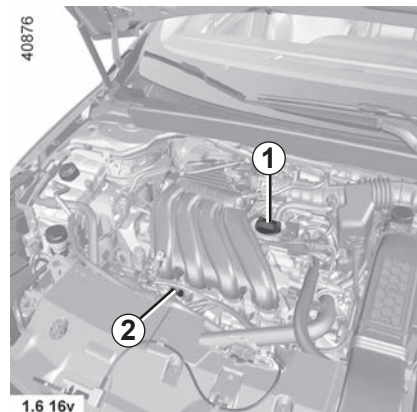
Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.4

➔ 2.5.



- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « **mini** » et le « **maxi** » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 20 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.

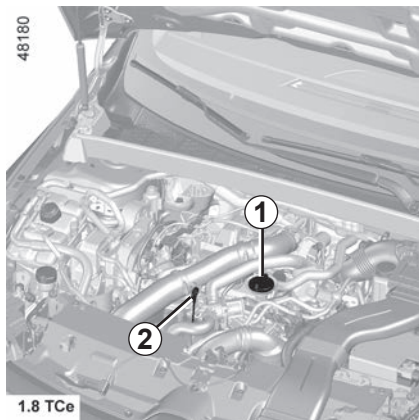


Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage, vidange moteur (2/3)



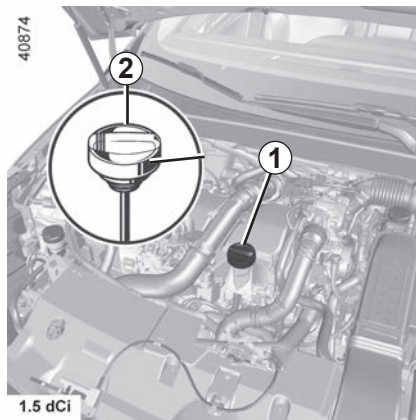
Appoint/Remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.4

➔ 2.5.



- Dévissez le bouchon **1**;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « **mini** » et le « **maxi** » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur);
- attendez 20 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.

Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.



Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage, vidange moteur (3/3)

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque.
Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du mini, ni au-dessus du maxi de la jauge).



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution.

Si le niveau maxi est dépassé, **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Remplissage et/ou contrôle du niveau d'huile

: attention lorsque vous faites l'appoint ou que vous vérifiez le niveau d'huile, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur.

N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon et de bien remettre en place la jauge pour éviter les projections d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

Risque d'incendie.

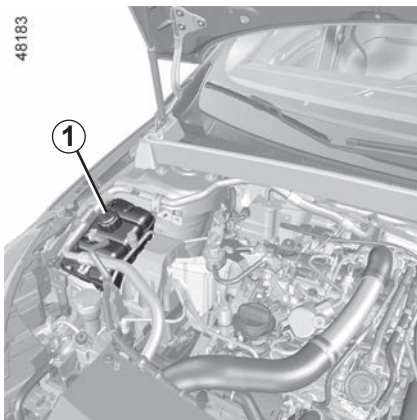


Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

48183



Liquide de refroidissement

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement **1**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le



témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

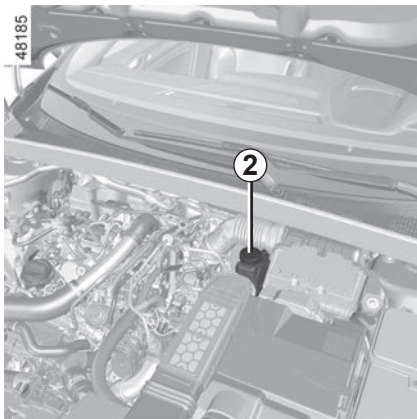
Risque de blessures.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.4

➔ 2.5.

NIVEAUX, FILTRES (2/3)



Liquide de freins

Il est à contrôler souvent et, en tout cas, chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

Niveau 2

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état de l'usure des disques et des tambours procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le réseau de la marque ou sur le site internet du constructeur.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

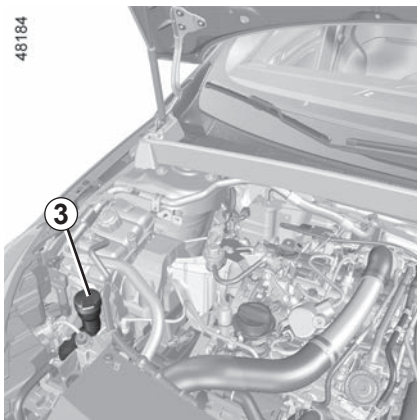


Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.4

➔ 2.5.

NIVEAUX, FILTRES (3/3)

48184



Réservoir lave-vitres

Remplissage

Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon **3**, remplissez jusqu'à voir le liquide, refermez le bouchon.

Nota : vérifiez régulièrement le niveau du réservoir en effectuant un appoint de liquide avant d'effectuer un trajet.

Liquide

Produit lave-vitres. En hiver, utilisez un produit antigel. Utilisez des produits préconisés par un Représentant de la marque.

Nota : ne pas utiliser d'eau pure (risques de détérioration de la pompe d'amorçage, dépôts de calcaire sur la pompe et les gicleurs).

Gicleurs

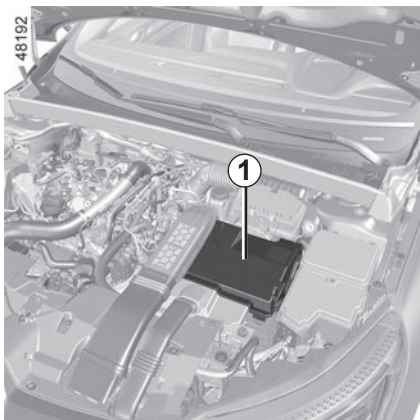
Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

BATTERIE (1/2)



La batterie **1** ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**

Suivant véhicule, un système vérifie en continue l'état de charge de la batterie. Si celle-ci diminue, le message « batterie faible démarrer moteur » s'affiche au tableau de bord. Dans ce cas, démarrez le moteur. Le message disparaît.

L'état de charge de votre batterie peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- sur de petits parcours ;
- en roulage urbain ;
- lorsque la température baisse ;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs (radio...) moteur arrêté.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.4

➔ 2.5.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

BATTERIE (2/2)



Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

- **2** Flamme nue interdite et défense de fumer ;
- **3** protection obligatoire de la vue ;
- **4** tenir éloigné des enfants ;
- **5** matières explosives ;
- **6** se reporter à la notice ;
- **7** matières corrosives.

Remplacement de la batterie



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant **spécifique**, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

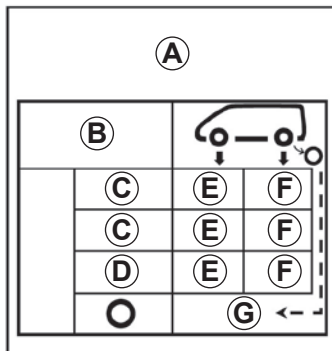
PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/2)



Étiquette A

Pour la lire ouvrez la porte conducteur. Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**). **Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**



B : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C : vitesse de roulage prévue.

D : pression préconisée pour optimiser la consommation de carburant.

Nota : le confort de roulage peut s'en trouver altéré.

E : pression de gonflage des pneumatiques avant.

F : pression de gonflage des pneumatiques arrière.

G : pression de gonflage de la roue de secours.

Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisin, sous-gonflage...) le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.32.



Véhicule utilisé à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar** ➔ 6.12.

Risque d'éclatement des pneumatiques.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/2)

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : ➔ 5.13 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/3)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps.

Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs).

Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;

Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;

- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion.

Reportez-vous au document d'entretien.

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/3)

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraissier ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services Techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- les roues (ex. : les éléments de freinage comme les étriers de frein) ;
- dessous de caisse ;
- pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (3/3)

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Ce qu'il ne faut pas faire

Utiliser des produits à base de cire (lustrage).

Frotter de manière intensive.

Passer le véhicule sous un portique de lavage.

Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt ➡ 1.108.

Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

Nettoyage des projecteurs, des capteurs, des caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, imbiblez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou du coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire.

Nettoyage des autocollants, films décoratifs...

Ce qu'il faut faire

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Imbiblez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou du coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

Ce qu'il ne faut pas faire

Employer des produits à base d'alcool.

Utiliser des ustensiles (ex : grattoir...).

Frotter de manière intensive.



Laver la zone avec un appareil de nettoyage haute pression.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de **l'eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) **à base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et absorbez l'excédent.

Ecran multimédia

L'entretien de l'écran dépend du type d'équipement multimédia. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teintures est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tâche liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tâche solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).

Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tâche afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum...qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou un pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.



Chapitre 5 : Conseils pratiques

Crevaisson, Roue de secours	5.2
Kit de gonflage des pneumatiques	5.5
Outils	5.8
Enjoliveur	5.10
Changement de roue	5.11
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale)	5.13
Projecteurs avant (remplacement des lampes)	5.16
Feux arrière et latéraux (remplacement des lampes)	5.18
Éclairage intérieur (remplacement des lampes)	5.25
Fusibles	5.28
Batterie	5.30
Carte : pile	5.32
Télécommande à radiofréquence : piles	5.34
Accessoires	5.36
Essuie-vitres (remplacement des balais)	5.37
Remorquage : dépannage	5.39
Anomalies de fonctionnement	5.41

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (1/3)

En cas de crevaison

Suivant véhicule, vous disposez d'un kit de gonflage des pneumatiques ou d'une roue de secours (reportez-vous aux pages suivantes).

Particularité

La fonction « système de surveillance de pression des pneumatiques » ne contrôle pas la roue de secours (la roue remplacée par la roue de secours disparaît de l'afficheur au tableau de bord)
➡ 2.32.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

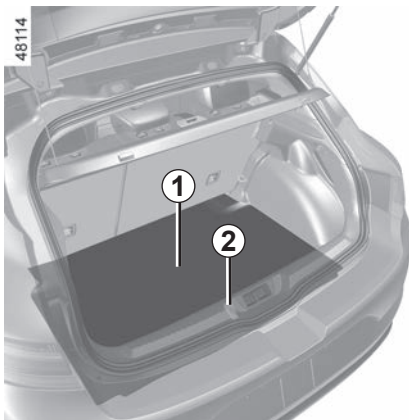


Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Véhicules équipés d'une roue de secours d'une taille inférieure aux quatre autres roues :

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- La roue crevée étant plus large que la roue de secours, la hauteur de garde au sol du véhicule s'en trouve réduite.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue de même dimension que celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (2/3)

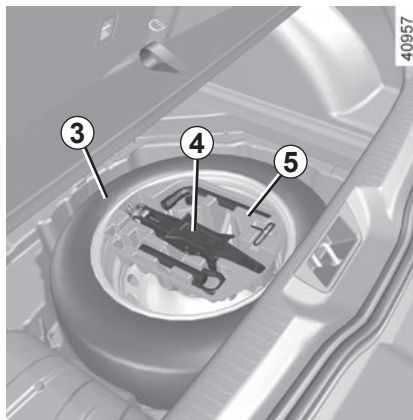


Roue de secours 3

Elle est placée dans le coffre.

Déposez le caisson de basse **7**, reposez-le et rebranchez-le toujours dans la même position. Manipulez-le avec précaution. Dans le cas contraire, cela pourrait nuire au bon fonctionnement du caisson de basse.

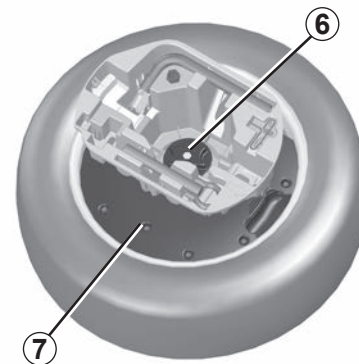
Il est déconseillé de replacer et de rebrancher le caisson de basse sur une roue crevée : risque d'endommagement du caisson.



Véhicule non équipé d'un caisson de basse

Pour y accéder :

- ouvrez la porte de coffre ;
- soulevez le tapis de coffre **1** à l'aide de la languette **2** (ou, suivant véhicule, la poignée) ;
- dévissez la fixation centrale **6** située, sous le cric **4** ;
- retirez le bloc outils **5** ;
- retirez la roue de secours.

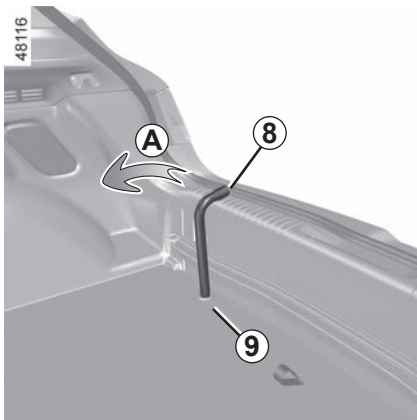


Véhicule équipé d'un caisson de basse

Pour y accéder :

- ouvrez la porte de coffre ;
- soulevez le tapis de coffre **1** à l'aide de la languette **2** (ou, suivant véhicule, la poignée) ;
- dévissez la fixation centrale **6** située, sous le cric **4** ;
- retirez le bloc outils **5** ;
- débranchez le câble d'alimentation du caisson de basse **7** ;
- retirez le caisson de basse ;
- retirez la roue de secours.

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (3/3)



Roue de secours 11

Elle est située sous le véhicule.

Pour y accéder :

- depuis le coffre, soulevez le couvercle **9** du tapis de coffre ;
- retirez l'obturateur ;
- utilisez exclusivement la clé de roue **8** (l'usage d'autres outils pourrait endommager le mécanisme) pour dévisser au maximum l'écrou dans le sens anti horaire (mouvement **A**), la roue descend jusqu'au sol ;



- sous le véhicule, soulevez puis poussez (mouvement **B**) la poignée **10** pour descendre le panier au sol ;
- tirez la roue **11** vers vous, un guide plastique situé sous la roue facilite le mouvement ;
- retirez le guide plastique de la roue avant de la monter sur le véhicule.



Ne touchez pas au système d'échappement.

Risque de brûlures.

Pour remettre en place le panier :

- utilisez la clé de roue **8** pour visser au maximum l'écrou dans le sens horaire (sens inverse du mouvement **A**) ;
- assurez-vous du bon verrouillage du panier ;
- remettez en place l'obturateur, puis le cache **9**.

Nota : véhicule version 4 portes, rangez la roue crevée dans le coffre.



Veillez à ce que le panier soit toujours verrouillé avec ou sans roue de secours dedans.

Risque d'accident.



Lorsque la roue de secours est placée sous le véhicule, il est impératif de sortir la roue de secours avant de lever le véhicule.

Risque de blessures.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/3)

32788



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

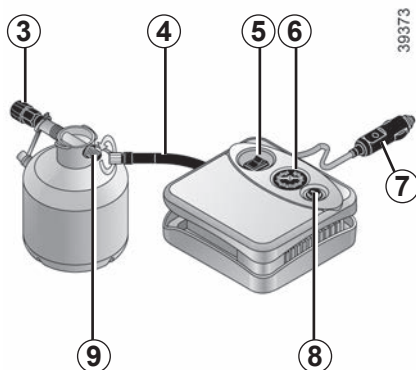
Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/3)



En cas de crevaison, utilisez le kit situé dans le coffre, sous le tapis de coffre ou, suivant véhicule, sous le plancher de coffre ➔ 3.54.

Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.32.

Moteur tournant, frein de parking serré :

- Branchez le tuyau 4 du compresseur à l'arrivée de la bouteille 3 ;
- retirez le bouchon de l'embout de gonflage de la bouteille 3 ;
- dévissez le bouchon de valve de la roue concernée et vissez-y l'embout de gonflage de la bouteille 3 ;
- déconnectez tout accessoire précédemment branché sur les prises accessoires du véhicule ;
- branchez l'embout 7 **impérativement** dans la prise accessoires du véhicule ;
- appuyez sur l'interrupteur 5 pour gonfler le pneumatique à la pression préconisée ➔ 4.13 ;
- après 15 minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre 6).

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre 6 indique brièvement une pression jusqu'à 6 bars, ensuite la pression chute.

- Ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton 8.

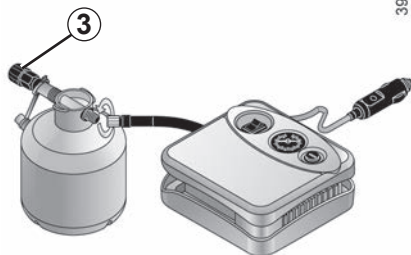


Avant d'utiliser le kit, garez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein de parking, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/3)



Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Une fois le pneumatique correctement gonflé, retirez le kit :

- Dévissez lentement l'embout de gonflage **3** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.
- Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- Rangez le kit.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.
- Démarrez sans délai et roulez entre 20 et 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneu et après 3 kilomètres de roulage, arrêtez-vous pour contrôler la pression.
- Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle préconisée, réajustez-la (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur), sinon faites appel à un Représentant de la marque : la réparation n'est pas possible.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

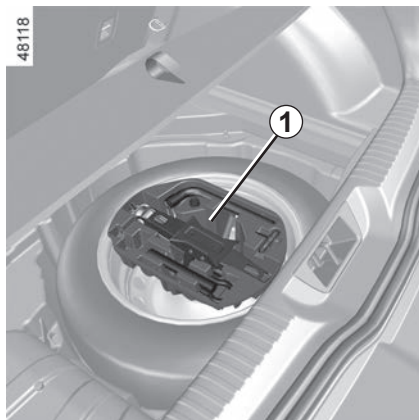


Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



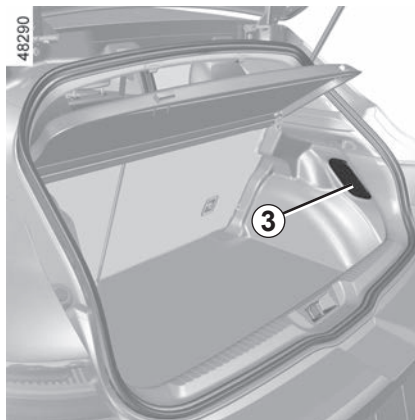
Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle. Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

OUTILS (1/2)



Bloc outils (suivant véhicule)

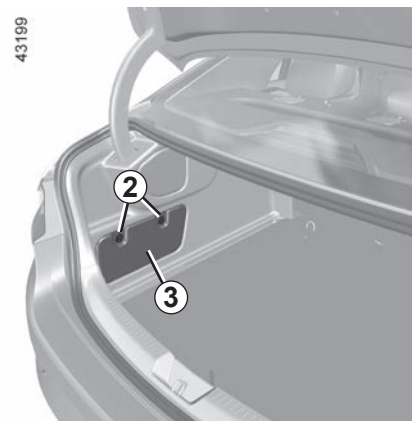
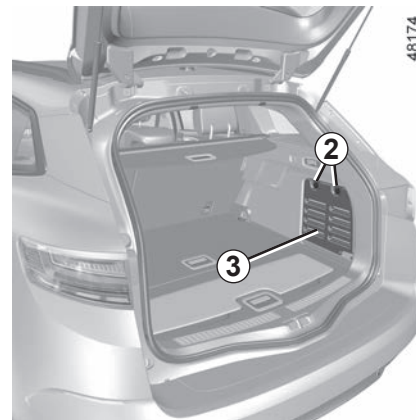
Pour accéder au bloc outils **1**, relevez le tapis de coffre et/ou le plancher mobile ➔ 3.54.



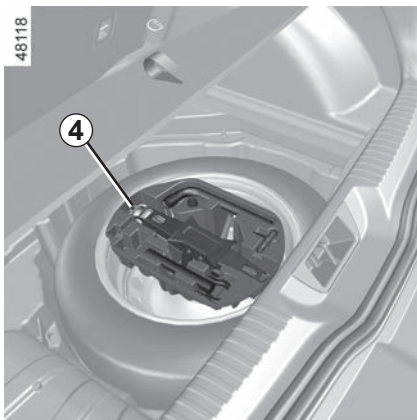
Trousse à outils (suivant véhicule)

Pour accéder à la trousse à outils, déverrouillez d'un quart de tour la ou les fixations **2** puis déposez la trappe **3**.

La trousse à outils est maintenue par une sangle.



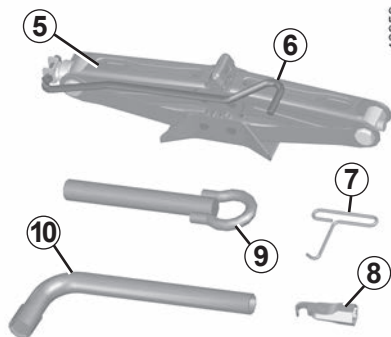
OUTILS (2/2)



La présence des outils dépend du véhicule.

Cric 5

Pour les véhicules équipés d'un bloc outils, poussez vers l'avant du véhicule le clip **4** du bloc outils et retirez le cric. Repliez correctement le cric avant de le remettre dans son logement (veillez à bien repositionner la manivelle **6**).



Clé d'enjoliveur 7

Permet de retirer les enjoliveurs de roues.

Guide vis 8

Permet de visser/dévisser les vis de roues pour les véhicules équipés de jantes en aluminium.

Anneau de remorquage 9

→ 5.39

Clé de roue 10

Permet de bloquer ou de débloquer les vis de roues et l'anneau de remorquage **9**.



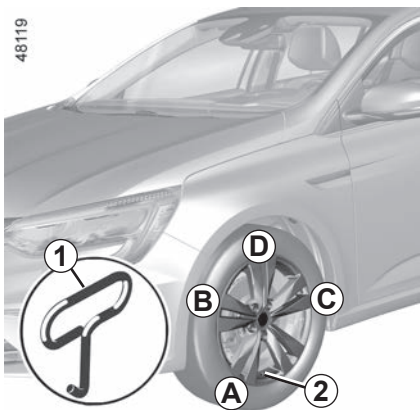
Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis de roues sont livrées, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours : reportez-vous à l'étiquette située sur la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au dessous du véhicule.

ENJOLIVEUR

48119



Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **1** (située dans le bloc-outils) en engageant le crochet dans l'ouverture prévue à proximité de la valve **2** (pour attraper le clip métallique).

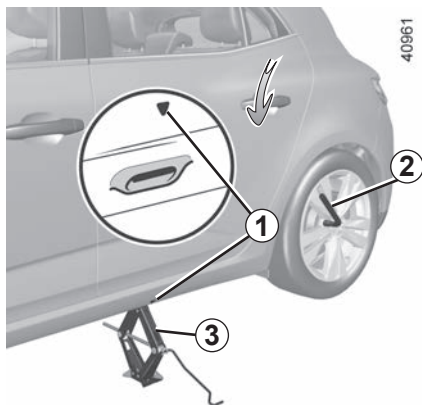
Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve **2**. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve **A** puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.

Nota : en cas d'utilisation de vis antivol
➔ 5.11.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

CHANGEMENT DE ROUE (1/2)



Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal, non glissant et résistant.

Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position **P** pour les boîtes de vitesses automatiques).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



Lorsque la roue de secours est placée sous le véhicule, il est impératif de sortir la roue de secours avant de lever le véhicule.

Risque de blessures.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Véhicules équipés du cric et de la clé de roue

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **2**. Positionnez-la de façon à pouvoir appuyer dessus.

Présentez le cric **3** horizontalement, la tête du cric doit être positionnée **impérativement** à hauteur du renfort tôlé le plus proche de la roue concernée, signalé par une flèche **1**.

Commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous le véhicule).

Donnez quelques tours de manivelle jusqu'à décoller la roue du sol.

CHANGEMENT DE ROUE (2/2)

Démontez les vis et retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours. Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu et dévissez le cric.

Roue au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.

Nota : véhicule version 4 portes, lorsque la roue de secours est placée sous le véhicule, rangez la roue crevée dans le coffre.

Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.32.

Vis antivol

Si vous utilisez des vis antivol, placez ces vis au plus près de la valve (risque d'impossibilité de montage de l'enjoliveur de roue).



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

PNEUMATIQUES (1/3)

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques, car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées**.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

PNEUMATIQUES (2/3)

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Particularité

Suivant véhicule, vous disposez d'un adaptateur à positionner sur la valve avant de faire l'appoint d'air.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisson, sous-gonflage...) le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.32.

Roue de secours

➔ 5.2, ➔ 5.11.

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

PNEUMATIQUES (3/3)

Remplacement des pneumatiques



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

Utilisation hivernale

Pneus « neiges » ou « thermo-gommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule. **Attention** : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule**.



Les roues 17'' et supérieures sont non chaînables.

Si vous désirez utiliser des **des équipements spécifiques**, consultez un Représentant de la marque.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur. Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **peut rendre impossible le chaînage**.



Changement de roue

Le système de surveillance de la pression des pneumatiques pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des positions de roues et des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.

PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes (1/2)



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).



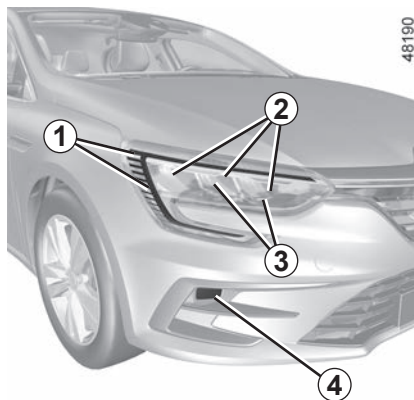
Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Véhicules avec projecteurs avant à LED

Feux de jour/de position/indicateur de direction 1

Consultez un Représentant de la marque.

Feux de route 2

Consultez un Représentant de la marque.

Feux de croisement 3

Consultez un Représentant de la marque.

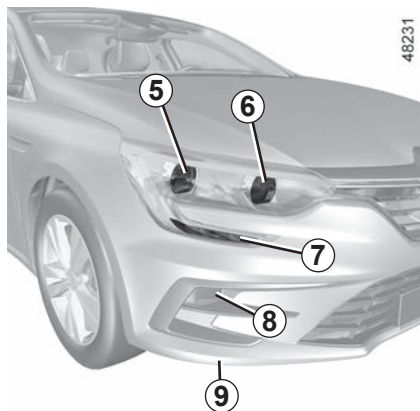
Feux de brouillard avant 4

Consultez un Représentant de la marque.

Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre véhicule de projecteurs « antibrouillard », consultez un Représentant de la marque.

PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes (2/2)



Véhicules avec projecteurs avant Halogène

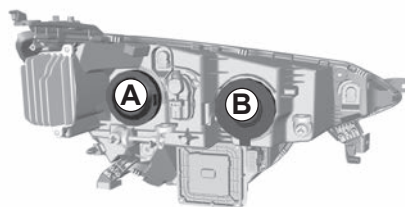
Feux de jour/de position/indicateur de direction 7

Consultez un Représentant de la marque.

Feu de croisement à lampe halogène 6

Pour changer la lampe :

- ouvrez le capot ;
- déposez le cache **B** ;
- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **11** ;
- sortez la lampe.



Feu de route à lampe halogène 5

Pour changer la lampe :

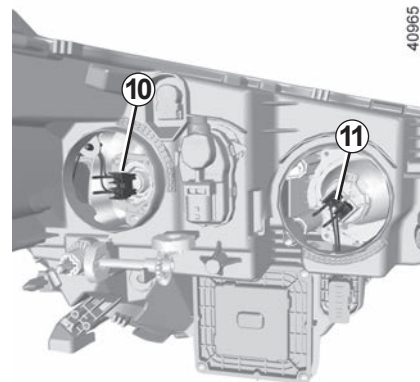
- ouvrez le capot ;
- déposez le cache **A** ;
- tirez sur le porte-lampe **10** ;
- sortez la lampe.

Type de lampes 5 et 6 : H7.

Utilisez **impérativement** des lampes anti U.V. 55W pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs.

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.



Feux de brouillard avant 8

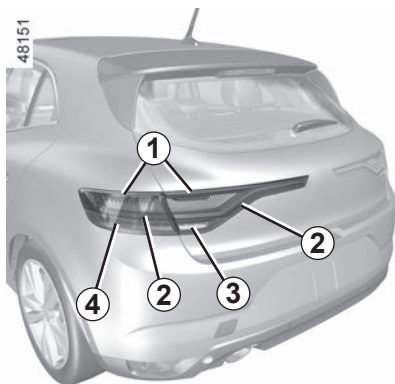
- Accédez au porte-lampe en passant par le dessous du véhicule ;
- déclipsez la trappe **9** ;
- tournez d'un quart de tour le porte-lampe ;
- sortez la lampe.

Type de la lampe : H16.

Après la remise en place de la lampe, assurez-vous du bon verrouillage.

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (1/7)



Version 5 portes

Feux de stop/de position 1

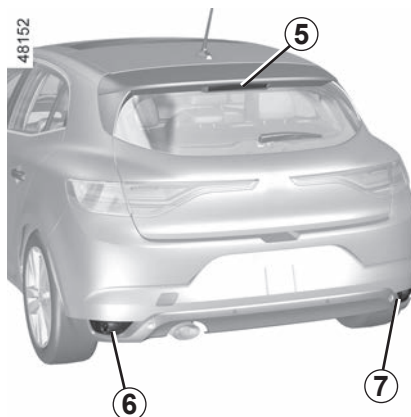
Consultez un Représentant de la marque.

Feux de position 2

Consultez un Représentant de la marque.

Feu de recul 3

Consultez un Représentant de la marque.



Feux indicateurs de direction 4

Consultez un Représentant de la marque.

Troisième feu stop 5

Consultez un Représentant de la marque.

Feux de brouillard arrière 6 ou 7

Du fait de la nécessité de démonter le bouclier arrière, consultez un Représentant de la marque.

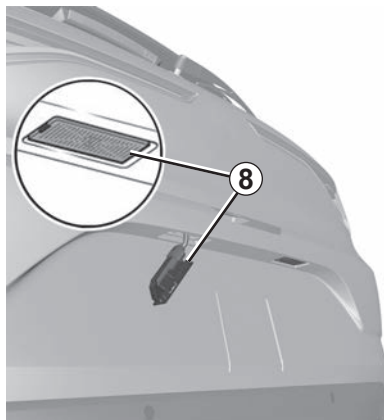
Type de lampe : P21W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (2/7)



48153

Éclaireurs plaque d'immatriculation 8

Consultez un Représentant de la marque.

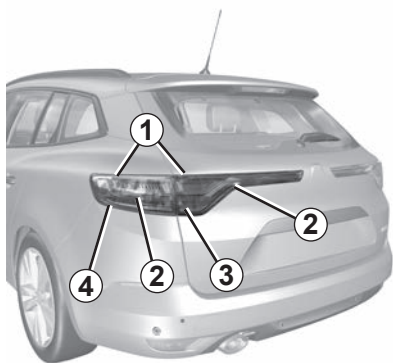


40979

Répétiteurs latéraux 9 et éclairage d'accueil 10

Du fait de la nécessité de démonter le rétroviseur, consultez un Représentant de la marque.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (3/7)



48209

Version break

Feux de stop/de position 1

Consultez un Représentant de la marque.

Feux de position 2

Consultez un Représentant de la marque.

Feu de recul 3

Consultez un Représentant de la marque.



48208

Feux indicateurs de direction 4

Consultez un Représentant de la marque.

Troisième feu stop 5

Consultez un Représentant de la marque.

Feux de brouillard arrière 6 ou 7

Du fait de la nécessité de démonter le bouclier arrière, consultez un Représentant de la marque.

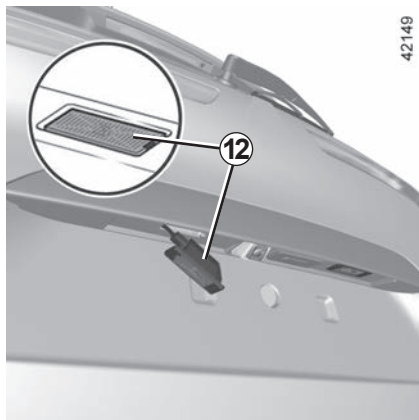
Type de lampe : P21W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

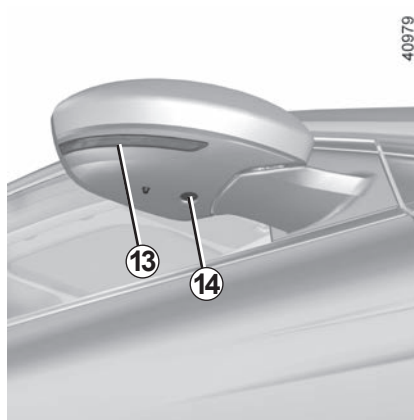
Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (4/7)



Éclaireurs plaque d'immatriculation 8

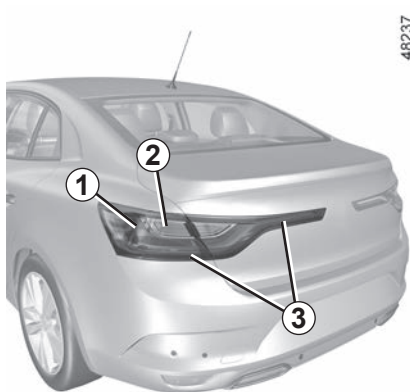
Consultez un Représentant de la marque.



Répétiteurs latéraux 9 et éclairage d'accueil 10

Du fait de la nécessité de démonter le rétroviseur, consultez un Représentant de la marque.

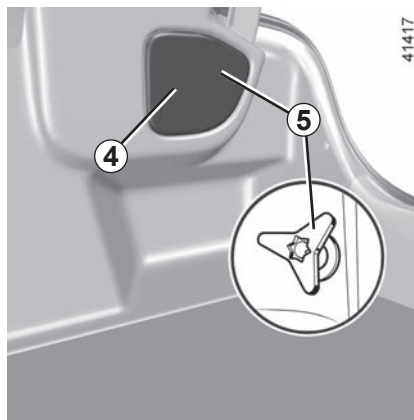
FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (5/7)



Version 4 portes

Feu de position 3

Consultez un Représentant de la marque.



Accès aux portes-lampe 6 et 7

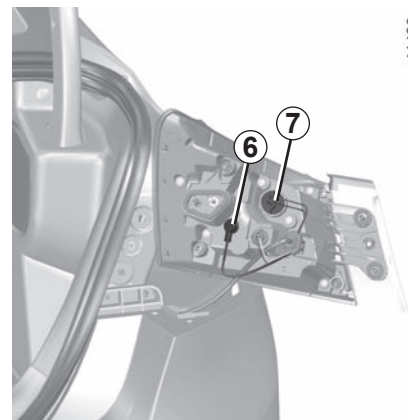
Ouvrez la porte de coffre, enlever le cache **4** pour accéder à la vis **5** et la dévisser.

Retirez le bloc feux arrière.

Feu indicateur de direction 2

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **7** et sortez la lampe.

Type de lampe : **PY21W**.



Feu de stop 1

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **6** et sortez la lampe.

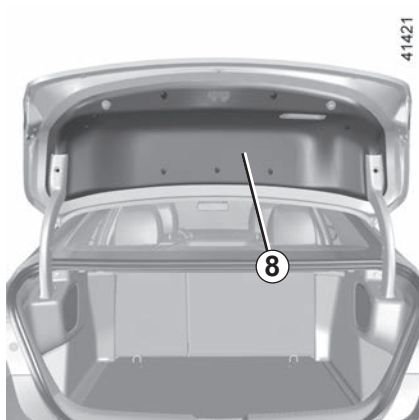
Type de lampe : **P21W**.

Remontez le porte-lampe et poussez le bloc à fond jusqu'au verrouillage.

Vérifiez le bon verrouillage du feu.

Vissez la vis **5** et repositionnez le cache **4**.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (6/7)



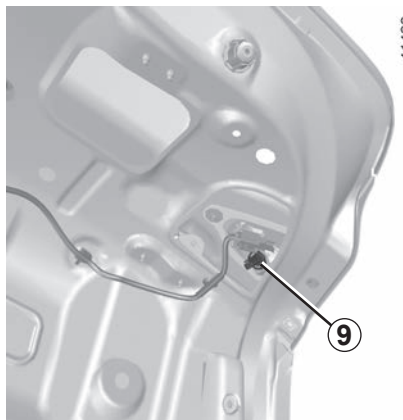
Feu de recul

Depuis le coffre, déclipsez le cache situé sur la garniture intérieure **8** de porte de coffre à l'aide d'un outil de type tournevis.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

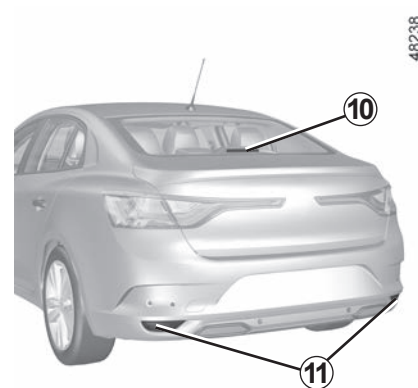


Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **9** et sortez la lampe.

Type de lampe : W16W.

Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage.



Troisième feu stop **10**

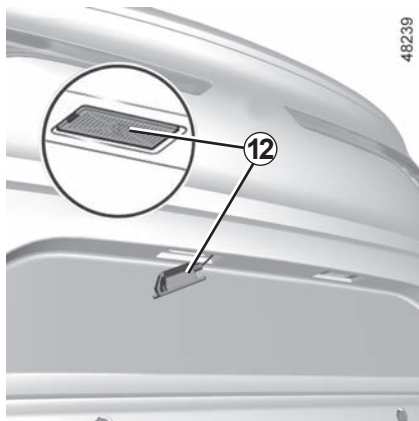
Consultez un Représentant de la marque.

Feux de brouillard arrière **11**

Du fait de la nécessité de démonter le bouclier arrière, consultez un Représentant de la marque.

Type de lampe : P21W.

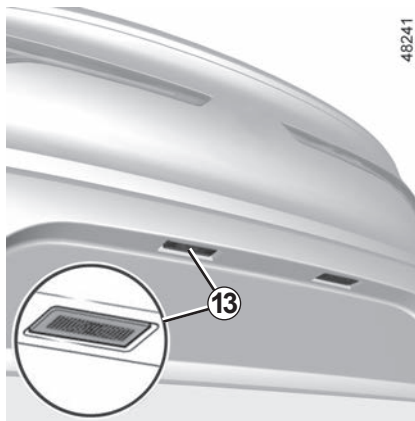
FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (7/7)



Éclaireurs plaque d'immatriculation à lampe 12 (suivant véhicule)

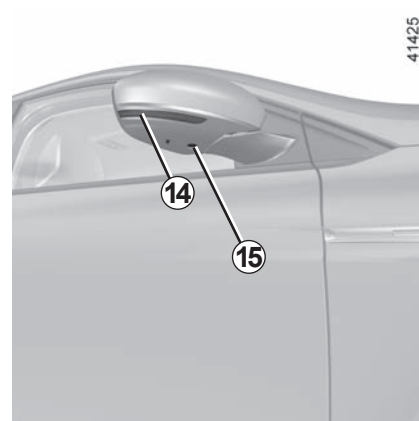
- Déclippez l'éclaireur **12** à l'aide d'un outil de type tournevis plat ;
- retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : W5W.



Éclaireurs plaque d'immatriculation à LED 13 (suivant véhicule)

Consultez un Représentant de la marque.



Répétiteurs latéraux 14 et éclairage d'accueil 15

Du fait de la nécessité de démonter le rétroviseur, consultez un Représentant de la marque.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

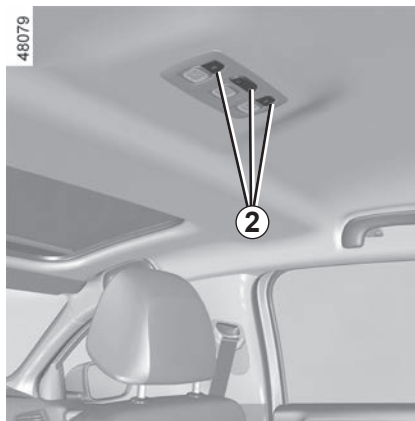
Risque de blessures.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (1/3)



Spots de lecture 1

Consultez un Représentant de la marque.



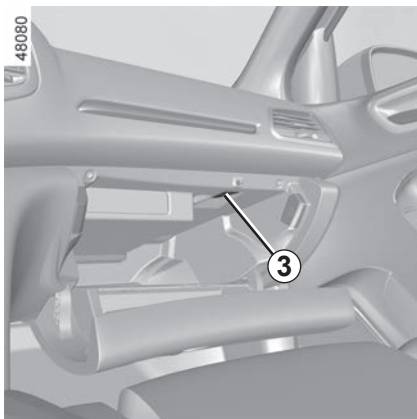
Plafonnier 2

Consultez un Représentant de la marque.

Eclairage d'ambiance

Consultez un Représentant de la marque.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (2/3)



Éclaireur de boîte à gants 3

Consultez un Représentant de la marque.



Éclaireur de coffre 4

(version quatre portes)

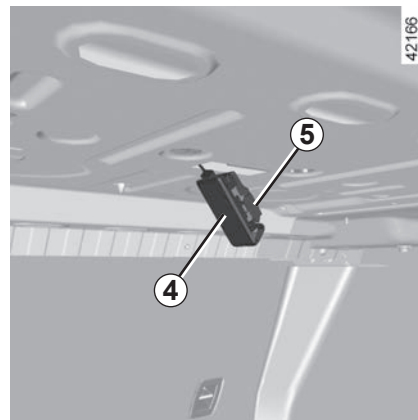
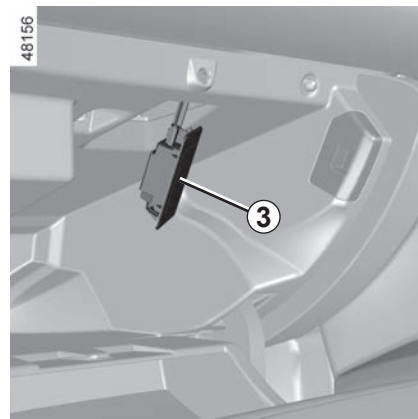
Déclippez (à l'aide d'un outil de type tournevis plat) l'éclaireur en pressant sur sa languette.

Déconnectez l'éclaireur.

Retirez le capot 5.

Accédez à la lampe.

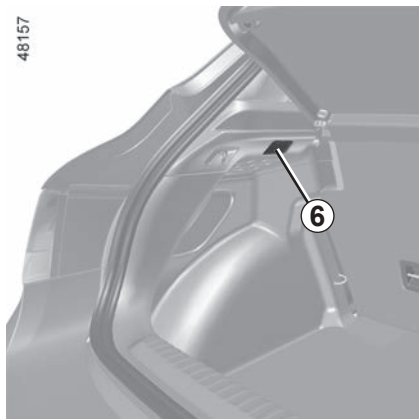
Type de lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (3/3)



Éclaireur de coffre 6

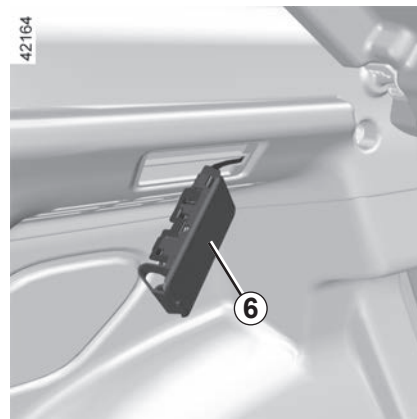
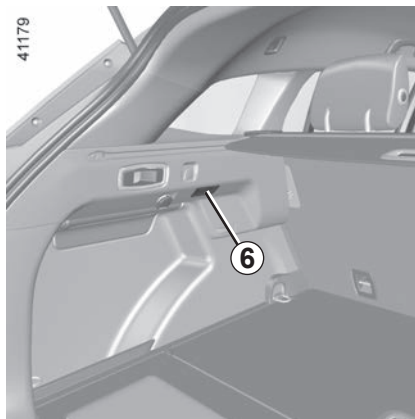
(versions cinq portes et break)

Déclippez (à l'aide d'un outil de type tournevis plat) l'éclaireur en pressant sur sa languette.

Déconnectez l'éclaireur.

Accédez à la lampe.

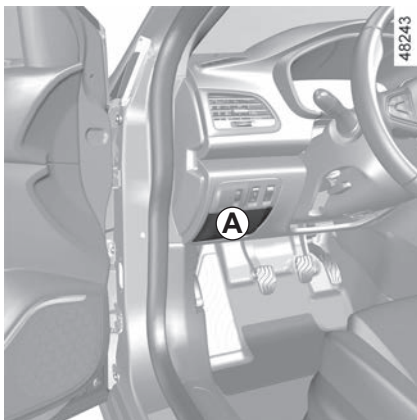
Type de lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FUSIBLES (1/2)



Compartiment à fusibles

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Déclipez la trappe A.

Suivant la législation ou par précaution :

procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles de rechange.

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située au dos de la trappe A.

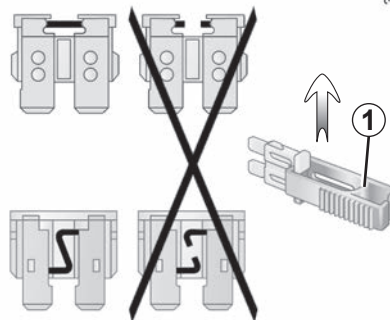
Le remplacement de certains fusibles nécessite l'intervention d'un professionnel qualifié, ces fusibles ne figurent pas sur l'étiquette.

N'intervenez que sur les fusibles représentés sur l'étiquette.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



Pince 1

Débrochez le fusible à l'aide de la pince **1**, située au dos de la trappe A.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

FUSIBLES (2/2)

Affectation des fusibles

(la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Affectation
	Lave-vitres
	Prise accessoires multimédia, écran multimédia
	Prise accessoires avant et arrière deuxième rangée
	Avertisseur sonore
	Prise attelage
	Dégivrage des rétroviseurs
	Feux de Stop, unité centrale habitacle
	Unité centrale habitacle, essuie-vitre arrière, feux de brouillard arrière
	Feux indicateurs de direction, feux de détresse, feux de stop surélevé
	Prise accessoires troisième rangée / coffre
	Lève vitre électrique non impulsif

BATTERIE : dépannage (1/2)

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers...) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;
- ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- attendez au moins une minute après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

Risque de blessures graves.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.4

➔ 2.5.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : **risque d'explosion.**

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le



témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

BATTERIE : dépannage (2/2)

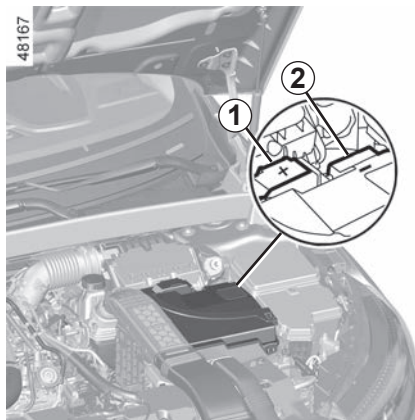
Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Soulevez le cache rouge du boîtier **1** situé derrière la batterie.

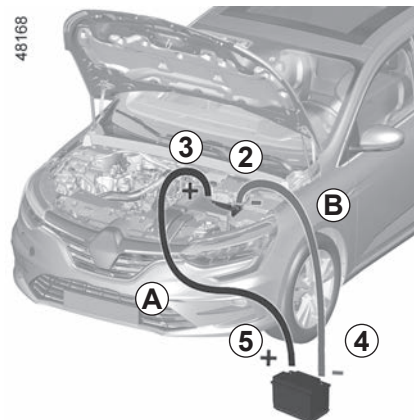


Fixez le câble positif **A** sur le **support 3 (+)** situé sous le cache du boîtier **1**, puis sur la **borne 5 (+)** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif **B** sur la **borne 4 (-)** de la batterie fournissant le courant puis sur le **câble métallique 2 (-)** de la batterie déchargée.

Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.

Si le moteur de votre véhicule ne démarre pas immédiatement, coupez le contact et attendez quelques instants avant de renouveler l'opération.



Moteur tournant, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**2 - 4 - 5 - 3**).

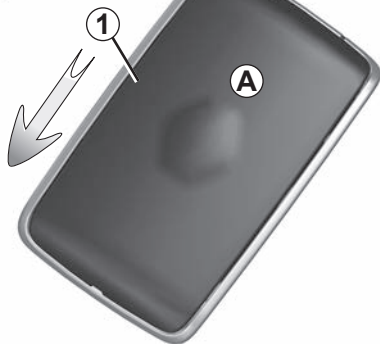


Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

CARTE : pile (1/2)

40303

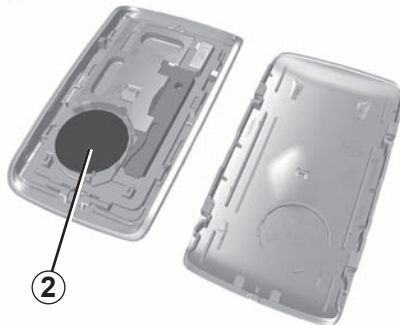


Remplacement de la pile

Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de la carte :

- faites coulisser la coque arrière **1** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A** ;
- retirez le cache **2** de la pile ;
- retirez la pile en appuyant d'un côté et en soulevant de l'autre ;
- remplacez-la en respectant la polarité et le modèle inscrit dans le couvercle.

39103



Au remontage, procédez en sens inverse, puis appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de la carte : au démarrage suivant, le message disparaît.

Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé.

Nota : lors du remplacement de la pile, ne touchez pas au circuit électronique et aux contacts situés dans la carte.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



Lors du remplacement :
– veiller au bon positionnement des piles.
Risque d'explosion.
– si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

CARTE : pile (2/2)

Anomalie de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➡ 1.14.

26913



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- ne pas ingérer les piles.

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : piles (1/2)

40080



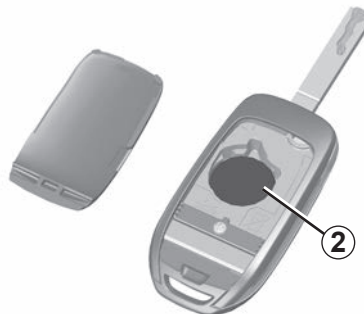
Remplacement de la pile

Ouvrez le boîtier, par la fente **1**, à l'aide d'un outil type tournevis plat, et remplacez la pile **2** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).

40081



Nota : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.

Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ.

Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : piles (2/2)

Anomalie de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➡ 1.14.

26913



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.



Lors du remplacement :

- veiller au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

- si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- ne pas ingérer les piles.

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort ;

- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée ➡ 3.26 ➡ 3.40. **Risque d'incendie.**

Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule. Pour votre sécurité nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'accidents graves.**

Montage ultérieur d'accessoires

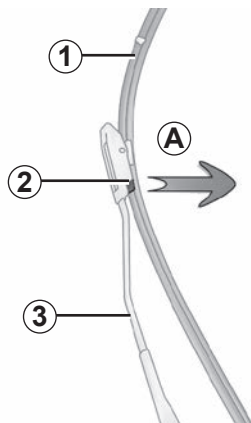
Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

BALAIS D'ESSUIE-VIDRES : REMPLACEMENT (1/2)



Remplacement des balais d'essuiе-vitre avant 1

Contact mis, moteur à l'arrêt, abaissez complètement la manette d'essuiе-vitre : ils s'arrêtent dans une position dégagée du capot.

Soulevez le bras d'essuiе-vitre **3**, tirez la languette **2** (mouvement **A**) et poussez le balai vers le haut.

Remontage

Faites glisser le balai sur le bras jusqu'au clippage. Assurez-vous du bon verrouillage du balai. Ramenez la manette d'essuiе-vitre en position arrêt.

Surveillez l'état des balais d'essuiе-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

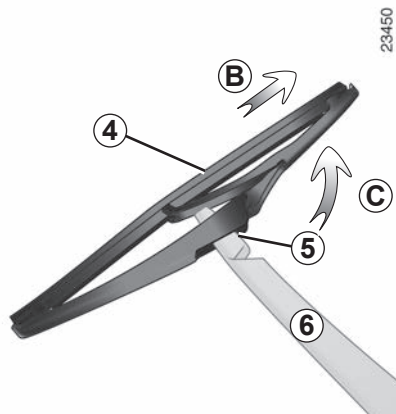


– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuiе-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

- Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

BALAIS D'ESSUIE-GLACE : REMPLACEMENT (2/2)



Balai d'essui-vitre arrière 4

La manette en position arrêt (désactivée) :

- Soulevez le bras d'essui-vitre 6 ;
- faites pivoter le balai 4 jusqu'à rencontrer une résistance (mouvement C) ;
- suivant véhicule, appuyez sur la languette 5, puis dégagez le balai en tirant sur celui-ci (mouvement B).

Remontage

Pour remonter le balai d'essui-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.



Avant de changer le balai d'essui-vitre arrière, assurez-vous que la manette est en position arrêt (désactivée).

Risque de blessure.

REMORQUAGE : dépannage (1/2)

Avant tout remorquage, positionnez la boîte de vitesses en position neutre, déverrouillez la colonne de direction, puis desserrez le frein de parking. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, en cas d'impossibilité de passer le levier de vitesses en position **N**, faites appel à un représentant de la marque.

Déverrouillage de la colonne de direction

Insérez la clé dans le contacteur de démarrage ou, suivant véhicule, carte sur vous, appuyez **deux secondes** sur le bouton de démarrage du moteur.

Repositionnez le levier au point mort (position **N** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).

La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de direction, de stop...). La nuit le véhicule doit être éclairé.

Suivant véhicule, remorquage terminé, exercez deux impulsions sur le bouton de démarrage du moteur (risque de décharge de la batterie).

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage. Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule ➔ 6.12.

Remorquage d'un véhicule à boîte automatique

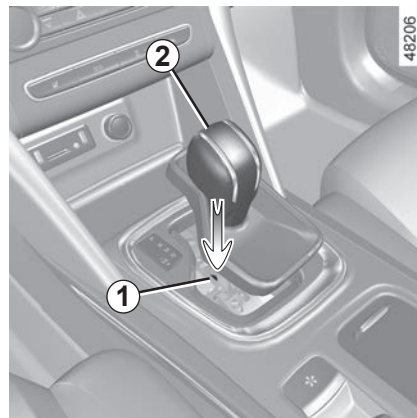
Transportez le véhicule posé sur un plateau ou remorquez-le roues avant soulevées.

Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, en marche avant uniquement, avec le levier en position neutre **N** et sur un parcours maximum de 80 km et à une vitesse maxi de 25 km/h.



Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage, ou, suivant véhicule, laissez la carte dans le véhicule durant le remorquage.

Risque de blocage de la colonne de direction.



Dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.

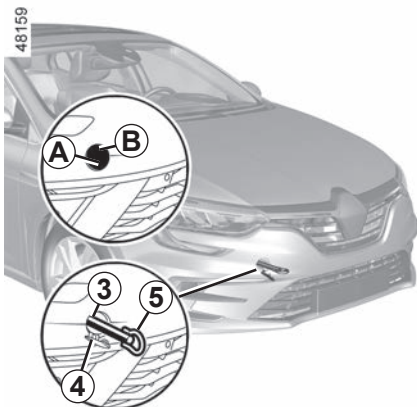
Pour cela, déclippez la base du levier, puis passez un outil (tige rigide) dans la fente **1** et appuyez simultanément le bouton **2** afin de déverrouiller le levier.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

REMORQUAGE : dépannage (2/2)

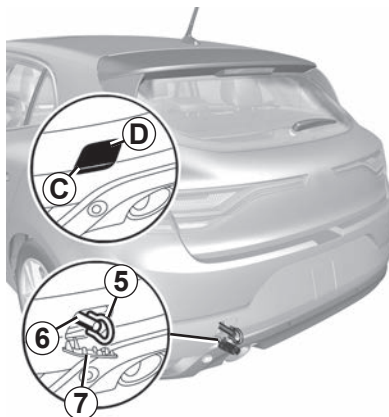


Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 3 et arrière 6
(jamais les tubes de transmission ou toute autre partie du véhicule)

Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction, en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.



Accès aux points de remorquage

Point de remorquage avant 3

Appuyez sur la zone **A** et maintenez la pression tout en tirant sur la zone **B** pour ouvrir la trappe **4**.

Point de remorquage arrière 6

Appuyez sur la zone **C** et maintenez la pression tout en tirant sur la zone **D** pour ouvrir la trappe **7**.

Vissez l'anneau de remorquage **5** au maximum à la main.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage **5** ➔ 5.8.



Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.

Risque de perte de l'objet remorqué.



- Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **50 km/h**.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/8)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la carte	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La carte ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la carte usée.	Remplacez ou faites remplacer la pile. Vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule ➡ 1.14 et ➡ 2.4 ou ➡ 2.5.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé intégrée ➡ 1.14.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie du véhicule déchargée.	Utilisez la clé intégrée à la carte ➡ 1.14.
	Le véhicule est démarré.	Moteur tournant, le verrouillage/déverrouillage de la carte est inhibé. Coupez le contact.
Le message « Approcher carte du bouton START » apparaît au tableau de bord.	La pile de la carte est usée ou la carte est désynchronisée.	Vérifiez l'état de la pile de la carte ou placez la carte dans la zone de dépose ➡ 2.5 prévue à cette effet, puis appuyez sur le bouton « START ».

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/8)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la carte	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
	Désynchronisation de la carte.	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé intégrée à la carte dans la serrure de la porte ➡ 1.14, puis placez la carte sur la zone de dépose ➡ 2.5 et appuyez sur le bouton « START » pour synchroniser la carte.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/8)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la télécommande	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la télécommande usée.	Utilisez la clé.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Remplacez ou faites remplacer la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule ➡ 1.14 et ➡ 2.4 ou ➡ 2.5.
	Le véhicule est démarré.	Moteur tournant, le verrouillage/déverrouillage avec la clé est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la télécommande	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé dans la serrure de porte, puis démarrez le moteur pour synchroniser la télécommande.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/8)

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les témoins de tableau de bord faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. ➡ 5.30 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
	Circuit défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	➡ 2.4 ou ➡ 2.5.
	La carte ne fonctionne pas.	➡ 2.4 ou ➡ 2.5.
Véhicule à l'arrêt, moteur froid, le ralenti moteur est élevé.	Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Cela peut provenir de la montée en température du moteur.	Le ralenti moteur doit diminuer au bout d'une minute environ. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.
Le moteur refuse de s'arrêter.	Carte non détectée.	➡ 2.4 ou ➡ 2.5.
	Problème électronique.	Appuyez cinq fois rapidement sur le bouton de démarrage.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur ou, suivant véhicule, tout en manœuvrant la clé ➡ 2.4.
	Circuit défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (5/8)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Fumée blanche à l'échappement.	Version Diesel, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée provient de la régénération du filtre à particules.	➡ 2.14.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage ;	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur ➡ 4.5.
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération.	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (6/8)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance. Panne du moteur électrique d'assistance. Défaillance du système d'assistance.	Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues. Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement se situe dans la zone d'alerte et le témoin STOP s'allume.	Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.
	Fuites de liquide de refroidissement.	Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.



Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (7/8)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décolliez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➡ 5.28.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule grillée.	➡ 5.16 ou ➡ 5.18.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➡ 5.28.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➡ 5.28.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (8/8)

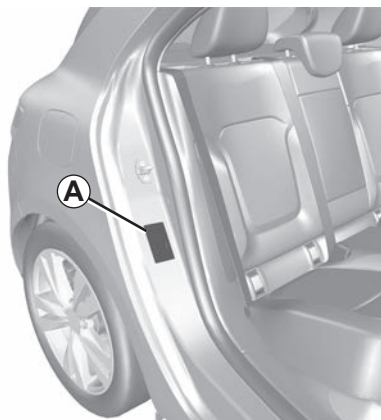
Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Traces de condensation dans les feux et les projecteurs.	La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie. Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.	
L'allumage du témoin de non-port des ceintures avant est incohérent avec l'état de bouclage des ceintures.	Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur.	Retirez tout objet de sous les sièges avant.

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

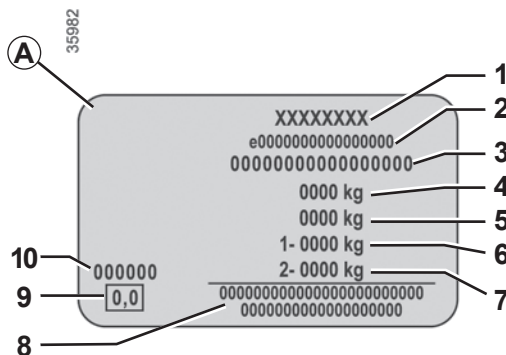
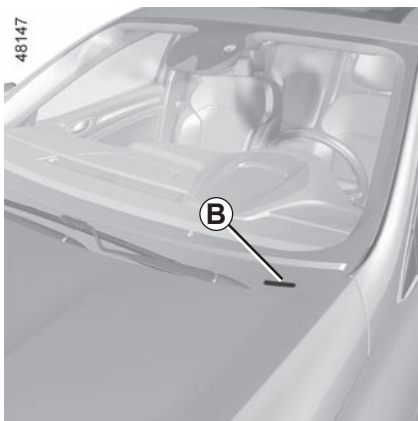
Plaques d'identification véhicule	6.2
Informations techniques pour les secours	6.3
Identification moteur	6.4
Dimensions	6.6
Caractéristiques moteurs.	6.9
Masses	6.12
Charge remorquable	6.12
Pièces de rechange et réparations	6.13
Justificatifs d'entretien	6.14
Contrôle anticorrosion	6.20

PLAQUES D'IDENTIFICATION VÉHICULE

48148



48147



Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

La présence et l'emplacement des informations dépendent du véhicule.

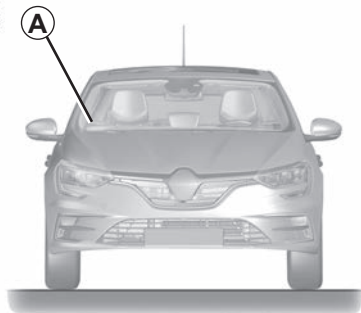
Plaque constructeur A

- 1 Nom du constructeur.
- 2 Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation.
- 3 Numéro d'identification.
Suivant véhicule, cette information est rappelée sur le marquage B.

- 4 MMAC (Masse Maximum Autorisée en Charge).
- 5 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).
- 6 MMTA (Masse Maximum Totale Autorisée) essieu avant.
- 7 MMTA essieu arrière.
- 8 Réserve aux inscriptions partenaires ou complémentaires.
- 9 Émission d'échappement Diesel.
Suivant véhicule, cette information n'est pas indiquée sur la plaque constructeur mais sur l'étiquette opacité fumée moteur ➡ 2.14.
- 10 Référence peinture (code couleur).

INFORMATIONS TECHNIQUES POUR LES SECOURS

57275

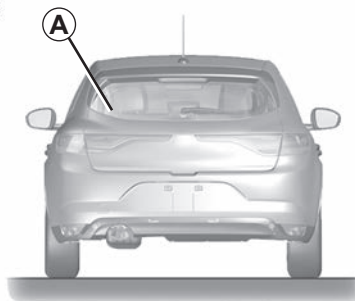


Le QR Code figurant sur l'étiquette **A** permet aux professionnels de secours au moyen d'une tablette ou d'un smartphone, d'accéder immédiatement aux informations techniques utiles pour une intervention sur le véhicule en cas d'accident.

Veillez à ce que l'étiquette **A** soit toujours visible et présente sur le pare-brise ainsi que sur la lunette arrière.

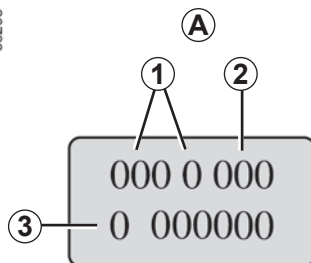
Toute modification ou dégradation empêcherait l'accès aux informations.

57276



IDENTIFICATION MOTEUR (1/2)

33293

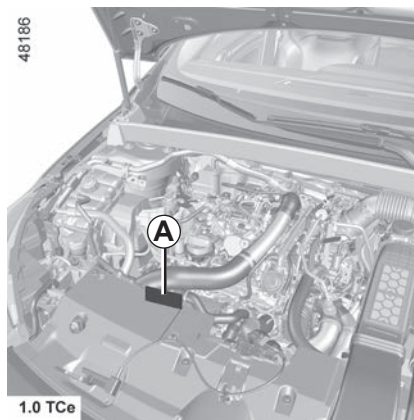


Les indications d'identification moteur figurant sur la zone A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

(emplacement différent suivant motorisation)

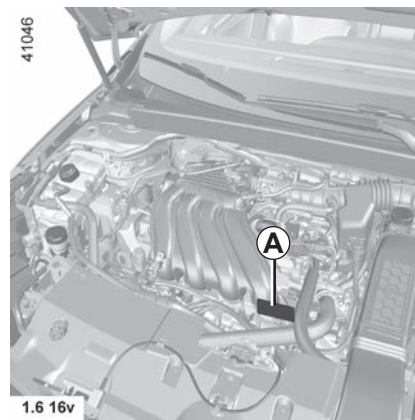
- 1** Type du moteur.
- 2** Indice du moteur.
- 3** Numéro de série du moteur.

48186



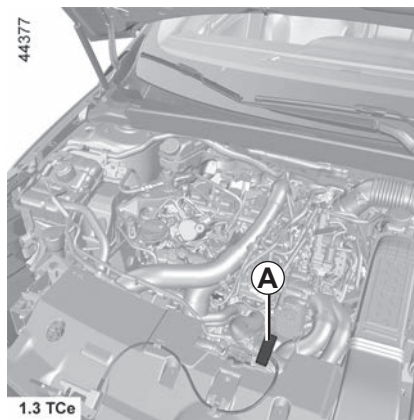
1.0 TCe

41046



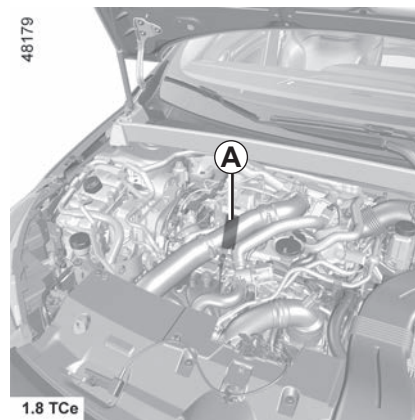
1.6 16v

44377



1.3 TCe

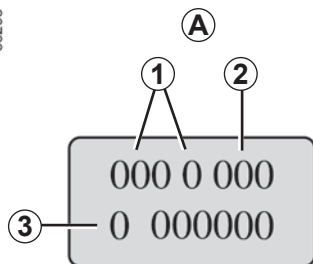
48179



1.8 TCe

IDENTIFICATION MOTEUR (2/2)

33293

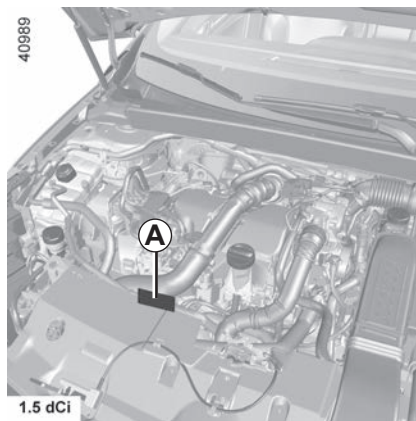


Les indications d'identification moteur figurant sur la zone A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

(emplacement différent suivant motorisation)

- 1** Type du moteur.
- 2** Indice du moteur.
- 3** Numéro de série du moteur.

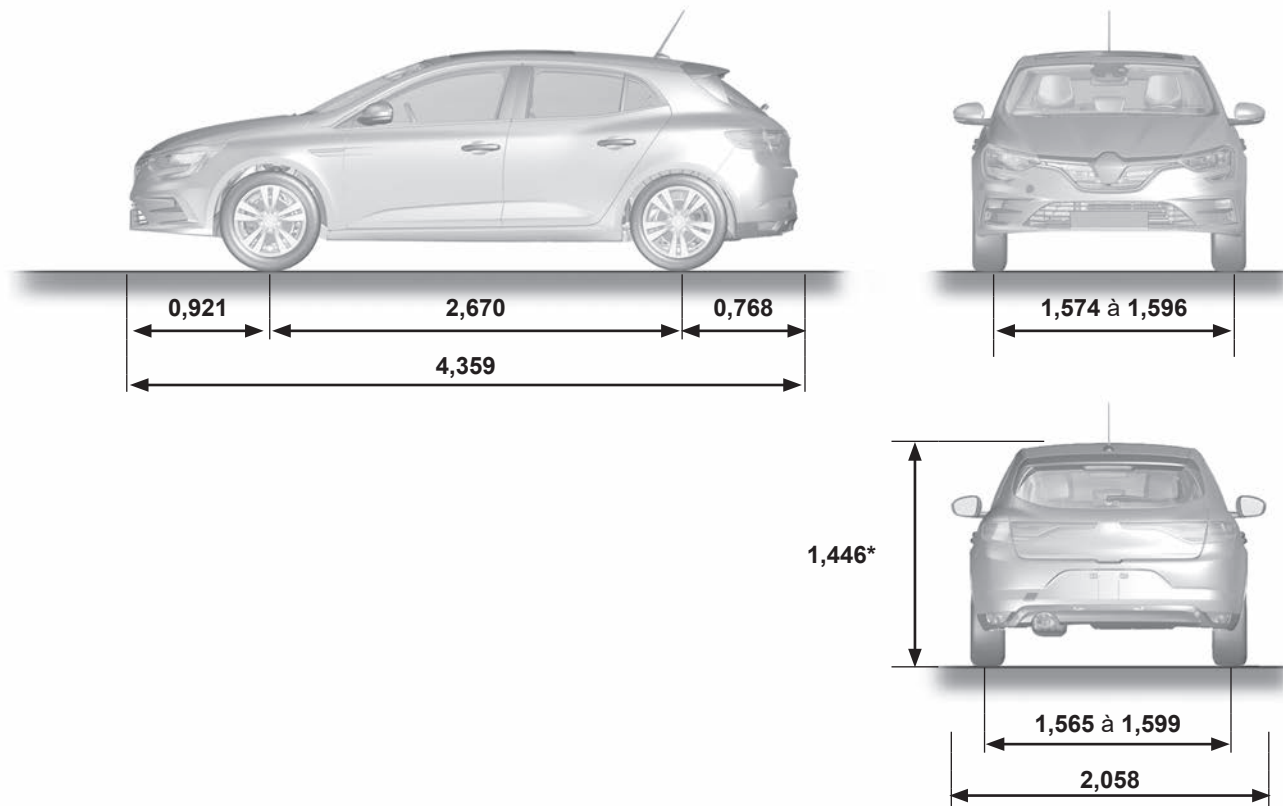
40989



DIMENSIONS (en mètres) (1/3)

Version cinq portes

48188

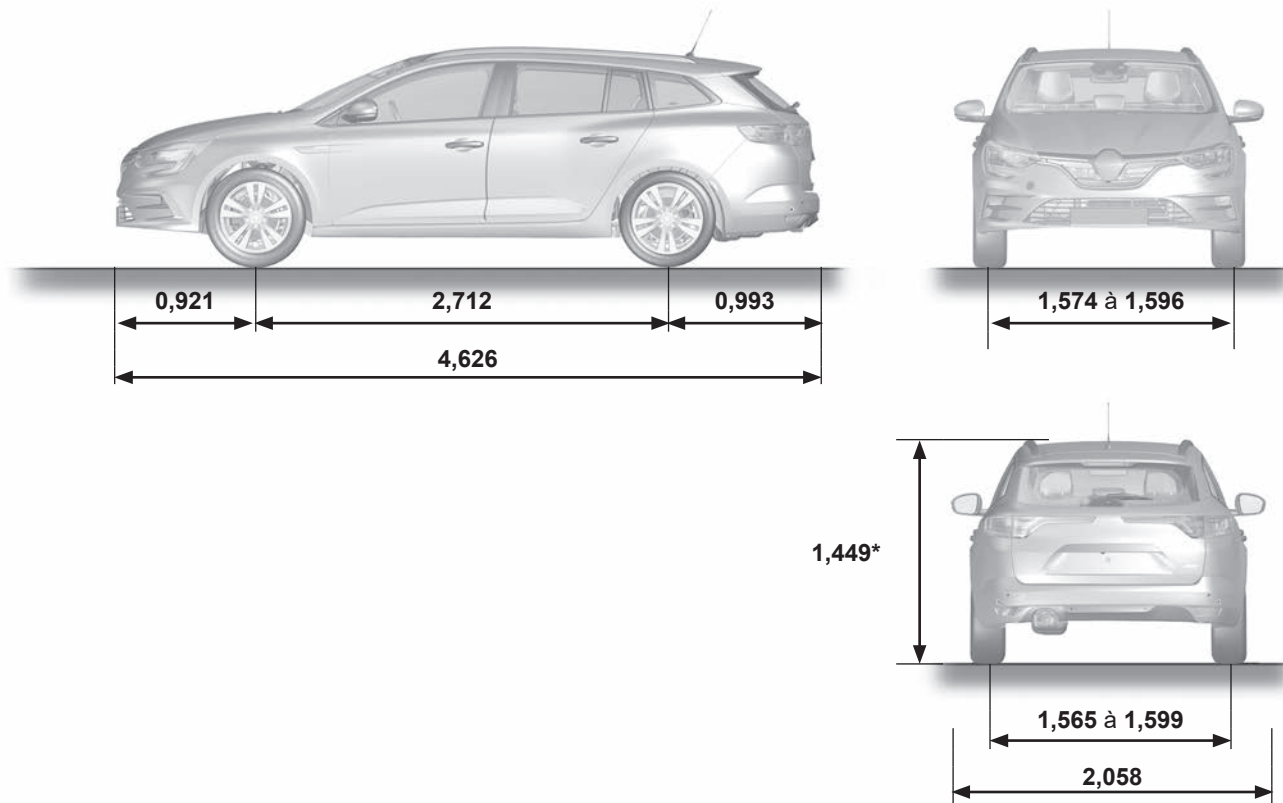


* À vide

DIMENSIONS (en mètres) (2/3)

Version break

48191

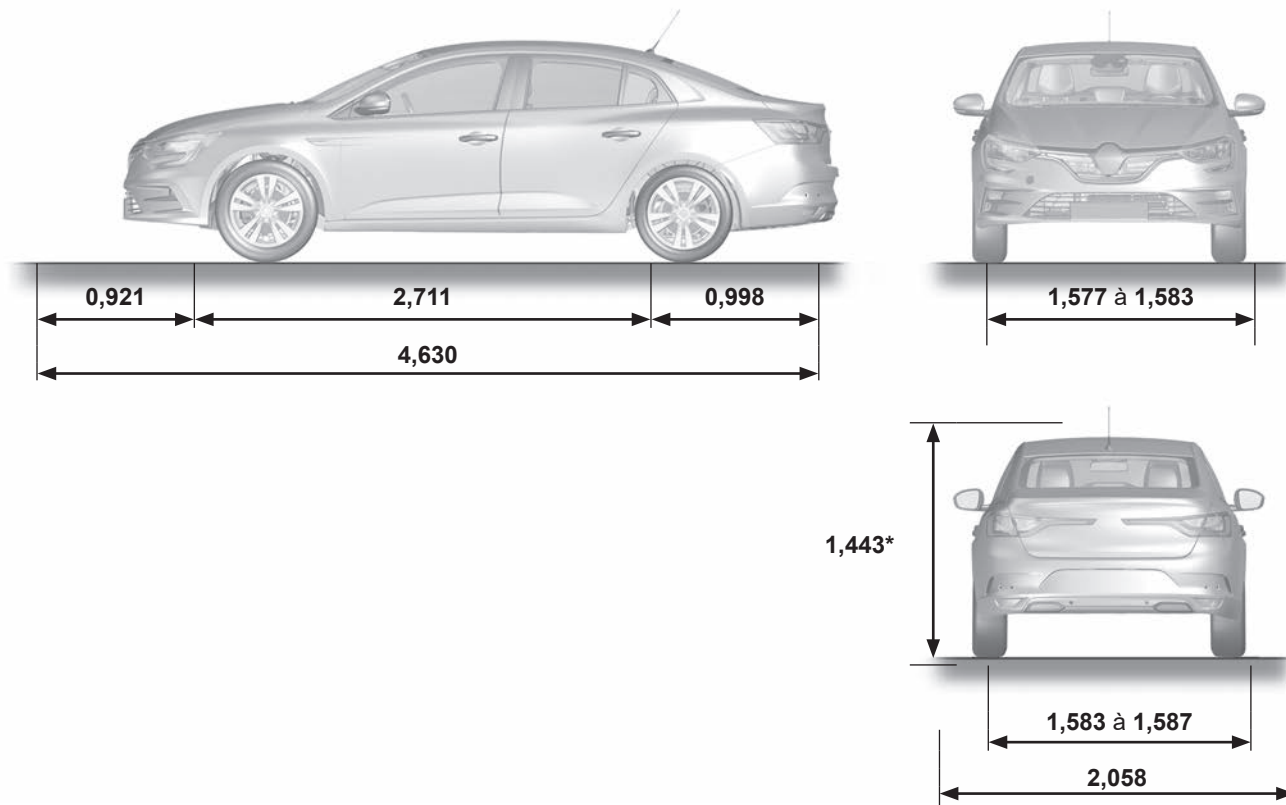


* À vide

DIMENSIONS (en mètres) (3/3)

Version quatre portes

48242



* À vide

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS (1/3)

Versions	1.0 TCe	1.3 TCe	1.6 16V	1.8 TCe	1.5 dCi
Type moteur (voir plaque moteur)	H5D Turbo	H5H Turbo	H4M	M5P Turbo	K9K
Cylindrée (cm ³)	999	1333	1598	1798	1461
Type de carburant Indice d'octane	Essence Carburant sans plomb impérativement , d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant ➡ 1.116.			Gazole L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.	

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS (2/3)

Versions	1.0 TCe	1.3 TCe	1.6 16V	1.8 TCe	1.5 dCi
Type moteur (voir plaque moteur)	H5D Turbo	H5H Turbo	H4M	M5P Turbo	K9K
Cylindrée (cm ³)	999	1333	1598	1798	1461
Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	 Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contenant jusqu'à 5 % d'éthanol en volume.			 Carburant diesel conforme à la norme EN 590 contenant jusqu'à 7 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.	
	 Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contenant jusqu'à 10 % d'éthanol en volume.			 Carburant diesel conforme à la norme EN 16734 contenant jusqu'à 10 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.	
				 Carburant diesel paraffinique conforme à la norme EN 15940 contenant jusqu'à 7% d'esters méthyliques d'acides gras en volume.	

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS (3/3)

Versions	1.0 TCe	1.3 TCe	1.6 16V	1.8 TCe	1.5 dCi
Type moteur (voir plaque moteur)	H5D Turbo	H5H Turbo	H4M	M5P Turbo	K9K
Cylindrée (cm ³)	999	1333	1598	1798	1461
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez un Représentant de la marque. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.				

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque.

	Cinq portes	Break	Quatre portes
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur ➡ 6.2		
Masse Remorque Freinée*	s'obtient par calcul : MTR - MMAC		
Masse Remorque non Freinée*	635	660	655
Charge admise sur le point d'attelage*	75	75	75
Charge admise sur le toit	80 kg (y compris dispositif de portage)		

* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le Code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :

- un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
- un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1000 mètres.

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D’ENTRETIEN (1/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

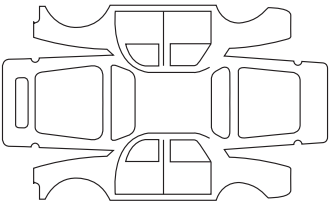
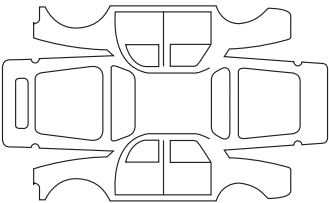
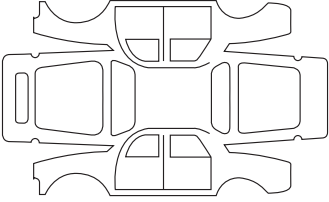
VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

CONTRÔLE ANTICORROSION (1/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

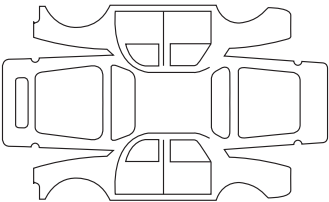
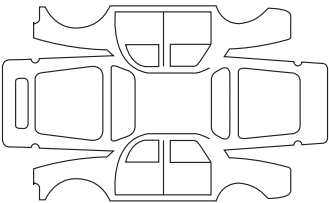
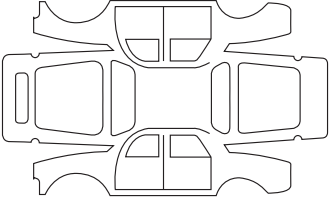
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

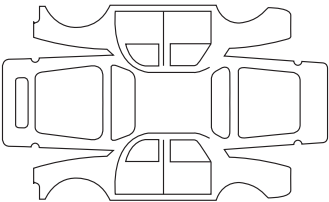
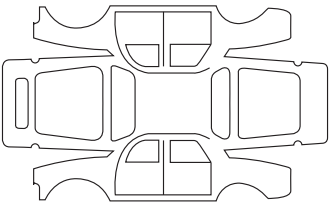
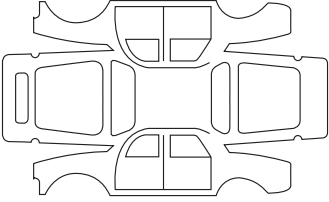
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (3/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

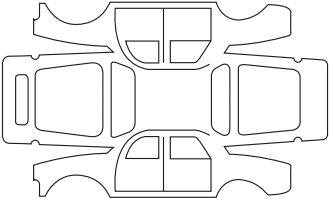
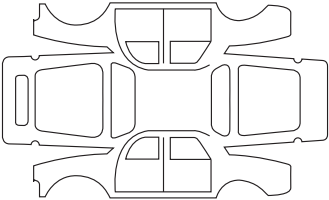
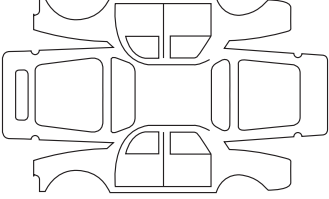
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (4/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

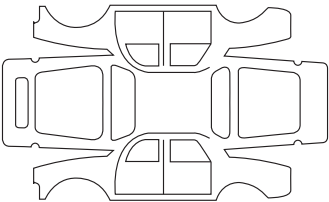
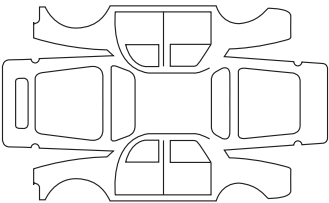
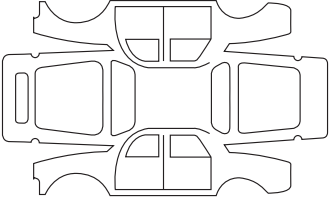
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (5/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

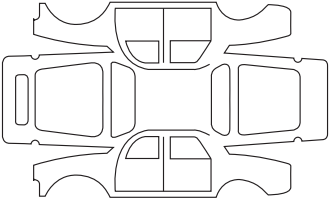
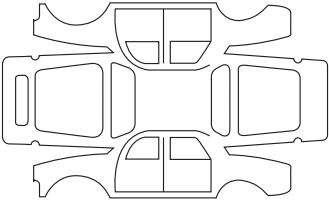
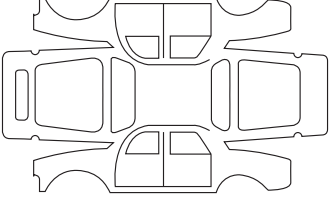
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (6/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		



INDEX ALPHABÉTIQUE (1/9)

A

ABS 1.68, 2.43 → 2.48
 accès
 véhicule..... 0.3, 1.9 → 1.12
 accessoires..... 2.5 → 2.7, 5.36
 accoudoir
 arrière 3.39
 avant 3.38
 AdBlue..... 1.119 → 1.122
 additif (réactif)..... 1.119 → 1.122
 aérateurs 3.3 – 3.4
 afficheur..... 1.66 → 1.80, 1.74 → 1.80, 3.26
 afficheur tête haute..... 1.79 – 1.80
 aide au démarrage en côte..... 2.43 → 2.48
 aide au maintien de voie..... 2.54 → 2.59
 aide au parking 1.93 – 1.94, 2.124 → 2.132, 2.137 → 2.141
 aide au parking : stationnement assisté 2.124 → 2.132, 2.137 → 2.141
 aides à la conduite
 régulateur de vitesse adaptatif..... 2.94 → 2.107
 aides à la conduite..... 0.6, 1.93 – 1.94, 2.49 → 2.141, 2.145 → 2.147, 3.2
 air conditionné 3.5 → 3.24
 airbag
 activation airbags passager avant 1.52, 1.55 → 1.60
 désactivation airbag passager avant 1.55 → 1.57
 airbag..... 1.34 → 1.42, 1.52 → 1.60, 1.69, 1.71, 1.90
 airbags 0.7, 1.34 → 1.39, 1.52 → 1.60, 1.69, 1.90
 alarme sonore..... 1.17, 1.61
 alarme sonore d'oubli d'éclairage..... 1.105
 alarme sonore de survitesse 1.73, 1.75, 1.78
 alerte de détection de fatigue 2.79 – 2.80
 alerte de sortie de voie 1.70, 2.49 → 2.59
 alerte de survitesse 2.81 → 2.88
 alerte distances de sécurité..... 2.67 → 2.70
 allume-cigares 3.40 – 3.41

aménagements..... 3.36 → 3.39
 ampoules
 remplacement 5.16 → 5.27
 angle mort : avertisseur 2.60 → 2.66
 anneaux d'arrimage..... 3.52 → 3.59
 anneaux de remorquage 5.8 – 5.9, 5.39 – 5.40
 anomalies de fonctionnement..... 1.19, 1.36, 1.60, 1.66 → 1.71, 1.80 → 1.84, 1.90 – 1.91, 1.104 – 1.105, 1.110, 2.5 → 2.7, 2.11 → 2.15, 2.20, 2.44 → 2.48, 2.52, 2.58, 2.64, 2.75, 2.80, 2.84, 2.101, 2.128, 2.135, 2.144, 2.147, 3.23, 3.29, 3.32, 5.33, 5.35, 5.41 → 5.48
 antipatinage..... 2.43 → 2.48
 antipollution
 conseils 1.69, 2.30
 appareils de contrôle 1.66 → 1.84, 1.97 – 1.98
 appel
 lumineux 1.61
 sonore..... 1.61
 appel d'urgence 2.145 → 2.147
 appuis-tête..... 3.42 – 3.43
 arrêt du moteur 2.4 → 2.7, 2.17 → 2.20
 assise de siège..... 1.21, 1.24
 assistance à la conduite 0.6, 2.43 → 2.107, 2.124 → 2.141, 2.145 → 2.147, 3.2
 assistance au freinage d'urgence..... 2.43 → 2.48
 assistance de direction 1.96
 assistant Autoroute et Trafic 2.108 → 2.123
 attelage
 montage..... 3.60
 attelage 3.60
 Autohold 2.21
 autonomie de vidange 1.84, 1.87 – 1.88
 autonomie du véhicule..... 1.73, 1.76 – 1.77
 avertisseur
 stationnement assisté 2.133 → 2.136
 avertisseur d'angle mort 2.60 → 2.66

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/9)

avertisseur de perte de pression des pneumatiques.....	
2.32 → 2.37	
avertisseur sonore.....	1.61
avertisseurs lumineux.....	1.61
avertisseurs sonore et lumineux.....	1.61

B

balais d'essuie-vitre.....	0.10
balais d'essuie-vitres.....	1.108, 1.111, 5.37 – 5.38
banquette arrière.....	1.46 → 1.49, 3.44 – 3.45
barres de toit.....	3.61 – 3.62
batterie.....	0.9, 1.68, 4.11 – 4.12, 5.30 – 5.31
dépannage.....	5.30 – 5.31
entretien.....	4.11 – 4.12
remplacement.....	4.11 – 4.12
bienvenue à bord de votre véhicule.....	0.1
bip sonore.....	1.91
bloc-outils.....	5.8 – 5.9
boîte de vitesses automatique (utilisation).....	2.16, 2.20, 2.142 → 2.144
bouchon de réservoir carburant.....	1.116
bouchon de réservoir réactif.....	1.119 → 1.122
bouton de démarrage/arrêt moteur.....	2.5 → 2.7

C

cache-bagages.....	3.51
caméra de recul.....	2.130 → 2.132
capacité du réservoir carburant.....	1.116 → 1.118
capacité du réservoir réactif.....	1.119 → 1.122
capacité réservoir additionnel.....	1.84, 1.88
capacités huile moteur.....	4.5 → 4.7
capot moteur.....	4.2 – 4.3
caractéristiques moteurs.....	6.4 – 6.5, 6.9 → 6.11
caractéristiques techniques.....	6.6 → 6.13
caravanage.....	3.59 – 3.60, 6.12

carburant	
capacité.....	1.116
conseils d'économie.....	2.22 → 2.29
consommation.....	2.22 → 2.29
qualité.....	1.116 → 1.118
remplissage.....	1.67, 1.116 → 1.118
carburant autonomie.....	1.73, 1.76 – 1.77
carte	
mains libres.....	1.9 → 1.12
pile(s).....	5.32 – 5.33
utilisation.....	1.6 → 1.12
carte : pile.....	5.32 – 5.33
carte « mains libres » : pile.....	5.32 – 5.33
carte RENAULT	
utilisation.....	1.13
catalyseur.....	2.12 → 2.15
ceintures de sécurité.....	0.7, 1.29 → 1.39, 1.46 → 1.49, 1.52 → 1.57, 1.71
cendrier.....	3.40 – 3.41
centrage voie.....	2.114 → 2.123
changement de lampes.....	5.16 → 5.27
changement de roue.....	5.11 – 5.12, 5.15
changement de vitesses.....	2.16, 2.22 → 2.29, 2.142 → 2.144
charge admise sur le toit.....	6.12
charges remorquables.....	6.12
chauffage.....	3.5 → 3.24
clé d'enjoliveur.....	5.8 → 5.10
clé de roue.....	5.8, 5.11 – 5.12
clé de secours.....	1.6 → 1.8
clé/télécommande à radiofréquence	
pile.....	5.34 – 5.35
utilisation.....	1.2 → 1.4
clés.....	1.2 → 1.5
remplacement de la pile.....	5.32 → 5.35
clignotants.....	1.61, 5.16 → 5.24
climatisation.....	3.5 → 3.23

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/9)

coffre	3.51 → 3.53
coffre à bagages	1.6 → 1.8, 1.16, 1.18, 3.46 → 3.49, 3.51 → 3.59
commande intégrée de téléphone mains-libres	3.26 – 3.27
commandes	
commande sous le volant	3.26
des portes/ouvrants	1.9 → 1.12
commandes	0.5, 1.62 → 1.65, 2.85 → 2.107
condamnation automatique des ouvrants en roulage	1.19
condamnation des portes	1.2 – 1.3, 1.5 → 1.16, 1.19, 1.92 – 1.93
conditionnement d'air	3.3 → 3.24
conduite 0.6, 1.92 – 1.93, 2.2 → 2.7, 2.12 → 2.15, 2.17 → 2.29, 2.32 → 2.37, 2.43 → 2.80, 2.85 → 2.107, 2.124 → 2.147, 3.2	
conseils antipollution	1.90, 2.30
conseils de conduite	2.22 → 2.29
consommation de carburant	1.84, 2.22 → 2.29, 3.23
contacteur de démarrage	2.3, 2.17 → 2.20
contrôle anticorrosion	6.20 → 6.25
contrôle dynamique de conduite	2.43 → 2.48
contrôle dynamique de conduite : ESC	2.43 → 2.48
coussin gonflable	
airbag	1.34 → 1.39
crevaisson	
pneumatiques	5.2 → 5.4
roue de secours	5.2 → 5.4
crevaisson	0.10, 1.91, 5.2 → 5.9, 5.11 – 5.12
cric	5.8 – 5.9, 5.11 – 5.12
crochets	
d'arrimage	3.52 → 3.58
porte-sacs	3.54 → 3.58
D	
décondamnation des portes	1.6 → 1.12, 1.14 → 1.16, 1.19
dégivrage	
vitre arrière	3.8 → 3.12

dégivrage/désembuage	
pare-brise	3.8 → 3.17
rétroviseurs	3.13 → 3.17
vitre arrière	3.13 → 3.17
dégivrage/désembuage de lunette arrière	3.10, 3.13 → 3.22
dégivrage/désembuage de pare-brise	3.10, 3.18 → 3.22
démarrage	1.89
démarrage moteur	2.3 → 2.11
dépannage	0.10, 5.39 – 5.40
désactivation airbag passager avant	1.58 → 1.60
désactivation airbags passager avant	1.58 → 1.60
désembuage	
pare-brise	3.5 → 3.12
vitre arrière	3.5 → 3.12
désodorisation	3.25
détection de panneaux : alerte de survitesse	2.81 → 2.84
détection de piétons	2.71 → 2.78
détection de véhicules	2.71 → 2.78, 2.133 → 2.136
diesel	
particularité des versions Diesel	1.69
diesel	1.69
dimensions	6.6 → 6.8
direction à assistance variable	1.68, 1.96
direction assistée	1.96
dispositifs complémentaires de retenue	1.34 → 1.39
dispositifs de retenue complémentaires	1.42
protection latérale	1.41
aux ceintures avant	1.34 → 1.39
aux ceintures arrière	1.40
dispositifs de retenue enfants	1.43 – 1.44, 1.46 → 1.57
distances de sécurité	2.67 → 2.70
dossier	1.21, 1.24

E

éclairage	
boîte à gants	3.33 – 3.34

INDEX ALPHABÉTIQUE (4/9)

de coffre 3.33 – 3.34
 intérieur 3.33 – 3.34
 éclairage :
 extérieur 0.3, 1.7, 1.61, 1.101 → 1.107
 intérieur 5.25 → 5.27
 tableau de bord 1.102 → 1.107
 éclairage de coffre
 remplacement des lampes 5.25 → 5.27
 éclairage intérieur :
 remplacement des lampes 5.25 → 5.27
 éclairage :
 extérieur d'accompagnement 1.92 – 1.93, 1.106
 ECO conduite 1.70, 2.22 → 2.29
 économies de carburant 2.22 → 2.29
 écran
 affichages de navigation 1.73, 1.75, 3.26 – 3.27
 écran escamotable 1.79
 écran navigation 1.73, 1.75, 3.26 – 3.27
 écrans
 écran multimédia 2.57,
 2.60 → 2.66, 2.68, 2.74, 2.79 – 2.80, 2.82, 2.127 → 2.129,
 2.134, 3.2, 3.8 → 3.12, 3.16, 3.26
 enfants 0.4, 1.43 – 1.44, 1.52 → 1.60
 enfants (sécurité) 1.6, 1.18, 3.28 → 3.32
 enjoliveurs 5.10
 entretien 2.30, 3.23
 entretien :
 carrosserie 4.15 → 4.17
 garnitures intérieures 4.18 – 4.19
 mécanique 4.2 → 4.7, 4.11 – 4.12, 6.14 → 6.19
 entretien :
 autonomie de vidange 1.84, 1.87 – 1.88
 environnement 2.31
 équipements multimédia 1.92, 1.97 – 1.98, 1.105, 3.26 – 3.27
 ESC : Contrôle dynamique de conduite 1.69, 2.43 → 2.48
 essuie-vitre/lave-vitre 1.114 – 1.115

essuie-vitres 1.108 → 1.115
 balais 1.108, 1.111, 1.114 – 1.115, 5.37 – 5.38
 essuie-vitres/lave-vitre 1.92 – 1.93, 1.108 → 1.113

F

fermeture des portes 1.6 → 1.12, 1.14 → 1.19
 fermeture/ouverture :
 des portes 1.9 → 1.12
 du capot moteur 4.2 – 4.3
 du toit ouvrant 3.30 → 3.32
 feux de jour 1.6 → 1.8, 1.93, 1.102 → 1.107
 feux :
 de brouillard 1.67, 1.102 → 1.107, 5.16 → 5.24
 de croisement 1.67, 1.102 – 1.103, 1.105 – 1.106,
 5.16 – 5.17
 de détresse 1.61
 de direction 1.61, 5.16 → 5.24
 de jour 1.105
 de plaque d'immatriculation 5.18 → 5.24
 de position 1.67, 1.102, 1.106, 5.16 → 5.24
 de recul 5.18 → 5.24
 de route 1.67, 1.102 → 1.104, 5.16 – 5.17
 de stop 5.18 → 5.24
 indicateurs de direction 1.67
 réglage 1.101
 réglage de la hauteur des faisceaux 1.101
 filet
 de séparation de bagages 3.52 – 3.53
 filet de séparation 3.52 – 3.53
 filtre
 à gazole 1.90, 4.10
 filtre :
 à air 4.10
 à huile 4.5 → 4.7, 4.10
 à particules 1.70, 2.13 → 2.15
 habitacle 4.10

INDEX ALPHABÉTIQUE (5/9)

fonction Stop and Start 2.8 → 2.11, 2.17 → 2.20, 2.22 → 2.29
frein..... 2.21
frein à main..... 2.16 → 2.20
frein de parking..... 1.89, 2.17 → 2.21
frein de parking assisté..... 1.69, 2.17 → 2.21
freinage actif d'urgence..... 1.70, 2.71 → 2.78
freinage d'urgence..... 2.43 → 2.48, 2.71 → 2.78
freins
 frein de parking assisté..... 1.69
 niveau du liquide de freins..... 1.68
fusibles..... 0.10, 5.28 – 5.29

G

galerie
 barres de toit..... 3.61 – 3.62
garnitures intérieures
 entretien..... 4.18 – 4.19
gaz d'échappement..... 1.70
gonflage des pneumatiques..... 2.32 → 2.42, 4.13 – 4.14,
5.5 → 5.7

H

hayon..... 3.46 → 3.48
heure..... 1.97 – 1.98
 réglage..... 1.84, 1.86
huile moteur..... 1.68, 4.4 → 4.7

I

identification du moteur..... 0.8, 6.4
identification du véhicule..... 0.8
incidents
 anomalies de fonctionnement..... 2.12 → 2.15, 2.20,
2.44 → 2.48, 2.52, 2.64, 2.75, 2.80, 2.84, 2.101, 2.128,
2.135, 2.144, 2.147, 3.29, 3.32, 5.33, 5.35, 5.41 → 5.48
 indicateurs
 de style de conduite..... 1.74 – 1.75, 1.78

 de température extérieure..... 1.98
indicateurs..... 2.60 → 2.66
indicateurs :
 de direction..... 1.61
 de tableau de bord..... 1.66 → 1.80, 1.74 → 1.84,
1.121 – 1.122, 2.8 → 2.11, 2.13 → 2.30, 2.32 → 2.37
 information et conseils généraux
 bienvenue à bord de votre véhicule..... 0.1
Isofix..... 1.46 → 1.49, 1.55 → 1.57

J

jauge d'huile moteur..... 4.4
justificatifs d'entretien..... 6.14 → 6.19

K

kit de gonflage des pneumatiques..... 2.32 → 2.42, 5.2 → 5.7
klaxon..... 1.61

L

lampes
 remplacement..... 5.16 → 5.27
 lavage..... 4.15 → 4.17
lave-projecteurs..... 1.113
lave-vitre..... 1.112
lave-vitres..... 1.108 → 1.115, 4.10
levage du véhicule
 changement de roue..... 5.11 – 5.12
lève-vitres..... 3.28 – 3.29
levier de sélection de boîte automatique..... 2.142 → 2.144
levier de vitesses..... 2.16, 2.142 → 2.144
limiteur de vitesse..... 1.70, 2.85 → 2.88
liquide de freins..... 1.68, 4.9
liquide de refroidissement..... 1.69, 1.74 – 1.75, 1.77, 4.8
liquide de refroidissement moteur..... 1.69, 1.74 – 1.75, 1.77, 4.8
lombaires : réglage du siège..... 1.21, 1.24

INDEX ALPHABÉTIQUE (6/9)

M

maines libres	3.47 – 3.48
maintien de voie : aide.....	2.54 → 2.59
manivelle	5.8 – 5.9
marche arrière	
passage	2.16, 2.133 → 2.136, 2.142 → 2.144
massage : siège massant.....	1.26
masses	6.12
menu de configuration	1.92 → 1.94
menu de personnalisation des réglages du véhicule.....	1.81 → 1.84, 1.92 → 1.94
messages au tableau de bord	1.81 → 1.91, 2.8 → 2.11, 2.13 – 2.15, 2.17 → 2.20, 2.32 → 2.37
miroirs de courtoisie	3.35, 5.25 → 5.27
mise en route.....	2.142 → 2.144
mise en route du moteur.....	2.3 → 2.7
mise en veille du moteur.....	1.70, 2.8 → 2.11
mise sous contact du véhicule.....	2.3 – 2.4, 2.6
mode AUTO	1.102 → 1.104
mode ECO.....	2.22 → 2.29, 3.16, 3.23
montre	1.97 – 1.98
moteur	
caractéristiques.....	6.9 → 6.11
multimédia (équipement)	3.26 – 3.27
Multi-Sense.....	1.96, 3.2

N

navigation	3.26 – 3.27
nettoyage :	
intérieur véhicule.....	4.18 – 4.19
niveau d'huile moteur	1.72, 4.4 → 4.7
niveau de carburant.....	1.66 → 1.71, 1.73 – 1.74, 1.76, 1.78, 1.116 → 1.118
niveaux	
carburant.....	1.76
niveaux	0.9, 4.8 → 4.10

niveaux :

huile moteur	4.4 → 4.7
liquide de frein	4.9
liquide de refroidissement.....	4.8
réservoir lave-vitre	4.10

O

ordinateur de bord	1.66 → 1.71, 1.73, 1.76 – 1.77, 1.81 → 1.91, 1.93
ouverture des portes.....	1.14 → 1.19
ouverture/fermeture	
capot moteur.....	4.2 – 4.3
toit ouvrant	3.30 → 3.32

P

pare-brise	3.8 → 3.22
pare-brise dégivrant.....	3.8 → 3.22
pare-soleil	3.35
particularité des véhicules diesel.....	2.14 – 2.15
particularité des véhicules essence.....	2.12 – 2.13
peinture	
entretien.....	4.15 → 4.17
personnalisation des réglages du véhicule.....	1.92 → 1.94
pièces de rechange	6.13
pile (télécommande).....	5.34 – 5.35
piles	5.32 – 5.33
piles (télécommande)	5.34 – 5.35
plafonnier	3.33 – 3.34, 5.25 → 5.27
plage arrière	3.50 – 3.51
planche de bord.....	0.5, 1.62 → 1.65
plancher de coffre.....	3.51
plancher mobile	3.54 → 3.58
plaques d'identification	6.2
plaques d'identification véhicule.....	0.8
pneumatiques	
chaînes	5.15

INDEX ALPHABÉTIQUE (7/9)

pneus cloutés.....	5.15
pneus neige.....	5.15
remplacement.....	5.15
système de surveillance des pressions des pneumatiques 2.38 → 2.42	
pneumatiques 0.3, 2.29, 2.32 → 2.42, 4.13 – 4.14, 5.13 → 5.15	
poignée de maintien.....	3.38
porte de coffre ... 1.2 – 1.3, 1.6 → 1.8, 1.16, 1.18, 3.46 → 3.50	
portes.....	1.17 → 1.19, 1.69, 1.92 – 1.93
portes / porte de coffre.....	1.4, 1.6 → 1.16, 1.19
position de conduite	
réglages.....	0.4, 1.29 → 1.33, 1.95
poste de conduite.....	0.5, 1.62 → 1.71
pour la sécurité des enfants.....	1.18
précautions d'utilisation.....	1.108 → 1.113
pression des pneumatiques.....	0.8, 1.84, 1.86, 2.29, 2.32 → 2.42, 4.13 – 4.14, 5.2 → 5.7, 5.12, 5.14
prétensionneurs.....	1.34 → 1.39
prétensionneurs de ceintures	
de sécurité avant.....	1.34 → 1.39
prétensionneurs de ceintures de sécurité.....	1.34 → 1.39
prise accessoires.....	3.27, 3.40 – 3.41
projecteurs	
avant.....	5.16 – 5.17
réglage.....	1.101
remplacement des lampes.....	5.16 – 5.17
protection anticorrosion.....	4.15

Q

QR Code.....	0.8, 6.3
qualité d'huile moteur.....	4.5 → 4.7
qualité de l'air extérieur.....	3.25
qualité réactif.....	1.119 → 1.122

R

radar de recul.....	2.124 → 2.129, 2.133 → 2.136
---------------------	------------------------------

radio.....	3.26 – 3.27
rangements.....	3.36 → 3.39, 3.54 → 3.58
rangements/aménagements	
coffre.....	3.54 → 3.58
rangements/aménagements.....	0.4
réactif.....	1.70
réactif (réservoir).....	1.119 → 1.122
réactif remplissage.....	1.119 → 1.122
réamorçage carburant.....	1.118, 2.14 – 2.15
réglage de la position de conduite... 1.21 → 1.23, 1.29 → 1.33	
réglage des projecteurs.....	1.101
réglage des sièges avant.....	1.21 → 1.28
réglage électrique de la hauteur des faisceaux.....	1.101
réglage position de conduite.....	1.24 – 1.25, 1.28, 1.103
réglages.....	1.92 → 1.94
menu de configuration.....	1.92 → 1.94
réglages personnalisés du véhicule.....	1.92 → 1.94
régulateur - limiteur de vitesse.....	2.85 → 2.93
régulateur de vitesse.....	1.70, 2.89 → 2.93
régulateur de vitesse adaptatif.....	1.70, 2.94 → 2.107
régulation de la température.....	3.8 → 3.24
remorquage.....	0.10, 3.60, 5.39 – 5.40
remplacement	
pneumatiques.....	5.15
remorquage	
attelage.....	3.59 – 3.60
dépannage.....	5.39 – 5.40
répétiteurs latéraux.....	5.18 → 5.24
réservoir	
lave-vitres.....	4.10
liquide de freins.....	4.9
liquide de refroidissement.....	4.8
réservoir réactif.....	1.119 → 1.122
réservoir réactif capacité.....	1.119 → 1.122
réservoir carburant	
capacité.....	1.116 → 1.118

INDEX ALPHABÉTIQUE (8/9)

retenue complémentaire aux ceintures	1.34 → 1.42
retenue enfants.....	1.43 – 1.44, 1.46 → 1.57
rétroviseurs.....	0.3, 1.99 – 1.100
rideaux pare-soleil	3.35
rodage	2.2 – 2.3
roue de secours.....	5.2 → 5.4, 5.14
roue libre.....	1.70, 2.24
roues (sécurité).....	5.13 → 5.15
roues arrière directrices.....	2.43 → 2.48

S

SCR : réduction catalytique sélective	1.119 → 1.122
sécurité enfants	0.4, 1.6, 1.9, 1.18, 1.39, 1.43 – 1.44, 1.46 → 1.60, 3.28 → 3.32
siège avant	
conducteur à mémorisation	1.28
sièges	
conducteur : réglage position de conduite	1.28
conducteur à mémorisation	1.28
sièges	0.4
sièges arrière.....	1.32, 1.46 → 1.49
fonctionnalités.....	3.44 – 3.45
sièges avant	
à commandes électriques	1.24
réglage.....	1.21 → 1.29
sièges chauffants	1.23, 1.25
sièges enfants	1.43 – 1.44, 1.46 → 1.57
signal danger	1.61
signalisation éclairage	1.61, 1.101 → 1.107
spots d'éclairage.....	3.33 – 3.34, 5.25 → 5.27
spots de lecture	3.33 – 3.34
stationnement assisté.....	1.70, 2.124 → 2.132, 2.137 → 2.141
Stop and Start.....	1.70, 1.96, 1.117, 2.8 → 2.11, 2.22 → 2.29
stores pare-soleil	3.35
super condamnation des portes	1.5, 1.13
système antiblocage des roues : ABS.....	2.43 → 2.48

système antipatinage : A.S.R.	2.43 → 2.48
système de navigation.....	3.26 – 3.27
système de retenue enfants	1.43 – 1.44, 1.46 → 1.57
système de surveillance de pression des pneumatiques .	1.70, 2.38 → 2.42, 4.13 – 4.14, 5.6, 5.12, 5.14

T

tableau de bord.....	
0.5, 1.66 → 1.80, 1.74 → 1.80, 1.77, 1.81 → 1.91, 1.93 – 1.94, 2.8 → 2.11, 2.16 → 2.30, 2.32 → 2.37	
tablette arrière	3.50
télécommande	
piles	5.34 – 5.35
télécommande	1.9 → 1.12
télécommande de verrouillage	1.2 → 1.4
télécommande de verrouillage des portes	
piles	5.34 – 5.35
téléphone.....	3.26 – 3.27
témoins de contrôle	1.66 → 1.91
témoins lumineux.....	1.66 → 1.71
température extérieure	1.97 – 1.98
toit ouvrant.....	3.30 → 3.32
transport d'enfants.....	1.43 – 1.44, 1.46 → 1.57
transport d'objets	
dans le coffre	3.59
filet de séparation	3.52 – 3.53
sur le toit	6.12
trappe à carburant	0.3

V

ventilation	3.3 → 3.24
aération.....	3.3 – 3.4
verrouillage	1.30 → 1.33
verrouillage des portes	1.4, 1.6 → 1.19, 1.92 – 1.93
vidange moteur.....	4.4 → 4.7
vide-poches	3.36 → 3.39

INDEX ALPHABÉTIQUE (9/9)

vitesse	
alerte de survitesse.....	1.75, 1.78
indicateur de changement de vitesse	1.69
vitres	0.3
volant de direction	
réglage.....	1.95
volant de direction chauffant.....	1.95
W	
warning	1.61





RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 533 941 113 € / 122-122 BIS, AVENUE DU GENERAL LECLERC
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / renaultgroup.com

NU 1338-7 – 99 91 068 81S – 10/2022 – Edition française



GU